



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Arc  
830  
26.15

Arc 830.26.15

**Harvard College Library**



FROM THE

**SALISBURY FUND**

Given in 1858 by **STEPHEN SALISBURY**, of Worcester, Mass. (Class of 1817), for "the purchase of books in the Greek and Latin languages, and books in other languages illustrating Greek and Latin books."





# DES ARMÉES

DANS LEURS RAPPORTS AVEC  
L'INDUSTRIE, LA MORALE ET LA LIBERTÉ,  
OU  
DES DEVOIRS CIVIQUES DES MILITAIRES.

PAR G. PECQUEUR.

OUVRAGE COURONNÉ EN 1842,  
PAR LA SOCIÉTÉ DE LA MORALE CHRÉTIENNE.

L'armée, c'étaient les citoyens, les membres de la nation ;  
Les citoyens nommaient leurs officiers ; — Le chef de l'armée les instituait ;  
La juridiction militaire ne se déployait que pendant la guerre, au milieu des camps ;  
Hors des camps, les citoyens rentraient sous la juridiction civile.

(INST. DE MOÏSE. — Résumé de SALVADOR.)

PARIS,

CAPELLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Rue des Grès-Sorbonne, 5, près de l'École de Droit.

1842

DES ARTIERS

PAR C. PÉCQUEUR

PARIS, CHEZ M. LAFFITE, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DE LA HARPE, N. 22.

DES DÉTOIRS CIVILES DES ARTIERS

PAR C. PÉCQUEUR

OUVRAGE COURONNÉ EN 1842  
PAR LA SOCIÉTÉ DE LA NORMANDE

PARIS

LAFFITE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

70

*[Handwritten signature]*

# NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR LE

DÉPARTEMENT DE L'OISE.







# NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR, LE

## DÉPARTEMENT DE L'OISE,

COMPRENANT

LA LISTE DES MONUMENS DE L'ÉPOQUE CELTIQUE,  
DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE ET DU MOYEN-AGE,

QUI SUBSISTENT DANS L'ÉTENDUE DU PAYS,

ET L'INDICATION DE CEUX

DONT ON RETROUVE ENCORE LES VESTIGES.



BEAUVAIS,

IMPRIMERIE D'AGH. DESJARDINS.

1839.

Arc 830.26.15  
✓



*From the library of  
L'Abbé Chénier*

---

*Extrait de l'ANNUAIRE du département de l'Oise de 1839.*

---

N  
3577  
89

**L**A publication d'un inventaire des monumens disséminés sur le territoire du département de l'Oise, ne sera pas dépourvue peut-être d'opportunité, lorsque le gouvernement s'efforce de donner une impulsion régulière aux recherches historiques, et au moment où la formation récente, à Amiens, d'une Société d'Archéologie, va provoquer des investigations spéciales dans l'étendue de l'ancienne province de Picardie qui comprenait, comme on sait, une partie notable de notre pays.

Cette notice montrera, nous l'espérons, que le département peut fournir un riche contingent au catalogue général des antiquités nationales.

En la rédigeant, nous avons présente cette sentence d'un illustre antiquaire normand : « des faits bien décrits et bien constatés, voilà ce qu'il y a de plus précieux dans le domaine de l'archéologie. » (1) Profitant des observations déjà publiées, et les réunissant aux notions dont l'état actuel du pays offre des élémens, nous les indiquons ensemble dans l'ordre de leurs rapports naturels : on sait combien les faits analogues s'éclairent et se fortifient par leur rapprochement.

Un modèle excellent autant que difficile à imiter, nous était donné dans le travail du même genre publié depuis quelque tems sur le département de l'Eure (2); nous avons tenté de le suivre, et nous sommes loin de prétendre l'avoir égalé.

---

(1) Circulaire de M. Aug. Le Prévost, directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, pag. 9.

(2) Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, par Auguste Le Prévost. — Evreux 1832.

La table alphabétique des noms permet de reconnaître en quelques instans les faits relatifs à chaque localité. Il nous a paru possible de combiner ainsi les élémens d'un catalogue rationnel de monumens avec ceux d'une topographie archéologique du pays.

Nous avons vivement regretté, dans l'étude pénible des voies romaines, l'absence des documens déjà recueillis par Dom Grenier, auteur de l'histoire inédite de la province de Picardie. Nous avons cherché en vain, depuis douze années, à obtenir la communication du mémoire du savant bénédictin, conservé au dépôt des manuscrits de la bibliothèque royale.

La classification générale des édifices religieux du moyen-âge qu'on n'avait pas encore tentée, contient sans doute plusieurs inexactitudes, à cause de l'impossibilité d'établir des distinctions tranchées entre les périodes du style roman, de même qu'entre l'époque de la transition et celle du style ogival primordial. L'obligation de comparer près de huit cents églises, et d'employer par conséquent un tems considérable à leur examen successif, a dû ajouter aux difficultés d'un premier essai, et multiplier peut-être des erreurs que nous serions heureux de voir relever.

Nous avons reçu des renseignemens précieux de la complaisance des personnes distinguées qui se livrent, dans les différens cantons, à l'observation des antiquités. Nous nous sommes fait un devoir de mentionner expressément les notions dont elles ont bien voulu enrichir notre travail, et toutefois nous éprouvons le besoin de consigner ici l'expression de notre sincère reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle nous ont accueilli, dans nos recherches, MM. Daniel, Mansard, Landon, Lefèvre-Soyer, Le Mareschal à Beauvais; M. Barraud, professeur au Séminaire; M. Daudin de Pouilly;

M. le président Ledicte-Duflos, et M. Rottée à Clermont; M. Schillings d'Hondainville;

M. Lefèvre d'Eterpigny, juge-de-peace à Cuise-Lamotte; MM. de Cayrol, de Crouy, Vannacque, de Saint-Maurice, Blanchart à Compiègne; M. Mony, maire de la ville de Noyon, et MM. Ri-

chart, Colson, Beguery, de la même ville; M. Thuillier, curé de Guiscard; M. Lefèvre, curé d'Attichy;

M. le vicomte Héricart de Thury; M. Odent, maire de Senlis, M. le docteur Voillemier et M. Cultru, de la même ville; M. Lucy d'Ermenonville, et M. Houbigant, de Nogent-les-vierges, qui a bien voulu mettre à notre entière disposition sa riche collection d'antiquités départementales.

Nous nous permettrons de réclamer encore de leur instructive obligeance, l'indication de nos omissions et celle des erreurs dont le plus ardent désir d'être exact n'aura pu nous préserver. Il doit exister certainement quelques pierres celtiques, quelques tombelles, des souterrains, des sarcophages dont nous avons ignoré l'emplacement; nous ne pouvons espérer d'avoir retrouvé tous les lieux où gisent des restes de l'art romain; nous sommes persuadé que le nombre connu des voies romaines doit être augmenté. Nous recevrons, avec une vive gratitude, les observations que voudraient bien nous adresser sur tous ces points, comme sur l'ensemble de notre travail, les personnes qui prennent intérêt à l'histoire du pays.

GRAVES.

Beauvais, septembre 1838.

## TABLE.

<i>Epoque celtique : Pierres.....</i>	.....
<i>Tombelles.....</i>	.....
<i>Autres antiquités de l'ère celtique.....</i>	.....
<i>Lieux où il a été trouvé des médailles et objets de l'art gaulois..</i>	.....
<i>Epoque gallo-romaine : établissemens romains.....</i>	.....
<i>Cæsaromagus.....</i>	.....
<i>Bratuspantium.....</i>	.....
<i>Augustomagus.....</i>	.....
<i>Noviomagus.....</i>	.....
<i>Lura.....</i>	.....
<i>Curmiliaca.....</i>	.....
<i>Litanobriga.....</i>	.....
<i>Camps et enceintes.....</i>	.....
<i>Lieux où il a été trouvé des antiquités romaines.....</i>	.....
<i>— Arrondissement de Beauvais.....</i>	.....
<i>— de Clermont.....</i>	.....
<i>— de Compiègne.....</i>	.....
<i>— de Senlis.....</i>	.....
<i>Voies romaines.....</i>	.....
<i>Voies incertaines.....</i>	.....
<i>Autres voies à rechercher.....</i>	.....
<i>Moyen-âge, Sarcophages.....</i>	.....
<i>Souterrains.....</i>	.....
<i>Edifices religieux.....</i>	.....
<i>— Période romane.....</i>	.....
<i>— Transition.....</i>	.....
<i>— Période ogivale.....</i>	1
<i>— — à lancettes.....</i>	1
<i>— — à roses.....</i>	1
<i>— — flamboyante.....</i>	1
<i>Edifices militaires.....</i>	1
<i>— Période romane.....</i>	1
<i>— ogivale.....</i>	1
<i>Edifices privés. Période romane.....</i>	2
<i>— Période ogivale. Constructions en pierre.....</i>	2
<i>— en bois.....</i>	21

---

# NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR LE

## DÉPARTEMENT DE L'OISE.

---

LE territoire du département de l'Oise, à l'époque de la conquête des Gaules par les Romains, était compris en grande partie dans la province de ce pays, que César nomme la Belgique; le reste dépendait de la Celtique.

Il était réparti entre plusieurs peuples ou cités gauloises. Les *Ambiani*, *Bellocassi*, *Bellovaci*, *Caletes*, *Silvanectæ*, *Suessiones* et *Viromandui* occupaient la division appartenant à la Belgique. Quant à la petite division de la Celtique renfermée dans notre circonscription départementale, elle était soumise à la cité des *Meldi*.

En recherchant, selon la règle généralement admise, les limites des cités gauloises, d'après les anciennes divisions ecclésiastiques, on trouve que ces peuplades se rapportent précisément aux sept diocèses, entre l'autorité desquels l'étendue du département était partagée avant la révolution de 1789.

En effet, les *Ambiani* ont constitué l'Amiénois ou évêché d'Amiens;

les *Bellocassi*, *Vellocassi* ou habitans du Vexin, et les *Caletes* ou peuples du pays de Caux, appartenaient au diocèse de Rouen;

les *Bellovaci* donnèrent lieu à l'évêché de Beauvais ou Beauvoisis;

les *Silvanectæ*, à celui de Senlis;

des *Suessiones* est venu le Soissonnais ou diocèse de Soissons;

et des *Viromandui* le Vermandois, devenu évêché de Noyon par la translation du siège dans cette ville.

Les *Meldi* donnèrent naissance à la Brie ou diocèse de Meaux (1).

---

(1) La paroisse de Coye, canton de Creil, dépendait de l'évêché de Paris, ce qui semblerait indiquer une huitième cité dans l'étendue du département; mais on sait que ce village fut détaché au treizième siècle du diocèse de Senlis.



Il est probable que les forêts dont le sol était alors couvert, sauf les emplacements habités par les peuplades, servirent d'abord de démarcation entre les cités; cependant, si l'on examine avec attention le tracé des circonscriptions diocésaines, on les voit déterminées dans la plus grande partie de leur étendue par des cours d'eau, ou des reliefs de terrain formant ce qu'on est convenu d'appeler des limites naturelles.

Ainsi, la falaise du Bray séparait à l'ouest le Beauvaisis du Vexin, depuis La Neuville-d'Aumont jusqu'à St.-Pierre-ès-champs, d'où l'on suivait le cours de l'Epte jusqu'à la hauteur de Grumesnil, de Canny et de Campeaux. La limite nord qui distinguait la cité des *Bellovacii* de celle des *Ambiani*, était fixée par la ligne anticlinale des bassins de l'Oise et de la Somme, comme on peut s'en assurer encore, car elle passait à-peu-près par Saint-Arnoult, Feuquières, Briot, Hamel, Conteville, Crevecœur, Hardivillers; de là, vers le nord, à Bonneuil; puis par Esquennoy, Rouvroy, revenant au midi et toujours sur la même ligne par Chepoix, Sains, Maignelay, Tricot, Epayelles, Orvillers, Roye-sur-Matz. On suivait ensuite la vallée du Matz jusqu'à l'Oise, et le cours de l'Oise jusqu'à Rhuis. Ici il n'y avait plus de démarcation physique; la limite franchissait la rivière pour atteindre Villeneuve-sur-Verberie, Fleurines, et descendre sur la rive gauche par Verneuil, Apremont, Gouvieux, La Morlaye jusqu'aux environs de Moisselles (Seine-et-Oise); elle rentrait ensuite dans le département par Esches, Méru, Corbeil-Cerf et le Déluge, jusqu'à La Neuville-d'Aumont. Il est remarquable que sur les points où manquaient les limites naturelles, se trouvaient des bois épais; en effet, on allait de Rhuis à Villeneuve à travers les dépendances de la forêt de Cuise, qui ont depuis constitué la forêt de Halatte, et qui se continuaient dans les bois d'Apremont, de Chantilly, du Lys, de Carnelle, etc., on revenait de Moisselles par les bois de l'Isle-Adam et la forêt de Thelle qui a long-tems couvert la plus grande partie du Vexin français.

La cité des *Veromandui* prenait à l'est du Beauvaisis, sur la gauche du Matz, jusqu'à la hauteur de Conchy-les-pots, où elle entrait dans la Somme; la limite se continuait par Canny-sur-Matz, Plessier-de-Roye, Thiescourt, pour descendre à Machemont et remonter ensuite le cours de l'Oise.

Les *Suessiones* occupaient la région à gauche de cette rivière, depuis Quierzy (Aisne) jusqu'à Rhuis, et suivaient l'Autonne jusqu'à Vauciennes, en laissant tout le plateau à gauche de la vallée aux *Silvanectæ*.

Ceux-ci, dont l'existence comme cité au tems de César a été fortement controversée, étaient limités par l'Autonne et par l'Oise

jusqu'à Verneuil, sauf le territoire de Verberic qui avoisinait sur le Longmont les approches de Raray et de Brasseuse. De Verneuil à Coye la démarcation, probablement incertaine, se perdait dans les bois dont il a été question plus haut, ou plutôt elle a dû suivre le cours de l'Oise jusqu'à l'embouchure de la Thève; elle reprenait, en venant de Seine-et-Marne par le vallon d'Eve, le plateau de Montagny et les coteaux de Droizelles, Ormoy, Rouville, jusqu'au près de Vaumoise qui touche à Vauciennes.

La cité des *Meldi*, qui commençait dans la vallée de l'Ourcq entre Mareuil et Marolles, remontait le ruisseau d'Authueil-en-Valois pour arriver à Bargny par Cuvergnon, laissant au nord les hauteurs de la forêt de Retz; elle se continuait vers Lévignen, Péroy, Nanteuil, Laguy-le-sec, et de là dans Seine-et-Marne, embrassant ainsi le pays de Mulcien; la circonscription naturelle résultait ici de la nature du sol, reposant sur une roche calcaire d'eau douce, circonstance assez curieuse et qui ajoute un exemple à ceux déjà constatés, de démarcations politiques moulées sur les limites géognostiques des terrains. Il est probable que la cité des *Meldi* atteignait même le vallon qui commence à Eve, et rejoint la Nonnette au-dessous d'Ermenonville, comprenant ainsi le plateau de Montagny qui n'est pas séparé physiquement du Mulcien.

Les *Ambiani* s'étendaient au nord des *Bellovaci*, depuis Conchy-les-pots vers l'est, jusqu'aux approches de Formerie vers la limite normande.

Les *Vellocassi* couvraient le pays qui descend de la falaise du Bray jusqu'aux bords de l'Epte, trouvant toutefois une délimitation vaguement déterminée avec les *Bellovaci* dans la partie orientale de la forêt de Thelle.

Les *Caletes* occupaient dans notre département quelques villages au nord de Formerie, et à l'ouest des *Ambiani*; de ces villages, quatre sont sur la rive gauche de la Bresle, mais quatre autres, Escles, Fouilloy, Gourchelles et Quincampoix, se trouvent sur la rive droite et même assez éloignés de la rivière, ce qui semble contredire l'opinion universellement admise qui reconnaît la vallée de Bresle comme ayant formé de tout temps la séparation de la Normandie et de la Picardie.

Au reste, les délimitations ne pouvaient avoir, à cette époque reculée, la précision que le mouvement social a dû leur imprimer plus tard; la population était trop peu nombreuse et la civilisation trop grossière pour qu'il y eût nécessité de rechercher rigoureusement l'étendue du droit de propriété: les cités étaient sans doute entr'elles, quant à leurs limites, dans l'état où se trouvent encore aujourd'hui certains villages qui possèdent en indivis des

terres vagues ou des friches au milieu desquelles les périmètres communaux demeurent incertains.

Les circonscriptions diocésaines qui succédèrent aux cités gauloises éprouvèrent avec le tems plusieurs modifications. Ainsi, la démarcation des évêchés de Beauvais et de Soissons fut altérée dans le neuvième siècle aux approches de Villeneuve-sur-Verberie, sur un point où aucune circonstance physique n'indiquait de limite incontestable. Vers la même époque, le synode tenu à Noyon en 814, attribua au diocèse de cette ville, sans doute à cause de leur proximité, cinq paroisses de la rive gauche de l'Oise, qui avaient dépendu jusqu'alors du Soissonnais. L'église de Thourrotte devint contiguë au Beauvaisis, et la limite du diocèse de Soissons fut changée par le déplacement, au moyen-âge, du cours de l'Oise qu'on transporta à l'est de son lit primitif. Les démarcations méridionales de l'évêché de Beauvais ne furent réglées avec celui de Paris que vers 1202. D'autres changemens dont la mémoire est aujourd'hui perdue, durent être opérés lorsque le christianisme, devenu maître du pays, put corriger ce que certaines limites naturelles pouvaient avoir de gênant dans l'exercice régulier du culte.

La nouvelle division des Gaules, exécutée vers 305 par Dioclétien, donna les *Meldi* à la première Lyonnaise, les *Velloessi* et les *Caletes*, à la deuxième Lyonnaise, les *Ambiani*, *Bellovaci*, *Suessiones*, *Sylvanectæ*, et *Viromandui*, à la seconde Belgique.

Et dans la division du tems de Gratien qui porta le nombre des provinces gauloises à dix-sept, les *Meldi* furent attribués à la quatrième Lyonnaise; les autres cités ne changèrent point de circonscription.

Les *Meldi* eurent pour capitale *Fixtuum* ou *Jatinum* (Meaux); les *Velloessi*, *Rotomagus* (Rouen); les *Caletes*, *Juliobona* (Lillebonne); les *Ambiani*, *Samarobriva* (Amiens); les *Suessiones*, *Augusta Suessionum* (Soissons); les *Viromandui*, *Augusta Viromandorum*, toutes villes situées en dehors de nos limites.

Quant à *Cæsaromagus*, à *Augustomagus*, chefs-lieux des *Bellovaci* et des *Sylvanectæ*, et à *Noviomagus*, devenu plus tard le siège du diocèse des *Viromandui*, ils ne sont bien connus que comme établissemens romains.

Avant de rapporter les faits relatifs à leur archéologie, il convient d'énumérer ce qui nous reste de l'ère celtique.

#### *Epoque celtique.*

Il n'existe plus, dans l'étendue du pays, qu'un petit nombre de monumens dont on puisse rapporter, avec probabilité, l'origine au

tems qui précéda l'invasion romaine. La Belgique devait en contenir autant que des provinces peu éloignées où ils abondent encore ; mais il n'est pas douteux que le défrichement des forêts, dans l'épaisseur desquelles ils paraissent avoir toujours été placés, dût amener leur destruction générale. On connaît d'ailleurs les efforts du pouvoir ecclésiastique continués pendant plusieurs siècles pour arriver à l'anéantissement complet des signes de l'idolâtrie celtique. Des ordonnances des rois Childebart et Chilpéric, enjoignirent, sous des peines sévères, de faire disparaître tous ceux qui étaient demeurés le sujet de pratiques superstitieuses ; et Cambry (1) fait observer avec justesse que leurs prescriptions, strictement observées dans les contrées qui, comme celle-ci, étaient spécialement soumises à l'autorité royale, durent avoir moins d'influence sur l'esprit de populations éloignées ou régies par des chefs particuliers, telles que la Bretagne et l'Anjou. La défense de révéler les pierres avec l'injonction de les détruire, sont renouvelées par les capitulaires de Charlemagne.

Cet usage subsistait en Beauvaisis au septième siècle, dans la contrée qui avoisine le Noyonnais, comme l'atteste la mission de Saint-Amand à Ressons-sur-Matz. Il serait difficile d'ailleurs de n'en pas voir, pour ainsi dire, la tradition dans les démarches dont sont encore l'objet plusieurs fontaines et quelques pierres situées notamment sur le territoire de l'ancien Vermandois.

Nous mentionnerons successivement les pierres, les tombes, les vestiges d'habitation qu'on a cru reconnaître, et les lieux où il a été trouvé des objets divers de l'époque celtique.

### 1.° Pierres.

Le plus connu de ces monumens est le dolmen de la garenne de Trie-Château, canton de Chaumont. On le rencontre à mi-côte au milieu du bois, entre Gomerfontaine et Trie, au-dessous des carrières. Il est appelé dans le pays *la pierre des druides et les trois pierres*, bien qu'il soit composé de quatre parties. Il consiste en deux montans, hauts de trois pieds et demi, éloignés entre eux de deux mètres, supportant une table un peu inclinée vers le nord, longue de quatre mètres, large de deux, épaisse de deux pieds et demi ; la quatrième pierre, large de deux mètres, est posée verticalement entre les deux supports du côté de la colline ; elle présente dans sa partie moyenne un trou circulaire de huit pouces de diamètre. On a calculé que la table seule devait peser quatorze

(1) Monumens celtiques, pag. 207-208.

mille cinq cents kilogrammes. Le tout est en pierre calcaire dure tirée des carrières de Chambors qui dominent le bois.

Ce dolmen a été gravé dans le frontispice de l'atlas qui accompagne la Description du département de l'Oise, par Cambry. On en voit aussi une figure médiocre, pl. V, n° 53, des Monumens celtiques du même auteur. Il est représenté avec plus d'exactitude dans le Voyage pittoresque de l'ancienne France, de MM. Taylor et Nodier. Enfin, M. de Caumont l'a reproduit pl. II, fig. 2, pag. 77, 1<sup>re</sup> partie de son Cours d'Antiquités monumentales.

On a découvert depuis peu une allée qui s'étend jusqu'à huit mètres au midi de la pierre trouée; les blocs dont elle est formée étaient cachés sous les décombres; en fouillant à l'extrémité, on a rencontré au-dessous d'une pierre brute, des ossemens humains à quatre pieds de profondeur.

On a cru pendant long-tems, et quelques individus soutiennent encore que ce monument est sorti de terre à la manière des plantes. On expose les nouveaux nés sur la table; d'autres font passer leurs enfans âgés de dix ans par le trou, de dehors en dedans et la tête la première; on leur ôte ainsi la fièvre s'ils l'ont et on les en préserve pour l'avenir; le procédé n'est efficace d'ailleurs que pour les habitans des villages de Trie-Château, de Trie-la-Ville et de Villers-sur-Trie, qui formaient autrefois une seule communauté. Si on l'emploie en hiver, on devient plus malade au lieu de guérir: ces croyances quoiqu'affaiblies subsistent encore dans le pays (1).

On trouve sur le plateau qui sépare la rivière de Troëne du valon dans lequel coule le ruisseau du Réveillon, à une lieue du dolmen de Trie, un monolithe connu sous le nom de *pierre droite*; il est posé à-peu-près entre Bertichères et Délincourt. C'est un bloc de calcaire grossier qui a été fiché en terre, comme il est aisé de le vérifier aux fils perpendiculaires de stratification: ce menhir avait dix pieds de haut; mais il a été cassé par le milieu et le morceau brisé est planté à côté de la base; chaque face peut avoir deux pieds de côté.

La tradition locale la désigne comme la pierre la plus ancienne du pays.

On voit dans le même canton, et dans la plaine qui sépare La Villeterte de Chavançon, près de Saint-Cyr-sur-Chars, un autre

---

(1) La nouvelle carte publiée par le dépôt de la guerre, indique, feuille de Rouen, un autre dolmen voisin de celui-ci, dans les bois de Villers-sur-Trie: après de vaines recherches, nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'y a ni pierre, ni autre vestige sur le point signalé.

menhir touchant au bois Saint-Pierre, nommé la *Pierre-Frite*. Il consiste en un bloc ou plutôt en une table de grès quartzeux dur, enfoncée en terre, d'où elle sort en inclinant légèrement vers l'ouest. Cette masse présente, au-dessus du sol, une étendue de dix pieds en hauteur et en largeur, sur une épaisseur qui varie de deux à trois pieds; elle paraît un peu plus étroite au sommet qu'à la base, mais seulement par l'effet de l'irrégularité de la roche qui est brute. Elle git au milieu d'une grézière d'où sans doute on l'a tirée.

Il y avait autrefois plusieurs pierres levées dans les bois qui entourent le château de Pontavesne, canton de Méru; elles ont été successivement renversées.

On en voyait une autre, détruite aussi, dans le bois de Fabry, près de Montoisel.

Tous ces lieux, ainsi que les trois monuments signalés plus haut, dépendaient du Vexin français.

Il existe à trois lieues de Beauvais, dans le canton de Noailles, un reste de l'époque celtique plus compliqué et plus curieux que les précédents. Il est situé sur les friches de Villers-St.-Sépulcre, au-dessus du hameau de Hez, et bien connu sous le nom de *Pierre aux Fées*. Ce monument appartient à la classe des *alignemens*; il occupe, dans la direction du sud-ouest au nord-est, une étendue de seize mètres sur deux de largeur. En partant du sud, il y a d'abord un demi-dolmen de deux mètres carrés, épais de deux pieds, pénétrant dans le sol par le bord inférieur; puis une allée creuse formée de deux rangs de blocs fichés jusqu'à fleur de terre; vient ensuite la Pierre aux Fées proprement dite; c'est un bloc plat irrégulier, ayant deux mètres sur trois; il appuie sur trois points de manière à devenir branlant par les efforts de deux hommes; on raconte qu'on a placé à plusieurs reprises un quatrième support pour empêcher le mouvement, et que dans la nuit suivante, il a disparu sans que jamais on en ait retrouvé aucune trace. On peut passer sous la pierre en rampant ou en marchant sur les genoux. Après elle est un menhir transverse, percé d'un trou circulaire ayant dix-huit pouces de diamètre, et à trois mètres de celui-ci un autre bloc simplement posé sur le sol qui termine la série; l'allée se continue jusque-là. Des pierres enfouies exhaussent le sol tout autour, affectant par leur ensemble l'apparence d'un parallélogramme.

Tous ces blocs sont en calcaire grossier dur qui est la roche du lieu même.

L'allée était couverte, c'est-à-dire elle supportait des pierres transverses qui furent enlevées en 1701.

La tradition locale affirme qu'il y a le vendredi et le samedi des apparitions de fées blanches.

MM. Danse, Borel et Bucquet, auteurs d'une histoire manuscrite de Beauvaisis, firent, vers le milieu du siècle dernier, des fouilles qui mirent au jour quelques ossemens humains : selon ces écrivains, la Pierre aux Fées est la sépulture d'officiers beauvaisins tués dans une action contre les Romains lorsque ceux-ci occupaient le camp du Mont-César, situé sur la rive gauche du Thérain, vis-à-vis le coteau de Hez. Dans cette persuasion, ils firent placer en 1758, sur le bloc principal, une plaque de plomb avec l'inscription suivante :

*Anno MDCCLVIII, Die III oct.  
Tumulum hoc Bellovacorum  
Annis ante Ch. circiter L  
Rom. gladio perempt.  
Ignotum patriæ asseruimus  
Danse — Borel — Bucquet  
Annuit D. de Marolles, dom. de Hez.*

Cambry a défiguré ce fait en rapportant (1) sur une prétendue déposition orale, que l'inscription dont il s'agit avait été trouvée dans le fond du tombeau, et attestait que cinq cents hommes y avaient été enterrés dix-huit cents années auparavant. Mais il est vrai que les fouilles ayant été continuées par M. de Marolles, on découvrit quatre ou cinq cents têtes et squelettes, avec des haches de jade. L'une de ces têtes était si volumineuse qu'aucune coiffure ne put la couvrir.

L'inscription de 1758 ne subsiste plus.

On voyait autrefois un dolmen aux environs de Wambez, près de Gerberoy, au lieu qu'on nomme le *camp de la pierre* ; on ne sait à quelle époque il a été détruit.

L'arrondissement de Clermont ne paraît pas recéler, d'une manière certaine, des monumens celtiques en pierre. On indique comme telle, dans le canton de Liancourt, la *Pierre de la Roque*, située au sommet du coteau qui domine le village de Mogneville ; c'est un simple rocher saillant, hors de terre, et peut-être à sa place naturelle ; une fente le divise par le milieu.

On signale encore la pierre dite de *Sainte-Eutrope*, sur la montagne de Rocq au-dessus de Brenouille ; elle se présente sous l'apparence d'un demi dolmen, mais elle semble plutôt simplement

(1) Description du département de l'Oise, tom. 1, pag. 188.

une superposition de ces masses souvent volumineuses qu'on rencontre sur toutes les pentes un peu rapides du calcaire grossier. Nous ne pensons pas que les blocs dont il s'agit, puissent être considérés, sans un nouvel examen, comme de véritables restes de l'ère gauloise.

L'église de Roye-sur-Matz, arrondissement de Compiègne, est bâtie sur un rocher de grès, long de trente mètres au moins, dont les deux bouts paraissent de chaque côté de l'édifice. Des traditions confuses assurent que cette masse, autrefois verticale, fut renversée pour servir de support à l'église, dont les caractères se rapportent au douzième siècle; cette version n'a rien d'impossible en elle-même, car il existe d'autres exemples du catholicisme substitué à l'idolâtrie dans le lieu même où celle-ci exerçait ses pratiques.

Les environs de Noyon montrent encore plusieurs pierres de l'espèce des menhirs ou peulvans.

La plus considérable est le bloc connu sous le nom de *Pierre-levée*, sur le coteau au midi de la commune de Ville. C'est un rocher de calcaire à nummulites, ayant une étendue transversale de quatorze mètres, sur sept de hauteur et d'épaisseur. Il est enfoncé en terre et incline légèrement vers le nord. Cette masse énorme est voisine de deux autres non fichées, de six moindres dans leurs dimensions, et d'une dizaine de petits blocs. Tous ces fragmens sont identiques aux bancs qui forment le couronnement du plateau, et sans doute ils en ont été détachés. La qualification de pierre levée n'appartient qu'au rocher principal. Cambry dit (loc. cit. tom. 1, pag. 395) que les habitans se trompent en y voyant une pierre druidique, mais comme il ne donne pas les motifs de sa dénégation, nous pensons que la renommée dont jouit la pierre levée et sa désignation, suffisent pour indiquer son origine. Le hameau dont elle est voisine porte le même nom.

On voit dans le cimetière de Brétigny un bloc de grès tabulaire, fixé en terre à la profondeur de dix pieds, saillant de trois, long de six à sept sur dix-huit pouces d'épaisseur. On raconte que saint Hubert, neveu du grand saint Hubert des Ardennes, plaça cette roche pour lui servir de marche-pied lorsqu'il montait à cheval; il y a même une entaille ou un ressaut de la pierre qu'on montre comme l'empreinte laissée par le pied du saint. Chaque année, le trente mai, commence un pèlerinage très-fréquenté pendant six semaines. Les pèlerins boivent de l'eau de la fontaine Saint-Hu-



bert qui est au-dessous de l'église, et font le tour de la pierre en récitant des prières. Le saint est invoqué, comme on sait, pour la guérison de la rage : outre l'affluence du mois de juin, on y vient de tems à autre dans le cours de l'année.

Il y a une autre pierre du nom de *Saint-Hubert* à une faible distance de la première; elle est située sur la rive droite de l'Oise, dans le chemin qui touche au territoire d'Apilly, en descendant de Babœuf vers Brétigny; le chemin est lui-même désigné comme le bloc, parce que les populations du Noyonnais le suivaient autrefois pour aller au pèlerinage de Brétigny; on faisait alors une station à la pierre, où quelques individus disent encore des prières. C'est un grès fiché en terre, saillant de trois pieds, large de quatre à sa base, irrégulier et aminci naturellement à son bout supérieur; on y remarque aussi une empreinte attribuée au pied du saint.

La pierre *Saint-Urbain*, qu'on a transportée à la fontaine d'Apilly, était autrefois en grande renommée pour la guérison des maux de tête. On continue d'y venir de plus de cinq lieues. C'est encore un grès posé verticalement, long de cinq pieds, large de deux, épais de six pouces, avec une empreinte laissée par trois doigts de saint Urbain.

Nous pensons qu'on doit regarder aussi comme un monument celtique, au moins quant à son origine, le bloc appelé *grès de Saint-Lucien*, qui existe, fiché, devant l'église de Caisnes; c'est une petite plaque de grès, saillante de deux pieds, large de trente pouces, épaisse de dix; on y montre une empreinte du pied ou du soulier de saint Lucien et un trou pratiqué avec son bâton. On y commence le seize octobre, fête du patron, une neuvaine, à laquelle assistent cinq ou six cents personnes; on fait trois fois le tour de la pierre en récitant des prières; on y guérit, dit-on, les maux de dents, les rhumatismes et autres douleurs, en frottant la partie malade sur le bloc vénéré.

Nous serons moins affirmatif à l'égard d'un autre rocher des environs de Noyon, bien connu sous le nom de *pierre Quinpière*, situé sur le coteau qui domine le village de Porquéricourt; il présente une masse de vingt pieds d'épaisseur en tout sens; un gros hêtre implanté dans une fissure a partagé ce bloc en cinq fragmens principaux, et quelques personnes prétendent trouver dans cet accident l'origine du nom donné au monolithe; *Quinpière* dérivant par contraction, selon elles, de quinte pierre ou quintes pierres, équivalent de cinq pierres. D'autres habitans du pays, en plus grand nombre, soutiennent qu'on disait anciennement *qué pierre* ou la

*Pierre quelle pierre!* à cause de l'énormité de ses proportions tout-à-fait insolites dans la contrée.

Ce rocher n'a pas été transporté; il est de calcaire à nummulites, et précisément au niveau du banc de même nature qui couronne la colline; on l'a seulement déçhaussé à sa base, afin qu'il parût plus considérable.

Aucune tradition bien nette, aucun souvenir, ne lui est attribué; cependant il est un but de promenade, reste évident, dit-on, d'un pèlerinage qui se faisait dans des tems reculés. Nous devons remarquer que le coteau de Porquéricourt présente plusieurs autres rochers, moins volumineux à la vérité, auxquels l'opinion locale n'attache aucune sorte d'intérêt, tandis que la pierre Quinpière a toujours été l'objet d'une attention spéciale.

On voit dans le bois qui couvre la butte de *Villers-sur-Coudun* quelques rochers, dont trois sont disposés en trilithe, de manière à former grossièrement une porte; c'est ce qu'on nomme la *Pierre Leufroy*, qui de tout tems a été remarquée par la population; on prétend qu'à une époque reculée on passait sous cette porte naturelle en récitant certaines prières.

L'arrondissement de Senlis renferme deux pierres levées bien connues. L'une se voit sur la route de Senlis à Nanteuil, au nord de Borest, vis-à-vis la porte dite de la Ville, de cet ancien bourg; c'est une plaque de grès brut, fichée en terre à la profondeur de cinq pieds, haute de dix pieds environ, large de sept à la base, et plus étroite au sommet; elle incline un peu vers le sud. Un grès moindre est enfoncé horizontalement dans le sol devant celui-ci. Carlier rapporte (1) qu'il y avait à vingt mètres au nord une large butte, haute de cinq à six pieds, dans laquelle on trouva, en 1755, les ossemens de trois grands corps rangés à la suite, la tête tournée vers la pierre et les pieds vers l'orient. La butte a disparu, mais la tradition locale affirme que le grès couché recouvre la sépulture d'un général. L'autre est appelé dans le pays *queusse* (c'est-à-dire pierre à aiguiser) de Gargantua.

Malgré des témoignages si conformes aux traditions générales sur monumens celtiques, Cambry (2) assure que la pierre de Borest est trop large pour constituer un menhir; il avance même que toutes les pierres celtiques sont longues et pyramidales, oubliant

(1) Hist. Valois, tom. 1, pag. 7.

(2) Description du département de l'Oise, tom. 2, pag. 155.

que les Gaulois employaient des matériaux bruts sans modifier aucunement leur forme.

On a prétendu que ce grès avait été placé là comme limite de la forêt de Retz, dite de Villers-Cotterets, et l'on en dérivait par corruption le nom du village *Borna Reti*, *Borta Reti*; mais une pareille étymologie ne peut se soutenir en présence de titres constatant que Borest était appelé *Borretum villa* dès le tems de Clovis, qui fit don de ce lieu à l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul de Paris.

Cambry (loc. citat.) refuse aussi le titre de monument celtique aux pierres qu'on voyait autrefois dans la vallée de l'Oise, près du village de Rhuis, canton de Pont-Sainte-Maxence. Elles étaient au nombre de six vers 1764, lorsque Carlier les mentionna dans son histoire du Valois; il n'en restait en 1789 que deux; dont l'une fut brisée dans l'année 1793. La dernière est plantée à cent cinquante mètres environ de l'Oise, et à six cents mètres de Rhuis, au lieu dit les fortes-terres. C'est un grès brut enfoncé de quatre pieds, haut et large de six, épais de deux pieds. La tradition locale prétend qu'il y a tout auprès des tombeaux renfermant des corps gigantesques.

Le bloc renversé en 1793 avait neuf pieds de hauteur.

Il y avait encore une autre pierre levée tout près de l'ancienne abbaye de Chaalis, dans le voisinage d'Ermenonville; c'était aussi un grès, mais plus volumineux que les précédens, car il avait six à sept mètres de longueur; il a été renversé depuis peu.

Le village de Montjavoult, situé sur une butte élevée, dans le canton de Chaumont, est indiqué comme ayant été un lieu de réunions pour les druides. Lancelot rapporte, d'après Raoul de Presles, que « tous les ans, les druides assembloient tout le peuple devant eux à certain jour en une montaigne consacrée à Jupiter, qui a présent est appelée *Mont-Jaout*; là faisoient droit à chacun. De ce lieu on apercevoit celui de Court-Demanche (1) où se tenoit pareille assemblée (2). » Cambry avance aussi (3) que Montjavoult, Court-demanche, Montmartre, etc., furent au nombre des principaux collèges du druidisme.

Il ne reste ni à Montjavoult, ni dans le voisinage, aucune trace de cette antique destination.

(1) Département de Seine-et-Oise.

(2) Mémoires de l'Acad. des inscriptions, tom. 13, pag. 652.

(3) Monumens celtiq., pag. 266.

On doit peut-être considérer comme une tradition de l'époque celtique l'usage conservé dans plusieurs communes de clore les cimetières avec des bornes de grès brut, fichées en terre, rapprochées les unes des autres, sans toutefois être contiguës. Cette pratique est remarquable en ce qu'elle est suivie surtout dans le nord du Beauvaisis, où les matériaux sont rares et où les clôtures de grès sont coûteuses : on voit même dans certains lieux de grandes plaques ou tables de grès ainsi employées, dont l'aspect rappelle involontairement celui des enceintes druidiques.

Nous avons trouvé de semblables clôtures dans les villages de Berneuil, Saint-Germain-la-Poterie, Saint-Léger-en-Bray, canton d'Auneuil ;

Allonne, Herchies, Marissel, canton de Beauvais, et à l'ancien cimetière Saint-Jean de Beauvais ;

Blargies, Boutavent, Bouvresse, Brocquiers, Campeaux, Formerie, Héricourt-Saint-Samson, Moliens, Monceaux-l'abbaye, Mureaumont, Romescamps, Saint-Arnoult, canton de Formerie ;

Briot, Hamel, Saint-Maur, canton de Grandvilliers ;

Gaudechart, Hétomesnil, Rothois, canton de Marseille ;

Corbeil-cerf, Lardières, La Villeneuve-le-roi, canton de Méru ;

Haudivillers, Sauqueuse-Saint-Lucien, Tillé, canton de Niervillers ;

La Neuville-d'Aumont, Le Coudray-belle-gueule, Hodent-lévêque, Laboissière, Mortefontaine, Sainte-Geneviève, canton de Noailles ;

Crillon, Gremévillers, Haucourt, Martincourt, St.-Deniscourt, Thérines, Vrocourt, canton de Songeons ;

Luchy, Muidorge, Abbeville-Saint-Lucien, Gannos, arrondissement de Clermont.

On en voyait bien davantage avant que l'exécution partielle des réglemens nouveaux relatifs aux sépultures eût fait transférer un certain nombre de cimetières hors de l'enceinte des villages.

Ce mode de clôture, presque ignoré dans le Vexin, est inconnu dans le Vermandois et dans l'arrondissement de Senlis, où cependant on trouve du grès en abondance. Les cimetières de ces contrées sont entourés de haies vives ou de murs cimentés.

## 2.° Tombes.

Les tumulus ou tombelles que les auteurs indiquent comme nombreux en Picardie et en Belgique, sont devenus fort rares dans l'étendue du département, où sans doute les progrès de l'agriculture en ont fait disparaître une grande quantité.

On n'en connaît point aux environs de Beauvais, mais on dé-

couvert, il y a trente ans, près d'Ons-en-bray, au midi du hameau nommé le Trou-Marot, vers le bois du larris, un tombeau formé de pierres brutes d'énormes dimensions; il était enfoui à une faible profondeur, et contenait beaucoup d'ossements humains ayant dû appartenir à des individus d'une très-grande race; on y trouva des haches en silex et divers objets d'ivoire.

Il existe une tombelle sur le flanc droit de la vallée de Brèche, entre Mauregard et Montreuil. C'est une éminence orbiculaire plutôt que conique, haute de quatre ou cinq mètres sur un diamètre triple, placée dans le haut du talus, au lieu dit le bois des Jardinetts. La tradition l'indique comme le tombeau d'un général.

On voit dans le bois de la Truie, au midi du village du Mesnil-sur-Bulles, canton de Saint-Just, un tertre qui est considéré comme un tombeau gaulois.

M. Rottée nous a indiqué une autre tombelle située à deux cents mètres environ, au nord de Sacy-le-grand; elle est longue de trente pas et ovale, le rapport du grand diamètre au petit étant comme trois à un; elle est exhauscée de dix-huit à vingt pieds.

M. Rottée nous a signalé aussi la présence d'un semblable tumulus à l'est de Sacy-le-petit, près du chemin qui mène de ce village au bourg de Grandfesnoy; il est en friche aujourd'hui, quoique couvert de terre labourable; la tradition locale prétend que les chevaux qui conduisaient la charrue à sa surface, mouraient successivement dans un délai rapproché, ce qui a fait renoncer à sa culture.

On voit au nord de Jonquières, arrondissement de Compiègne, près du hameau de Montplaisir et de la grande route de Rouen à Reims, au lieu dit la Tombissoire, une éminence sablonneuse, de figure ovale, ayant quinze mètres d'étendue selon son grand diamètre, et deux à trois mètres de hauteur. Le nom signifie un souterrain couvert et sonore. Les habitans disent qu'il y a des sépultures et des trésors cachés sous ce tertre qui donne lieu à diverses autres versions populaires.

Les environs de Noyon ont conservé plus de tombelles que le reste du département.

L'une des mieux connues est située près de Crisolles, au bord même de la grande route de Saint-Quentin; c'est un tertre conique très-déprimé, dont la circonférence a bien quatre-vingt-dix mètres. Il était voisin d'un bosquet défriché depuis peu; qu'on appela le bois de la Tombelle.

On en trouve près de l'église de Beaugies, canton de Guiscard,

une autre, orbiculaire, très-déprimée au centre, large de soixante mètres au moins; elle est connue sous le nom du *Chatelet*, bien que ce ne soit pas le reste d'un château fort.

Il en existe deux plus coniques et moins étendues à côté de Buchoire, hameau dépendant de Guiscard.

La montagne de Lagny en a une importante sur sa déclivité méridionale. C'est une éminence circulaire, haute de quinze mètres, large de quarante, avec une forte dépression au centre; elle est couronnée d'un bouquet de vieux arbres qui la font distinguer de loin; on la nomme le *Catelet* ou *Chatelet*, comme celle de Beaugies.

Il y a une autre tombelle moins considérable sur la même montagne, mais du côté opposé, vers le village de Candor.

On doit regarder comme un tumulus la *butte des Mormonts*, qui touche aux carrières de Babœuf, sur la montagne de Behéricourt. Elle figure un ovale dont le grand diamètre a trente mètres de longueur. Elle s'élève encore de vingt pieds, quoique rabaisée par des fouilles exécutées vers 1828; on y trouva en petit nombre des ossemens humains et quelques débris de poterie très-grossière.

On voit une autre tombelle dans les bois de Grandru, au lieu dit le chêne tortu.

Il en existe encore une près du hameau d'Héronval.

M. Mony nous en a signalé une quatrième sur les mêmes coteaux, dans les bois de Salency, au-dessus de la fontaine Arson.

M. de Pommery en indique trois dans les bois aux environs du village de Gaisnes; la principale, située au bois des Tailles, autrefois dit de Saint-Barthélemy, a trente-deux mètres de circonférence et huit de hauteur.

La butte appelée la *Montignette*, voisine de Gizancourt, est une autre tombelle conique aiguë; elle a pour hauteur la moitié de son diamètre qui est de quarante pieds.

On en voit une autre à-peu-près pareille sur la montagne de Cuts; on la désigne sous le nom de *Buterqnot*.

Nous ne connaissons encore que deux tumulus incontestables dans l'arrondissement de Senlis. L'un est situé dans la forêt de Halatte au-dessus de Verneuil-sur-Oise.

Le deuxième forme le sommet d'une éminence conique, conservée dans le parc de Roberval, et qu'on remarque de tous côtés à cause du belvédère dont elle est ornée. On y a recueilli en différens tems beaucoup d'antiquités gauloises. La croyance populaire dit que cette butte nommée le Catillon a été apportée dans la hotte de Gargantua, version qui s'applique aussi à d'autres monumens celtiques en plusieurs contrées.

3.° *Autres antiquités de l'ère celtique.*

Nous pensons qu'on doit considérer comme appartenant à cette époque le souterrain découvert en 1810 près l'église Saint-Germain de Laversines, dont M. Vialart de Saint-Morys a publié la description (1) dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. Il fut rencontré à huit pieds sous terre; on trouva d'abord une petite chambre dont les parois se réunissaient en voûte à la hauteur de deux mètres, et d'où partait une allée longue de cinq ou six mètres; à droite était une deuxième chambre dont le sol contenait quantité d'ossements de petits animaux. Il y avait au fond de l'allée un massif de moellons réunis avec du ciment, dans lequel étaient retenus deux vases posés de telle sorte que leur ouverture se présentait perpendiculairement. À quatre pieds environ avant ce massif, on rencontrait un tron circulaire au moyen duquel on pénétrait, non sans peine, dans une nouvelle chambre consistant en une galerie circulaire autour d'un pilier central épais de deux mètres; une banquette régnaient contre le mur à dix-huit pouces de hauteur, était interrompue par un deuxième massif de moellons empâtant deux vases pareils à ceux du premier et disposés de la même manière. Toutes les parois du souterrain semblaient avoir été polies par un frottement répété, ce qui donne lieu de présumer qu'il était fréquenté; et comme la difficulté d'y pénétrer devait le rendre peu propre aux usages domestiques, M. de Saint-Morys fut porté à croire qu'il était consacré à des cérémonies religieuses ou nationales.

M. Bouthors, dans un savant mémoire sur les cryptes de Picardie (1), a pensé que celle-ci devait appartenir à l'époque gallo-romaine, et il appuie en partie son avis sur l'état des vases qu'il regarde; d'après M. de Saint-Morys, comme identiques avec les poteries romaines trouvées au mont César et dans les tourbières de la Somme, mais l'examen de ces vases lui aurait certainement donné une autre opinion de leur origine. Il suffit de voir celui conservé dans le cabinet de M. Houbigant, à Nogent-les-Vierges, pour y reconnaître au premier aspect le travail informe de l'art gaulois; on est frappé de son analogie presque complète avec les poteries celtiques dont M. de Caumont a publié les figures, pl. XI, de son *Cours d'Antiquités monumentales*.

En examinant avec soin cette retraite singulière, nous avons vé-

(1) Note sur un souterrain découvert dans la commune de Laversines. — tom. 1, pag. 339.

(1) *Mémoires de la Société d'Archéologie du département de la Somme*, tom. 1, pages 301, 371, 429.

rifié que la description de M. de Saint-Morys était incomplète; il n'a fait aucune mention d'un puits qui descendait près du souterrain, de manière à justifier complètement l'explication donnée par M. Bouthors sur l'utilité des vases dont la position verticale paraît si extraordinaire.

Les murs que M. de Saint-Morys a indiqués par erreur comme mêlés de ciment, consistaient en cailloux-silex dont les interstices étaient remplis de craie délayée; l'un interposé entre le puits et l'allée avait neuf pouces d'épaisseur, et l'autre qui séparait le puits de la chambre circulaire en comptait le double. Les vases posés verticalement traversaient la largeur de chaque mur, de manière à ce que leur fond se trouvait juste sur la face du côté du puits. Le mur donnant dans la chambre n'avait qu'un seul vase long de dix-huit pouces pourvu d'une anse. Telle est la disposition exacte des lieux.

Il est évident que le puits n'était pas destiné à conduire dans le souterrain, car les murailles de silex avaient été faites exprès sans doute pour empêcher le passage. Mais son usage est expliqué par la position des vases qui, rachetant l'épaisseur des murailles et augmentant d'ailleurs la sonorité sans laisser d'issue, devaient servir à rendre perceptibles pour les habitans de la crypte les bruits extérieurs ou les signaux acoustiques quelconques dont le puits facilitait la transmission. Cet emploi a été deviné pour ainsi dire avec une remarquable sagacité par M. Bouthors (1), et l'existence nouvellement reconnue du puits la confirme, selon nous, d'une manière irrécusable. Il reste toujours à rechercher le but de cette cachette extraordinaire.

M. de Saint-Morys a commis une autre erreur en assurant que toutes les parois du souterrain étaient polies par le frottement; la pierre est trop tendre pour supporter aucune pression; elle se débite en moellons, et l'ensemble présente tout-à-fait l'aspect des carrières ordinaires de craie.

On rapporte, sans contestation à la période gauloise, la grotte sépulcrale découverte en 1816 près de Nogent-les-vinges. (2) M. Deschamps faisant exécuter quelques déblais sur le talus des collines qui bordent à l'ouest la grande route de Paris à Dunkerque, rencontra à six cents mètres environ du village, et à quinze ou seize au-dessus du niveau de la route, une cavité ou galerie

(1) Mémoire cité, pag. 429.

(2) Elle a été décrite par M. Barbié du Bocage, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de France, tom. III, pag. 298.



haute de quatre pieds et demi, large de sept pieds, profonde de douze mètres, orientée assez régulièrement du nord au midi; elle se terminait en cul de four et s'ouvrait du côté opposé par une porte dont on retrouva l'issue en 1820. La clôture consistait en une pierre calcaire plate, aux dépens de laquelle on avait pratiqué une embrasure entourée d'une rainure, ayant, dans l'un de ses angles, un trou qui avait dû recevoir un gond.

Cette grotte avait été creusée dans le sable, et son aire était garnie de dalles grossières telles qu'on les recueille communément dans les sablonnières du pays. On avait posé sur ce fond deux à trois cents corps humains, en couches alternant avec des lits de sable; mais leur passage à l'état de squelette, et le désordre causé par les animaux carnassiers qui s'étaient introduits autrefois dans ce lieu, avaient bouleversé l'arrangement primitif, en sorte qu'on trouva seulement une masse d'ossements brisés, haute de près de quatre pieds; plusieurs offraient des proportions gigantesques; on recueillit dans le sable une hache et un couteau de silex, et M. Howbigant y a rencontré depuis des fragmens de poterie grossière.

Cet ossuaire nous paraît avoir une grande analogie avec celui découvert à Cocherel en 1685, et mentionné par M. Le Prévost dans sa notice archéologique du département de l'Eure, pag. 32.

On en a rencontré, au mois d'octobre 1837, un autre à peu près pareil dans la commune de Hermes, canton de Noailles, à trois lieues de Beauvais; c'est une sorte de caveau creusé sur le mont du calvaire qui domine le village; ses parois étaient formées de pierres brutes rapprochées, entourant au moins quatre cents squelettes entassés; on recueillit parmi ces ossemens une hache de silex et deux agrafes de bronze que toutes nos recherches n'ont pu nous faire retrouver. Quelques crânes se distinguaient des autres par leurs grandes dimensions.

M. Daudin nous a signalé l'existence, dans le bois de l'Encensoir, à l'ouest de Pouilly, canton de Méru, d'une excavation rectangulaire, longue de vingt-cinq mètres, large de six à sept, nommée dans le pays la *Fosse du Sabbat*; elle nous paraît un reste d'habitations gauloises, et sa dénomination d'ailleurs ne permet guère d'en rapporter l'origine à une autre époque.

On trouve aussi dans les friches crayeuses voisines du hameau de Longavesne, canton de Songeons, quelques larges fosses ou excavations de forme circulaire que la tradition désigne comme l'emplacement de sépultures.

On en voit de semblables dans le bois Picard, près de Loueuse.

Les frichés de la même commune présentent des traces confuses de compartimens qu'on indique comme des vestiges d'habitations gauloises.

Le canton de Croveceur en montre de pareilles dans les bois du Saulchoy-Gallet.

On en trouve encore d'analogues dans le bois nommé la grande forêt, à l'ouest du village de Fontaine-Bonneleau, même canton; elles sont peu profondes, de forme circulaire, et l'opinion locale les désigne comme étant l'œuvre des *premiers hommes*.

Enfin, la forêt de Lahérelle contient en plusieurs lieux des vestiges assez reconnaissables d'habitations dont on ne peut reporter la date qu'à l'époque celtique.

M. Leféron d'Eterpigny, juge de paix du canton d'Attichy, a bien voulu nous indiquer l'existence d'un monument plus important et plus curieux, sur les cotéaux de la commune de Cuise-Lamotte qui s'étendent entre la vallée de l'Aisne et la forêt de Compiègne. Il figure un vaste parallélogramme dont l'enceinte est terminée par un mur de pierres brutes superposées à la hauteur de trois ou quatre pieds; ce sont des blocs massifs pris çà et là dans le voisinage; quelques-uns ont quatre et cinq mètres de longueur; on trouve beaucoup de haches de silex dans cette sorte d'enclos que l'on appelle le *parc aux loups*, et des fouilles y feraient probablement découvrir d'autres vestiges non moins certains de son origine celtique.

#### 4.° Lieux où il a été trouvé des médailles, poteries et autres objets attribués à l'art gaulois.

Il est extrêmement rare de rencontrer isolés les ustensiles, médailles, débris de vases ou armes quelconques que l'on rapporte, en général, à l'époque antérieure à la conquête des Gaules: ces objets sont presque toujours mêlés à des antiquités romaines, ou recueillis soit sur des emplacements romains, soit dans le voisinage des chaussées. La mention séparée qu'on en croit devoir faire, est plutôt commandée par l'ordre chronologique de la classification que par l'observation topographique; et il aurait été plus conforme à l'état réel des choses d'énumérer ensemble les débris des époques celtique et gallo-romaine.

*Arrondissement de Beauvais.* — Nous avons déjà parlé des casse-têtes en silex et des ouvrages en ivoire trouvés dans le tombeau d'Ons-en-bray; de ces objets, les uns étaient des anneaux,

des épingles ou aiguilles, les autres des sortes de cuillères chargées de dessins bizarres et d'une grossière exécution.

Plusieurs haches de silex ont été recueillies à diverses reprises dans les bois de Saint-Germain-la-Poterie.

M. Landon, architecte du département, possède une petite médaille d'argent, trouvée en 1837 dans la ville de Chaumont même.

M. Barraud nous a montré deux haches en silex venant des bois de Milly; elle ont six pouces de longueur.

M. Houbigant conserve un objet plus curieux, trouvé dans le voisinage de la même commune : c'est une statuette haute de neuf pouces et demi, en fonte de fer, représentant l'Hercule gaulois assis, tenant sa massue contre l'épaule; les formes sont grossières, mais avec beaucoup de caractère.

Il nous a été communiqué une hache de silex pâle, ramassée près de l'ancienne abbaye de Beaupré.

L'un des vases du souterrain de Laversines, conservé dans la collection de M. Houbigant, a huit pouces six lignes de hauteur, et à peu-près onze pouces de diamètre; sa forme est ventrue, disgracieuse, façonnée à la main plutôt qu'au moule; son tissu, en terre commune jaunâtre, est lacuneux, et paraît mal cuit; l'ouverture, de cinq pouces et demi de diamètre, est garnie d'un rebord renversé en dehors et peu régulier : trois lignes saillantes vont de cet anneau à la base du vase, dont la superficie est décorée de stries cûrvilignes formant des triangles par leur croisement; elles sont colorées en rouge et tracées sans symétrie, ni précision; c'est en un mot, un ouvrage grossier qui ne peut émaner que d'un art dans l'enfance.

On a ramassé plusieurs fois des haches de silex aux environs de Bresles.

Il en a été trouvé aussi dans le camp romain, voisin de ce bourg.

M. Houbigant conserve une cloche en fer, recueillie au même lieu; elle était enfermée dans un tombeau gaulois qui contenait en outre des médailles et des poteries grossières : cette cloche, de forme commune, irrégulière, a six pouces sept lignes de hauteur; elle était suspendue à une pierre recouvrant les pieds du squelette, et une tringle en fer partant de l'anneau, venait aboutir dans la main de l'individu inhumé; les restes de cette tringle qui devait servir à mettre la cloche en mouvement, existaient encore entre les os de la main droite.

M. Houbigant a tiré des tourbières de Bresles un petit vaisseau votif très-grossier, en terre noire qui ne paraît pas avoir été cuite; cet objet a sept pouces de longueur; il est très-ventru et terminé par une tête à chacune des deux extrémités.

Les mêmes marais lui ont fourni deux armatures de flèches en silex, d'un joli travail; un gros casse-tête long de huit pouces et demi, à arêtes vives, et une petite hache en caillou noir, longue de quatre pouces.

Nous avons vu dans l'ancien cabinet de M. Prévost deux pierres carrées, creusées en forme de mortier, avec une rainure pour égout de chaque côté; elles étaient grossièrement travaillées, et M. Prévost qui les avait recueillies à Bresles, les regardait comme destinées à recevoir le sang des victimes dans les sacrifices du culte druidique.

M. Barraud conserve un anneau de succin provenant du mont César.

On a trouvé plusieurs fois des haches ou casse-têtes de silex sur le sommet du mont Bourguillemont, au-dessus de Therdonne, au lieu même où l'on croit que Correus, chef des Bellovaques, périt, selon le huitième livre des Commentaires, avec sept mille de ses meilleurs guerriers. M. Barraud en possède une remarquable, parce que sa matière est un grès dur et non un silex.

Les instrumens de jade, recueillis dans les fouilles exécutées à la Pierre aux Fées, dont il a été question ci-dessus, avaient dix-huit lignes de longueur, cinq de largeur, un côté tranchant, l'autre arrondi et percé d'un trou; on voit une de ces hachettes dans la collection de M. l'abbé Barraud.

Le mont de Hermes, qui domine le village de ce nom, regardé comme l'une des plus anciennes communes du Beauvaisis, a fourni à M. Houbigant un vase grossier de terre noire, à anse et à gouleau, qu'on a trouvé avec six médailles gauloises dans un tombeau de briques.

Nous avons vu chez le même antiquaire un petit autel familial, quadrangulaire, ayant six pouces de hauteur; il est en pierre du pays, grossièrement travaillé; chaque face latérale porte une figure de gaulois vêtu du *sagum*; cet objet curieux vient aussi de Hermes.

M. Daudin a trouvé plusieurs fois des casse-têtes ou haches de silex à la surface des champs qui entourent le vallon de Pouilly, canton de Méru.

On en a rencontré sur la bruyère d'Hailencourt, qui n'est pas éloignée de Pouilly.

Les médailles gauloises ne sont pas rares sur l'emplacement romain, nommé la ville des Muguets, près de Songeons.

*Arrondissement de Clermont.* — Les environs de Breteuil, si riches en antiquités romaines, ont aussi fourni aux archéologues des objets de l'époque celtique.

On a recueilli dans les jardins de Breteuil des haches en silex.

M. de Cambry fait mention (loc. cit., tom. 2, pag. 340), de plus de cent médailles gauloises trouvées autour de cette ville.

Il en indique trois autres recueillies dans le vallon de Saint-Denis, près de Beauvoir.

Nous en avons rencontré une au voisinage de Merle, vallée de la Noye.

M. de Cambry en signale (pag. 356) un grand nombre au tertre nommé le Mont-Catillon vis-à-vis Rouvrois, lieu qui contient aussi beaucoup de médailles romaines. Il signale surtout un revers à cheval ailé avec ces caractères : *CHETK*, et un autre avec ces lettres : *CAICTA*; la face de chacune est une tête casquée.

M. Bazin a trouvé des haches de silex autour du Mésnil-Saint-Firmin, et dans la forêt de La Hérelle.

M. Lefèvre, curé d'Attichy, nous en a montré une qui avait été trouvée auprès de Puits-la-Vallée, canton de Froissy.

Les environs de la ferme de Gouy, commune de Noyers-Saint-Martin, ont donné plusieurs médailles gauloises. M. Mansard en conserve deux en or dont les dessins sont remarquables par leur bizarrerie.

L'emplacement célèbre assigné à Bratuspance, près de Breteuil, fournit aussi son contingent d'antiquités celtiques.

M. de Cambry, dans son catalogue des médailles du département de l'Oise (loc. cit., p. 343), indique comme venant des fouilles de *Bratuspantium* deux médailles frustes, tête et cheval; — une autre d'argent, tête de femme et au revers homme à cheval, la lance à la main, assailli par un oiseau; — une de bronze, cheval, et au revers une espèce de satyre à genoux; — la même de cuivre; — une en or, fruste; — trois en argent; — sept de métal composé; — deux autres aussi de métal composé, un enfant avec une couronne, et au revers un loup; — autre de métal composé, un loup et un sanglier, et au revers deux belettes; — une de cuivre représentant le soleil; — une d'argent, un cheval, et au revers une tête avec les caractères *DEXIX*; — autre d'argent, à tête casquée, au revers un cheval entre les jambes duquel est un arc; — une petite d'or, tête de bouquetin; — deux autres d'or, cheval d'un dessin barbare; — une en cuivre, un cheval avec les lettres *ICPPL*; — deux autres, tête casquée, au revers un cheval et le mot *VIACI*, et trente-cinq autres avec divers animaux.

Le même auteur a figuré, pl. I de son atlas, deux médailles de cuivre très-curieuses, l'une desquelles porte une tête à deux faces.

M. le comte d'Allonville a publié, pag. 182 de sa Dissertation sur les camps romains de la Somme, une médaille grossière, et

un anneau d'argent qui avaient été trouvés par M. Edouard Beau-cousin.

M. l'abbé Barraud possède deux médailles d'or, sept d'argent, quarante-quatre de bronze, qui viennent aussi des fouilles de Bratuspance.

M. Houbigant conserve, comme trouvé en 1803, au même lieu, un vase de terre noire à deux angles, marqué de lignes grossièrement tracées.

M. l'abbé Lefevre conserve aussi plusieurs médailles gauloises, dont une en or.

On a recueilli une belle médaille d'or à Campremy, village peu éloigné de Bratuspance.

Dans le canton de Maignolay, on rencontre fréquemment des casse-têtes de silex autour de Courcelles-Epayelles. On en a trouvé aussi près de Saint-Martin-aux-bois.

On en a ramassé à Boutavant, près de Saint-Just-en-Chaussée.

Il n'est pas rare de rencontrer, dans Saint-Just même, des médailles gauloises.

M. l'abbé Barraud a dans sa collection un anneau de succin, trouvé au camp romain de Catanoy.

On y déterra, en 1823, un objet bien autrement précieux; c'était un collier d'or, long de quatre pieds, composé de grains du volume d'une noisette, renfermé dans une boîte très-grossière. Cet ouvrage inestimable est passé dans le creuset d'un orfèvre.

La forêt de Hez recèle aussi des haches de silex. M. le président Ledicta-Duflos en conserve de fort grandes qui y ont été trouvées.

On en a rencontré près du village de Boulincourt qui tient à la forêt.

Et encore dans les marais de Rue-Saint-Pierre.

M. Houbigant possède un petit sanglier de bronze, venant de la même forêt, et que la grossièreté du travail lui fait considérer comme appartenant à l'époque celtique.

Sur le revers, dans la vallée du Thérain, on recueille de temps à autre des médailles dans le chemin de La Neuville-en-Hez à Saint-Félix, au commencement de la vallée.

On en a rencontré plusieurs avec les antiquités romaines, qui abondent au lieu dit la vallée Dardaise, au-dessus de Laigneville.

**Arrondissement de Senlis.** Le coutiau en silex trouvé, avec une hache, dans l'ossuaire de Nogent-les-vierges, est long de dix-sept pouces, large d'un pouce et demi; l'une de ses surfaces porte une arête longitudinale, on en voit une figure, tome III, pag. 299 des Mémoires de la Société des Antiquaires de France, et le couteau lui-même est conservé dans le riche cabinet de M. Houbigant.

La même collection contient cinq haches de silex assez grossières, tirées du marais de Nogent, ainsi qu'un tesson de poterie noire qui ne paraît pas avoir été cuite, ni même tournée.

M. Houbigant rapporte aussi à l'époque celtique l'extrémité en bronze d'un fourreau d'épée qu'il a rencontré au mois de juin dernier sur la montagne de Nogent.

M. Lesèvre-Soyer conserve une médaille gauloise, petit bronze, d'un dessin bizarre, qui a été trouvée aux environs de Mello.

M. le docteur Voillemier de Senlis, qui possède un des plus beaux médaillers français du pays, nous a montré une médaille en potin, recueillie à Pont-Sainte-Maxence.

On en a trouvé d'autres parmi des sarcophages, au lieu dit la prairie des Bières, près de la rivière d'Oise, territoire de Pontpoint.

On en a recueilli également sur le mont Catillon de Rhoy, le même qui est terminé par une tombelle, et qu'il ne faut pas confondre avec le mont-Catillon signalé près de Rouvroy, dans le canton de Breteuil. On y a trouvé en outre des épées de fer et des haches de silex.

L'emplacement où exista d'abord le bourg de Verberie, sur le Longmont, vers la ferme de Laborde, recèle quantité de médailles, de vases en fer et d'ustensiles grossiers de toutes sortes; la charrue les ramène au jour, et quoiqu'on ait beaucoup ramassé de ces objets depuis la fin du dix-septième siècle, on peut en trouver encore aisément.

A Bray, village peu éloigné de Laborde, on a découvert en 1828, au lieu dit le cimetière des Huguenots, qui contient de nombreux sarcophages et dans l'une de ces tombes, quatre haches de silex, plusieurs boucles et agrafes en bronze ciselé. M. Houbigant qui les a recueillies a pu constater l'identité de leurs formes et de leurs ornemens, avec ceux de même usage trouvés dans le tombeau de Childéric à Tournay.

Il y avait aussi un sabre en fer à lame étroite, un vase de terre grise commune, et un collier en grains de verre jaune.

Des haches de silex ont été recueillies près du village de Barberie qui est voisin de Bray; elles sont conservées dans le cabinet de M. Voillemier.

M. de Cambry (loc. cit., pag. 366) signale plusieurs médailles gauloises trouvées sur les pentes du coteau de Montépilloy.

Plus à l'est de l'arrondissement, on a rencontré près d'Acy en Mulcien, canton de Betz, une hache en silex enfouie à quinze pieds de profondeur dans un terrain sablonneux d'alluvion.

M. le vicomte Hélicart de Thury nous a rapporté avoir recueilli plusieurs fois, sur son domaine et autour de Thury-en-Valois, des haches en silex d'eau douce, seule pierre siliceuse du pays, et des

armatures de flèche de la même substance; il en a trouvé de dimensions diverses et en assez grand nombre pour permettre de supposer qu'on fabriquait là ces sortes d'armes.

Les environs de Couvergnon, à une lieue de Thury, présentent quelquefois des objets semblables.

En remontant au nord, vers la forêt de Compiègne, on peut encore signaler une autre hache de silex pyromaque, recueillie sur l'emplacement de Champieu.

*Arrondissement de Compiègne.* — La forêt offre et en la des produits de l'art celtique; toutefois bien moins nombreux que les antiquités romaines. On a trouvé, il y a quelques années, dans les bruyères qui s'avancent au sud-ouest du côté de Verberie des casse-têtes fort curieux par leur matière, étant fabriqués d'une argile très-fine, et extrêmement durcie par l'action du feu; leur forme était celle des haches ordinaires en silex, mais ils avaient jusqu'à quinze pouces de longueur; on recueillit des médailles de bronze sur le même point.

Des vases en poterie noire, déterrés près de la Paisanderie, paraissent par la rusticité de leur galbe, appartenir à l'ère gauloise.

Les haches de silex ne sont pas rares dans les bois de Cuise, tant à l'enceinte signalée plus haut sous le nom de parc aux loups, que dans les ravins autour du village, et au lieu dit le champ de bataille, où elles sont mêlées aux débris de tuiles romaines. M. Lefevre d'Esterny nous en a montré plusieurs; parmi lesquelles nous en avons remarqué une de grandeur médiocre en silex opaque presque blanc, et une autre en pierre granitoïde verdâtre, ramassée dans le ravin de l'église, mais qui, vu la matière, avait sans doute été transportée de fort loin.

M. de Cambry (loc. cit., pag. 360) indique aussi quelques médailles trouvées autour de Cuise.

M. Lefevre, curé d'Attichy, a recueilli sur les coteaux qui couronnent le bourg, des haches de silex et plusieurs médailles de bronze.

M. de Crouy conserve dans son cabinet une autre médaille venant de Rethondes.

Non loin de là, à la ferme de Belle-Assise, on a découvert des bracelets ou torques et des couronnes en bronze à torsades; les couronnes sont élastiques et terminées par des agnafes de manière à décrire un cercle régulier en se fermant; ces objets curieux par leur nature et par leur élégance, sont aussi dans la collection de M. de Crouy.

M. Blanchart nous a montré une médaille d'or ramassée sur le Ganelon.



M. de *Crouy* en possède une semblable recueillie dans un jardin à *Clairoix*, au pied de la même montagne.

M. de *Gambry* (loc. cit., pag. 361) fait mention de six autres médailles ramassées sur le *Ganelon*, et il rapporte (tom. I, pag. 323) qu'un paysan y déterra, vers 1788, un collier d'onde, les grains avaient la grosseur d'une noisette, circonstance qui rappelle la trouvaille analogue du camp de *Catenoy*.

On a rencontré sur le même coteau des haches de silex.

M. *Colson* a trouvé sur le territoire de la ville de *Noyon* une médaille de bronze.

M. *Blanchart* en possède une en or pareille à celle recueillie sur le *Ganelon*, et qui lui a été apportée des environs de *Thiescourt*.

On en a ramassé aussi, avec des antiquités romaines, autour de la ferme d'*Alliche*.

M. de *Gambry* a constaté dans son catalogue (loc. cit., pag. 364) la découverte de dix médailles aux environs de *Salency*.

On en voit une autre venant de *Guiscard* même, dans la collection de M. le docteur *Colson*.

*Gambry* en indique cinq (loc. cit., pag. 364), comme ramassées avec des objets romains autour de *Bains*, commune de *Boulogne-la-Grasse*.

Les haches de silex sont très-communes aux environs de *Françières*, canton d'*Estrées*; on en a trouvé jusque dans les jardins du village.

On en voit encore assez souvent, ainsi que des médailles, sur le territoire de *Remy*.

Les environs de la ferme de *Porte* et du village de *Lataule* présentent aussi des objets de même nature. Ils semblent plus abondans dans le petit espace compris entre les rivières d'*Aronde* et du *Matz* que sur les autres points du département.

On a déterré, dans les champs entre le village de *Saint-Maur* et la route de *Compiègne*, un pot contenant cinquante anneaux de bronze et des débris d'armes; ces objets sont conservés dans le cabinet de M. de *Méry*, à *Lataule*.

### *Epoque gallo-romaine.*

#### 5.° *Etablissements romains dans le département de l'Oise.*

**CÆSARONAGUS.** Ptolémée appelle ainsi (Géograph. lib. II) la cité ou capitale des *Bellovaques*. La table de *Peutinger* désigne plutôt sous ce nom l'établissement que les Romains fondèrent dans cette capitale. *Cæsaromagus* est mentionné deux fois dans l'*Itinéraire d'Antonin*, sur la route de *Samarobrina* (*Amiens*) à *Stessones* (*Soissons*), entre *Curmiliaca* et *Litanobriga*, et comme point de

départ d'un chemin allant à *Lutecia* (Paris) par *Petromantalum* et *Briva-Isarae*. La notice des Gaules, rédigée sous Honorius, dit *civitas Bellovaconum*, d'où est venu, après de nombreuses variantes, *Bellovacum* qu'on a traduit par Beauvais.

L'époque de la fondation de cette ville est inconnue, malgré tout ce qui en a été écrit depuis le seizième siècle. Les historiens de Beauvaisis, et Loisel notamment, ont soutenu qu'on devait y voir l'opidum gaulois nommé *Bratuspantium* dans les commentaires attribués à César, opinion qui sera discutée à l'article suivant. Simon (1) après avoir dit qu'il ne commencera pas par des fables pour rendre l'origine de Beauvais plus auguste, raconte immédiatement qu'elle fut bâtie par Balloyèse, neveu d'Ambigat, roi des Gaules vers l'an 164 de la fondation de Rome, ou selon d'autres, par Belgius XIV, autre roi des Gaules. Ces assertions, dépourvues de preuves, n'ont de sources que l'analogie plus ou moins grande du nom *Bellovacum* avec celui de Bellocèse, général gaulois, mentionné dans Tite-Live, lib. VI, et avec le nom de Belgius ou Belgius, l'un des chefs qui accompagnèrent Brennus à la conquête du midi, d'après ce que rapportent Pausanias, lib. X, et Justin, lib. XXV.

Simon dit encore (pag. 161) que « la ville fut bâtie et fortifiée » de la manière que les Phocéens avaient appris aux Gaulois à bâtir les villes », et que depuis, « soit du tems de César, soit la dixième année du règne de Néron, les Romains la firent fermer de gros murs ayant dix pieds de profondeur, formés de grandes pierres carrées, posées à la louve sans être liées par aucune chaux ni ciment, dont le haut était ordinairement soutenu par des poutres qui entraient dans les murailles de distance en distance; depuis, l'élevation des mêmes murs ayant été détruite, on les releva dans le cinquième ou sixième siècle avec de petites pierres carrées, appelées pastourcaux, mastiqués de chaux et ciment, composé de tailloux, dont ce qui reste est si bien lié qu'il est difficile de l'arracher.

Il ajoute que plusieurs pierres de ces murs de fondation paraissent provenir d'un ancien temple qui existait sur le mont Caprop, à l'est de la ville. On a trouvé en effet, à différentes époques, dans les fondations dont il s'agit, des débris de statues, des tronçons de colonnes, des pierres chargées d'ornemens et d'inscriptions romaines; ces restes prouvent évidemment qu'à Beauvais comme à Tours, Bordeaux, Saintes, Orléans, et dans nombre d'autres

(1) Supplément à l'hist. de Beauvais, pag. 301.

villes habitées par les Romains, on se servit de fragmens d'architecture quelquefois très-riche pour asseoir les fortifications.

On ne peut apercevoir cette base qu'en creusant profondément, car elle est enfouie, et à cause de sa destination, et à cause de l'élévation du sol, fait remarquable constaté plusieurs fois, notamment lorsqu'on fora en 1820 le puits artésien de la maison de justice, attenant à l'évêché. On rencontra alors, à neuf pieds de profondeur, un pavé ou carrelage en pierre de lims dure, implanté dans une couche de ciment qui reposait sur un lit de grandes briques de quatre poices d'épaisseur; on remarquait au milieu une sorte de rainure ou d'égoût formé de pierres larges, destiné à la conduite des eaux, ce qui montre que la superficie du sol était la : on trouva au-dessous un décomble de gravois, de tuiles brisées et autres débris ayant cinq pieds de puissance au-dessus du terrain naturel.

En fouillant au dix-septième siècle pour établir les fondations de l'hôtel de la Châtellenie, qui est la première à droite sur le côté ouest de la rue Saint-Pantaléon, on rencontra une pierre avec une inscription portant le nom de Quintus Cicéron, l'un des lieutenans de César dans les Gaules.

Hermant rapporte que peu de tems après, on trouva dans la maison canoniale de M. Manguelon une autre pierre avec une inscription romaine.

En 1660, on découvrit près du palais épiscopal, en fouillant contre les murs de l'ancien séminaire, une pierre chargée d'ornemens qui annonçaient une architecture magnifique.

En rebâtissant vers 1701 la maison du sieur Dubuisson, greffier de l'élection, sise à la place Saint-Michel, on rencontra, à dix pieds sous terre, quantité de grosses pierres taillées, ayant deux et trois pieds de côté.

Toutes ces découvertes furent faites dans l'enceinte de la cité romaine; mais il paraît que le sol extérieur n'était pas à un niveau plus élevé que celui de la forteresse. Lorsqu'on jeta au mois de décembre 1752 les fondations de l'hôtel-de-ville, on rencontra à sept pieds de profondeur un nombre considérable de pierres taillées, et entre autres, une base de colonne dans le creux de laquelle était enfoncée une médaille romaine; d'autres pièces furent recueillies parmi les décombres.

M. Lefèvre-Soyer nous a rapporté que lorsqu'on bâtissait, vers 1758, les maisons du marché au poisson, démolies en 1836 pour établir le nouveau passage de la grande route, on découvrit aussi à huit pieds au-dessous du sol un pavé construit en grès.

Les actes de saint Lucien attestent que les fortifications furent

élevées la deuxième année du règne de Néron ; mais nous ne savons pas où Simon a trouvé que les murs furent revêtus de petites pierres , seulement vers le cinquième ou le sixième siècle ; au reste , cette version n'a rien de contraire aux dates généralement admises pour d'autres forteresses romaines.

L'emplacement de *Cæsaromagus* n'a pas cessé d'être connu dans la ville de Beauvais sous le nom de cité ; on l'appelait le châtel ou chastel (*Castellum*) pendant le moyen âge. Il est au nord-ouest et dans la partie haute de la ville , eu égard au cours des eaux. On peut encore retrouver son périmètre , tel à-peu-près qu'il a été figuré par Loisel (1), malgré les dégradations énormes que l'enceinte a subies depuis deux cents ans.

Il représente un pentagone irrégulier ou plutôt un parallélogramme dont un des grands côtés serait remplacé par une ligne brisée. Le côté principal , tourné vers la ville au sud-est , a trois cent soixante mètres de longueur depuis la petite rue de la Frète jusqu'à celle du Petit-Thérain ; le côté sud-ouest a deux cent quarante à cinquante mètres environ de la rue de la Frète à la rivière , dans le prolongement de la rue du Théâtre ; la face opposée vers le nord-est compte deux cent soixante mètres dans la longueur et le prolongement de la rue du Petit-Thérain jusqu'à la rue Sainte-Marguerite ; de l'extrémité de cette rue à la porte Limaçon , on trouve pour le côté nord-ouest qui est le plus court , cent quarante mètres , et de cette porte , en allant au midi rejoindre la ligne du nord-ouest , deux cent soixante mètres. L'enceinte a donc douze cent soixante-dix mètres environ de développement , ce qui donne une contenance de dix hectares quarante ares , équivalant à-peu-près à la huitième partie de la ville actuelle , renfermée dans les fossés et non compris les faubourgs.

On tient qu'il y avait seulement deux entrées , l'une pratiquée dans la muraille du sud-est , précisément au lieu où est encore l'arcade nommée *Gloria-Laus* , qu'on appelait autrefois la porte du Châtel. Loisel dit , et Hermant a répété d'après lui , que l'autre se trouvait entre l'évêché et l'église N. D. du Châtel , ce qui désigne assez clairement la ruelle aujourd'hui fermée , qui conduit de la rue de l'Evêché devant la cour d'assises , au jardin épiscopal. Il n'en reste aucun vestige , et elle aura disparu sans doute lors de la construction , au dixième siècle , du château des comtes de Beauvais , devenu dans la suite la demeure des évêques.

On pratiqua plus tard une autre ouverture près du pont

(1) Mémoires de Beauvaisis , pag. 34.

d'Amour, en démolissant le mur d'enceinte, ce qui la fit appeler porte de la Frète; elle correspondait à la rue ainsi nommée aujourd'hui.

Le prétoire de la forteresse était sur la place de la cathédrale, touchant au grand escalier; il consistait en une tour carrée, massive, qu'on nommait le beffroi et qui servait en dernier lieu de clocher; c'était une construction du plus gros appareil, sans mortier, et recouvrant, dit-on, de vastes souterrains. Elle a été rasée depuis la révolution.

Les murs étaient entourés de canaux, dont les ruisseaux qui parcourent les rues indiquées ci-dessus sont des vestiges. En creusant à la fin du dix-septième siècle les caves d'une maison donnant sur la place de l'hôtel-de-ville, on déterra les restes d'un bateau, témoignage irrécusable de la largeur et de l'importance de ces fossés.

L'enceinte a subi des long-tems de grandes ruines. Louvet (1) rapporte que les tours et la muraille d'orient furent détruites lors du siège de Beauvais par Louis-le-gros, et en effet on n'en remarque aucune trace depuis la rue Saint-Martin jusqu'à celle de la Frète. On voit des lambeaux du mur romain dans la rue du petit Thérain, où il reste encore une tour bien conservée; on en trouve deux autres avec des pans de murailles dans la rue du Théâtre. Le côté nord-ouest montre le palais épiscopal assis sur le rempart, et ses tours bâties au dixième siècle appuyées de même sur des tours romaines. Le côté de l'ouest, par lequel les Bourguignons firent, en 1472, leur principale attaque, a été reconstruit presque en entier; cependant on a laissé debout trois tours et des lambeaux de murs garnis de pastoureaux.

Ces pastoureaux constituent un revêtement maillé ou réticulé sur la face extérieure de la muraille; ils ont quatre ou cinq pouces de côté; les uns sont cubiques, d'autres cunéiformes, le plus grand nombre a huit pouces de profondeur sur quatre de côté; enfin, on peut, dans la rue du Théâtre, en remarquer d'autres longs de dix à quinze pouces sur une épaisseur et hauteur de quatre seulement. Le mur qu'ils recouvrent, épais de sept à huit pieds, est formé de moellons et de débris liés par un ciment excessivement durci que Louvet dit « avoir été destrempé avec sang de bœuf » pour la force et la conglutination. Le massif est divisé horizontalement par des cordons de briques espacés de quatre à cinq pieds, un peu saillans sur le parement; on en compte quatre

(1) Antiquités de Beauvoisis, chap. 8, pag. 48.

visibles hors de terre ; chaque cordon est formé de briques accolées, les unes plates, épaisses de huit à quinze lignes, longues de douze à quatorze pouces, les autres consistant en tuiles à rebords que quelque défaut ne permettait pas d'employer comme couvertures ; les lits traversent tout le massif dans le but évident d'imprimer plus de solidité aux éléments inégaux dont il est composé. A six pieds en arrière, on trouve un deuxième mur semblable, mais moins épais ; l'espace intermédiaire est rempli de terre et de déblais. Louvet rapporte qu'on y avait ménagé une allée ou casemate dans laquelle deux hommes pouvaient marcher de front ; cependant on n'en voit aucune trace. On a rencontré au milieu de ce remblai plusieurs niches cubiques dont le vide était formé par la juxtaposition de six carreaux épais de quatre pouces, ayant chacun vingt-deux pouces carrés, préparés et cuits avec plus de soin que les autres briques ; il est difficile d'ailleurs de présumer le but de ces sortes de cachettes perdues dans le massif.

Ainsi, l'épaisseur totale du rempart était au moins de vingt pieds, et non pas seulement de sept à huit comme le disent les historiens de Beauvaisis.

Les tours sont saillantes de plus d'un demi-diamètre en dehors du front ; la plus haute de celles qui restent n'a pas dix mètres, mais on ne peut juger par là de l'élévation des remparts qui ont été découronnés. Leur diamètre est de dix à douze pieds, et leur espacement semble avoir été régulièrement de quatre-vingts. Celles qui occupaient les angles de l'enceinte étaient carrées, à ce que rapporte Louvet.

On voit paraître, au niveau de l'eau, devant le moulin de Limaçon, les fondations composées, comme on l'a dit, d'énormes cubes équarris, rapprochés sans ciment ni liaison.

La partie de cette antique muraille qui n'a pas été englobée dans des propriétés particulières, est démolie peu à peu, et les matériaux employés à réparer les chemins. Il n'en restera aucun vestige dans quelques années.

M. de Caumont a donné (1) une figure assez exacte, d'une partie du mur, prise vers le côté qui borde la rivière de Thérain.

**BRATSPANTIUM.** Quoique le lieu ainsi nommé soit désigné dans les Commentaires de César comme une forteresse gauloise, nous le comprenons parmi les établissemens romains, parce que tous les

(1) Cours d'antiquités monumentales, 2<sup>e</sup> partie, pl. XX, fig. 1.

points où l'on a cru en reconnaître l'emplacement sont couverts d'antiquités de cette période. Il est naturel d'ailleurs d'admettre que les Romains convertirent cet oppidum en une ville, ou au moins en une station comme ils le firent de *Noviomagus*, d'*Augusta-Suessiones*, et de nombre d'autres cités gauloises.

Bratuspance n'est mentionné sur aucun itinéraire, et ce qu'on en sait de positif est contenu dans une seule phrase du deuxième livre des Commentaires, où l'on apprend qu'à l'approche de César qui marchait du pays des Soissonnais contre celui des Bellovaques, ceux-ci se renfermèrent avec tout ce qu'ils possédaient *in oppidum Bratuspantium*. (1)

Ptolémée ayant dit que la cité des Bellovaques avait été appelée *Cæsaromagus* par les Romains, chose avérée d'ailleurs, on a dû croire d'abord que *Bratuspantium* était le nom gaulois de *Cæsaromagus*; ainsi, cet oppidum n'était autre que Beauvais. Cet avis a été embrassé par Cluvier, Scaliger, Samson, Hadrien de Valois, par Loisel, dans ses mémoires de Beauvoisis (pag. 32); par Simon, dans le supplément à l'histoire du Beauvoisis (pag. 4), et par Hermant, auteur d'une histoire du même pays demeurée manuscrite.

La Morlière (2) et Grégoire d'Essigny (3) ont placé Bratuspance à Montdidier, tandis que Perrot d'Ablancourt, traducteur de César, le trouvait à Grattepanche (Somme); mais ces opinions sont victorieusement repoussées par la considération que les lieux dont il s'agit sont situés dans l'Amiénois, tandis que l'oppidum gaulois appartenait aux Bellovaques.

La même réfutation s'applique à la version de Boyelle qui voulait voir cette forteresse sur l'emplacement de Grandvilliers.

Quant à celle de Vigonère, qui mettait *Bratuspantium* à Beaumont-sur-Oise, et à l'opinion d'autres écrivains qui le cherchaient à Clermont et même à Bayai (Nord), elles sont dénuées de toutes

(1) Voici le passage complet dont le texte est nécessaire pour apprécier les diverses opinions exprimées :

*Cæsar... in deditionem Suessonas accepit exercitum que in Bellovacos duxit : qui quum se sua que omnia in oppidum Bratuspantium contulissent, at que ab eo oppido Cæsar cum exercitu circiter milia passuum Vabesset, omnes majores natu ex oppido egressi, manus ad Cæsarem tendere.....* Après avoir dit qu'il leur accorda la paix, moyennant six cents otages et la remise de leurs armes, il ajoute : *His traditus omnibus que armis ex oppido collatis, ab eo loco in fines Ambianorum pervenit.*

(2) Antiquités d'Amiens, pag. 72.

(3) Histoire de Roye, pag. 15.

preuves, et tellement contredites par la position des lieux, qu'elles ne paraissent pas exiger un examen rigoureux.

Une opinion bien plus généralement accréditée, est celle qui place Bratuspance sur le territoire de Vendeuil près de Breteuil.

Son origine remonte au seizième siècle et même au-delà; on la trouve consignée dans un rapport fait, en 1574, au prince de Condé, seigneur de Breteuil, par les sieurs Vuarnier et Thiéry, prêtres de cette ville. Mouret l'a insérée en extrait dans son histoire de Breteuil, d'où M. le comte d'Allonville (1) l'a transcrite. L'histoire de l'abbaye de Breteuil écrite en 1670 par le bénédictin Vuyard, dont le manuscrit a survécu à la ruine du monastère (2), la mentionne également.

Il y est dit : que Breteuil était, dès sa première fondation, une ville nommée par Jules César, en ses Commentaires, *Brantuspantium*, sise en un certain lieu appelé à présent *la Fosse-aux-Esprits* ;

Que le seigneur des Ruisseaux faisant travailler aux vieilles mesures, on trouva le fondement d'un bâtiment d'environ quatre ou cinq pieds d'épaisseur, et au-dessous une cave en longueur de quatre-vingts pieds et en largeur de trente, au bout de laquelle était une large pierre en façon d'un autel avec deux ramesux aux coins;

Que depuis, en rompant la grande muraille, on trouva au milieu d'icelle un pot de terre rempli de médailles impériales;

Qu'enfin, cette ville fut brûlée par Pharamond et Marcomir son fils, lorsqu'ils entrèrent dans le Vermandois, et qu'on bâtit ensuite le château de Breteuil à un quart de lieue plus loin.

Louvet paraît être le seul historien du Beauvaisis (3) qui ait renoncé à la possession de *Bratuspantium*, pour la capitale de sa province. Il trouve cet opidum à Breteuil. Breteuil, dit-il, peut avoir été syncopé de *Brantuspantueil*; Beauvais qui s'appelait *Belgion*, n'avait pas sans doute deux noms en même tems : ces raisons sont peu concluantes, et jamais on n'attribua à la ville de Beauvais le nom de *Belgion* ou *Belgium* qui appartenait à une province. Louvet se montre plus judicieux, lorsqu'il fait remarquer que les gouverneurs romains et les évêques ayant été établis dans cette ville, les auteurs auraient fait mention du nom de *Bratuspantium* si elle l'eût porté, comme de ses autres dénominations.

(1) Dissertation sur les camps romains du département de la Somme, pag. 156.

(2) Ce manuscrit est indiqué dans la bibliothèque historique de Fontette.

(3) Histoire et Antiquit. de Beauvoisis, tom. 1, pag. 24.



Hadrien de Valois qui plaçait Bratuspance à Beauvais, a déclaré, dans sa notice des Gaules, que ceux qui le voulaient voir à Breteuil ne méritaient pas d'être réfutés : *Qui Bratuspantium putant esse Britolium refelli non merentur*. Néanmoins son arrêt peu convenable n'est pas demeuré sans appel, et Mabillon a été d'un avis contraire, lorsqu'il a dit : *Bratuspantii de quo Cesar in Commentario rudera viscentur propè Britogitum* (1).

Bonami (2) s'est rangé de cette opinion. D'Anville (not. gaul.) paraissait disposé à s'en rapprocher, toutefois avec doute. Et en effet, aussi long-tems qu'on s'en tiendra à l'appréciation rigoureuse des faits, seul guide lumineux dans les sciences d'observation avec lesquelles l'archéologie a tant d'affinité, on sera contraint de rester dans l'incertitude, car ici les faits manquent pour asseoir une conviction rationnelle.

M. le comte d'Allonville qui a joint à sa description des camps romains de la Somme, une dissertation sur l'emplacement de *Bratuspantium*, pense qu'on doit le voir auprès de Vendeuil; il énumère les motifs de son opinion et ceux qui ne permettent pas de reconnaître l'opidum gaulois à Beauvais, Grattepanche ou Montdidier; mais ces motifs semblent reposer sur des conjectures auxquelles il paraît difficile de trouver une base solide et matérielle.

Laissant à l'écart Montdidier et Grattepanche, nous reconnaissons volontiers qu'on ne peut administrer aucune preuve directe en faveur de Beauvais. Il faudrait que César eût qualifié *Bratuspantium* de *caput* ou *civitas Bellovacorum*, et non pas seulement d'opidum, ce qu'il n'a pas fait, et après lui rien ne supplée à son silence. Aucun auteur n'a prétendu que les Bellovaques n'eussent qu'une forteresse: ainsi Beauvais et Bratuspance ont pu exister séparément, et il ne ressort du texte unique dont on peut arguer, ni que ce soit un seul et même lieu, ni qu'ils aient formé deux points distincts. Mais il n'en résulte pas davantage d'induction favorable à l'opinion qui veut trouver Bratuspance près de Breteuil.

Aussi pour justifier cet avis, M. d'Allonville est-il obligé de se livrer à des recherches sur les campemens de César, sur le nombre de jours que ce général employa en venant du Soissonnais, sur le nombre d'heures de marche que ses troupes pouvaient accomplir, suppositions dénuées de preuves directes et privées par conséquent de valeur réelle, si l'on réfléchit qu'elles s'appliquent à une

(1) Anal. Bened., tom. 4, pag. 353.

(2) Mémoir. de l'Academ. des inscript., tom. 28.

armée manœuvrant en tems de guerre dans un pays ennemi, circonstance où tout peut différer, comme on sait, des habitudes ordinaires.

Ainsi M. d'Allenville voulant prouver que Bratuspance était seulement à treize lieues de *Noviodunum*, dit que César partit assez tard de ce point le jour de sa reddition, et qu'il put employer deux journées pour arriver devant le premier opidum. Rien dans le texte, dit-il, ne contrarie cette conjecture; mais rien non plus ne la fortifie, et si on suppose trois jours au lieu de deux, on a le tems nécessaire pour arriver devant Beauvais.

Il s'appuie ensuite de l'expression *in fines Ambianorum pervenit* pour prouver que César atteignit la frontière des Amiénois peu de tems après avoir reçu la soumission des Bellovaques, et il fait remarquer qu'il y a au plus une lieue et demie de Vendeuil à Bonneuil, limite de l'Amiénois, tandis que la distance de ce dernier bourg à Beauvais est de neuf lieues.

Mais rien n'établit la nécessité d'aller de Beauvais jusqu'à Bonneuil pour parvenir aux confins de l'Amiénois. La cité d'Amiens s'étendait probablement comme le diocèse aux environs de Viefvillers, du Crocq, de Cormeille, villages situés à quatre ou cinq lieues de Beauvais, et précisément à portée de la voie directe tracée plus tard entre *Samarobriua* et *Cesaromagus*. Cette distance pouvait être franchie en moins d'un jour; dès lors l'argumentation tirée du mot *pervenit* pour exprimer l'arrivée soudaine sur le territoire des *Ambiani*, paraît sans force, comme employé exclusivement en faveur de Vendeuil.

Enfin, on n'a aucune preuve certaine que la vallée Saint-Denis, près de Vendeuil, ait été le siège d'un opidum. On y trouve, il est vrai, des antiquités gauloises; mais les débris de l'ère romaine y abondent en bien plus grande quantité, et les vestiges de construction qu'on y découvre de tems à autre, montrent par leur importance qu'ils sont l'œuvre des conquérans, et non d'une nation à demi-sauvage. D'ailleurs, les débris celtiques sont presque toujours mêlés aux restes de la domination romaine et la vallée Saint-Denis ne diffère en rien, à cet égard, des stations les mieux connues.

On peut admettre comme très-vraisemblable que ce vallon a été habité par les Gaulois, et ensuite par les Romains qui y fondèrent un établissement important. Était-ce *Bratuspantium*, ou une autre station dont le nom est ignoré? Aucune assertion justifiée ne nous paraît possible, même après tout ce qu'on a écrit depuis deux cents ans.

Toutefois, il reste en faveur de l'opinion de MM. d'Allenville et

autres un témoignage important dans la croyance locale ancienne, qui place cet opidum près de Vendeuil. Ces traditions populaires ont presque toujours une grande valeur, lorsqu'elles ne sont pas contredites par des faits matériels, et si d'ailleurs on tient compte des altérations que le tems a pu leur faire subir.

D'Anville, après avoir discuté ce sujet, dit que son premier sentiment était pour Beauvais, mais qu'il a été ébranlé en apprenant l'existence, il y a deux siècles, des vestiges d'une ville sous le nom de Bratuspance, à un quart de lieue de Breteuil. « Cette » position, remarque-t-il, fait moins un coude dans la route que » tient César du Soissonnais dans l'Amiénois, que celle qui résulte » d'une position plus écartée comme celle de Beauvais. » Mais cette observation ne peut pas être considérée comme un argument favorable à Vendeuil, car il fallait bien que le général romain vint trouver l'armée bellovaque qu'il cherchait, là où elle était, même en faisant un coude. Du reste d'Anville n'ajoute pas un mot; son instinct géographique ne lui permettait pas d'aller au-delà du doute; et l'on en est encore, ce nous semble, au même point, après un siècle environ d'intervalle.

Au surplus, l'emplacement présumé de *Bratuspantium* est situé à trois quarts de lieue au midi de Breteuil, et à un quart de lieue de Vendeuil, à l'ouest de Beauvoir, dans un vallon ou plutôt de sorte de bassin, limité par les coteaux de Caply, de Calmont et du Châtelet. Une voie romaine venant de Beauvais, prise à tort par M. d'Allonville (pag. 159) pour celle de *Samarobriva* à *Cæsaromagus*, touche au nord-ouest ce bassin, appelé la vallée Saint-Denis, parce qu'il a son origine auprès de l'église Saint-Denis de Beauvoir. Les anciens titres le nomment la *fosse de Herpery*, la *fosse Serply*, *Herply*, *Serplix*, *Serprix* et même la *fosse aux Esprits*, et l'on a prétendu qu'il s'y faisait des apparitions, circonstance puérile sans doute, et cependant à noter, car ces sortes de croyances superstitieuses désignent presque toujours des lieux gaulois. La butte du Châtelet avait, dit-on, une forteresse, dont il ne reste pas de vestiges. Gambry (1), qui reconnaît Bratuspance sur ce point, assure que la ville pouvait couvrir un espace de six cents arpens, et qu'elle était traversée par cinq ou six chemins faits de silex; mais selon Mouret, historien de Breteuil (2), sa superficie ne devait pas comprendre plus de cent cinquante arpens, en comptant les pentes des trois collines, ce qui est beaucoup trop considérable encore; on a pris pour l'étendue de la ville tout l'espace où

(1) Description du département de l'Oise, tom. 1, pag. 216.

(2) M. d'Allonville; ouvrage cité, pag. 160.

l'on trouve des antiquités. La vérité est qu'il n'y a pas de limites reconnaissables : quant aux chemins, on n'en voit pas de traces, et il serait difficile de les apercevoir, puisque les restes des édifices qui les bordaient sont enfouis de plusieurs pieds.

Les fouilles pratiquées depuis cent cinquante ans dans cette vallée ont constamment et facilement procuré des médailles et ustensiles gaulois, mais surtout une énorme quantité de médailles, poteries, armures, etc., romaines, disséminées dans les cabinets de France, d'Allemagne et d'Angleterre; on n'y peut faire un pas sans voir des tessons de terre rouge et de tuiles. Les constructions rencontrées sont formées de grosses pierres appareillées, liées par des barres de fer; il y a aussi des murs en cailloux, empâtés dans un ciment très-dur.

Cambry a répété, d'après le manuscrit de 1574, que lorsque les terres commencent à se couvrir des premiers jets de la culture, les herbes qui naissent sur les rues ou les chemins paraissent à peine, quand les autres ont déjà des brins de six à huit pouces. « Les rues, dit-il, les grands chemins, des amphithéâtres, des cirques, se dessinent à l'œil des curieux; c'est une carte géographique à laquelle l'imagination ajoute quelque chose. » Mouret, plus véridique et moins exalté, déclare n'avoir jamais rien distingué de pareil pendant trente-huit années de séjour sur les lieux; et en effet, l'enfouissement est trop profond pour que la végétation puisse être retardée par les vestiges qu'elle recouvre.

Dulaure (1) présume que cette ville fut ruinée au commencement du cinquième siècle, époque à laquelle les barbares fondirent sur la Gaule, en détruisant tout sur leur passage. C'était peut-être le chef-lieu du *pagus Vendoilisis*.

AUGUSTOMAGUS, aujourd'hui Senlis, est indiqué dans l'itinéraire d'Antonin comme station entre *Litanobriga* et *Suessones*, sur la voie de *Samarobriua* à *Suessones*, et par la carte de Peutinger, comme station entre *Cæsaromagus* et *Fixtunum* (Meaux). Pline le naturaliste l'appelle *Augustomagus Sylvanectum*. Ptolémée, dans le dénombrement des peuplades gauloises, dit : *Subanecti quorum cæritas Rhatomagus*, nom que les historiens s'accordent à reconnaître comme une altération d'*Augustomagus*. Carlier remarque (2) qu'il n'est pas fait mention des Sylvanectes avant les règnes de Vespasien et de Tite, et ce nom étant romain, on peut regarder comme probable, dit-il, qu'il n'y avait pas de cité des Sylvanectes

(1) *Hist. des envir. de Paris*, tom. 4, pag. 142.

(2) *Hist. du duché de Valois*, tom. 1, pag. 16.

à l'époque de la conquête des Gaules ; ainsi, cette peuplade ne dut se former qu'après l'établissement et sous la protection de la forteresse. Il en conclut la construction de la cité au tems de Vespasien.

Ses restes sont encore fort visibles et reconnaissables, quoique déguisés dans la plus grande partie de leur continuité par des propriétés particulières. Ils occupent le quartier le plus élevé de la ville actuelle, sur la droite de la Nonnette. Leur ensemble représente un ovale circonscrit, à-peu-près par la place du Change, la rue de l'apport au Pain, la place du marché au Blé, la rue Saint-Hilaire, la rue aux Flageards, le carrefour Mauconseil, la rue du Chat-Havet, la place Saint-Maurice, la rue du puits Thiphaine, la place aux Vins, et enfin la rue aux Fromages qui aboutit sur la place du Change. Le grand diamètre, orienté de l'est à l'ouest, a trois cent douze mètres de longueur, et le diamètre transversal deux cent quarante-deux mètres ; l'enceinte comprend une superficie de six hectares trente-huit ares, déterminée par une série de lignes brisées, dont les angles étaient couverts de vingt-huit tours espacées de quatre-vingts pieds, terme moyen ; on donne à ce périmètre un développement total de huit cent quarante mètres.

La cathédrale et l'église de Saint-Frambourg touchent à cet antique rempart.

Seize tours subsistent encore, une vers le milieu du jardin de l'évêché, une dans la maison dite de Raoul de Vermandois sur la place de la Cathédrale, trois tenant à l'ancien château, une à la place Saint-Maurice ; une autre sur la terrasse de Saint-Maurice et une deuxième à moitié démolie, voisine de celle-ci, trois vis-à-vis la rue aux Fromages, une détruite en partie vis-à-vis la rue de l'apport au Pain, trois autres bien entières à la hauteur de la place aux Blés, et une dernière à côté de Saint-Frambourg.

Ces tours sont saillantes en demi-cercle en dehors du mur : elles avancent aussi, mais carrément en dedans de l'enceinte, pleines et massives jusqu'à la hauteur du mur dans lequel elles sont prises ; elles montrent ensuite une chambre percée de trois fenêtres, l'une ouvrant au-dehors, et les autres donnant issue dans le chemin de ronde du rempart. L'arcade de ces ouvertures est nettement en plein-cintre, et les clayeaux sont séparés par des tuiles interposées.

Chaque tour a treize pieds de largeur ; leur hauteur commune était de quarante pieds, mais la plupart ont perdu une partie de leur élévation. Les mieux conservées ont, dans le massif de leur maçonnerie, jusqu'à neuf lits successifs de tuiles distans entr'eux de quatre à cinq pieds, et dépassant de quelques pouces le front du parement.

Le mur d'enceinte épais de quatre mètres, conserve encore sur plusieurs points une élévation qui excède sept mètres; il est fait d'un enrochement de moellons à bain de chaux et de mortier devenu indestructible, divisé par des lits transversaux de larges tailes épaisses de deux pouces. Ce massif est revêtu sur ses deux faces de pierres cubiques ou rectangulaires, dont les dimensions sont un peu plus grandes que celles employées dans la cité de Beauvais. Les fondations consistent en sept ou huit lits de grosses pierres d'appareil esmillées, assemblées à sec.

La forteresse n'avait à l'origine que deux entrées, l'une vers l'est et l'autre au midi; lorsqu'on démolit, vers 1805, les tours qui défendaient la porte de Reims, sise à l'est, on rencontra dans les fondations des blocs énormes équarris, chargés de sculptures, des bustes, des fragmens de statues dont quelques-unes conservaient des traces de dorure; on en retira assez pour bâtir deux maisons dans le voisinage. La porte du midi ou de Paris était détruite depuis plusieurs siècles. On avait pratiqué dans le mur d'enceinte d'autres ouvertures et poternes postérieures de beaucoup à l'époque de la domination romaine.

Le prétoire ou logement du gouverneur a dû être ce qu'on nomme encore le vieux château ou le louvre de Senlis, parce que les rois y ont long-tems résidé; il est adossé au mur de la cité, du côté du nord, à l'ouest de la cathédrale; il en sera question plus bas.

NOVIOMAGUS. L'itinéraire d'Antonin nomme ainsi une station de la voie qui tendait de Reims au *portus Gessoriacus*, entre *Suessones* et *Ambianos*; elle n'est pas marquée sur la carte de Peutinger. C'était une forteresse de la cité des *Veromandui* qui fut prise par César, et devint le siège d'un établissement assez considérable pour que les Romains y plaçassent un de leurs préfets ou gouverneurs : *Præfectus Lætorum Batavorum Contraginensium, Noviomago Belgicæ secundæ*, dit la notice des dignités de l'Empire. On la nomma plus tard *Noviomum* et *Nobionum*, d'où est venu Noyon. On sait que l'évêché de Vermandois y fut transféré du tems de saint Médard.

L'enceinte romaine de Noyon occupe à-peu-près le centre de la ville actuelle, étant cependant rapprochée des remparts du nord. Elle est comprise dans un périmètre déterminé par les rues de l'Hôtel-Dieu, Fromenteresse, les places au Blé, aux Cordouens, aux Herbes, les rues des Merciers, du Galvaire et de Gruny. Le rempart complètement démantelé et détruit hors de terre, ne se retrouve plus, sauf de rares exceptions, que dans les naves des

maisons construites à ses dépens. Son ensemble forme un polygone irrégulier auquel on pourrait reconnaître quatre grandes faces limitées par des lignes brisées; les angles principaux sont situés, un à la porte Corbault, un autre au nord vers la rue de Gruny, un troisième dans la rue Fromenteresse, et le dernier vers la place aux Cordouens; des angles secondaires, on en trouve un à la rue Saint-Eutrope, un à la rue des Deux-Bornes, un vis-à-vis la rue de l'Hôtel-Dieu, un autre à la rue de Gruny, et un cinquième vers la place aux Herbes.

Les faces comprises entre ces angles ont les longueurs ci-après :

au nord-est, entre la porte Corbault et l'angle secondaire de la rue de Gruny . . . . .	63 mètres.
au nord-nord-est, de cet angle, au grand angle vers la même rue. . . . .	37
au nord-nord-ouest, de celui-ci à l'angle vers la rue de l'Hôtel-Dieu. . . . .	59
au nord-ouest, de ce dernier à l'angle de la rue Fromenteresse, traversant la rue St.-Antoine.	93
au sud-ouest, de là à la rue des Deux-Bornes . .	82
au sud-sud-ouest, de la rue des Deux-Bornes, à l'angle presque droit vers la place aux Cordouens.	68
au sud-sud-est, de celui-ci à l'angle secondaire vers la place aux Herbes. . . . .	28
au sud-est, de cet angle à la rue Saint-Eutrope. .	88
et de là vers la porte Corbault en passant sous le chœur de la cathédrale. . . . .	81
<b>Développement total du périmètre. . . . .</b>	<b>599 mètres.</b>

La plus grande distance dans cette enceinte est dirigée du nord au sud; elle présente une ligne de deux cent vingt mètres. La superficie est de deux hectares cinquante-quatre ares formant à-peu-près le septième de l'étendue actuelle de la ville.

Il ne reste du rempart, du moins dans les parties visibles, que l'encrochement formé d'assez gros moellons entassés de calcaire et de grès unis par un ciment dont la dureté est devenue excessive; on y distingue, comme dans toutes les constructions de la même époque, des lits horizontaux de briques divisant le massif à plusieurs hauteurs.

Sous la maison de M. Renard, place aux Blés, cette muraille montre une épaisseur de vingt pieds avec trois lignes de grands carreaux.

A la maison de M. Lequeux, où l'on descend jusqu'aux fonda-

tions, on voit deux demi-tambours de colonnes ornés d'écailles de poisson.

Un peu plus loin, rue Fromenteresse, maison de M. Boret, on pénètre dans une cave pratiquée aux dépens de la muraille; le plafond est formé par un lit de tuiles à rebords ayant dix-sept pouces sur douze, et l'épaisseur d'un pouce; il y a des blocs énormes de calcaire à nummulites venant de Larbroye et de pierre tendre tirée du Mont-Saint-Siméon, simplement juxtaposés, sans aucune liaison.

On retrouve les mêmes fondations à la maison Druon, place de la Cathédrale.

On les voit encore sous la maison attenant à la porte Corbault; les proportions des blocs sont énormes, et les assises qu'ils forment d'un aspect monumental; l'un de ces cubes est orné en bas-relief d'un grand hippocampe ou cheval à queue de poisson; un autre porte une tête couverte d'un capuchon. Ainsi à *Noviomagus*, comme à *Augustomagus*, *Cæsaromagus* et nombre d'autres cités, on a dû démolir des édifices considérables ou employer leurs débris déjà dérangés pour asseoir les fortifications.

La face de la place aux Herbes est la seule qui montre au jour un pan de ce massif; on l'y voit traversé par un lit comprenant trois rangées de carreaux. Sur quelques autres points, la muraille cachée sous des constructions modernes s'élève encore jusqu'à cinq mètres.

On ne voit plus aucun reste des tours qui sans doute défendaient les angles et les portes; cependant on a retrouvé il y a quelques années les vestiges d'une de faible dimension, dans la rue Saint Antoine, près l'église de la Madeleine.

L'ancien rempart est connu à Noyon sous le nom de *mur Sarrazin*, qualification attribuée en plusieurs autres provinces, à des constructions de l'époque romaine. Son enceinte forme ce que les historiens du pays ont appelé le château Corbault dont l'origine a donné lieu, depuis le seizième siècle, à de nombreuses recherches et à des commentaires contradictoires.

**LURA.** Cette station est indiquée par la carte de Peutinger sur la voie de Lyon au *Portus Gessoriacus*, à huit ou neuf lieues (selon les éditions) de *Rodium* (Roiglise), et à seize lieues de *Augusta Suesonum* (Soissons). La carte met auprès un cours d'eau, et comme l'Oise est la seule rivière du pays, il était naturel de rechercher *Lura* sur ses bords. D'Anville avait assuré (1) qu'on devait lire

(1) Notic. gaul. pag. 387.



*Isara* au lieu de *Lura* sur la table théodosienne, correction qui se trouve confirmée complètement par la découverte de la borne milliaire de Tongres, sur laquelle on voit en effet dans l'itinéraire de la voie de Reims à Amiens, la station *Isara* entre *Aug. Suessionium* et *Rodium* (1). Le même géographe place le passage de la rivière à Pont-Lévêque où existait dès le douzième siècle une route par laquelle on communiquait de Noyon à Carlepont, lieu de résidence épiscopale, mais on n'a jamais indiqué de voie romaine sur cette direction.

La chaussée Brunchaut, connue de tems immémorial entre Noyon et Cuts, aurait fourni des données plus sûres à d'Anville, s'il eût visité les lieux.

On traverse la rivière sur cette ligne au village de Pontoise, qu'on appelle communément le petit-Pontoise pour le distinguer de la ville du même nom. Or, en suivant toujours la chaussée-Brunchaut, on trouve que Pontoise est à vingt mille huit cent cinquante mètres du village de Roiglise (Somme), qui est incontestablement le *Rodium* de la carte de Peutinger. Cette carte et la colonne de Tongres indiquent neuf lieues entre *Lura* ou *Isara* et *Rodium*, et neuf lieues gauloises (2), comprennent dix mille deux cent six toises, ou à-peu-près vingt mille quatre cent douze mètres. La différence de quatre cent trente-huit mètres doit être considérée comme nulle, car elle peut être rachetée par l'étendue du village de Roiglise, qui a douze cents mètres environ de longueur.

Nous n'avons pas fait la contre-épreuve de cette évaluation, en constatant rigoureusement la distance de Pontoise à Soissons, que la table et la borne milliaire de Tongres disent être de seize lieues; mais en l'appréciant à vol d'oiseau sur les cartes, on ne trouve qu'une différence en moins de deux mille six cents mètres, qui disparaîtrait évidemment par un mesurage exact sur le terrain.

Il reste à savoir si la carte a prétendu désigner seulement le passage de la rivière ou une station : cette dernière opinion est la plus probable; cependant on n'a pas rencontré jusqu'à présent de vestige de constructions antiques à Pontoise où les recherches n'ont procuré que quelques médailles.

**CURMILIACA.** Ce lieu qu'on trouve écrit aussi *Carmiliaca* est placé dans l'itinéraire d'Antonin, sur la voie de *Samarobriwa* à

(1) Mémoires de la Société d'archéologie de la Somme, tom. 1, pag. 239.

(2) On sait que la lieue gauloise était de 1134 toises ou 1500 pas. Le mille romain (*M. P. millia passuum* des itinéraires), comprenait à-peu-près 756 toises.

*Augusta Sussionum*, entre Amiens et Beauvais, à douze mille pas (1) de la première de ces villes, et à treize mille de la deuxième. Il a été recherché très-diversement par les auteurs.

La Marlière (2) le voit à Milly, près Beauvais, et ajoute *quasi curia milliaca*. Simon (3) commet la même erreur; que la moindre connaissance des lieux suffit pour réponsner. Gautier (4) l'indique à Croissy ou à Cormeille, et en effet ces deux villages sont peu éloignés l'un de l'autre. Colliette (5) le place à Cormeille ou à Corbie.

Lebœuf (6) croyait trouver *Curmitiaca*, qu'il tend à nommer *Curvuliaca*, à Dommart près d'Amiens. D'Anville (7) paraît être le premier qui ait reconnu nettement cette station à Cormeille-le-Crocq, ancien bourg situé près de la chaussée-Brunehaut d'Amiens à Beauvais, et dont le territoire est parsemé d'antiquités romaines.

Il est certain que le mètre exact de cette chaussée, en prenant pour points extrêmes les cathédrales d'Amiens et de Beauvais, donne une ligne de vingt-huit mille trois cent cinquante toises, tandis que les vingt-cinq lieues assignées par l'itinéraire représentent vingt-huit mille trois cents toises; la différence de cinquante toises mérite à peine d'être remarquée.

Toutefois, il a été soulevé des difficultés sur les distances partielles de Cormeille aux stations correspondantes. L'intervalle entre ce point et Amiens, indiqué de douze lieues ou treize mille six cent huit toises, est réellement de quinze mille trois cent vingt-cinq; celui de Cormeille à Beauvais, porté à treize lieues ou quatorze mille sept cent quarante-deux toises, n'est au vrai que de treize mille vingt-cinq.

Des recherches sur les lieux nous ont fait reconnaître que le village même de Cormeille, qui est un peu distant de la chaussée (environ six cents mètres à l'ouest), n'était pas le véritable emplacement de *Curmitiaca*; mais on doit le voir à onze cents toises vers le nord, sur le point nommé La Neuville, que la tradition désigne comme le siège primitif du village. Il touche à la voie romaine,

(1) Ces *millia passuum* doivent être comptés pour des lieues gauloises, comme l'a fait d'Anville. — Voir l'observation de M. de Caumont, *Cours d'Antiquit. monument.*, 2.<sup>e</sup> partie, pag. 28.

(2) *Antiquités d'Amiens*, liv. 2.

(3) *Supplément à l'histoire de Beauvoisis*, pag. 64.

(4) *Traité de la construction des chemins*, pag. 27.

(5) *Hist. de Vermandois*, tom. 1, pag. 12.

(6) *Recueil*, tom. 1, pag. 124.

(7) *Notic. gaul.*, pag. 259.

présente des restes certains de construction, et l'on y a recueilli, depuis long-tems, des médailles, des poteries rouges et d'autres antiquités dont l'origine est incontestable.

En ajoutant aux treize mille toises de Beauvais à Cormeille, l'intervalle de onze cents toises entre Cormeille et La Neuville, on trouve une longueur de quatorze mille cent toises, dont la différence avec celle donnée par l'itinéraire n'est plus que de six cents toises. Elle nous paraît pouvoir s'expliquer par l'incertitude des points de départ dans des villes aussi considérables qu'Amiens et Beauvais.

**LITANOBRIGA.** L'itinéraire d'Antonin mentionne sous ce nom une station de la voie d'Amiens à Soissons, située entre *Casarmagus* et *Augustomagus*; il la place à dix-huit lieues gauloises de Beauvais et à quatre seulement de Senlis.

L'opinion des auteurs sur l'emplacement de *Litanobriga* présente une extrême diversité. Plusieurs ont pensé que le nom même avait été corrompu par les copistes et qu'il fallait écrire *Latinobriga*, *Latiniobriga*, *Latiniumbri-ga*. Toute difficulté sur ce point devait être résolue cependant par les médailles autonomes avec la légende LITAN qu'on dit avoir été recueillies et après la connaissance desquelles aucune contestation ne semblerait possible.

Comme *briga* signifie un pont, un passage dans un lieu marécageux, et qu'il faut bien traverser l'Oise pour aller de Beauvais à Senlis, le passage dont il s'agit a été recherché et indiqué successivement dans une grande étendue du cours de cette rivière.

Lebœuf pensant que *Litanobriga* devait être sur la route militaire la plus courte entre Amiens et Soissons, tandis que cette station appartient à la ligne évidemment la plus longue des deux mentionnées dans l'itinéraire, a cru le trouver à Pont-Lévêque près Noyon, ou à Pontoise qui est reconnu maintenant comme le *Lura* de la carte théodosienne.

Dom Germain (1) entraîné par l'erreur qui lui faisait voir le *palatium Vernun* des chroniques à Verneuil-sur-Oise, a voulu établir que *Litanobriga* était Laigueville du canton de Liancourt. Il a été suivi dans cette fausse indication par dom Félibien (2).

Carlier, sur un calcul erronné des distances (3) l'établit à Pont-Sainte-Maxence et pour prouver l'existence romaine de cette

(1) De re diplomat., pag. 290, 335.

(2) Hist. Saint-Denis, preuves, pag. 19.

(3) Hist. du duché de Valois, tom. 1, pag. 47.

ville, il prétend qu'elle est appelée *transitus ad Britanniam* dans une liste des dix-sept provinces de l'empire. Cette liste qu'on peut consulter dans le Recueil des historiens des Gaules (4), dit simplement : *Belgica secunda in qua est Transitus ad Britanniam*, mention qui n'indique en aucune manière la ville de Pont-Sainte-Maxence plutôt qu'un autre lieu.

Hadrien de Valois et avant lui Clavier avaient été plus près de la vérité en recherchant *Litanobriga* à Verneuil.

D'Anville s'en était rapproché davantage en disant qu'on devait le trouver entre Verneuil et Creil, près du pont de cette ville.

M. Houbigant, maire de Nogent-les-Vierges, archéologue très-distingué, a découvert la preuve matérielle de l'opinion exprimée en quelque sorte à l'avance par d'Anville. Il a constaté, depuis une quinzaine d'années, l'existence dans le marais de Creil, à l'est de la grande route de Paris à Dunkerque, d'une chaussée en remblai coupant la route sous un angle très-aigu, et allant aboutir au bord de l'Oise à quelques cents mètres au-dessus du pont de Creil; cette chaussée a tous les caractères d'une voie romaine; on en voit des restes sur la rive gauche de la rivière, et l'on a retrouvé dans le lit des massifs de maçonnerie qui ont dû servir évidemment à l'assiette du pont au moyen duquel on passait d'un bord à l'autre.

La distance à vol d'oiseau de Creil à Senlis est de neuf mille sept cents mètres, tandis que les quatre lieues marquées dans l'itinéraire entre *Litanobriga* et *Augustomagus* en donnent seulement neuf mille soixante-douze. La différence de six cents mètres environ paraît considérable dans un parcours aussi limité, mais elle peut encore être expliquée, comme celle relative à *Curmiliacu* par l'incertitude des points précis de départ.

M. Houbigant fait remarquer avec une grande justesse que la chaussée n'aboutissant pas à Creil même, n'avait certainement pas été faite pour l'usage de cette ville; elle devait donc lui être antérieure. Or, Creil était déjà un lieu important au septième siècle, et avant cette époque, on se trouve reporté au tems de la domination romaine.

Ce passage de l'Oise étant le plus conforme de tous aux données de l'itinéraire, il nous paraît à-peu-près hors de doute qu'on doit le reconnaître comme le véritable emplacement de *Litanobriga*.

La carte de Peutinger ne fait pas mention de ce lieu. La voie de *Cæsaromagus* à *Augustomagus* s'y trouve tracée avec le chiffre xxii sans aucune indication de station intermédiaire.

---

(1) Tom. 1, pag. 124.

6. • *Camps, enceintes et autres emplacements.*

On ne connaît qu'un petit nombre de lieux qui présentent les caractères généralement attribués aux stations retranchées des troupes romaines. Les points dépourvus d'enceintes, mais où l'abondance des débris antiques prouve qu'ils ont dû être occupés par des soldats, ou par des établissemens quelconques, sont rares aussi; toutefois, il est probable que les signes extérieurs de plusieurs de ces monumens ont disparu sous l'action continue de la civilisation et des travaux agricoles. Voici l'énumération de ceux reconnus ou signalés dans chaque arrondissement.

*Arrondissement de Beauvais.*

*Bailleu-sur-Thérain.* Un des camps les plus authentiques est celui de la commune de Bailleu, canton de Nivillers. Il est assis sur la colline du mont César, appelée aussi le mont de Froidmont, butte isolée, entourée au nord et à l'est par les tourbières de Bresles, au midi par la vallée du Thérain, à l'ouest par un vallon qui la sépare d'une autre éminence. L'emplacement romain qui occupe tout le plateau affecte une figure irrégulièrement ovale, les contours de l'ouest et du nord se rapprochant de la ligne droite; il présente de l'ouest à l'est une étendue de mille cinquante-quatre mètres, et du nord au midi un développement de quatre cent vingt-deux mètres; la superficie, évaluée à trente-cinq hectares, est légèrement inclinée du nord vers le midi. Les boulevards qui subsistent encore sur la lisière méridionale ont au moins dix pieds d'élévation, et les autres côtés qui sont défendus par un talus très-raide, ne paraissent pas avoir été retranchés; on y remarque les traces de quatre ouvertures ou portes, et celles de deux tertres faits de main d'homme; on reconnaît aisément les restes de l'esplanade ou chemin qui régnait autour des boulevards: ceux-ci ont été construits avec les pierres mêlées de terre et de sable que le sol fournit en abondance.

On a trouvé et l'on recueille encore journellement dans l'enceinte des armures, des statues, des tombes, des vases, des médailles de César même. Ce camp a enrichi de ses dépouilles, depuis deux siècles, toutes les collections d'antiquités.

L'abbé de Fontenu qui l'a décrit (1), lui attribuant par erreur des fossés revêtus de murs, et seulement une longueur de quinze à seize cents pieds, argumente de cette dimension fautive pour soutenir qu'il n'a pu être aucun des établissemens militaires de Jules

---

(1) Mémoir. acad. des inscript., tom. 13, pag. 423.

César pendant les deux expéditions de ce conquérant contre les Bellovacques. Cambry (2) admet au contraire qu'il fut assis par César lui-même, et dit qu'on y reconnaît encore les retranchemens décrits dans le huitième livre de la guerre des Gaules. M. le comte d'Allonville (3), d'après des dimensions inexactement indiquées, a partagé l'opinion de Fontenu; après avoir établi que l'enceinte n'aurait pu renfermer les quatre légions, la cavalerie et les troupes accessoires dont l'armée de César était formée, et cherché à prouver que cette armée avait pris son campement à Liercourt près d'Abbeville, il a été conduit à trouver dans notre camp celui de la légion de Munatius Plancus pendant la cinquième année de la guerre (*Bell. gallic.*, liv. 5), ou celui que Marc Antoine, questeur, occupa avec quinze cohortes dans la huitième année (*ibid.* liv. 8). Il en sera sans doute de ces suppositions comme de *Bratuspantium*, dont probablement on ne connaîtra jamais la situation avec certitude.

Les historiens de Beauvaisis ont soutenu que l'armée romaine avait campé au mont César lors de la deuxième guerre contre les Beauvaisis. Il faut convenir que l'assiette du lieu, son voisinage de la forêt de Hez, sa proximité des marais de Bresles et du mont de Hez où l'on a pu supposer, d'après le monument de la pierre aux fées, que les Bellovacques étaient postés, la distance de Beauvais, semblent présenter une singulière coïncidence avec les détails donnés par les commentaires. César venant de *Genabum* (Orléans) a pu remonter l'Oise, passer à Gouvieux où il existe aussi un camp, et suivre la vallée du Thérain en marchant sur Beauvais. Avouons d'ailleurs que cette supposition est aussi dépourvue de fondemens réels que les autres; l'absence de points géographiques incontestés ouvre un vaste champ aux conjectures, tout en empêchant d'arriver à la connaissance certaine de la vérité.

Les auteurs favorables à l'occupation du camp de Bailleu par César même, pensent que l'embuscade tendue aux troupes romaines, et mentionnée dans le huitième livre des commentaires, fut dressée au bas du Bourguillemont, colline placée à une lieue du mont César vers Beauvais, entre le Thérain et le ruisseau de Veine; ce serait donc là où périt Corréus, chef des Bellovacques, avec ses meilleures troupes.

On voit à une demi-lieue au nord-ouest de Bourguillemont, un tertre entouré de deux parapets garnis chacun de ses fossés, et

(1) Description du département de l'Oise, tom. 1, pag. 195.

(2) Dissertation sur les camps romains de la Somme, pag. 97.

formant deux côtés d'un carré à l'angle duquel est situé le bois de Lamotte; cette éminence, de cinq mètres d'élévation et de trente mètres de tour, affecte obscurément la figure d'un pentagone; la tradition locale l'indique comme un reste d'ouvrage, quoiqu'on ne trouve aucune preuve matérielle de cette origine.

On prétend qu'il a existé aussi un camp sur le coteau de Saint-Symphorien, au midi de la ville de Beauvais. Il y a des restes évidens d'un épaulement ou d'un éperon en terre vis-à-vis l'ancienne abbaye, mais ces travaux ont été faits en 1543 pour la défense de la place, depuis la cavée de Beaulieu jusqu'au faubourg Saint-Jacques. Peut-être ont-ils détruit les vestiges du camp mentionné assez vaguement dans quelques manuscrits.

La tradition locale assure que le village de Romescamp est bâti dans l'enceinte d'une station romaine, et récemment M. Bresseau, se fondant sur (1) l'observation des distances, a exprimé l'opinion que c'était le camp occupé par Crassus, questeur de César, lorsque ce conquérant fut revenu de la Grande-Bretagne.

Romescamp, placé sur la voie qui tendait de Forges vers Poix, a pu être en effet un point retranché, mais on n'y a trouvé, jusqu'à ce moment, aucune preuve matérielle de cette ancienne destination.

*Songeons.* L'emplacement connu sous le nom de *ville des Muguets*, au nord-est du bourg de Songeons, entre le bois de Rubilly et la route de Dieppe, a été, à coup-sûr, le siège d'un établissement romain. Les médailles et les fragments d'architecture qu'on y rencontre, les tuiles dont les débris jonchent le sol, ne peuvent laisser de doute sur son origine: cependant on n'y voit aucune trace d'enceinte; mais le souvenir de la *ville*, transmis d'âge en âge, subsiste dans tous les lieux voisins. On y a détérré des tronçons de colonnes et des blocs chargés d'ornemens d'un style pur.

On remarque dans le bois de Fontaine, qui touche à la plaine des Muguets, des vestiges d'une forteresse dont la motte ovale apparaît encore par son exhaussement de quelques pieds au-dessus du sol. On en a tiré des blocs taillés d'une énorme dimension: ces restes sont connus sous le nom de Château-Gaillard: c'était peut être un *castellum* de la ville des Muguets.

---

(1) Rapport de la société d'Archéologie de la Somme, pag. 15.

**Catenoy.** La tradition populaire appelle *camp de César* la surface du promontoire aigu qui termine à l'est les coteaux de Liancourt, entre les villages de Catenoy et de Sacy-le-grand. Cet emplacement emprunte au relief du terrain une figure triangulaire, limitée au nord et au midi par les talus rapides de la colline ; et il est fermé à l'ouest par un fossé ouvert en segment de cercle de l'un à l'autre talus. La superficie est à-peu-près de quatre hectares et demi. Il y a environ cinq cents mètres entre le retranchement et le sommet de l'angle oriental qui lui est opposé.

Le fossé, de cent quatre-vingt-dix mètres de longueur, est connu dans les anciens titres sous les noms de fossé de M. de Beauvais et de fossé Monseigneur, sans doute parce que le terrain, dépendance de la châtellenie de Catenoy, relevait de l'évêché de Beauvais. Il est défendu par un boulevard caillouté, élevé de sept à huit mètres sur vingt d'épaisseur : au-delà règne une esplanade ou un rebord moins exhaussé.

Le talus du nord offre aussi quelques traces de retranchemens.

On a recueilli dans cette enceinte des médailles, des armures, des ustensiles, des ornemens, des vases. Selon Fontenu (1) cependant, le plan seul suffirait pour décider qu'il n'y eut jamais de camp sur ce point. Il paraît trop restreint en effet pour avoir pu contenir une armée, mais il serait, ce nous semble, difficile d'y méconnaître un poste fortifié sous la domination romaine. Il est voisin, d'ailleurs, de deux voies dont il sera bientôt question.

On trouve sur les collines de Liancourt un autre *camp* ou *champ César*. Il est sur le plateau à l'ouest et au-dessus du village d'Angicourt ; on n'y voit aucune trace d'enceinte, mais les fragmens de tuiles y abondent.

La tradition signale encore un camp au village de Campremy, canton de Froissy, près de la grande route de Paris en Picardie, non loin du vallon désigné comme l'emplacement de *Bratuspantium*. On y a recueilli des médailles ; du reste, aucun vestige d'enceinte n'y est apparent, et peut-être l'opinion locale n'a-t-elle d'autre origine qu'une interprétation donnée au nom du pays.

On voit à quelques lieues de là, sur le côté droit du petit vallon de Tartigny, et vis-à-vis le village de Rouvrois, une butte très-déprimée, connue sous le nom du mont Catillon ; la tradition la

( 1 ) Mém. Acad. Insc. tom. 13, pag. 425.



désigne comme ayant été occupée par César ; le sol y est jonché de débris ; on y trouve des médailles romaines et gauloises en quantité ; on y a recueilli des poteries , des ustensiles divers , dont l'origine ne peut être douteuse. Rien ne permet de supposer d'ailleurs qu'il y ait jamais eu ni retranchemens , ni boulevards quelconques.

Il est fait mention , dans un mémoire sur Clermont en Beauvoisis , rédigé vers 1767 par Lemoine pour dom Grenier , historiographe de Picardie , d'un camp romain situé entre Laigueville et Thiverny , c'est-à-dire sur le plateau qui sépare , au nord-ouest de l'Oise , les vallées de la Brèche et du Thérain. Cette indication est un peu vague , car de Thiverny à Laigueville , il n'y a pas moins de cinq quarts de lieue à vol d'oiseau ; nous croyons pouvoir affirmer que la plaine dont il s'agit ne montre nulle part des vestiges d'enceinte ; mais il y a sur les lieux dits le *camp Janot* et la *vallée Dardeuse* , une si grande quantité de tuiles brisées , qu'il serait difficile de ne pas voir dans leur abondance l'indice d'un lieu autrefois habité.

Le même ouvrage ( pag. 268 ) signale encore un camp auprès de Brenouille dans le canton de Liancourt ; nous n'avons rien trouvé qui justifiat cette mention , ni sur la montagne du Rocq au pied de laquelle est bâti le village , ni sur les autres collines assez nombreuses des environs ; peut-être l'auteur a-t-il voulu indiquer le champ-César d'Angicourt dont il a été question plus haut.

#### *Arrondissement de Compiègne.*

Le sommet du coteau qui sépare les communes de Babœuf et de Behéricourt , canton de Noyon , porte des vestiges attribués généralement à une fortification romaine avec le nom ordinaire de camp de César ; on les trouve sur le plateau d'une sorte de promontoire tenant au reste de la colline par un col étranglé , configuration assez commune dans les pays de calcaire grossier , et dont on paraît avoir profité , en tout tems , pour la défense du pays ( 1 ). Il est impossible maintenant de reconnaître la figure de l'enceinte , les déblais des carrières pratiquées sur le même point étant confondus avec la partie des retranchemens que cette exploitation n'a pas détruite ; les pentes sont garnies d'un talus escarpé qui semble évidemment un ouvrage de main d'homme ; on peut aussi remarquer le chemin rapide et exhaussé à la manière des voies militaires , par lequel on monte du village de Babœuf sur la colline.

---

( 1 ) Les villes ou châteaux de Chaumont , Clermont , Béthisy-Saint-Pierre , Montépilloy , Mauconseil , Pierrefonds , les camps de Govieux , de Catenoy , etc. sont situés sur de pareils prolongemens.

Le plateau entier est couvert de tuiles brisées et de médailles, mais surtout entre les deux moulins où le sol en paraît jonché, et c'est là sans doute qu'était l'assiette du camp.

On a coutume d'appeler aussi camp de César une enceinte située sur le promontoire du mont Ganelon qui s'avance vers Coudun; elle est défendue par des talus naturels très-escarpés et par un double fossé creusé aux dépens de la roche vive, au moyen duquel elle se trouve isolée du plateau; on assure toutefois que c'était le siège d'une forteresse du moyen-âge.

Le camp qui paraît avoir existé réellement à la surface du Ganelon, était à l'extrémité opposée de la colline, vers Compiègne, au-dessus du village de Clairoix. Il n'y a point de boulevards, mais on y trouve quantité de tuiles, des médailles, des poteries, des armes, et l'abondance de ces restes suffit pour justifier l'opinion des personnes qui voient dans cette partie de la montagne un lieu d'occupation romaine. Sa situation au-dessus des vallées de l'Aisne, de la grande et de la petite Oise est éminemment favorable d'ailleurs aux principes de la castramétation des anciens.

M. Leféron d'Eterpigny a bien voulu nous signaler l'existence d'un autre emplacement sur le territoire de Saint-Etienne, dans la forêt de Compiègne; on l'indique sous les noms de ville des Gaules et ville de Rome; son enceinte, traversée par la route Marillac, n'est plus déterminable, à cause des plantations dont elle est couverte; cependant elle paraît aboutir d'un côté à une muraille sèche soutenue d'un fossé; on y trouve deux puits; elle est voisine du mont Berny et de la voie qui tendait de Senlis vers Soissons. On évalue à plus de quatre hectares l'étendue du terrain sur lequel on a pu recueillir des antiquités de toute sorte; les tuiles y sont si abondantes, que leurs débris ont suffi à la construction d'un mur considérable.

M. le docteur Vannacque a constaté la présence, entre l'ancien bourg de Remy et la forêt du même nom, d'une enceinte elliptique, reconnaissable seulement par ses fondations. En y fouillant jusqu'à quatre et cinq pieds, on a rencontré des médailles impériales, des poteries et d'autres vestiges incontestables de la domination romaine; la terre paraît en receler un grand nombre.

Nous devons signaler aussi un autre lieu dit le Camp-de-César, entre le bourg de Ressons-sur-Matz et Marquéglise, contre le bois de Plaisance; celui-ci ne présente aucune trace d'enceinte ou de retranchemens; on n'y a trouvé qu'un sarcophage en pierre, sans aucun produit de l'art.

*Arrondissement de Senlis.*

*Gouvieux.* Il y a sur le territoire de cette commune un camp romain bien connu, décrit par Fontenu (1) sous les noms de camp de Saint-Leu et de César. Il occupe la surface du promontoire qui domine le confluent de la Nonnette et de l'Oise, au nord de Chaumont et à l'ouest de La Chaussée. Il figure, comme celui de Catenoy, un triangle allongé, irrégulier, dont deux côtés sont défendus par les pentes très-raides de la colline. Le périmètre est garni d'un boulevard caillouté, exhaussé de six à huit mètres, conservé presque sans interruption dans toute son étendue. Le côté sud a onze cents mètres de développement, tandis que celui du nord en compte seulement neuf cent soixante. Le côté de l'est qui sépare le camp de la plaine voisine, présente un front de trois cent cinquante mètres, dans le rempart duquel ont été pratiquées trois ouvertures, une centrale d'à-peu-près dix mètres de largeur, et deux latérales à cinquante mètres de la première, ayant chacune six à sept mètres.

L'angle extrême était défendu par un épaulement dont on voit encore des vestiges. Le centre de l'enceinte est plus élevé que le rempart; on y avait pratiqué un puits descendant jusqu'à la base de la colline. Selon la tradition locale, ce camp fut établi par César même, dans sa marche de *Genabum* contre les Bellovaques; mais il paraît difficile que son armée, forte de huit légions, ait pu tenir dans un espace aussi restreint.

On y a déterré, dès le tems de Louis XIV, une quantité immense d'antiquités romaines, dont la plus grande partie était conservée dans l'ancien cabinet du château de Chantilly.

*Champlieu.* Le camp des Tournelles ou de Champlieu, dont l'origine a été depuis le seizième siècle l'objet de nombreuses recherches, est assis sur le plateau qui sépare la rivière d'Autonne de la forêt de Compiègne, non loin d'Orrouy et à deux cents pas au nord du village de Champlieu.

Son assiette, connue sous le nom de champ ou *pièce des Ouies*, fort rapprochée de la forêt, est divisée en deux parties par la voie romaine de Senlis à Soissons. On remarque au midi de cette chaussée une sorte de boulevard ou de terrasse en fer à cheval qui a bien cent cinquante mètres de développement; le côté convexe est tourné vers le sud; cette terrasse était soutenue sur ses deux faces par un mur de petit appareil dont on aperçoit encore un lambeau

---

(1) Mémoir. Acad. Inscript. tom. 10, pag. 422, pl. XVI.

vers l'extrémité qui regarde Champlieu ; elle a vingt pieds de base, autant d'élévation, et se termine en dos d'âne obtus.

A cent pas du fer à cheval et au nord de la chaussée est un tertre circulaire de quarante pieds de diamètre, à bords exhaussés de huit pieds et revêtus d'un cailloutis gazonné ; le centre de cette butte est marqué par une forte dépression. L'ensemble de l'ouvrage est entouré d'une enceinte rectangulaire dont les limites, devenues incertaines sous l'action constante de l'agriculture, paraissent atteindre la forêt de Compiègne.

Carlier rapporte (1) que de son tems l'emplacement figurait un carré long de douze cents mètres sur cinq cent quatre-vingts de côté ; on y voyait des restes de fossés et de puits ; le fer à cheval, garni de deux escaliers, recouvrait dans toute son étendue des souterrains voûtés.

La superficie est jonchée de poteries et de tuiles brisées ; les fouilles, pratiquées depuis le seizième siècle, ont donné constamment des produits de l'art romain de toute sorte ; de nombreux restes de construction y sont encore enfouis ; les champs voisins jusqu'à Champlieu sont remplis de sarcophages.

Il paraît certain qu'on y avait bâti vers le cinquième siècle un château nommé les Tournelles, qui n'existait plus au onzième, et dont les débris, confondus avec ceux du camp, compliquèrent long-tems l'étude de cette antiquité.

Il y a dans le canton de Neuilly-en-Thelle, sur le coteau qui domine au sud-est le village de Dieudonne, près d'un moulin, un lieu appelé *camp de César* ; on y voit à peine quelques vestiges de retranchemens, et il est tout-à-fait impossible de reconnaître leur étendue, ni d'apprécier la figure de l'enceinte qu'ils ont dû former.

On donne encore le même nom à quelques parties du territoire de Cramoisy, canton de Creil, situées entre ce village et le bois Saint-Michel, mais on n'y peut distinguer aucun mouvement quelconque de terrain.

#### 7° Lieux sur lesquels il a été trouvé des antiquités romaines.

Après avoir exposé ce qui concerne les stations signalées par les historiens, et les lieux où il existe des restes évidens de campemens ou d'habitation, on doit indiquer les points en apparence moins importans, sur lesquels on a recueilli des médailles, des poteries et autres débris antiques. Il nous a semblé utile de bien cons-

---

(1) Histoire du duché de Valois, tom. 1, pag. 40.

tater ces découvertes isolées, car c'est surtout par leur comparaison et leur rapprochement qu'on peut retrouver le tracé des anciens chemins et reconnaître l'emplacement des camps ou d'autres établissemens de la période romaine.

Nous croyons donc devoir donner la nomenclature minutieuse de tous les lieux dont les produits ont enrichi les collections d'antiquités. Outre les découvertes récentes venues à notre connaissance, nous avons tiré parti des renseignemens consignés dans la Description de l'Oise, de Cambry, et dans les historiens de Beauvais; mais ceux-ci ne se sont occupés pour ainsi dire que par hasard de l'archéologie, et ils ont négligé de constater un nombre immense de faits dont il est impossible de retrouver aujourd'hui la trace.

Les stations et les camps sont mentionnés de nouveau, à cause des objets qu'on y a trouvés.

#### *Arrondissement de Beauvais.*

*Canton d'Auneuil.* — Nous ne pouvons indiquer jusqu' alors, dans l'étendue du canton, que deux rencontres d'antiquités romaines. L'une consiste en quelques médailles de bronze, recueillies il y a peu d'années en défrichant les bois de Jouy-sous-Thelle, près de la chapelle appelée la *chaire à loup*.

L'autre a produit une meule à bras remarquable par la roche dont elle est formée; c'est un grès ferrugineux dur, seule pierre qui existe d'ailleurs sur le territoire de Saint-Germain-la-Poterie où cette meule, de grande proportion, a été trouvée. Elle est conservée dans la collection de M. Barraud, professeur au séminaire.

*Beauvais.* — Le sol de la ville paraît recéler partout des produits de l'art romain, dont on rencontre presque toujours des échantillons en fouillant à huit ou dix pieds de profondeur. Nous avons déjà parlé des médailles de bronze, trouvées en 1752 lorsqu'on établissait les fondations de l'hôtel-de-ville. Celle qui était incrustée dans un tronçon de colonne, portait cette légende : IMP. COES. TRAIANUS HADRIANUS AUGUSTUS. PM. TR. P. COS, et au revers, LIBERALITAS AUG. III... S. C.

Cambry (tom. 2, pag. 328) indique comme ramassées à Beauvais un M. Jul. Philippe Auguste, deux Antonin, deux Faustine, un Néron.

Simon fait mention de médailles et médaillons de Posthume, avec l'inscription *Restitutori Gallia*, rencontrés dans les fondations des murs de ville.

Cambry rapporte qu'en fouillant, au mois de mars 1696, à

douze pieds de profondeur, pour établir le cloître des Ursulines, on déterra des creusets en terre de Savignies et des médailles d'Adrien, Commode, Antonin, Faustine.

M. Houbigant conserve un petit vase ou pot à anse en terre rouge commune, recueilli au faubourg Saint-Jacques, dans le domaine de M. Baron.

Cambry (tom. 2, pag. 330) indique comme venant de la cavée Beaulieu, un Vespasien en bronze, dans un vase de terre, un autre Vespasien en argent, un grand bronze de Titus, un moyen bronze de Trajan, un Probus petit bronze, un Lucille Aug. moyen bronze.

Les historiens de Beauvais ont constaté la rencontre faite, en 1696, à la Croix de la terre Bourdon, d'urnes et de chaînes mêlées à des ossements.

M. Landon conserve des fragmens de vases d'une belle terre rouge recueillis en 1828 dans les fouilles de la salle de spectacle.

Nous avons vu chez M. le docteur Daniel une grande tuile à rebord, et un fragment d'un pavé de marbre poli, déterrés lorsqu'on perça, en 1820, le puits de la maison de justice; ces objets étaient déplacés et mêlés à des charbons qui semblaient constater, sur ce point, les ravages d'un incendie.

M. Lefèvre-Soyer a bien voulu nous montrer plusieurs tessons de grandes tuiles à rebord, un vase à anse en terre jaunâtre, des fragmens de poterie rouge fine à dessins et personnages; ils ont été rencontrés dans son jardin à huit pieds de profondeur, avec des médailles d'Antonin grand bronze, et une Crispine.

On voit dans la même collection un moyen bronze de Faustine jeune, et un très-beau Trajan en argent, trouvés dans les démolitions du rempart Saint-André.

M. Barraud possède une cuillère de bronze plaqué, spatuliforme, déterrée en creusant le canal de la porte d'Amiens.

M. Landon a recueilli, en faisant établir vers 1831 les fondations du nouvel Hôtel-Dieu, une tuile à rebord entière portant quinze centimètres sur douze; il y a rencontré aussi un grand bronze d'Antonin, ayant au revers la louve allaitant Remus et Romulus.

M. Mansard conserve une très-belle médaille d'or, trouvée en 1826, lorsqu'on démolit l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Quentin.

L'emplacement du couvent des Capucins, servant aujourd'hui de cimetière, paraît receler beaucoup d'antiquités romaines.

On y déterra, en 1639, une magnifique amphore.

M. Cambry (tom. 2, pag. 329) dit qu'on y a trouvé des armes, des vases lacrymatoires et des médailles; il y indiqua une Magnia-

Urbica Aug., et au revers, VENVS GENITRIX, petit bronze enfermé dans un vase, un Hadrien en cuivre jaune, module moyen, deux Faustine, un Trajan, une Julia-Mamaea, toutes de moyen bronze.

Nous avons vu, dans la collection de M. Daniel, un vase rouge et des fragmens d'amphores venant du même lieu.

Les terrassements faits pour établir ou pour agrandir la place du Franc-Marché ont procuré, à diverses reprises, la découverte de médailles et autres débris. Cambry y avait recueilli un grand bronze d'Hadrien.

Lorsqu'on s'occupait, en 1827, du nouveau tracé de la route de Breteuil, M. Daniel trouva dans les déblais des médailles d'Auguste, grand bronze, avec des tuiles brisées. M. Landon y ramassa un Antonin et deux autres pièces, et M. Lefèvre-Soyer plusieurs Tetricus, petit bronze.

Nous avons vu dans la collection de ce dernier amateur un Marc-urinus et un Balbinus d'argent rencontrés parmi les déblais exécutés en 1835 pour élargir le Franc-Marché.

Les coteaux du Mont-Capron qui dominent la ville au sud-est de cette place recèlent, à une faible profondeur, des fondations de constructions importantes. On y découvrit, en 1636, des vestiges considérables d'un édifice dans lesquels on crut reconnaître les restes d'un temple dédié à Bacchus; les fouilles donnèrent quantité de colonnes ou tronçons de tout module, des claveaux, des impostes, des frises chargées de pampres, de feuillages, d'amours, d'arabesques. On a supposé que la plus grande partie des pierres sculptées employées, comme on l'a vu, dans les fondations de la cité, avaient été fournies par la destruction de ce monument.

D'autres fouilles, pratiquées en 1659, mirent au jour des débris aussi riches.

Cambry (tom. 2, pag. 188) rapporte une lettre de l'abbé Dubos où l'on voit que le péristyle du temple égalait le Louvre en grandeur, que la façade d'ordre dorique avait vingt mètres d'élevation, que le péristyle était corinthien, et que, chose extraordinaire, les colonnes des angles formaient saillie.

On recueillit, dans les décombres, plusieurs patères ornées de bas-reliefs, des amphores, une urne avec l'inscription B. T. F. (*bibit tibi filius* selon Cambry), remplie de médailles.

On découvrit aussi près de là des tombeaux richement ornés. L'un était fermé d'une plaque de marbre blanc avec cette inscription :

MEMOR ATTIC  
VIBIUS ATTICUS  
PATER POSU.

Une autre, également de marbre, portait :

DM (*Diis manibus*)

L. CURSORINUS.

On a vu pendant long-tems, au-dedans de l'enceinte qu'on attribuait au péristyle, un puits aujourd'hui comblé; il était au bord du sentier appelé la rue Argentine, par lequel on communique de la route d'Amiens à celle de Saint-Just.

L'emplacement du Mont-Capron est couvert de tuiles brisées et de fragmens de poteries. De nouvelles fouilles donneraient, sans aucun doute, des résultats intéressans, et peut-être pourrait-on restituer le plan de l'édifice qui a laissé des traces aussi nombreuses.

Tout près de là, contre la route de Saint-Just, est une sorte d'échancrure en arc de cercle, dont la corde a bien deux cents mètres : c'est ce qu'on nomme *la fosse abat le vent*. En l'examinant avec attention, on reconnaît que la disposition naturelle du sol a été secondée par l'industrie humaine. Les talus en pente douce, décrivent un amphithéâtre de tous les points duquel on peut apercevoir le fond qui présente un plan uni. La tradition indique ce lieu comme l'emplacement d'*arènes*. On y a recueilli des médailles de bronze.

D'autres points du canton de Beauvais fournissent aussi leur contingent dans le relevé de nos antiquités locales.

C'est à une faible distance du Mont-Capron, sur le territoire de Marissel, qu'on découvrit le douze avril 1695 une statue de Mercure barbu, bien connue par les écrits de Dubos (1), de Montfaucon (2), et de dom Martin (3). Elle fut déterrée dans la sablonnière, encore ouverte aujourd'hui entre la route de Saint-Just et celle de Clermont, non loin d'une voie romaine.

Le bloc qui porte sur une de ses faces cette figure en demi-bosse, est haut de trois pieds dix pouces, sur deux pieds six pouces de large, et environ dix-huit pouces d'épaisseur. Il montre un homme dans la fleur de l'âge, avec des cheveux courts et crépus, de la barbe sur le menton et sur les joues, un pétase ou bonnet à deux ailes sur la tête; les épaules sont couvertes du paludamentum arrêté à droite par un bouton. La main gauche qui dépasse le manteau tient un caducée orné de deux ailes, au-dessus des serpens entrelacés; la main droite, nue ainsi que le bras, montre une

(1) Mercure, juin 1695.

(2) Antiq. expliq., tom. 1, pag. 132, pl. 76, fig. 5.

(3) Relig. des Gaul., liv. 2, chap. 17, pag. 344, pl. 10.



bourse dont une partie a été brisée. On voit autour de la figure deux dauphins adossés, deux serpens roulés, deux patères et un globe. L'encadrement est couronné d'un fronton sur lequel on lit :

SACRUM  
MERCURIO AUGUSTO  
C. JULIUS HEALISSUS  
V. S. L. M.

Cambry a publié (tom. 2, pag. 185) une lettre de Vaillant qui explique les quatre initiales par *rotum solvit lubens merito*.

Le sculpteur a voulu, selon Montfaucon, représenter la face de l'empereur régnant.

Cet autel votif qui n'a rien d'intéressant dans l'exécution comme objet d'art, a été figuré inexactement par dom Martin. Cambry rapporte que M. Bucquet, savant antiquaire beauvaisin, mort en 1801, en fit présent par testament à sa ville natale. Cependant on le voit encore dans un jardin d'une maison appartenant à ses successeurs, rue Sainte-Véronique, fait qui, d'ailleurs, n'a rien d'étonnant ni de fâcheux, si l'on considère que Beauvais est du petit nombre des villes qui n'offrent aux sciences et aux arts aucun asile public.

On trouva dans la même sablonnière la base d'une colonne ionique, une médaille de Tite en or, et quantité de pierres sculptées provenant peut-être d'un *sacellum* dédié à Mercure.

Cambry (tom. 2, pag. 329) fait mention d'une médaille incuse de Trajan, grand bronze, ramassée près de trois cercueils de plomb, d'un Antonin le pieux, grand bronze, et d'un T. César en argent : ces objets furent rencontrés dans le cimetière de Notre-Dame-du-Thil, avec des restes d'armures.

M. Lefevre-Soyer conserve quinze médailles en bronze d'Hadrien, Antonin, Commode, Marc-Aurèle, recueillies en 1830 dans les prairies de la vallée du Thérain qui dépendent de la même commune, au-dessus de Saint-Quentin ; elles étaient enfouies à deux pieds de profondeur à côté d'un squelette.

On a retiré de la tourbière vitriolique de Goincourt une meule en poudingue, un coin de cuivre, beaucoup de tuiles gisant à dix pieds sous terre.

Le lieu occupé par un four à chaux vis-à-vis Goincourt, sur la limite de Saint-Martin-le-nœud, presque au bord de la grande route d'Evreux, recèle un grand nombre de sarcophages en pierre tendre, desquels on a extrait beaucoup d'antiquités romaines. Les vases rouges, gris et noirs y sont très-communs, les uns en terre ordinaire, d'autres en grès. M. Houbigant en possède plusieurs ornés

de lignes brisées régulières; il a, du même lieu, un mascarón en terre cuite représentant une tête de femme, qui a dû servir à fermer l'extrémité des tuiles fatières au point où leur série atteignait les pignons.

M. Barraud y a recueilli des vases de formes diverses, dont quelques-uns ont des cordons de chevrons brisés et croisés, deux vases en verre, deux fioles à long col, plusieurs fers de lance, un javelot, un large glaive, une boucle de cuivre, un anneau élastique du même métal. On y trouve des objets analogues toutes les fois que les déblais du four mettent à découvert de nouvelles tombes.

*Canton de Chaumont.* M. l'abbé Lefèvre, curé d'Attichy, nous a rapporté que les médailles romaines de bronze sont communes à Boutancourt; on en recueille jusque dans le lit de la rivière de Launette.

On découvrit dans la même commune, vers 1806, des vases et des ustensiles d'argent. Nous regrettons de n'avoir pu parvenir à connaître ce qu'était devenu ce trésor.

Gambry (tom. 2, pag. 335) indique comme trouvées à Montjavoult des médailles d'argent d'Antonin le pieux, Maximin le pieux, Trajan, Gordien, des médailles en cuivre de Salonine, Claudius, Tacite, Prôbus. On rencontre des tuiles sur les pentes de la butte qui sert d'assiette au village.

Plusieurs des sarcophages découverts en 1826 sur la place du château, recélaient de petits pots en terre grise commune, d'une bonne forme; quelques-uns contenaient du charbon.

Les démolitions du château de Montagny ont procuré la découverte de plusieurs médailles impériales en or.

Les environs de Valécourt, hameau dépendant de Parnes, ont fourni des médailles impériales en or, argent et bronze.

Gambry (tom. 1, pag. 147) cite trois médailles trouvées près de Sérans, une en or de Flavius Julius Constans, fils de Constantin; les autres en argent, d'Hadrien et de Vespasien.

On a recueilli en 1850, sur les pentes de la molière, un Marc-Antoine et un Domitien, moyen bronze.

*Canton du Coudray.* On trouve des débris abondans de tuiles en allant de Saint-Germer à Puisseux-en-Bray, sur la direction de l'ancienne route qui conduisait du Beauvaisis en Normandie, par le Neumarché.

Gambry (tom. 2, pag. 335) mentionne comme recueillies près de la forêt de Thelle, territoire de Flavacourt, des médailles d'argent de Galba, Posthume, Salonine, Hadrien, Domitien.

Nous ne pouvons signaler jusqu'à présent dans le *canton de Formerie* que quelques pièces de bronze trouvées près de Romes-

camp, village bâti, dit-on, sur l'emplacement d'un camp romain.

Dans celui de *Grandvilliers*, on doit faire mention des tuiles dont les débris sont mis au jour autour de l'église de Briot.

M. Lemaeschal a bien voulu nous montrer une grande tuile à double rebord ramassée en 1836 dans le bois du Quesnoy, près de Dameraucourt; d'autres débris sont restés sur la place qui recouvre des fondations non encore reconnues, mais dont l'existence est certaine.

*Canton de Méru.* On déterra en 1746, près du hameau d'Agnicourt qui dépend de Méru, un vase de terre noirâtre contenant un grand nombre de médailles romaines en bronze; non loin de là étaient des squelettes enfouis sans cercueils à une faible profondeur.

M. le docteur Daniel conserve une très-belle médaille de Trajan, en argent, petit module, recueillie en 1834 pendant le défrichement du bois de Méru.

On voit au lieu nommé *les tuileaux*, entre Hénonville et La Villeneuve-le-Roy, une quantité considérable de tuiles brisées, avec quelques fragmens de poteries.

M. Daudin nous a montré une médaille de bronze fruste, qu'il avait ramassée près de Pouilly.

Il a rencontré, au mois de mai 1838, des tuiles à rebord dans un petit bois voisin de Montoisel; ce fait est d'autant plus intéressant que Cambry a signalé depuis long-tems Montoisel comme bâti sur les ruines d'un temple consacré à Isis.

Le même écrivain a donné (tom. 2, pag. 354) une liste assez nombreuse de médailles trouvées à Pontavesne, village peu éloigné de Montoisel. Il y indique des Antonin, Valérien, Philippe fils, Sévère Alexandre, Galien, Caracalla, Trébonien Galle, Trajan, Emilien, Volusien, Philippe père en argent, et un Domitien en bronze. Il rapporte qu'on a rencontré au même lieu un vase contenant cinq cents autres médailles d'argent.

*Canton de Nivillers.* Le camp du mont César qui touche à la commune de Bailleu-sur-Thérain est une mine inépuisable d'antiquités romaines; on y a recueilli depuis le seizième siècle une quantité immense de médailles, de poteries de toute sorte; on y a déterré des tombeaux, des armes et armures, des statuettes, des ustensiles divers, etc. M. Provost, propriétaire à Bresles, en avait formé un riche cabinet bien connu des archéologues, mais qui a subi après la mort de cet amateur le sort inévitable des collections privées. Vendus en détail, les objets dont il était composé, ont été éparpillés, perdant ainsi toute l'importance que leur réunion offrait pour l'histoire du pays.

Une grande partie des vases chargés d'ornemens qui enrichissent divers cabinets d'Amiens et de Paris, ont été tirés, depuis deux cents ans, du mont César.

Cambry (tom. 2, pag. 178) en cite quelques-uns qui portaient des inscriptions G. A. S. F.—AVI. T. MA.—DRINUS.—SRCCOF. LUCANUS, imprimées sur la pâte avant la cuisson.

Il a figuré, pl. 4 de la Description de l'Oise, cinq vases rouges ou tasses, très-remarquables par le dessin de leurs ornemens, et le fini de leur exécution.

Il y avait recueilli des médaillons d'Aurélien, de Faustine, d'Antonin; des médailles de Trajan, Vespasien, Galien, Salonine, Constans, Commode, Faustine, en petit bronze; d'autres de César même; une médaille de Nismes, têtes d'Auguste et Antoine, et au revers un palmier avec un crocodile.

M. Houbigant qui s'occupe depuis long-tems avec une persévérance remarquable à réunir dans son cabinet les produits archéologiques du département, possède des provenances assez nombreuses du camp de César. Nous y avons vu trois agrafes de bronze d'une forme particulière, l'une desquelles d'une parfaite conservation;

une bague en fer, ayant sur un médaillon d'argent la tête de Jules-César de profil, gravée en creux; c'était probablement un anneau de chevalier;

une bague d'aventurine imitant le jaspé, portant un médaillon sur lequel sont gravés en creux un coq cochant une poule, et le mot GRATIS en lettres espacées;

une petite cuillère de bronzo, plate, longue de six pouces;

une lampe ronde, en terre jaunâtre, ayant d'un côté une anse, de l'autre le trou à mèche, au milieu l'empreinte d'un Jupiter radié;

une autre lampe de forme oblongue, en terre brune avec des ornemens en arabesque, et l'anse recourbée en-dessus;

une spatule de bronze, longue de cinq pouces, ayant dû servir comme objet de toilette pour prendre les onguens parfumés;

un petit vase en terre rouge fine, ayant deux pouces de hauteur, à goulot étroit, destiné sans doute à conserver des parfums;

trois lames d'épée plates, spatuliformes, en bronze;

une lance en bronze, avec un porte-flamme mobile;

deux agrafes de ceinture en bronze;

une casserole de bronze, d'un joli galbe, à rainures concentriques en-dessous;

deux patères de bronze, l'une avec, l'autre sans anses; chacune ayant six pouces de diamètre;

deux ciseaux de bronze, garnis de bourrelets, pour maintenir le manche;

des tuiles à rebord en assez grande quantité pour en couvrir une maison; l'une est chargée d'empreintes circulaires, inscrivant des croix, des losanges, des rayons et des anneaux; plus une fallière ayant à un bout quatre pouces de diamètre, et à l'autre trois seulement, afin de pouvoir s'imbriquer.

une série nombreuse de vases; entr'autres une urne cinéraire en terre noire, avec un serpent en relief; — un vase long de sept pouces à deux anses, en terre rouge, sur lequel on a tracé avec une pointe un Caron dans sa barque, et le génie de la mort; il était enfermé dans un tombeau peint à l'intérieur; — un vase de trois pouces en terre rouge, ventru, avec une seule anse; — deux vases en terre rouge très-fine, à bords renversés, ornés de feuilles de lierre; — un petit vase en terre rouge recouverte d'un émail noir; — un autre pareil avec un goulot pour décanter un liquide; — une lacrymatoire en terre fine, trouvée dans un tombeau avec une médaille d'Hadrien;

une lacrymatoire en verre commun, recueillie dans un tombeau;

un fragment d'un très-beau vase rouge chargé de rinceaux et d'ornemens dans le goût de ceux publiés par Cambry;

un vase en terre rouge, long de près de trois pouces, d'une forme singulière en ce qu'il est resserré dans son milieu au point où tenait l'anse dont on voit le reste.

On a trouvé aussi au même lieu des vases de cette sorte de terre si légère qu'elle surnage.

M. Barraud conserve un stylet en bronze et une cuiller à encens provenant du mont César; il nous a rapporté qu'on y avait recueilli une douzaine de boutons en cuivre, marqués du chiffre de la cinquième légion.

M. de Songeons y a trouvé dans un tombeau, un flacon hexagone en verre commun, avec anse plate, deux vases en verre fin blanc, garnis chacun de deux anses, une petite soucoupe en terre rouge, une cruche à goulot étroit, en terre grise.

M. de Saint-Maurice nous a montré un manche d'ivoire représentant une statuette dont le travail est gracieux.

Les marais tourbeux de Bresles qui entourent de deux côtés le mont César recèlent aussi des antiquités; l'extraction du combustible les fait rencontrer à une profondeur quelquefois considérable.

M. Barraud père y avait recueilli un vase de terre grise fine, muni de quatre anses, long d'un pied sur six pouces de diamètre,

une hache de fer, trois médailles, un vase fin chargé d'inscriptions, un petit vase rouge vernissé renfermant un anneau d'or.

On y a rencontré un cachet carré-long en cuivre, sur lequel étaient gravées quelques lettres; il a dû servir à marquer du nom d'un fabricant les tuiles ou poteries.

M. Houbigant possède une large amphore de grès, à deux anses, à goulot étroit et court; elle fut trouvée en 1789, et donnée à M. de Larochehoucauld, évêque de Beauvais; elle est curieuse surtout à cause de la matière.

On y a tiré encore à dix pieds de profondeur un grand vase de cuivre d'une forme élégante.

On a détiéré dans le village de Bresles même un vase à anse et à goulot étroit en terre rougeâtre commune.

Des armures romaines ont été trouvées près du moulin de la Saulx, commune de Bailleu-sur-Thérain. La tradition locale, dépourvue de preuves assurément, indique ce point comme ayant servi de passage à un détachement romain, lorsque l'armée de César s'avancait dans le Beauvaisis.

M. Mansard nous a montré un anneau d'argent dont la plaque représente Jupiter et Ganimède; le travail est grossier : cet objet a été recueilli à Laversines, toujours dans le canton de Nivillers.

Dans le même canton, Cambry indique (tom. 2, pag. 351) comme trouvés à Troissereux un grand médaillon de Néron, deux médailles d'argent, un Philippe et un Claude.

*Canton de Noailles.* On a retiré des marais de Merlemont une hache de cuivre avec un fer de lance du même métal; ces marais correspondent au moulin de la Saulx dont il a été question ci-dessus.

M. Mansard conserve une belle médaille d'or, avec l'inscription *CÆSAR DIVI*, et au revers un cavalier au galop; elle a été recueillie au lieu dit le *champ du trésor*, commune de Berthecourt; on a trouvé à la même place des monnaies d'argent de l'époque de la domination anglaise dans le Beauvaisis.

*Canton de Songeons.* L'emplacement romain connu sous le nom de ville des Muguets, au-dessus de Songeons, est couvert de tuiles brisées; toutes les fois qu'on a pénétré au-dessous du sol, on a rencontré des tuiles, des poteries fines, des tronçons de colonnes, des parties de frises sculptées et autres fragmens d'architecture. Cambry (tom. 2, pag. 352) y indique une médaille incuse de Posthume, moyen bronze, et trois autres pièces romaines.

M. Mansard possède un très-bel Hadrien en or, provenant du même lieu. On pourrait y recueillir journellement des médailles.

En abattant, dans l'année 1829, un arbre sur le territoire d'Han-

naches, commune du pays de Bray, on découvrit un petit vase en terre grise grossière.

On a trouvé depuis, près du même lieu, un autre vase de terre rougeâtre fine d'une jolie forme, contenant six médailles de bronze.

*Arrondissement de Clermont.*

*Canton de Breteuil.* Ce canton qui touche au département de la Somme, et dans lequel est compris l'emplacement attribué à *Bratuspantium*, a produit des antiquités sur presque tous les points où l'on a voulu en rechercher.

Les champs de Broyes montrent de tous côtés des tuiles brisées.

On a trouvé des meules de poudingue dans les bois de Plainville, qui tiennent à la forêt de Lahérelle.

Cambry a publié une liste de médailles (tom. 2, pag. 358) recueillies autour du même village; il y indique des Constantin, Gordien, Posthume, en argent; des Faustine, Antonin, Trajan, Sabine, Lucille, en grand bronze; des Posthume, Claude, Tetricus, Salonine, en petit bronze.

On remarque dans les champs entre Plainville, Serevillers et la forêt de Lahérelle, sur l'emplacement de bois défrichés, un amas considérable de briques et tuiles brisées; ces débris sont si nombreux que vue à quelque distance, la place paraît rouge. Il y a aussi des vestiges de fondations. M. Bazin a bien voulu nous montrer des fragmens de très-belle poterie rouge, chargée d'ornemens délicats, trouvés parmi les tuiles.

Au mont Catillon qu'on a dit être situé vis-à-vis Rouvroy, le sol est jonché de tuiles brisées et de poteries; la charrue en ramène sans cesse au jour. Cambry (tom. 2, pag. 336) rapporte y avoir recueilli des médailles de Trajan et de Claude, en argent; des moyens bronzes d'Antonin, Sabine d'Hadrien, Sevère-Alexandre, Domitien, Claude; de grands bronzes de Mamea, Lucilla, et beaucoup d'autres; une petite médaille de cuivre, représentant une tête casquée, avec les mots *URBS ROMA*, au revers la louve, Remus et Romulus surmontés de deux étoiles, et pour exergue *T. A. S.* On y a trouvé, en outre, une statuette de bronze représentant Bacchus à cheval sur un tonneau.

Les rues de Rouvroy montrent des débris de tuiles.

On a recueilli près de Merle une petite meule en poudingue.

Les tuiles brisées abondent dans la forêt de Lahérelle, entre le village de ce nom et le Mesnil-Saint-Firmin.

A Breteuil même, Cambry cite (tom. 2, pag. 358) deux Hadrien et une Faustine, grand bronze, un Dioclétien, un Antonin, un Rex Juba en argent, un Probus en cuivre.

Il mentionne comme recueillis autour de Breteuil un médaillon de Trajan et trois médailles en argent, cuivre ou bronze.

D'autres pièces ont été trouvées autour du village de Fléchy. Cambry (pag. 341) indique aussi un grand médaillon de Sévère-Alexandre, des médailles de Valérien, Posthume, en argent; Valérien en cuivre; Lucille, Faustina et Probus, en bronze, découverts près de Coply.

Le même autour signale comme trouvés dans la vallée de Saint-Denis qui dépend de la commune de Beauvoir, un médaillon de Trajan grand bronze, des médailles de Sabine, Numerianus et Gallien en bronze.

L'emplacement de Bratuspance a fourni depuis trois cents ans une quantité innombrable d'antiquités romaines de toute sorte. On y fouilla dès 1574, par ordre du prince de Condé, et depuis, des recherches faites à différentes époques ont toujours enrichi d'objets curieux ceux qui les avaient tentées. Beaucoup de médailles et de poteries en provenant ont été transportées en Angleterre pendant le cours du dix-huitième siècle.

Le duc de Sully avait, d'après Cambry, la plus riche collection en or et en argent des divers ornemens qu'on y avait trouvés; il possédait des vases, des statuettes, une multitude d'instrumens de sacrifice en bronze.

Cambry y recueillit lui-même plus de neuf cents échantillons de vases à formes élégantes, et fit graver les plus remarquables dans l'atlas de la description du département de l'Oise, pl. 1, 2, 3, 4, 5. D'autres avaient déjà été figurés dans les recueils de Caylus.

M. d'Allonville a publié (1) quarante-cinq figures de poteries ornées recueillies par M. Edouard Beauvaisin, dont quelques-unes sont des répétitions de l'ouvrage de Cambry auquel M. Beauvaisin avait communiqué le fruit de ses recherches. Tous ces objets étaient en terre rouge ou noire d'une extrême finesse, remarquable par la pureté, l'élegance et le fini des ornemens. On voit à la page 182 de l'ouvrage cité des médailles de Néron, Antoine le pieux, Faustine la mère et une pierre gravée;

à la page 185, des anneaux de verre et de cuivre, une sonnette, un mascaron, un crochet, des épingles, des fibules, des clous à tête ronde, des boucles, des boutons, une cuiller, des tessons d'ivoire, une statuette d'enfant portant une boîte ouverte, un doigt d'une statue de trois pieds et demi d'un travail parfait: tous ces objets étaient en bronze.

Cambry en avait tiré, outre les poteries, dans des fouilles prati-

(1) Dissertation sur les camps romains de la Somme, pag. 182 et suivantes.



quées au hasard en plus de vingt endroits différens, dit-il, un vase lacrymatoire, des fibules, des agrafes, des fleurons d'or et de bronze, des poteries, des spatules d'argent et de bronze cannelé, des cuillers d'ivoire, une multitude de meubles et de bijoux en bronze.

Il a donné, pl. 1 de son atlas, la figure d'une petite Diane de bronze, servant de manche à un couteau et qu'il signale comme un chef-d'œuvre d'élégance; elle avait été trouvée en 1780. La même planche représente une boucle d'oreille en or, enchâssant une émeraude.

On y avait recueilli dès 1665, selon l'abbé Dubos, une Cérés en bronze d'un prix inestimable.

La plupart des vases trouvés entiers contenaient des médailles.

Cambry y récolta soixante-onze médailles en bronze, cinq en métal argenté, cinquante-une en argent, six en cuivre, deux oblongues, deux grecques; il en donne la description sommaire tom. 2, pag. 342-358.

M. Barraud possède trois cent cinquante médailles de bronze recueillies à Bratuspance; ainsi qu'une fibule en bronze, plusieurs épingles d'ivoire, une figurine représentant un roi tenant, par un pivot tournant, sur sa base.

M. Lefèvre, curé d'Attichy, a bien voulu nous montrer, comme venant du même lieu, soixante-huit médailles de bronze, plusieurs vases rouges et noirs; très-fins, une flûte en ivoire et une lampe plate portant au-dessous l'inscription :

Q. NUMI. CEL.

M. Lefèvre-Soyer conserve un petit vase noir avec son couvercle, provenant des mêmes fouilles.

M. de Crouy en a recueilli une lampe en terre rouge, et M. de Saint-Maurice une autre lampe noire à anse.

M. Daniel y a pris, parmi des milliers de tessons, un fragment d'une tuile à rebord, remarquable par son épaisseur.

Le cabinet de M. Houbigant contient comme provenances de *Bratuspantium* :

une figurine d'hygie en terre rouge commune, haute de huit pouces;

une figurine en plomb, haute de quatre pouces et demi, représentant une femme drapée;

deux petites agrafes en bronze, ornées;

deux spatules en bronze, longues de six pouces, servant à la toilette;

une clef en bronze, avec son anneau;

- un dragon de bronze, contourné pour servir de boucle ;
- un groupe en bronze représentant un obsena, formant sans doute l'extrémité du manche d'un couteau ou de tout autre instrument ;
- un vase lacrymatoire en verre, ayant à-peu-près la forme d'une trompette ;
- un fragment de mosaïque, blanche, noire et rouge, représentant une tête de dauphin et un trident, avec une bordure à torsade ;
- une lampe en terre rouge, ovale, pointue du côté opposé à l'anse ; elle porte l'empreinte d'une croix et de la lettre P. ;
- une petite tête de porc en cristal de roche ;
- un petit bronze figurant un cochon ;
- une plaque de cuivre munie d'un anneau servant à marquer les terres cuites ; elle porte les noms :

LUCI TULLI

LONGINI.

*Canton de Clermont.* Les environs de Bulles abondent en tuiles brisées ; on en trouve surtout dans le vallois qui descend du Mesnil-sur-Bulles, ainsi que sur l'emplacement nommé le Châtelet, au-dessus du village.

La forêt de Hez a fourni, dans plusieurs de ses quartiers, des restes de l'époque romaine ; on en a rencontré notamment à la cavée Notinette, d'où l'on a extrait des poteries noires, des ustensiles d'ivoire et de bronze, et des médailles ; quelques-uns de ces objets sont conservés dans le cabinet de M. le président Lediet-Duflos.

On a déterré, au lieu dit *les Brûlés*, un vase contenant quatorze cents médailles de bronze ; on peut en recueillir çà et là dans l'étendue de la forêt. On y a trouvé des fragmens de poterie rouge chargée de très-beaux ornemens.

M. Houbigant nous a montré trois épingles d'ivoire, longues de deux à trois pouces, venant des mêmes lieux.

Le même antiquaire conserve une autre épingle d'ivoire portant un coq, un petit vase cinéraire en terre jaunâtre grossière, trouvée dans un tombeau avec des médailles d'Hadrien et de Lucius Vérus.

Les marais de Rue-Saint-Pierre, contigus aux tourbières de Bresles, ont fourni une meule en poudingue.

On trouve assez fréquemment, autour du village, des tuiles à rebord, entières et brisées. On y a recueilli un petit vase oblong en terre blanchâtre.

On lit dans la mémoire sur Clermont en Beauvoisis déjà citée (1)

(1) Mémoires de la Société d'Archéologie de la Somme, tom. 3, pag. 269.

qu'on découvrit deux tombeaux romains près du château de cette ville. Cette assertion toutefois n'est pas justifiée, et il se pourrait que les sarcophages en pierre dont il s'agit datassent de moyen-âge.

Nous n'avons guère à signaler, dans le canton de *Crevaux*, que les objets enfouis sur l'emplacement de La Neuville, près de Commaille, siège de l'ancienne station *Ourmiliaco*; on y trouve de tems à autre des médailles.

M. l'abbé Lefèvre y a recueilli un joli vase en terre noire, orné de chevrons. D'autres personnes en ont rencontré en belle terre rouge.

On remarque, dans la plaine au sud de Cormeille, au lieu dit *les Fosses*, une quantité considérable de tuiles; la charrue en ramène chaque année de nouveaux débris à la surface du sol.

Il y a un autre amas de tuiles pareilles près du village du Crocq, vers le bois de la Malassise.

*Canton de Froissy.* On a recueilli des médailles de bronze dans un enclos au nord de l'église de Campremy, sur l'emplacement d'une ancienne construction de forme circulaire.

On en a trouvé d'autres en or et en argent à la ferme de Grandmesnil.

Tout l'espace compris entre les villages de Noirmont et de La Neuville-Saint-Pierre est rempli de tuiles brisées. On a trouvé, en 1810, près de Noirmont, deux vases d'argent et un autre en cuivre plaqué.

La commune de Noyers-Saint-Martin, traversée par une voie romaine, a fourni de tems à autre quelques médailles. On a ramassé dans les jardins du village plusieurs César-Auguste en or, petit module.

On y a trouvé en 1854 une autre pièce d'or du règne de Néron.

M. Mansard nous a montré un objet fort curieux provenant de la même commune. C'est un sceau en jaspe, de forme circulaire déprimée, ayant un pouce et demi de grand diamètre; chaque face, aplatie au centre, a un médaillon ovale gravé en creux. On voit sur l'un une tête d'Antonin; et sur l'autre une barque portant un berger et une louve; au-dessus est figurée une tête casquée de Rome, avec le mot *COMMUNIS*. Les côtés saillans de cette boule aplatie sont marqués par un cordon plat, large de quatre lignes; sur lequel on lit: *ANTONINVS AVS PIVS P P PAT COS III*. Ce joyau remarquable est très bien conservé.

*Canton de Liencourt.* L'emplacement romain de Catenoy a fourni en quantité des médailles, des armures et des ustensiles de toute sorte.

M. Houbigant possède un porte-lampe en bronze, de sept pou-

ces six lignes de hauteur, monté sur trois pieds, trouvé à Villers-Catenoy, au-dessous du camp, avec un fer de lance et une médaille.

On découvrit en 1804, à cinq mètres de profondeur, dans les tourbières de Sacy-le-grand, une barque chargée de tuiles et de briques, parmi lesquelles étaient quelques médailles de bronze et des poteries.

On a recueilli dans ce marais des boules d'ambre, des vases et d'autres médailles. M. Houbigant conserve, du même lieu, une sorte de ciseau en bronze, long de trois pouces et demi, qui a dû servir à tailler la pierre.

Le territoire de Saint-Martin-Longueau a fourni plusieurs médailles.

La collection de M. Houbigant comprend un deuxième porte-lampe pareil à celui de Villers, trouvé près de Verderonne.

On y voit aussi une marmite de bronze montée sur trois pieds, haute de huit pouces et demi, avec une anse de fer; on l'a découverte à quelques pieds sous terre dans la cavée qui conduit de Rieux sur la montagne de Laapcourt; elle contenait un autre porte-lampe semblable à ceux dont il a déjà été fait mention.

Le champ-César dont la situation a été indiquée au-dessus du village d'Angicourt, présente des fragmens assez abondans de tuiles.

Nous avons vu chez M. Houbigant une sorte de mascarone en terre rouge qui a dû servir à décorer l'anse d'un grand vase; il paraît représenter une face de Silène, surmontée d'un fleuron. Cet ouvrage, d'un travail délicat et d'une pâte très-fine, a été trouvé près de Monchy-Saint-Eloy.

Il y a une quantité de tuiles aux lieux dits le camp Janot qui touche à l'église de Laigueville, ainsi qu'à la vallée Dardeuse au midi du côté de Nogent. On y a recueilli en outre des médailles de bronze.

Dans le canton de Maignelay, nous devons signaler les environs de Tricot comme fournissant abondamment des fragmens de tuiles. On en trouve dans tout l'espace compris entre la butte de Coivrel, Méry et Courcelles-Epayelles; on y rencontre aussi des médailles de bronze.

Le village de Domélien montre des débris pareils, notamment dans la grande rue.

On trouva il y a quelques années au nord de Wacquemoulin, près du bois de Ménévillers et de la voie romaine qui traverse ce pays, un tombeau en pierre contenant, avec quelques ossemens, une épée, une agrafe de bronze et un vase de terre rouge.

Nous ne pouvons guère enregistrer jusqu'à présent, pour le cas-

ton de Meuy que la découverte d'un vase renfermant plus de quatre cents médailles de bronze; il fut déterré en 1810 dans le marais qui avoisine Dury-Saint-Claude, commune de Bury.

On trouve aussi des poteries noires dans des tombes qu'on rencontre quelquefois au-dessus de Bury et de Dury.

Les sarcophages de la côte Saint-Aignan, près d'Hondainville, contiennent des restes de l'art romain.

*Canton de Saint-Just.* L'emplacement du village d'Essuile recèle des tuiles; on en trouve surtout auprès de l'église.

Les environs de Meuil-sar-Bulles qui est situé sur une chaussée romaine, montrent beaucoup de débris semblables; on en voit aussi dans le bois de la Truie qui est peu éloigné du village.

M. Houbigant nous a communiqué le dessin d'un beau vase en verre bleu, garni de deux anses, déterré il y a cinquante ans dans ce bois avec quantité de médailles.

On a trouvé des poteries et des médailles, notamment des Faustine et des Antonin au Mesnil même.

Le Plessis-sur-Bulles présente des restes analogues autour du village; ils abondent aux lieux dits *L'apinette* et le *Champ-Précul*.

Les écrivains du Beauvaisis rapportent que vers 1654 on découvrit deux petites statues de Cérès en cuivre dans les fondations d'un vieux bâtiment à Lieuvillers.

Les environs de Nourard-le-franc sont couverts de tuiles brisées; on en trouva un amas considérable en pratiquant une fouille dans la rue neuve.

Au mois de mai 1809, on rencontra près du village, à quelques pieds sous terre, une amphore énorme scellée avec des briques, et entourée de grandes tuiles; elle contenait: un vase de cinq pouces et demi sur cinq de hauteur, et deux et demi de diamètre, en terre couleur de bronze;

une petite urne élégante et légère, longue de trois pouces;

une coupe de terre rouge vernissée, ornée de bas-reliefs représentant Apollon appuyé sur sa lyre, Hercule avec un lion, deux cerfs, deux chiens courans, deux enfans, et portant l'inscription:

C. VARI;

un autre vase en forme d'entonnoir, avec un mascaron à l'ouverture, monté sur un pied, forme intérieure demi-sphérique; il avait quatre pouces de hauteur sur huit de diamètre;

un bouclier, une boucle de cuivre, et plusieurs boutons;

et une quinzaine d'autres vases, avec ou sans anses. Tous ces objets étaient remarquables par la perfection de leur travail.

M. Houbigant possède deux autres objets trouvés à Nourard, une coupe en terre rouge très-fine, avec un trou garni d'un mas-

caron, et un vase rouge en forme d'urne, d'un galbe très-gracieux, ornés de dessins creux, représentant des oiseaux.

On remarque beaucoup de tuiles aux environs du hameau de Bus-Maubert.

Ceux de Saint-Just fournissent de tems à autre des médailles impériales de bronze.

On en trouve beaucoup aussi dans la vallée d'Aré, au-dessous de Saint-Remy en l'eau.

*Arrondissement de Compiègne.*

En commençant notre exposé par les lieux qui avoisinent le département de la Somme, nous aurons à signaler dans le *canton de Bassons*, les environs de Lataule comme fournissant une assez grande quantité de médailles. M. de Méry y a souvent recueilli des Faustine, Antoine, Claude, Posthume, Néron et Aurélien; on en trouve jusque dans les fossés du château.

On a rencontré à la maison-Hochard sur le route de Flandre, vis-à-vis le parc de Lataule, des tuiles brisées et des vases en terre, remarquables par leur légèreté.

Gambry (tom. 2, pag. 364) a indiqué comme trouvées aux environs de Bains, commune de Boulogne-la-Grasse, des médailles de Lucille en argent, Constantin, Faustine d'Hadrien, Antonin le pieux, en moyen bronze, Maximus et Valériea en potin.

On a recueilli vers 1834 un autre Antonin de bronze en réparant la chaussée Brunehaut qui traverse le pays.

La tradition désigne ce hameau de Bains comme le lieu d'un balnéaire; rien n'indique qu'il y ait eu un établissement d'eaux minérales, ainsi que quelques écrivains l'ont avancé.

*Canton de Lassigny.* On voit fréquemment des débris de tuiles dans les communes traversées par l'ancienne route de Paris en Flandre; il en existait près du hameau de Tronquoy, commune de Crapeaumesnil, détruit dans l'invasion de 1636, un amas si considérable que pendant long-tems on a pu en enlever par charretées pour raccommoder les chemins; on a cru reconnaître sur l'emplacement quelques vestiges d'un four.

On voit des fragmens analogues dans le cimetière qui entoure l'église de Gury, isolée sur une hauteur qui domine le village.

On a recueilli un anneau de chevalier en or, près de Mareuil-Lamotte.

M. de Méry conserve un autre anneau d'argent avec l'effigie de Domitien, trouvé dans le petit ruisseau du Rôme à Elincourt-Sainte-Marguerite.

On a recueilli en 1834, dans l'une des tombes qui existent en

grand nombre sur le plateau de la montagne Saint-Albin, commune de Thiescourt, deux styles de bronze dont on se servait probablement pour écrire sur la cire; il y avait aussi des poteries; ces objets ont été conservés par M. Béquery.

Le même amateur a bien voulu nous montrer un Gordien d'argent trouvé en 1852 sur la montagne de Lagny.

A Fresnières, on a rencontré plusieurs médailles d'or dans un lieu où existaient des constructions que l'opinion locale attribue, sans fondement ou du moins sans preuves, aux templiers.

Une découverte plus importante fut faite en 1854 au bord de la chaussée romaine devenue aujourd'hui route départementale d'Amiens à Noyon, dans une sablonnière dépendant du territoire de Candor, située précisément vis-à-vis le moulin de Cumont. M. Béquery y rencontra plusieurs squelettes entourés d'antiquités dont il put recueillir :

- des vases en poterie rouge commune;
- un autre vase plus grand à goulot étroit avec anse et rebord à l'embouchure;
- un vase curieux par sa forme orbiculaire déprimée, marqué de zones concentriques sur chaque face, pourvu de deux petites anses et d'une embouchure fort étroite;
- trois coupes en terre rouge ou grise très-fine comme les objets précédens; quelques vases gris ont des filets rouges;
- un autre pot rempli de dents humaines;
- des fragmens d'une coupe de bronze dont l'anse portait un mascarón grossièrement travaillé;
- un grand vase de verre alongé, posé sur une pate, muni d'une anse, d'un col étroit et d'un large rebord à l'ouverture;
- une urne ou amphore de verre à deux anses; elle était brisée ainsi que d'autres vases dont on recueillit les débris: tous étaient en verre très-blanc, chargé de stries;
- un anneau élastique en bronze, pouvant se fermer au moyen de crochets soudés aux deux bouts;
- et des armes en fer, rongées par la rouille.

*Canton de Guiscard.* La commune de Solente qui forme enclave dans le département de la Somme, a fourni, en différens tems, des médailles, des épées brisées, des fers de lance et autres débris; on les trouva sur un emplacement que la tradition locale prétend avoir été occupé par les Romains.

M. le docteur Colson nous a montré une médaille de Maximin, petit bronze, recueillie dans Guiscard même.

M. Thuillier, curé de Guiscard, a bien voulu nous signaler la présence de tuiles nombreuses à Collezy, vis-à-vis le bois des Beines.

Il possède des médailles de bronze, recueillies sur le territoire de Villeselve.

Le bois de Lépinette, situé sur la montagne au-dessus de Crisolles, paraît renfermer beaucoup d'antiquités; on y trouve souvent des poteries communes, et M. Richart conserve plusieurs tasses et soucoupes provenant de fouilles exécutées dans l'étendue de ce bois. On y a recueilli plus de dix-huit cents médailles de bronze et de cuivre.

M. Colson nous a montré des petits bronzes de Tetricus, Victorien, Claude le gothique, Posthume, Salonine; de grands bronzes d'Alexandre-Sévère et d'Antonin le pieux; ramassés dans ces fouilles; la plupart sont d'une exécution barbare.

M. Thuillier possède aussi quelques petits bronzes venant du même lieu.

Le canton de Noyon recèle dans toute son étendue des vestiges de l'occupation romaine; c'est surtout dans la vallée de l'Oise qu'ils paraissent abondans.

M. Houbigant conserve des tessons d'un vase de terre rouge très-fine, et d'une grande amphore en terre blanche, recueillis en 1830 entre Apilly et Quierzy (Aisne), dans les fouilles du canal latéral de l'Oise.

Le même antiquaire nous a montré la partie supérieure d'une grande amphore en terre grise, et un petit vase de grès dur, avec un rebord aigu, ramassés lors des mêmes fouilles près de la ville de Noyon.

M. Paffe, maire d'Apilly, a bien voulu nous informer d'une rencontre plus intéressante faite vers 1830, près de l'importante sucrerie dont la hameau d'Estay lui est redevable. Ce manufacturier distingué, obligé d'agrandir les bâtimens de son usine, découvrit au lieu nommé la couture d'Estay, à un mètre environ de profondeur, un vaste tombeau duquel on retira quantité d'objets curieux, et notamment des restes d'armures, des agrafes, une sonnette, un sceau d'ivoire, une grande amphore, plusieurs vases de terre fine, rouge et noire, quelques médailles.

On y trouva aussi un magnifique médaillon grand bronze, d'Antonin, ayant au revers un char trainé par quatre lions; il était contenu dans un cadre d'ivoire.

Il y avait près du tombeau une chassée pavée, un tronçon de colonne milliaire, et un amas énorme de tuiles rouges. M. Richart de Noyon conserve une tuile entière à deux rebords qui en provient.

L'emplacement romain, situé sur la montagne de Babœuf, est



jeuché de tuiles ; on les voit rarement entières , parce que la charrue les brise en les ramenant au jour.

On y a ramassé une quantité prodigieuse de médailles , dont la plupart sont dispersées. M. Richart de Noyon en possède cependant un grand nombre.

Il y a trouvé des amphores , une hache , des fers de lance , une meule en grès mêlé de petits galets trop espacés pour former poudingue , et beaucoup de poteries rouges , l'une desquelles montre l'inscription : ATTIC.

M. Béguery en a retiré des grands et petits bronze de Maximien , Constantin , Licinius , Tetricus et autres , des poteries , notamment un vase noir décoré de linéamens délicats.

M. Colson y a trouvé des meules en grès , un Maximien , moyen bronze , un Galien et un Constantin , petit bronze.

Nombre d'autres objets ont été depuis long-temps recueillis sur cette montagne ; mais comme il n'en a pas été tenu note , nous ne pouvons les mentionner en détail.

M. Béguery a rencontré , en 1834 , dans des fouilles exécutées sur la colline de Grandru , voisine de celle de Babœuf , un vase de terre rouge ayant deux pieds de diamètre sur moitié de hauteur ; il contenait deux petits pots et une médaille d'argent d'Antonin le pieux ; à côté était un coin de fer.

Les bois d'Héronval montrent des tuiles romaines brisées.

M. Richart nous a fait voir une soucoupe en terre commune venant du cimetière de Salency.

M. Cambry signale (tom. 2 , pag. 363) comme trouvés aux environs de cette commune , une Faustine , un Trajan d'argent , un Aurélien de cuivre argenté et une médaille de Nismes , moyen bronze , Auguste et M. Antoine , avec un crocodile au revers.

On a recueilli , dans l'enceinte même de Noyon , plusieurs médailles. M. Colson y a rencontré un Alexandre-Sévère , grand bronze , et un Posthume , moyen bronze.

M. Béguery a trouvé plusieurs autres bronzes au faubourg de Rudoroire , qui est traversé par une voie romaine.

M. Richart a bien voulu nous montrer un vase à anse de terre grise , déterré sur la montagne de Larbroye , au lieu dit le *petit Ourcamp*.

A Pontoise , siège de la station nommée *Lura* ou *Isara* dans les itinéraires , on a recueilli deux Faustine , grand bronze , un Germanicus , un Nerva , un Trajan , en moyen bronze , et un autre Trajan , petit module , dont M. Colson a augmenté sa collection. On y rencontre journellement d'autres médailles.

M. Thuillier , curé de Guiscard , conserve un Probus , petit

bronze, trouvé à Cuts, où l'on a recueilli aussi plusieurs autres pièces.

M. Richart possède une bague en or ramassée entre Cuts et Brétigny; elle est garnie d'une agate gravée en creux, où l'on voit une main présentant une couronne à un guerrier qui tient une sorte de caducée, surmonté de la louve romaine.

*Canton de Ribécourt.* M. Richart conserve aussi plusieurs médailles, petit bronze, du bas-empire, trouvées dans les fondations de l'église d'Ourscamp.

La forêt de Laigue paraît avoir été remplie de constructions dont on rencontre les vestiges dans presque tous les quartiers où l'on a opéré des défoncemens; il y a quantité de tuiles brisées.

On a recueilli des poteries au grand carrefour central, nommé le puits d'Orléans.

On trouva, en 1825, au lieu dit le rond-buisson, dans la région élevée de cette forêt, un tombeau en pierre d'une proportion inusitée; il contenait un squelette gigantesque et des urnes de terre commune.

M. Maillet, curé du Plessis-Brion, a bien voulu nous faire connaître l'existence de tuiles romaines nombreuses et de vestiges de construction; entre l'emplacement de Lamotte-Brion, vieux château détruit, et le village de Montmacq; ces débris, enfouis à deux mètres, sont mis à nu par la rivière d'Oise qui envahit et entraîne ses berges.

On a recueilli des tuiles et quelques médailles d'or à l'ancien cimetière de Dreslincourt.

La sommité d'Attiche qu'on croit avoir été une station romaine, est entourée de restes d'antiquités; on y a trouvé, au lieu dit *les Patis*, des armes de fer, des toiles, des poteries d'une pâte fine.

M. Béguery en a tiré, sur un autre point, une très-belle médaille de Lucius-Vérus en or, et M. Colson un Posthume et un Marc-Aurèle grand bronze. Des fouilles y produisaient probablement une nombreuse récolte.

M. de Creuy nous a fait voir trente-cinq médailles de bronze, déterrées le dix-huit mai 1838 dans le village de Chevincourt, en fouillant sur la place nommée *la plaine*; elles étaient enfouies sans aucun ordre, à deux pieds de profondeur. Elles comprennent un grand bronze d'Antonin le pieux, deux Néron moyen bronze, et trente-deux Posthume de tout module.

*Canton d'Estrées-Saint-Denis.* Le territoire du bourg de Reay présente sur plusieurs points des antiquités romaines. On a recueilli des médailles dans le village même.

Cambry indique comme trouvés là (tom. 2, pag. 362.) de petits

bronzes de Constantin et de Tibère, un moyen-bronze de Galien, un Posthume en cuivre argenté, un Claudius et un Maximien en cuivre, un Emilien en argent, et une petite pièce d'argent ayant au revers Mars armé, avec l'exergue MARTI PROTECTORI.

A l'emplacement signalé plus haut, qu'on nomme, sauf erreur, Notre-Dame, on peut recueillir des poteries et des tuiles; on y a rencontré plusieurs médailles, notamment un Néron. M. le docteur Vannacque nous a fait connaître qu'on y avait aussi déterré, à quatre ou cinq pieds, une petite enclume portative d'une forme singulière.

Il nous a montré une grande meule de poudingue, trouvée en tirant du grès près de la forêt.

On a récolté, au nord du bourg, plusieurs médailles; notamment un Jules-César en or de la plus belle conservation.

Tout récemment, en 1858, sur la place de Remy, en exécutant des plantations, on a découvert un tombeau d'où M. Vannacque a pu retirer un casque en fer battu, entier, un vase contenant des médailles de bronze; des boucles de bronze; une petite hache ou *veixillum*, dont le manche en bois ciselé est incrusté d'ornemens d'argent, et des boutons du même métal. D'autres tombes voisines ne renfermaient que des poteries communes.

Le bourg d'Estrées-Saint-Denis qui est situé sur une voie romaine, fournit abondamment, ainsi que les environs, des vases, des tuiles et des médailles.

Le plateau de la colline qui domine Longueil-Sainte-Marie donne de tems à autre des médailles ramenées au jour par les travaux agricoles.

A Aiguisy, hameau très-ancien de la commune de Lachelle, on a pu recueillir beaucoup de médailles, des Antonin, Vespasien, etc., notamment au lieu dit le *camp Roland*. Les débris de tuiles abondent autour de ce village où l'on trouve également des poteries rouges et noires.

*Canton de Compiègne.* L'emplacement romain du Ganelon, au-dessus de Clairoix, présente, en quantité, des fragmens de tuiles et de poteries. On y rencontre aussi beaucoup de médailles.

Cambry (tom. 2, pag. 360) y recueillit des médaillons en bronze d'Hadrien, Posthume, Antonin le pieux, Tibère, Néron, des médailles d'argent d'Aurélius-Véru, Septime-Sévère, Bruscilla, Gordien, Jules-Philippe, des médailles en cuivre de Constantin le jeune.

M. Blanchart nous a fait voir un Antonin le pieux, grand bronze, et M. de Saint-Maurice un superbe Constantin, petit bronze, trouvés au même lieu.

M. de Cayrol y a rencontré des fragmens de balle poterie rouge ornée.

M. de Crouy a recueilli près de Clairoix, sur les pentes du Ganelon, une grande meule en poudingue, et plusieurs tuiles.

Plus au nord, au-dessus de Bienville, on a trouvé dernièrement plusieurs vases en pâte fine, ornés de dessins qui représentent des priapées.

En défonçant, en 1825, dans la forêt de Compiègne, sur le tertre nommé le mont Chyprès, entre le Vivier-Corax et La Croix-Saint-Ouen, on rencontra une amphore qui contenait cinq mille deux cents médailles de bronze. M. Blanchart conserve plusieurs Crispus, Fausta, Constantin II, Constans et Constantin-le-grand, provenant de cette trouvaille.

De nouvelles recherches procurèrent des tuiles, des poteries, du mâchefer, et une statue en pierre, haute de deux pieds; plus tard on en retira des meules de grès ayant dix-huit pouces de diamètre, et une clé tridentée en bronze.

M. de Cayrol possède deux vases de bronze très-remarquables, garnis de leurs anses et de leurs couvercles, qui ont été découverts dans la forêt, lorsqu'on rétablit la route de Compiègne à Crépy.

M. de Saint-Maurice nous a fait voir une belle médaille en or d'Antonin le pieux, trouvée en 1837 au bord de l'Aisne, devant Choisy-au-bac.

*Canton d'Attichy.* M. Leféron d'Éterpigny qui a exploré cette partie de l'arrondissement avec un zèle soutenu, a bien voulu nous faire connaître l'existence d'un ancien cimetière sur le coteau de Berneuil; les débris qu'on y trouve en abondance le portent à y voir un emplacement romain. Il en a retiré, dans plusieurs fouilles, des médailles d'argent et de bronze, ainsi que des poteries rouges d'une extrême finesse.

Dans la vallée, entre le coteau et la rivière d'Aisne, tout près de Berneuil, il y a une quantité immense de tuiles brisées.

M. de Saint-Maurice possède un vase de fer ressemblant à un chaudron, qui a été trouvé dans les sables au-dessus d'Attichy.

M. Cambry (tom. 2, pag. 359) a fait mention de plusieurs médailles recueillies aux environs de Culse-Lamotte. Il indique un Néron moyen bronze, deux César d'argent, un Maximien grand bronze, et quelques autres pièces.

On voit des tuiles au lieu dit le *champ de bataille*, sur le territoire de la même commune; on y a trouvé une masse d'armes en fer.

Des tombeaux découverts il y a quelques années au hameau de Béroque renfermaient des poteries romaines.

L'emplacement nommé *village des Gaules*, commune de Saint-Etienne, mentionné ci-dessus, a fourni à M. Leféron des figurines, des médailles de bronze, des vases en terre superfine, des amphores; il est tout couvert de tuiles brisées. On y a trouvé des tombeaux, une statue de pierre, des vestiges d'une voûte. Ce lieu pourrait être l'objet de recherches intéressantes.

On a recueilli, près des ruines de Pierrefonds, des médailles en bronze et un porte-lampe de même composition, monté sur un trépied.

On a rencontré, non loin de ce bourg, au lieu dit *le clos Notre-Dame*, plusieurs meules en poudingue.

La commune de Chelles d'où dépend le hameau de Martimont qui a succédé à un établissement romain, recèle au lieu dit *le camp des Sarrazins* des tombeaux connus depuis le seizième siècle; on en a tiré des objets d'art très-variés. M. Leféron d'Eterpigny en possède deux agrafes de bronze ciselé, une flèche de même métal, un poignard dont la garde est en métal inoxydable ayant l'aspect du platine, un baudrier d'acier à clous de cuivre, une cuirasse et un mors de bronze. On y trouve des poteries fines.

#### *Arrondissement de Senlis.*

La région méridionale et montueuse de la forêt de Compiègne, celle qui comprend les grands et petits monts, dépend pour la plus grande partie du *canton de Crépy*. Traversée par la voie de Senlis à Soissons, elle est en quelque sorte jonchée d'antiquités appartenant à la période romaine; les travaux de la forêt en ont fait recueillir depuis la renaissance des lettres une quantité dont la liste dépasserait de beaucoup les limites de cette notice, si l'on eût pu la dresser en temps utile, ou même si l'on eût constaté le lieu précis de chaque rencontre. La plupart de ces objets qui ont enrichi d'abord les collections des châteaux voisins, sont passés ensuite dans les musées de la capitale, ou bien ils ont été enlevés par le commerce et transportés en pays étranger. Leurs traces sont aujourd'hui perdues, et nous sommes contraint de nous borner à indiquer seulement les découvertes récentes.

On a détorté depuis dix ans, à Saint-Nicolas de Courson, près de la chaussée Brunehaut, une borne milliaire triangulaire, des poteries noires, des médailles de bronze, une grande amphore.

Il existe un amas très-considérable de tuiles au carrefour des Amoureux sur un ancien chemin qui paraissait tendre de la vallée d'Avonnes vers le nord-ouest.

L'emplacement de Champieu est couvert de tuiles et de poteries

brisées dont l'abondance est vraiment étonnante. Selon Carlier (1) on y a recueilli, depuis le milieu du dix-septième siècle, un grand nombre de médailles qui ont été dispersées. Il y cite des Faustine, Trajan, Marc-Aurèle, Constance. On n'a pas discontinué d'en trouver chaque fois qu'on a voulu en chercher; le travail de la charrue ramène continuellement, dans toute la plaine, des antiquités à la surface du sol.

M. Colson conserva, de ce lieu, des médailles en argent, de Gordien pie III et de Vespasien, de grands bronzes d'Antonin et de Constance II, de petits brouzes de Probus et de Constantin.

M. Rottée y a recueilli des Claude, Tibère, Constantin en bronze, un Héliogabale d'argent.

M. Georgette Dubuisson nous a montré un chapiteau dorique, des futs cannelés de plusieurs modules, des menles de grès, une tombe à couvercle orné de feuilles sculptées, rencontrés en différens tems dans les fouilles de Champlieu. Il y a recueilli en quantité des poteries de toute sorte.

On en trouve notamment en terre rouge dont les ornemens sont très-remarquables par leur délicatesse et leur exécution. On y déterra en 1826 une coupe qui portait l'inscription AMBIANI.

Les armures, écussons, boules et fers de lance en bronze y abondent.

On a rencontré un coin à battre monnaie au lieu dit le *champ à l'argent*, dans un sentier qui conduit de Champlieu à la forêt de Compiègne.

L'emplacement de l'ancienne abbaye de Morienval recèle en assez grand nombre des médailles impériales; on en a recueilli aussi dans le village. Carlier (2) mentionne un Nerva et un Hadrien, trouvés dans les fondations d'un ancien bâtiment.

Le territoire de la ville de Crépy a fourni des médailles qui attestent la présence des Romains sur ce point; celles qu'on y a recueillies en différentes époques ont été dispersées sans qu'on en ait conservé l'indication. Carlier (3) dit en avoir vu d'Auguste et de Néron en argent, de Nerva, de Caracalla et de Gordien en potin, dont quelques-unes avaient été trouvées vers Sainte-Agathe.

M. de Saint-Maurice possède un grand bronze de Septime Sévère, un Antonin, un Marc Aurèle et un Trajan qui ont été rencontrés près du bois de Balizy, sur le territoire de Trumilly.

(1) Histoire du duché de Valois, tom. 1, pag. 40, 41.

(2) Hist. du duché de Valois, tom. 1, pag. 103.

(3) *Ibid*, pag. 88.

On remarque beaucoup de tuiles brisées au lieu dit la *Fontaine aux clercs*, près du village de *Vaumoise*; on a pu y recueillir divers ustensiles en fer et en cuivre.

*Canton de Betz.* Le bois de *Tillet* qui dépend de la commune de *Gondreville*, a fourni à plusieurs reprises quelques poteries et médailles. *Carlier* (1) rapporte que de son tems on y découvrit une urne pleine de médailles à l'effigie de *Caracalla*.

*Caylus* a représenté (2) un petit vase en terre de sept pouces de hauteur et six pouces huit lignes dans son plus grand diamètre, qui fut trouvé au mois de juin 1751, dans les tourbières de *Bourneville*, près de *Marolles*; on en déterra trois, tous remplis de médailles de cuivre, à l'effigie d'*Antonin*.

Le village de *Thury en Valois* paraît avoir été bâti, selon les observations de *M. le vicomte Héricart de Thury*, sur un emplacement romain; on voyait encore, il y peu de tems du côté de la grande route, un faible remblai qui pouvait être le reste d'un boulevard. Les débris de tuiles et les médailles d'argent ou de bronze abondent dans cette localité.

On a recueilli des haches de bronze près de *Mareuil-sur-Ourcq*.

A *Boullars*, en faisant défoncer dans les friches de *Saint-Martin-le-pauvre* *M. de Thury* a rencontré une grande quantité de tuiles à rebords, entières ou brisées.

On a trouvé à la montagne de la *Chesnée*, commune d'*Antilly*, du côté de *Betz*, encore des tuiles et des vases de bronze.

On a déterré, dans l'année 1836, des vases de même matière, d'un beau travail, en fouillant dans un champ près du village de *Bargny*.

Pour le *canton de Nanteuil*, nous n'avons jusqu'à présent d'autre fait à signaler que la présence de tuiles nombreuses dans toute la plaine entre la vallée d'*Ermenenville* et la route de *Paris à Maubeuge*. *M. Lucy* a bien voulu nous écrire qu'il avait remarqué au-dessus d'*Ermenenville* des traces d'anciennes toileries; il y a trouvé plusieurs grandes tegulae à rebord.

Le *canton de Pont-Sainte-Maxence* n'a donné, à notre connaissance, de débris d'antiquités romaines que dans la ville même de *Pont*. En fouillant vers 1780 dans le jardin du presbytère, on rencontra des tombes qui contenaient des armures, des fibules et des médailles impériales.

On a recueilli des médailles à l'effigie de *Trajan* dans le jardin de l'ancien palais nommé l'*Iraine*. A quelques pas de là, auprès

(1) *Ibid*, pag. 45.

(2) Recueil d'antiquités, pag. 236, pl. 93, n.º 1.

du mur de ville, on déterra, à quatre pieds de profondeur, vingt à vingt-cinq kilogrammes de médailles en bronze, de Tibère, Néron, Posthume et autres empereurs.

Cambry a rapporté (tom. 2, pag. 49) que lors de la démolition de l'ancien pont, on trouva dans une de ses piles des médailles de l'empereur Maxence. Nous craignons que ce ne soit une version locale trop légèrement adoptée, et contre laquelle le nom de l'empereur, rapproché de celui du pays, aurait dû prémunir un antiquaire aussi distingué. L'ingénieur en chef Dumoutier cité par Cambry, n'en avait aucune connaissance, et le pont, d'ailleurs, n'avait rien de romain dans aucune de ses parties.

M. de Cayrol nous a montré un glaive en bronze, à filets, très-bien conservé, trouvé dans l'Oise devant Pont-Sainte-Maxence.

Canton de Senlis. M. le docteur Voillemier possède dans son riche cabinet une médaille grand bronze de Lucius Aurélius Verus, qu'il a recueillie lors de la démolition des remparts de Senlis, vers la porte Saint-Ricoul.

Le même antiquaire a trouvé à Barbery une demi meule plate, en grès, du diamètre de quinze pouces.

On a déterré des poteries à l'ancien cimetière de Saint-Santin dans Senlis.

M. Voillemier conserve plusieurs médailles de bronze venant des coteaux de Montépilly, que la tradition désigne, sans aucune certitude, comme emplacement romain.

Cambry (tom 2, pag. 366) mentionne du même lieu deux Constantin, un moyen bronze de Commode, un Antonin grand bronze, un Gordien d'argent.

La butte du bois de Morière, qui dépend de Morsontaine, est renommée depuis long-tems à cause des antiquités qu'elle recèle. On y a trouvé des épées, des casques, divers ustensiles, un grand nombre de médailles, notamment des Faustine et des Constantin.

Aux buttes Mahet, près de La Chapelle-en-Serval, on rencontre aussi parmi des tombeaux, des médailles, des poteries et autres vestiges de l'époque romaine.

M. Voillemier a trouvé dans les friches de Thiets une hache unie, en bronze, de même ténis.

Le canton de Creil paraît plus riche que les précédens en débris de la période romaine, sans doute parce que les recherches ont été plus fréquentes dans l'étendue de son territoire.

Le coteau qui domine Apremont recèle des médailles nombreuses, au lieu où existait, dit-on, une ville de Braque, dont il ne resté aucun vestige.

A Nogent-les-vierges, M. Houbigant a recueilli, dans son propre



jardin, une petite cuillère en bronze, circulaire, longue de six pouces, une clé de bronze dont l'anneau figure un losange, un fragment d'agrafe en même matière. Il y a trouvé encore une médaille de Trajan en argent, un Constance et un Constantin II en bronze.

Il y a rencontré aussi cent cinquante fers à cheval, dont les trous à clous sont pratiqués dans une rainure; ils n'ont pas quatre pouces, et M. Houbigant est porté à croire, à cause de leur petitesse, qu'ils servaient à des mulets.

M. Cambry (tom. 2, pag. 366) a indiqué comme recueillies à Montataire des médailles en argent de Philippe et de Nerva, un grand bronze d'Hadrien, deux moyens bronze d'Antonin, et un autre moyen bronze, T. CÆS. IMP. AUG. F. TR. COS VI. CENSOR, ayant au revers une prêtresse sacrifiant sur un autel.

On voit, dans le cabinet de M. Houbigant, un fragment d'un très-beau vase en terre rouge fine, chargé d'ornemens délicats; d'enroulemens encadrés, de personnages et de têtes d'animaux; il a été trouvé près de Montataire.

On peut encore remarquer dans la même collection un petit vase à anse en terre grise qui a été rencontré aux pieds d'un squelette, dans des fouilles pratiquées près de Chantilly.

Le camp de César, situé au nord de la commune de Gouvieux, est l'un des points du département qui a fourni en plus grande quantité des antiquités romaines. Les princes de la maison de Condé, propriétaires du terrain y firent exécuter en différens tems des recherches dont les produits avoient enrichi le cabinet du château de Chantilly. On y avait recueilli nombre d'ornemens, de casques, d'épées, de médailles, de pierres gravées, de vases en terre et en verre, etc. Quoique destinée, par les événemens de la révolution aux musées de la capitale, cette précieuse collection a été dilapidée, et l'on ne sait même pas où sont passés les plus curieux des objets qu'elle contenait.

Cambry (tom. 2, pag. 365) indique comme ramassées dans l'enceinte du camp des médailles d'argent de Trajan et de Philippe, de grands bronzes de Julia, Antonin, Antonin-Arménien, Domitien, Hadrien, de moyens bronzes de Nerva, Drusus, Mamea, et une médaille en bronze de Nismes.

Caylus (1) a figuré des vases de terre trouvés en 1751 dans des cercueils de pierre, avec des médailles, des lampes et des épées.

M. Houbigant possède du même lieu, deux fers de lance, une clé bizarre à trois dents, deux petites cuillères, et quatre anneaux

(1) Recueil d'antiquités, pl. 80, n.º 13.

non fermés, de deux pouces de diamètre; tous ces objets sont en bronze.

L'emplacement est couvert de tuiles et de poteries brisées.

#### 8.° *Voies romaines.*

La carte de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin indiquent seulement quatre voies dans l'étendue du territoire attribué au département de l'Oise; il en existe cependant un plus grand nombre ainsi que le montre l'énumération suivante de celles dont le tracé paraît incontestable, et nous sommes fondé à croire que des explorations locales continuées avec persévérance en feraient retrouver plusieurs autres.

La plupart de ces antiques chemins, portent, on le sait, dans nos contrées, le nom de chaussées Brunchaut; quelques autres dont l'origine n'est pas moins authentique, n'ont pas reçu ou n'ont pas conservé cette dénomination. Nous avons dû la rappeler à l'article de chacune des lignes auxquelles elle est encore appliquée.

La recherche consciencieuse des voies romaines entourée quelquefois de difficultés inextricables à cause de la destruction totale ou de l'interruption partielle de leurs chaussées, est aidée par la rencontre des objets d'art et des tombes qui presque toujours ont été cafonies au bord de ces routes ou du moins à leur proximité. La constatation de ces dépôts nous a été d'une grande utilité, comme on pourra le voir si l'on veut comparer les détails de l'article précédent à la description des lignes énumérées dans celui-ci; on reconnaîtra en effet que la plupart des points où l'on a recueilli des antiquités sont très-rapprochés des voies, toutefois lorsqu'ils ne sont pas situés sur des emplacements romains.

Nous avons puisé des indications fort heureuses aussi dans l'observation des noms significatifs de lieux selon les exemples donnés par les archéologues normands: nous avons presque toujours trouvé que les points dont les appellations sont dérivées de mots latins signifiant un chemin, une route, un passage, un moyen quelconque de communication, jalonnaient en quelque sorte le tracé de nos voies. Tels sont les noms de *Chaussée, Cauchiée, Pas, Macepas, Maupas, Pavé, Perrey, Perrière, Ferrière, Gravelle, Graverie, Chemin ferré, Querrière, Carrière* (1); *Estrée, l'Estrée, l'Estrac, Chemin chaussé, Chemin haussé, Chemins des romains, Chemin de César* (2); ceux de *Pont, Planche, Port, Vè, Vat, Trait, Fosse,*

(1) De Gerville, Recherches sur les villes et les voies romaines du Cotentin, pag. 17.

(2) De Caumont, cours d'Antiquités monumentales, tom. 2, pag. 152.

*Fossé, Charrière* (1), auxquels on peut ajouter dans ce pays les noms de *Fretoy, Frestoy, Frète, Cauchie, Cauche, Chaussoy, Sauchoy, Mézière, Transière, Gravière, Cailleux, Caillois, Cail-louel, Caillouet*, etc., et ceux dans lesquels on trouve les syllabes *liez* ou *lié* (quelquefois écrit *tier*) en vieux français large voie, et *loy* (venant de *Laya*) comme *Belloy, Thieuloy, Transloy, Planoy, Tronquoy*, etc., etc.

On ne doit pas en séparer les noms de *Catelet, Chatelet, Cate-tier, Chatelier, Catillon, Ecatelet* et autres analogues qui indiquent, selon la remarque de M. de Gerville, les vigies retranchées (*exploratoria*) établies sur les hauteurs pour surveiller les routes. Nous avons cru devoir écrire ces dénominations en italique, pour faire ressortir aisément et sans autre explication, leur valeur spéciale, lorsque nous les avons rencontrées sur le tracé des voies ci-après décrites.

Nous mentionnerons d'abord les quatre lignes signalées par les auteurs.

### I.° De Soissons à Amiens par Noyon.

(chaussée Brunehaut.)

L'itinéraire d'Antonin l'indique comme section de la route de Milan à Boulogne, la principale des quatre voies qu'Agrippa, au rapport de Strabon, fit ouvrir dans les Gaules, à partir de Lyon.

L'itinéraire jalonne ainsi sa direction :

*Suessones*. . . . . M. P. XXVII.

*Noviomagum*. . . . . XXXIV.

*Ambianos*.

La table de Peutinger la présente comme il suit :

*Augusta Suessorum*. . . XVI lieues.

*Lura* (ou *Isara*). . . IX ou VIII dans certaines éditions.

*Rodium*. . . . . X.

*Setucis*.

Son tracé est parfaitement connu; elle entre dans le département à la Croix-Sainte-Léocade, en venant de Vic-sur-Aisne et courant vers le nord; elle incline un peu au nord-ouest vis-à-vis le vallon de Moulin-sous-Tauvent, passe entre les Loges et Nampcel où elle reprend sa direction vers le nord, marque vis-à-vis Bellefontaine la limite du département, et arrive sur le plateau du Mont-de-Choisy qui domine le bourg de Cuis; elle descend dans

(1) De Gerville, des villes et voies romaines en Basse-Normandie, pag. 15.

les bois de Cuts, au bas desquels elle prend au nord-ouest pour gagner par un seul alignement le village de Roiglise (*Rodium*), après avoir franchi l'Oise à Pontoise (*Lura*), traversé la ville de Noyon, la forêt de Bouvrasse, passé entre Avricourt et Margny à Gerises.

On compte de la Croix Ste - Léocade à Pontoise 15,150 mètres.  
de Pontoise à Noyon au centre de la place . . . 4,450  
de Noyon à la limite de la Somme . . . . . 15,300  
de la limite à Roiglise . . . . . 1,700

En retranchant cette dernière distance, on trouve que la voie a trente-neuf mille neuf cents mètres d'étendue dans la traversée du département.

La carte de Peutinger indique entre Pontoise (*Lura*) et Roiglise (*Rodium*) neuf lieues gauloises qui représentent environ 20,412 mètres.

Le mètre exact depuis le bord de l'Oise devant Pontoise jusqu'aux premières maisons de Roiglise donne 20,850 mètres. La différence de 438 mètres entre les deux longueurs mérite à peine d'être remarquée, surtout si l'on considère que l'espace où l'on a trouvé des antiquités romaines sur l'emplacement de *Radium*, occupait une superficie de deux hectares (1).

Nous n'avons pu vérifier les mètres de Soissons à Noyon, de Noyon à Amiens, de Soissons à Pontoise, et de Roiglise à *Setucis*, la plus grande partie de cette ligne étant hors de nos limites.

L'axe de la chaussée dans l'alignement de Cuts à Roiglise, passe précisément entre les clochers de la cathédrale de Noyon.

Cette voie est occupée en partie par la route départementale de Noyon à Villers-Cotterets, depuis Vic-sur-Aisne jusqu'à la hauteur des Loges; son remblai est très-visible par intervalles; il y avait à l'origine du vallon de Touvent, un pont à plein-ciel notamé le pont Gruyer, qui a été détruit récemment.

La section comprise entre les Loges et le mont de Ghoisy n'étant pas fréquentée depuis des siècles, montre des parties entières dont la grandeur excite à juste titre l'étonnement. Mesurés à l'arbre de Blérancourt, on lui trouve seize mètres de largeur et cinq d'élévation à l'axe; on y voit saillir d'espace en espace des blocs énormes de grès et de calcaire à nummulites sortant des fondations.

Un peu plus loin, au-dessus de Bellefontaine, elle a trente mètres de largeur et vingt pieds de hauteur; sa masse présente l'aspect d'un énorme rempart.

De là au mont de Ghoisy, elle est couverte des nummulites provenant de la décomposition de ses matériaux.

(1) Grégoire d'Essigny, histoire de Roye, pag. 220.

On croit que le plateau de Choisy était un carrefour d'où partaient des embranchemens de cette route principale.

Après avoir descendu le coteau, on ne voit plus la chaussée qui est enfoncée à deux mètres de profondeur, sous les sables entraînés par les eaux atmosphériques.

Mais dans la vallée de l'Oise, elle forme un remblai élevé de vingt pieds, sous lequel on avait pratiqué des ponceaux détruits maintenant, qui facilitaient l'écoulement des eaux dont le cours naturel était barré par la levée. Lorsqu'on établit en 1831 la route départementale de Noyon à Soissons par Cuts, à laquelle appartient cette section, on eut occasion de reconnaître que le fond du remblai était construit avec des blocs énormes de grès brut et de rochie calcaire venant des coteaux voisins, dont quelques-uns avaient plusieurs mètres de côté; au-dessus était un revêtement en moellons de grès; la route avait au plus vingt pieds de largeur; ses débris procurèrent beaucoup de médailles impériales.

Elle traverse dans toute sa longueur le faubourg de Rudoroire pour arriver à la ville de Noyon, sous la cathédrale de laquelle son trajet direct devait la conduire, ou du moins tout auprès, dans l'alignement de la rue Saint-Eloy.

De Noyon à Roye le remblai est moins sensible, parce qu'il n'a pas cessé, depuis des siècles, d'être fréquenté comme grande route. C'est au bord de cette partie qu'on a rencontré, vis-à-vis le moulin de Gumont, les antiquités dont il a été question ci-dessus, pag. 72.

Selon Carlier (1), César conçut l'idée de cette voie militaire dès qu'il eut conquis la Gaule, et en ayant laissé l'exécution à l'empereur Auguste, celui-ci en chargea son gendre Agrippa. La section de Soissons à Noyon lui paraît avoir été entreprise sous l'empereur Caracalla, et il ne la considère que comme un embranchement de la route ci-après qui allait par Senlis et Beauvais: son opinion est fondée sans doute sur le passage de Strabon suivant lequel Agrippa conduisit sa troisième voie partant de Lyon par le Beauvaisis; *tertiam ad Oceanum et Bellovacos et Ambianos* (Géograph. lib. IV). Ce texte ne doit pas prévaloir, selon nous, contre les indications si précises de l'itinéraire d'Antonin qui parle aussi de la deuxième ligne, bien moins directe que celle-ci: d'ailleurs Strabon a désigné probablement par une seule phrase la route principale et ses branches.

D'Anville a prouvé, dans ses éclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule, que la voie de Lyon à Bologne fut achevée, au plus tard, dix-sept ans avant J. C.

(1) Histoire du Valois, tom. I, pag. 13.

Les titres de l'abbaye d'Ourscamp, du douzième siècle, l'appellent *via publica* et *via regia*.

## II.° D'Amiens à Soissons par Senlis.

Cette voie, confondue avec la précédente dans plusieurs ouvrages, et prise à tort, selon nous, pour la route militaire directe de Lyon à Boulogne, tandis qu'elle peut en être tout au plus un embranchement, est ainsi jalonnée dans l'itinéraire d'Antonin :

à *Samarobriva Curmiliacam*, M. P. XII (1).

*Cesaromagus*, XIII

*Litanobrigam*, XVIIII

*Augustomagum*, IV

*Suessones*, XXII

*Sic.*

M. P. LXXXIX, ce qui est une erreur déjà relevée par Grégoire d'Essigny (2), car le total des distances partielles ne donne que soixante-neuf milles.

Sa direction est bien connue dans la première et la deuxième parties du tracé qui peut être considéré comme divisé en quatre sections.

1.° D'Amiens à Beauvais par Cormeille (chaussée Brunehaut). Elle pénètre dans le département en quittant celui de la Somme, par le territoire de Gouy-les-Groseillers, où elle est fort embourbée, passe à l'église de ce village après lequel elle a disparu sous les anticipations jusqu'aux bois de Bonneuil et de *Blancfossé* qu'elle traverse. On la retrouve sur les coteaux à l'est de *Blancfossé*; elle vient ensuite près de La Neuville qu'on a dit être, selon toute probabilité, la station *Curmiliaca*, puis à l'est de Cormeille, du Crocq, entre le bois de Malassise et le parc d'Hardivillers; de là elle tourne légèrement vers le sud-sud-ouest, laisse Ourcel-Maison à l'ouest, arrive au bout de Puits-la-vallée, parcourt la grande rue de *La Chaussée-du-Bois-d'Ecu*, traverse à angle droit celle de Matlers, d'où elle vient à l'est de Muidorge, et successivement à l'ouest de Fontaine-Saint-Lucien et de Guignecourt où elle touche le bois du *Tronquoi* ou *Tronchois*; elle coupe ensuite, en biais, le vallon de Calais et remonte dans le bois du Fayel, où elle est bien visible, et au sortir duquel elle est confondue avec la route royale qui conduit de Breteuil à Beauvais.

La distance d'Amiens (*Samarobriva*) à *Curmiliaca* a déjà été in-

(1) Ces *millia passuum* représentent, comme on sait, des lieues gauloises.

(2) Mémoire sur les voies romaines, pag. 28.

diquée de 28,400 mètres, et celle de *Curmiliaca* à Beauvais (*Cæsaromagus*) de 28,200 mètres.

Le mètre exact des limites de la Somme à Beauvais est de 32,200 mètres.

Cette voie a été construite en cailloux silex comme les routes actuelles du pays; elle se montre partout en remblai, et paraît avoir été garnie, notamment vers Cornielle, de fossés dont les talus avaient un revêtement de cailloux.

Elle est large de vingt-quatre pieds aux environs du Crocq, de cinquante à-peu-près vers *La Chaussée*, de vingt-quatre aussi au-dessus de Guignécourt, de vingt-cinq avec des fossés de six pieds ensemble sur les larris de Rieux. On peut voir au lieu-dit *Remainval* que la chaussée avait cinq pieds d'épaisseur, que les cailloux étaient mêlés de quelques rares fragmens de tuiles, et que le massif portait sur un remblai de terre sans vestiges de maçonnerie. La surface en est encore nûle sur plusieurs points, comme si elle était garnie de dalles; dans d'autres, comme à Puits-la-vallée et à Hardivillers, le remblai coupé par tranchées semble former une série de tertres.

Cette ligne était route militaire et s'appelait le chemin du Roi sous le règne de Louis XIV. On la connaît sous le nom de *Cauchie de Mouters*. Les titres de l'abbaye de Froidmont remontant à la fin du treizième siècle, la qualifient de *magna calceia*.

2.<sup>o</sup> *De Beauvais à Litanobriga*. Le tracé complet de cette section n'a pu jusqu'à ce moment être retrouvé avec certitude sur le terrain. Nous avons exposé (pag. 44) les faits et les considérations qui devaient assigner l'emplacement de *Litanobriga* un peu au-dessus du pont de Creil, selon les inductions de d'Anville. Le vieux chemin remarqué par M. Houbigant dans le marais de Nogent-les-vierges, a tous les caractères d'une voie romaine, et devient par conséquent un point incontestable sur la ligne que nous recherchons; il est connu dans le pays sous le nom de *chaussée*; il forme un remblai à bords soutenus par de grosses pierres équarries; il aboutit sur la berge droite de l'Oise au faubourg de Layeau (au-delà de l'eau), vis-à-vis le magasin aux sables de la fabrique de glaces de Saint-Gobain, précisément sur l'axe du pont dont les vestiges ont été constatés dans la rivière. Cette levée était percée de huit à dix ponceaux, et M. Houbigant qui en a vu les restes, a reconnu que leurs arches en plein cintre étaient formées de claveaux égaux à la manière des constructions romaines. Il y avait un encaissement considérable composé de grès retaillé mêlé aux deux tiers avec des matériaux calcaires. En fouillant dans son parc et sur la direction de la levée, M. Houbigant a retrouvé en 1835, à dix-

huit pouces de profondeur, la continuation de l'empierrement soutenu par deux murs parallèles épais chacun de quatre pieds, bâtis de grosses pierres parementées, maçonnées à chaux et à sable. Le parc dont il s'agit est à l'ouest du village de Nogent ; il en était séparé et formait un hameau distinct avant la construction de la route royale d'Amiens qui a été tracée, dans cette localité, vers 1750 ; or, nous voyons ce hameau nommé *La Chaussée* sur des cartes du diocèse de Beauvais, publiées en 1700, et des titres de l'évêché remontant au dix-septième siècle, le signalent sous la même dénomination.

Si l'on mesure à vol d'oiseau depuis le passage de l'Oise au point indiqué, jusqu'à Beauvais, on trouve une distance de trente-cinq mille mètres, tandis que les dix-huit lieues gauloises portées dans l'itinéraire entre *Caesomagus* et *Litanobriga* représentent environ quarante mille huit cents mètres. Mais on doit remarquer que le tracé rectiligne, aurait placé la route dans le prolongement de la vallée tourbeuse du Thérain, contrairement aux règles de l'art et à l'utilité du service, tandis que rien n'a dû faire obstacle à son établissement sur le flanc gauche, et en évitant de traverser inutilement la rivière. Pour peu qu'on s'éloigne de l'alignement rectiligne, on allonge le parcours qui, de plus, se sera trouvé accru en franchissant, par des pentes et contre-pentes inévitables, les accidens de terrains dont le massif à l'est de la vallée est sillonné. Ces considérations peuvent expliquer, d'une manière plausible, la différence de 5,800 mètres entre le tracé direct et le mètre de l'itinéraire.

Maintenant si l'on prolonge la ligne donnée par la chaussée reconnue depuis l'Oise jusqu'à Nogent, on arrive à la vallée Dardaise et au camp Janot, près de l'église de Laigueville, deux points déjà signalés à cause des tuiles dont ils sont jonchés, et nous ajouterons qu'on découvrit en 1800 un tombeau romain dans le camp Janot. On rencontre là une ancienne voirie, nommée le chemin de Beauvais qui passe au nord de *Rousseloy*, vers *Brivès* ou *Brivoy*, et de là entre Bury et Mérard, et vers Hondainville sans doute ; mais comme elle semble détruite aux approches de Mérard, nous craignons d'être trop affirmatif en indiquant sa direction sur le village même d'Hondainville. Nous avons quelques motifs de présumer qu'en venant d'Angy elle franchissait la côte Saint-Aignan près de la tuilerie et d'un lieu où l'on a trouvé des sarcophages. Plus loin et au nord-est de Saint-Félix on rencontre un autre chemin qu'on appelle la *cavée romaine*, et en avançant toujours vers Beauvais, le village de *Caillaet*, d'où l'on arrive au-dessus de Hermes. De ce point, où nous n'avons pu reconnaître



de vestiges jusqu'à ce moment, le tracé direct conduirait au pied du camp romain du mont César où l'on prend une ancienne route autrefois très-fréquentée qui mène en droite ligne à Therdonne, après avoir traversé le village de Condé, dont le nom est d'origine romaine, et tourné le mont Bourguignemont, théâtre présumé de la défaite de Correus par l'armée de César. La route royale de Therdonne à Beauvais prolonge à-peu-près cet ancien chemin. Telles sont, quant à présent, les indications probables d'après lesquelles on peut continuer de rechercher sur place le tracé de la voie; nous regardons comme incontestable son existence sur le trajet signalé depuis la vallée Dardeuse jusqu'au bord de l'Oise par Nogent-les-vierges.

Le chemin de Mouy à Hermes est appelé dans plusieurs titres *vieille route de Senlis à Beauvais*, notamment entre le calvaire de Hermes et le hameau de Carville, circonstance remarquable, parce que la ligne n'est pas directe, et que depuis un temps immémorial il y a des chemins plus courts : il faut donc que celui-ci ait reçu son nom à une époque bien reculée.

3.° De *Litanobriga à Senlis*. Cette section n'offre pas, jusqu'à ce moment, plus de certitude que la précédente dans son tracé exact. On voit bien sur la rive gauche de l'Oise la chaussée se continuer en ligne droite, et s'élever sur le coteau par l'ancienne *carée de Senlis*, mais les vestiges cessent lorsqu'on est parvenu sur le plateau. Cependant à quelque distance on retrouve le *vieux chemin de Creil* qui passe près de Malassise (1) et à la butte des *corps morts*; on le perd ensuite en approchant d'Aumont, où il est probablement recouvert par le sable que les eaux amènent sans cesse des coteaux voisins. La *vieille voirie* reprend après la butte d'Aumont contre le pars d'Apremont; elle laisse la route actuelle de Senlis à droite, vient à la carrière Servoisiers et au moulin dit d'Aumont pour aboutir au faubourg Villevert. Un titre de l'évêché de Senlis de l'année 1236 nomme *vadum Credielli*; gué de Creil, le point où cette voie franchit sous Senlis la petite rivière d'Onette; appellation très-significative selon nous. Elle est connue comme ancienne chaussée dans cette dernière partie de son trajet.

4.° De *Senlis à Soissons* (chaussée Brunehaut). Il n'existe aucun doute sur la direction de cette partie, signalée de tout temps par les auteurs et dont le tracé est visible dans sa longueur entière. On doit remarquer cependant qu'elle n'aboutit pas à Senlis même,

(1) Nous croyons avoir constaté que les villages et lieux-dits appelés *Malassise* assez nombreux dans ce département, sont voisins des chaussées romaines.

c'est-à-dire à l'enceinte d'*Augustomagus*, elle passe à trois ou quatre cents mètres au sud-est, se continuant dans l'alignement du sud-ouest, comme il sera expliqué plus bas.

Elle décrit une seule droite au nord-est, depuis Senlis jusqu'à la vallée d'Autonne. Elle passe près de Saint-Vincent, traverse les routes de Meaux et de Crépy, de là au sud-est de Chamant, — au bout de Balagny sur Onette, — au moulin Thierry qui dépend d'Ognon, — au nord-ouest de Bray, — au sud-est de Ray et de Laborde, — à la ferme de Feu près de Néry, où elle décrit un arc pour franchir un ravin après lequel elle descend à Béthisy-Saint-Martin; elle forme la grande rue de Saint-Martin qui se continue vers le vallon par lequel on arrive sur le plateau de Champlieu; la chaussée est à droite, juste au-dessus de l'escarpement. Elle vient passer près de Champlieu; et dans l'emplacement romain au nord du fer à cheval; elle entre de là dans la forêt de Compiègne, coupe la route de Crépy près du carrefour d'Angivillers, puis celle de Morienval; elle laisse Saint-Nicolas de Courson au nord-ouest, et se continuant toujours vers le nord-est, elle arrive au-dessus de Pierrefonds aux lieux-dits le Parc et le grand-Logis où elle n'est plus apparente. On la retrouve peu après allant au nord jus qu'à la lisière de la forêt où elle tourne de nouveau vers le nord-est; elle touche à la ville des Gaules, à Saint-Etienne, traverse dans Chelles le vallon de Vendy, franchit le coteau de la roche-Polay et prenant à l'est, passe aux carrières de Hautefontaine près lesquelles elle atteint enfin la limite du département de l'Aisne.

Nous évaluons à trente-neuf mille cinq cents mètres l'étendue de la ligne dont le parcours vient d'être indiqué.

La chaussée est construite avec des moellons de calcaire grossier dont le volume augmente de haut en bas, en sorte que ceux de l'encasement sont de véritables blocs; cette disposition est visible sur les points où la voie a été coupée, par exemple à Balagny, au sommet du vallon de Champlieu, sur la route de Compiègne à Crépy, sur le chemin de Morienval, etc.

Sa largeur est de dix mètres dans la plaine de Ray et de Néry; de seize pieds seulement depuis la vallée d'Autonne jusqu'à Pierrefonds; de vingt-quatre pieds environ au-delà de ce bourg.

Elle se montre relevée de huit pieds et apparaît comme un rempart sur le plateau de Champlieu, ainsi que dans la forêt de Compiègne; elle est moins exhaussée, mais toujours en relief, sur les autres points de son étendue.

Les titres des treizième et quatorzième siècles désignent cette antique communication sous le nom de *Mezière-Brunehaut*, et en latin *Maceria*.

### III.° De Beauvais à Paris par *Petromantalum*.

Celle-ci est la première section de la voie indiquée dans l'itinéraire d'Antonin, entre *Cæsaromagus* et *Lutecia* (Paris), par *Petromantalum* et *Briva-Isaræ*; elle fait aussi partie d'une autre route qui allait de Beauvais à Chartres par Mantes (1).

Nous ne connaissons pas encore avec certitude son tracé aux approches de Beauvais, dont les environs ont été tellement bouleversés, notamment dans le quinzième siècle, qu'on n'y retrouve plus aucun indice des anciennes voiries. Nous inclinons à croire que celle-ci s'embranchait au-dessus de la porte Saint-Jean et près de l'abbaye Saint-Symphorien (2), sur une autre voie allant directement à Paris; elle la laissait à gauche, et traversait le plateau pour arriver en droite ligne à l'église de Saint-Martin-Jonquod. On voit ça et là sur cette direction quelques restes de chaussée en cailloutis, mais ils ne sont ni assez considérables ni assez nombreux pour les admettre, quant à présent, comme des vestiges certains d'une voie romaine. De Saint-Martin, la ligne droite se poursuit à travers le bois de *Belloy* jusqu'à *Saint-Léger-en-Bray*: un peu avant ce village, à l'est de la grande route et en croisant le chemin de Rainvillers à Grandcamp, on rencontre une vieille voirie qui représente inévitablement notre ancienne chaussée. Continuant toujours sur le même alignement, elle vient passer à l'église de Saint-Léger, au hameau de *Boqueteaux* et tout au long de la grande rue d'Auneuil, au bout de laquelle elle s'élève sur la falaise du Bray jusqu'à La Neuville d'Auneuil.

A partir de La Neuville, cette communication est connue sous le nom de chemin de Mantes; elle traverse le bois de la Chambre aux Vaches, Jouy-la-grange, Jouy-sous-Thelle, passe à la chapelle de la Choise à loup, puis à l'ouest de Bachivillers, de là sur la lisière du parc de Boissy-le-bois, d'où elle descend à l'ouest de Gagny. Parvenue contre Loconville, elle y recouvre la qualification de chaussée Brunehaut qu'elle conserve en traversant les marais de la

(1) Cassan, Statistique de l'arrondissement de Mantes, pag. 216.

(2) Il serait possible cependant que la séparation des deux voies eût eu lieu plus loin, à l'origine du ravin par lequel l'ancien chemin de Chaumont, venant du faubourg Saint-Jacques, montait dans la plaine. On voit à la rencontre de ce chemin avec la voie directe sur Paris dont il sera question ci-dessous, des lambeaux évidens d'une chaussée dont l'aspect par l'épaisseur de son remblai, est celui d'une construction romaine; on suit ces restes jusqu'au chemin large et caillouté qui conduit à Flambergmont; mais ils semblent disparaître en descendant vers la vallée, et ils ne se trouvent pas d'ailleurs dans la direction de la voie qui arrive d'Auneuil à Saint-Léger.

Troène pour monter à Liancourt-Saint-Pierre. Elle arrive à Lierville, où on l'appelle chaussée de Boulleaume, à cause du château qu'elle avoisine; elle reprend ensuite son premier nom de chemin de Mantes, passe derrière la ferme de Hadancourt-le-haut-clocher, et pénètre dans le département de Seine-et-Oise où elle se continue par l'église de Neucourt; Banthelu et les environs d'Arthies.

On a rencontré cette année même, dans le marais de Liancourt-Saint-Pierre, sous la tourbe, un pavé qui faisait partie de cette voie.

On sait que l'emplacement de *Petromantalum* a donné lieu à une longue controverse. Hadrien de Valois et don Bouquet l'avaient indiqué à Mantes, d'autres à Magny; M. Le Prévost (1), d'après les observations de M. Gaillard, le fixait à Artheuil, près Magny. L'itinéraire ci-dessus démontre que la voie venant de Beauvais, n'arrive pas à Artheuil même.

Nous avons mesuré exactement le tracé donné par cette ligne, et nous avons trouvé entre Beauvais et Banthelu une distance de 39,500 mètres. C'est Banthelu que d'Anville avait assigné, comme on sait, pour emplacement de l'ancien *Petromantalum*, et cette opinion est partagée par M. Lerat de Magnitot, auquel l'histoire et la topographie locales sont parfaitement connues. L'itinéraire d'Antonin marque, de *Casarmagus* à *Petromantalum*, dix-sept lieues, c'est-à-dire 58,560 mètres à-peu-près, ce qui rend la distance de Beauvais à Banthelu trop forte de neuf cents et quelques mètres.

Mais on ne doit pas oublier que *Petromantalum* appartient en même tems à la voie de Rouen à Paris, nommée dans les environs de Magny et de Pontoise chaussée de Jules-César, et à celle dont nous nous occupons. Il est donc rationnel de chercher la station commune au point de rencontre des deux lignes. Elles se croisent au lieu-dit la haie des gendarmes, à un tiers de lieue au nord de Banthelu. Or, cette position se rapproche tellement de la distance donnée par l'itinéraire, que le mètre seul semblerait suffisant pour y reconnaître l'emplacement recherché.

La haie des gendarmes est à demi-lieue à l'ouest d'Artheuil, sur la limite des territoires d'Artheuil et de Banthelu, circonstance qui semble concilier l'opinion de MM. Le Prévost et Gaillard, avec celle de d'Anville et de M. Lerat de Magnitot.

On n'indique point de vestiges d'antiquités sur ce point, où l'on ne parait pas d'ailleurs en avoir recherché. Peut-être *Petromantalum*, nommé *Petrum-viacum* sur la table de Peutinger, n'était-il

---

(1) Notice Archéolog. sur le département de l'Eure, pag. 74, 76.

qu'une colonne milliaire, comme semblent le penser MM. Le Prévost (1) et de Caumont (2).

La route dont il s'agit est fort dégradée, et elle a perdu, dans presque toute l'étendue de son parcours, sa largeur et l'exhaussement qui est le caractère le plus saillant des voies romaines.

#### IV.° De Senlis à Meaux (Fixtunum).

Cette voie est comprise dans la route de Senlis à Troyes sur la carte de Peutinger qui fixe à seize lieues la distance entre les deux stations.

Carlier (3) rapporte que de son tems (il écrivait en 1764) on n'en connaissait plus la trace, et qu'elle cotoyait le Valois. Comme elle est très-visible encore dans le département de Seine-et-Marne, il sera possible d'indiquer, en se réglant sur les parties alignées et d'après l'évaluation de la distance, la direction probable de son parcours dans l'arrondissement de Senlis.

La voie est presque rectiligne depuis Chailly en Brie (4) (*Calagum* de la table théodosienne) à Meaux par Maisoncelles, Sarcy, Nanteuil-les-Meaux. En prolongeant cet alignement, on passerait à-peu-près par Monthion, Saint-Souplets et Saint-Pathus. On retrouve en effet à Saint-Pathus cette chaussée dont l'exhaussement de deux mètres au moins au-dessus du sol, est remarquable; elle arrive de là au nord du Plessis-Belleville; elle cotoyait ensuite l'ancien chemin de Senlis à Meaux qui a été détruit après la construction de la nouvelle route départementale; en suivant cette direction dans la plaine d'Ermenonville, on rencontre çà et là quelques traces d'empièrrement, circonstance d'autant plus digne d'attention que les terres argileuses de ce plateau ne recèlent aucun débris naturel calcaire ou siliceux.

Neustouons pour démontré, d'après ces observations, que la voie romaine arrivait à Ermenonville, mais nous n'avons pu constater jusqu'à présent si elle descendait dans le village même, ou si elle traversait la vallée sur un autre point voisin.

M. Lucy qui a bien voulu nous aider de son expérience et de ses connaissances locales, a remarqué un peu au sud de l'île des peupliers une petite chaussée qui partage les aunaies de Ver et d'Ermenonville; elle se trouverait à-peu-près sur la direction présumée de notre route.

(1) Notice citée, pag. 25 et 77.

(2) Cours d'antiquit. monumental. tom. 2, pag. 119.

(3) Histoire de Valois, tom. 1, pag. 13.

(4) Dubarle; Statistique de Seine-et-Marne, pag. 63.

Nous n'avons pu rencontrer jusqu'à ce moment de témoignage matériel de son tracé entre Ermenonville et Senlis, mais il est certain, par d'anciens titres, qu'elle traversait les bruyères d'Ermenonville, et qu'elle passait auprès du buisson de Borest.

En exécutant un mètre exact de Meaux à Ermenonville par Monthion, Saint-Pathus, Le Plessis-Belleville, et tirant ensuite à vol d'oiseau d'Ermenonville à Senlis, nous avons obtenu une ligne de 36,600 mètres qui équivaut aux seize lieues de l'itinéraire, avec un faible excédant de trois cents mètres.

La voie ne s'écarterait pas ainsi des points indiqués; elle traverserait la forêt, laisserait Villemétrie au nord-est, et devrait atteindre Senlis près de l'ancienne abbaye Saint-Vincent, sur la droite des fours à chaux. Nous sommes fondé à espérer, de nouvelles recherches, la confirmation de cette direction ou la reconnaissance d'une autre presque parallèle et rapprochée.

Nous passerons maintenant aux voies dont il n'est pas fait mention dans les itinéraires; elles sont nombreuses aux environs de Beauvais surtout, où leur existence a été remarquée depuis longtemps (1). Nous les indiquerons en partant du sud et tournant la ville, pour pénétrer ensuite dans les autres arrondissemens.

#### V.° De Beauvais à Paris directement.

(Chaussée Brunshaut.)

M. Auguste Le Prévost (2) a bien voulu admettre l'existence de cette communication directe entre *Casaromagus* et *Lutitia*, d'après les renseignemens qu'il avait eu l'obligeance de nous demander. Elle était connue près de l'abbaye Saint-Symphorien, mais elle disparut totalement, lorsqu'en 1556 on entoura de retranchemens tout le coteau qui couvre au midi la ville de Beauvais. On la retrouve en approchant du vieux chemin de Chaumont à l'ouest du Clés-Canone: sa direction constante est au sud-sud-est. Elle est très-visible ensuite à l'emplacement du Bois-Quéquet récemment défriché, d'où elle vient descendre au hameau de Bongenouli qu'elle traverse. Après avoir remonté le coteau de Frocourt, elle coupe sous un angle très-aigu la route de Pontoise, longe le bois de Fecq, passe au hameau du Val-de-l'eau, à l'église de Saint-Sulpice, entre Abbecourt et Hodenc-lévêque où son exhaussement est considérable, et arrive dans Tillart où elle se confond avec l'ancienne route de Paris jusqu'à la colline à

(1) Mémoires de la Société d'archéologie de la Somme, tom. 1, pag. 266.

(2) Notice archéologiq. sur le département de l'Eure, pag. 108.

l'ouest de Boncourt. Elle n'est plus nettement distincte au-delà, mais elle se continuait jusqu'à Sainte-Geneviève. Peut-être cependant laissait-elle ce dernier lieu à l'ouest pour passer près de Bonviller et de Bois-Morel. On la retrouve plus loin, et on peut la suivre de Moulincourt à Cavillon et au hameau de bois de *Caa-cie*, où son remblai est apparent par lambeaux entre le bois et les maisons. Nous sommes porté à penser qu'elle se dirigeait ensuite dans le voisinage de *Bellay*, de *Morangle* et de *Berne*, pour arriver à l'Oise, dont le passage a été constaté depuis peu à l'est et non loin de *Beaumont*. On a retrouvé dans la rivière les restes d'un pont détruit dès long-temps, des fondations duquel on a retiré des briques romaines, des poteries, des médailles impériales, des armes, et un coin à battre monnaie qui a été déposé, dit-on, dans les collections de la bibliothèque royale.

De ce point, la voie traversait la forêt de *Carnelle*, passait près de *Saint-Martin du-Tertre*, d'où sa direction devait la conduire vers la ville de *Saint-Denis*, que d'anciens écrits appellent *Saint-Denis l'Estrec*.

*Simon* a voulu parler de cette voie, sans doute, en disant (1) qu'il avait rencontré un reste de chaussée allant à *Monchy-le-châtel*, mais il l'a confondue avec la route par *Petromantalum* qui est la seule indiquée dans l'itinéraire d'*Antonin*.

*M. Le Prevost*, dont la sagacité avait deviné en quelque sorte le passage romain de l'Oise près de *Beaumont* (2), pense qu'on doit y voir la station *Briva-Isara* fixée jusqu'alors, sans contestation, à *Pontoise*. Cette opinion mérite un examen sérieux, et elle paraît difficile à concilier avec les distances. Le mètre exact de *Beauvais* au passage de *Beaumont* donne 35,600 mètres environ, ou quinze lieues et demie; tandis que selon l'itinéraire d'*Antonin* on doit trouver trente-une lieues de *Cesaromagus* à *Briva-Isara* par *Petromantalum*. Il faudrait dès-lors supposer, sans preuve matérielle, qu'on allait directement des environs de *Banthele* à *Beaumont-sur-Oise*, mais la distance serait plus grande que les quatorze lieues indiquées par l'itinéraire, entre *Petromantalum* et *Briva Isara*. Au reste, *M. Le Prevost* relève des contradictions pareilles entre les distances de la version ordinaire qui conduit la route par *Banthele* ou *Artheuil* et *Pontoise*. Comme dans tous les cas *Briva Isara* est étranger au département, nous n'avons pas à rechercher ici la solution de ces difficultés.

(1) Additions à l'hist. de Beauvoisis, pag. 56.

(2) Notice citée, pag. 76.

## VI.° De Beauvais à Pontoise?

La voie dont il s'agit est désignée dans tout le Vexin français sous le nom de *chemin de la Reine-Blanche*. Elle s'embranché à la sortie de Bongenoult sur la route précédente qu'elle laisse à gauche, vient passer à l'église de Frocourt, puis disparaît en descendant dans la vallée de Bray, où nous supposons qu'elle devait se continuer à proximité de Vessencourt et de Saint-Quentin. On la retrouve dans le ravin à gauche de la route de Pontoise en montant au Bois-de-Molle; elle y montre des restes évidens d'une chaussée cailloutée et d'un fort remblai qui se réunit à la route au sommet de la colline. Elle prend ensuite à gauche dans le village de Bois-de-Molle, et suivant sa direction vers le midi, elle descend près de La Neuville-d'Aumont, à l'est de Reissons, entre Valheureux et Corbeilcerf, à l'est de Ribauville, dans le bois Famin, de là, un peu à l'ouest, à la ferme de la Trinité, puis, en droite ligne, à Berville (Seine-et-Oise), en effleurant le territoire d'Hénonville. Elle paraît se continuer sur Theuville et Epiais, mais nous ignorons si elle arrive près de Pontoise, ou bien si elle se détournait par Mézière du côté d'Auvers, où M. Gaillard présumait qu'il devait y avoir un passage romain de l'Oise.

Cette voie, sauf la montée du bois de Molle, n'est nullement relevée à la manière des chaussées Brunehaut, et il est probable que son empierrement a été démoli pour fournir des matériaux de construction à deux grandes routes modernes allant vers Pontoise, et auxquelles elle est intermédiaire. Ce qui nous a porté à la considérer comme une ligne romaine, c'est, en premier lieu, la tradition générale de sa haute antiquité; elle passe pour avoir ouvert, dans les tems les plus reculés, une communication directe entre la Bretagne et la Picardie, et même la Belgique; on la dit *l'ouvrage des premiers hommes*. La rectitude de son alignement n'est pas moins digne d'attention; pris dans son ensemble, il va presque à vol d'oiseau de Beauvais à Pontoise. Elle sert en outre de limite territoriale entre huit ou dix communes, autre circonstance caractéristique des plus anciens chemins. L'étude de son trajet dans le département de Seine-et-Oise établirait sans doute le point exact de sa jonction à la voie de Rouen à Paris, appelée dans ces contrées chaussée de Jules-César, et pourrait fournir des preuves directes de l'origine très-probable que nous croyons devoir lui assigner.

## VII.° De Beauvais à Gisors.

( Chaussée Brunehaut. )

M. Le Prévost (1) a bien voulu signaler cette ligne sur le tracé de

---

(1) Notice Archéolog. sur le département de l'Eure, pag. 76.



laquelle nous avons regretté de lui adresser seulement des notions incertaines. De nouvelles recherches nous permettent aujourd'hui de rétablir exactement sa direction, en la suivant jusqu'aux approches de Gisors.

Elle se sépare à Boqueteaux de la voie (ci-dessus n° 3) qui allait à *Petromantalum*, et prenant à l'ouest, elle emprunte, près de la chapelle d'Auneuil, la route royale d'Evreux qu'elle quitte presque aussitôt pour franchir la colline du Point du jour, à l'est de la montée actuelle; on la voit former, vers le sommet du ravin, un remblai de dix pieds au moins sur seize de largeur; plus bas elle est effacée. Elle aboutit à la ferme de La Neuville d'Auneuil, d'où elle vient au bois des Bouilllets et à la vallée des Aiguillons; elle tourne au sud-ouest pour traverser l'une des rues de Porcheux, franchir un ravin au-delà duquel elle coupe en biais au-dessus du Bohon la route d'Evreux, et descendre après Pommereux dans la vallée de l'Aunette; elle se continue à Enancourt-Léage d'abord avec l'ancien chemin de Beauvais, mais elle prend bientôt à l'ouest dans le bois de Villers-sur-Trie, laissant Trie-la-ville en bas et à gauche, et arrive à Sainte-Marguerite, d'où elle tendait inévitablement vers Gisors. Elle devait même passer à portée de l'Ormeteau-Ferré, lieu célèbre, où M. Le Prévost (1) signale la présence d'antiquités romaines.

Cette ligne ne doit être confondue ni avec l'ancien chemin de Chaumont, passant à Lahoussoye et à Porcheux, ni avec l'ancienne route de Gisors à Beauvais, qui remontait la vallée de l'Aunette. Il appartient aux archéologues normands de vérifier si elle se continuait vers Evreux ou si elle s'embranchait sur l'ancienne voie de Paris à Rouen, comme ligne directe entre cette dernière ville et *Cæsaromagus*.

#### VIII°. De Beauvais à Eu ou à Saint-Valery.

(Chaussée Brunehaut.)

Celle-ci est bien connue comme route de la mer, parce qu'elle a servi pendant plusieurs siècles aux relations directes de Paris avec la ville d'Eu. Son alignement est à-peu-près vers le nord-nord-ouest. On ne la voit pas précisément aux portes de Beauvais, mais on croit qu'elle suivait le chemin appelé la Rue-Verté; on en trouve des restes évidens à un quart de lieue plus loin, entre le village de Notre-Dame-du-Thil et la rivière du Thérain, où elle présente un chemin creux fortement caillouté; après avoir tourné le bois de Brûlet, on perd ses traces à-peu-près vis-à-vis Miauroy, ou du moins on ne sait pas au juste si elle prenait à droite pour monter dans les bois sur le tracé de l'ancienne route de Calais, ou si elle descendait

(1) Notice citée, pag. 45.

à Miauroy; nous présumons que cette dernière ligne est la véritable, vu sa rectitude; en l'admettant ainsi, la voie remontait un peu plus loin sur la lisière du bois dit d'en haut, et suivait le chemin dit des moines, aujourd'hui intercepté, qui conduisait à Saint-Maurice. Nous pensons qu'il faut ensuite en retrouver la continuité sur le chemin qui borde à l'est le bois de Beaupré pour arriver à Courroy. De là, elle passait à côté de Monceaux pour arriver à Saint-Omer-en-Chaussée, puis dans la vallée à droite de la route près d'Achy, de Beaupré, et à Marseille, que des titres du douzième siècle appellent encore *Marselia supra stratam*. Elle laisse à droite dans Marseille même la route de Calais, et se continue sur un seul alignement à l'ouest de Fontaine et de Vertefontaine, au bois Tiegart, dans Saint-Maur-en-Chaussée, Ecatelet, Bronbos. La Chaussée, Grasse, le petit-Sarcus, au bout de Saint-Thibaut-en-Chaussée, où la nouvelle route royale du Tréport emprunte son tracé jusqu'aux limites du département, en passant à Saint-Clair et à Fouilloy.

Nous évaluons à trente-huit mille mètres sa longueur totale qui ne peut être reconnue avec une précision rigoureuse à cause de l'incertitude du tracé en quelques parties, voisines de Beauvais.

Sa largeur paraît avoir été de vingt-quatre pieds dans une grande étendue; mais en approchant des limites on la trouve plus considérable; elle est de treize mètres, depuis Saint-Thibaut jusqu'à Dijon (Somme). L'encastrement avait trois pieds de profondeur et reposait sur d'énormes silex entassés.

Nous croyons savoir qu'elle tendait vers Saint-Valery par Senarpont et Etrebaux.

#### IX.° De Beauvais vers Dieppe? ou les environs.

Il existe, dans la même contrée de l'arrondissement de Beauvais, une autre voie, dont le parcours n'a pu être complètement rétabli jusqu'à présent. Les premières traces en ont été reconnues au nord de Songeons sur les friches crayeuses de Riffin et de Longavesne, où l'on a retrouvé une chaussée enfouie, construite de gros silex cimentés à bain de mortier; quelques déblais recouvraient cet empierrement remarquable. Ces vestiges sont précisément dans l'alignement du chemin qui conduit de Longavesne à La Chaussée d'Ernemont à travers le bois de Forestel, et qui porte dans le pays les qualifications de *vielle route* et de *chaussée royale* de Dieppe; on a rencontré, en 1805, un tombeau romain dans son voisinage. En continuant vers le nord-ouest, on arrive au bois de la Vallée dans lequel on a découvert depuis peu des restes de fondations, ensuite à Courcelles-Campeaux, et à un autre hameau de La Chaussée qui dépend de Formerie. La voie

paraît en remblai haut de trois à quatre pieds, et large de vingt au moins, près des herbages du pays. Elle traverse un ravin où l'action des eaux a dénudé son empièremment en cailloux, épais de deux pieds, portant sur une couche de gros silex.

Elle pénètre ensuite dans le département de la Seine-Inférieure où elle se poursuit par Villedieu, Frévent, *Pierremont*, Conteville, jusqu'à *Estrelet* ou *Hêtrelet*; nous ignorons le reste de son parcours.

Le tracé n'est pas connu au sud-est au-delà de Longavesne; la rectitude de l'alignement indiquerait sa continuation dans le voisinage de l'emplacement romain appelé *ville des Mugnets* au-dessus de Songeons, de là au hameau de *Frétoy*, et plus loin vers les territoires de *Belloy* et de *Saint-Omer*, où sans doute cette route s'embranchait sur la précédente.

#### X.° De Forges à Poix.

L'arrondissement de Beauvais est encore parcouru dans ses cantons septentrionaux par une autre voie qui, tendant du sud-ouest au nord-est, croise les deux précédentes à angle droit. Elle paraît venir de Forges (Seine-Inférieure) et même de Rouen; elle rencontre dans *Pierremont* la route ci-dessus n.° 9, suit la grande rue du village de Criqueurs, après lequel elle pénètre dans le canton de Formerie, passe la vallée de Brêle au nord de Blargies, traverse les villages d'Abancourt, de Bernapré, de Romescamp, arrive à Saint-Clair (Somme), et se continue par *Hescamps* et le *Saulchoix* jusqu'à Poix où M. Bresseau a reconnu ses vestiges. Elle a dû communiquer directement de Rouen vers Amiens. Son alignement est d'une rectitude parfaite, sa largeur considérable, son remblai apparent sur un grand nombre de points; elle est appelée *Cauchie*, et a 7,500 mètres de longueur dans l'étendue du département.

#### XI.° De Beauvais à Paillart par Bratuspance.

(Chaussée Brunehaut.)

M. le comte d'Allonville avait signalé cette route (1) comme la voie de *Samavobriua* à *Casaromagus* par *Curmiliaca*, dont nous avons fait mention ci-dessus n.° 2. Celle-ci prend sa direction générale au nord-nord-est; elle s'embranche, à un quart de lieue des portes de Beauvais, sur la voie de *Curmiliaca*, actuellement route royale d'Evreux à Breteuil dont elle suit de près le trajet à

(1) Dissertation citée, pag. 159.

droite ; elle passe entre Tillé et Tilloy, à Oroër, dans le bois de St-Martin, traverse la vallée de Brèche à Reuil, et ensuite le bois de *La Chaussée*, touche à Noyers-Saint-Martin, descend près de Noirvaux, à gauche d'Hédencourt, à droite de Caply, et borde l'emplacement de Bratuspance avant d'entrer à Vendeuil ; elle se continue de là jusqu'auprès de Breteuil qu'elle laisse à gauche pour arriver à Paillart où elle rencontre une autre voie qui conduit à Amiens.

On lui reconnaît les formes relevées et caillouteuses des voies romaines, entre Tillé et Oroër, à la descente de Reuil-sur-Brèche, ainsi qu'auprès de Noyers-Saint-Martin ; sa largeur est de vingt-cinq pieds partout où les anticipations ne l'ont pas réduite ; elle est au plus de quinze pieds entre Vendeuil et Paillart ; on en voit à peine quelques restes près de Bratuspance, de Noirvaux, etc.

On a, depuis peu, retrouvé son encaissement enseveli sous la route royale de Paris à Dunkerque, en avant de Breteuil.

Elle est appelée *haute-chaussée* aux environs de Beauvais, *chaussée des anglais* ou *des anges* dans le canton de Breteuil. Sa largeur est d'environ vingt-huit mille mètres. Son alignement paraît tracé avec une rectitude moins rigoureuse que celle des autres voies, sans doute à cause de la superficie tourmentée du pays qu'elle parcourt.

## XII.° De Beauvais à Vermand, ou à Saint-Quentin ?

(Chaussée Brunehaut.)

Voici l'une des routes romaines les mieux connues et l'une des plus remarquables par la rectitude presque complète de son alignement. Elle ne présente en effet qu'une légère inflexion dans une étendue d'environ soixante-quatorze mille mètres. La route départementale de Beauvais à Saint-Just est établie sur son trajet jusqu'à la vallée de Brèche.

Cette voie paraît près de Beauvais, après le chemin creux appelé la cavée de Saint-Just, entre le mont Capron et la sablonnière d'où l'on a tiré l'autel votif de Mercure dont il a été parlé plus haut, page 57. Sa largeur est alors de vingt-quatre pieds. Elle passe successivement : au midi et très-près de Nivillers ; — à Pouquerolles ; — à l'orme de la Tour ; — à la ferme de la Tour ; — au bout de Saint-Rimault ; — au moulin d'Hatton où l'on traversait la Brèche à gué ; — dans le rayon de la Truie ; — au Mesnil-sur-Bulles ; — au midi de Nourard-le-Franc ; — entre les bois du Fay et de l'Abbaye, lieudit la trouée de Nourard ; — à Saint-Just-en-Chaussée où elle croise une autre voie tendant vers Amiens ; — à l'extrémité du Plessier-sur-Saint-Just ; lieudit *Caillouet*, — au nord

de Ravenel, — dans les ravins de Montigay, où elle est peu visible, — au hameau de Vaumont. Elle est envahie ou recouverte par le sable entre Vaumont et Montgérain. A partir de ce village, elle prend un peu plus vers le nord son deuxième alignement qui la conduit au lieu-dit les Sept Chemins, où elle croise une autre voie allant vers Montdidier, — à Courcelles-Epayelles, — à l'extrémité sud de Rollot (Somme), — à Bains, — à Boulogno-la-grasse, et au nord des moulins de Béthembus. On croit généralement qu'elle se détourne ensuite pour arriver à la ville de Roye; mais il est constant qu'après avoir traversé la route de Flandre sous un angle très-aigu, elle se continue par Beauvains (Somme), jusqu'à Roiglise (*Rodium*), où elle rencontre la voie de Noyon à Amiens, et au village du Champien, après lequel elle rentre encore dans le département de l'Oise, en passant sur le territoire de Solente, canton de Guiscard; elle paraît de là suivre toujours le même alignement, pour se rattacher peut-être à la voie indiquée par Grégoire d'Essigny (1), entre Roye et Saint-Quentin; elle tendait probablement vers Bavay en Flandre.

Mesurée sur le coteau au-dessus d'Hatton, dans des terrains incultes qui l'ont garantie des anticipations, on lui reconnaît une largeur de douze mètres, y compris les fossés dont il reste quelques vestiges; elle est élevée de deux mètres au-dessus du sol, et construite en cailloux-silex, sans aucune trace de *statumen*, ni de *nucleus*. On lui trouve huit mètres seulement de profil au carrefour des Sept-Chemins; ce soit à-peu-près les seuls points où l'on puisse constater ses dimensions primitives.

Simon, qui parle (2) de cette voie, dit qu'elle allait à Noyon; peut-être avait-elle sur cette ville un embranchement inconnu aujourd'hui.

### XIII.° De Beauvais à Bullis.

Nous considérons comme une voie romaine le chemin nommé dans les cantons de Nivillers et de Clermont la *haute-chaussée*, par opposition à la ligne dont il sera question ci-après. Courant vers l'est-nord-est, elle était destinée sans doute à établir une communication directe entre la cité de Beauvais et le bourg de Bullis, sur la rivière de Brèche, lieu assez important au sixième siècle pour avoir deux châteaux, ce qui permet de lui supposer une origine déjà ancienne à cette époque reculée. La haute-chaussée com-

(1) Mémoires sur les voies romaines, pag. 31.

(2) Addition à l'histoire de Beauvoisis, pag. 56.

mençait au nord de Marisset, près du mont Capron, où peut-être elle joignait la voie de Saint-Just. On en voit encore des restes jusqu'au chemin qui descend de Morlaine à Wagicourt; elle disparaît ensuite pendant trois-quarts de lieue, après lesquels on la retrouve au nord de Laversines, séparant cette commune des territoires de Nivillers et de Fonquerolles; elle vient passer dans Fay-Saint-Quentin; de là, au bout de Remérangle, pour descendre à Bulles par le hameau du *Châtelat*, où était l'un des châteaux de cette ancienne ville, sur une station romaine; d'après les débris assez fréquens qu'on remarque sur place.

Cette voie n'est plus exhaussée, mais on y remarque à première vue des cailloux en trop grande abondance, pour qu'ils n'aient pu dû appartenir à une ancienne chaussée.

Il resterait à vérifier si elle ne continuait pas de s'avancer à l'est dans la direction de Fournival, Saint-Remy-en-l'eau, Lieuvillers, etc. Le bois situé entre Bulles et Fournival, aujourd'hui nommé bois des Trois, est écrit dans les vieux titres des *Estroits* et d'*Estroit*, mots évidemment dérivés de *Strata*; nous rappellerons d'ailleurs les antiquités romaines trouvées au-dessous de Saint-Remy-en-l'eau et dans Lieuvillers même: ces faits suffiraient peut-être pour motiver de nouvelles recherches.

La distance exacte de Beauvais à Bulles, par la haute-chaussée, est à-peu-près de dix-sept mille huit cents mètres.

#### XIV. De Beauvais à Saint-Martin-Longueau.

(Chaussée Brunehaut.)

L'existence d'une communication directe entre Beauvais et les approches de Pont-Sainte-Maxence, serait de nature à justifier l'assertion de Carlier (1), qui plaçait dans cette ville la station *Litanobriga* de l'itinéraire d'Antonin, se fondant, dit-il, sur la distance des lieux. Cependant la distance réelle paraît détruire complètement son assertion. En effet, l'itinéraire marque vingt-deux lieues gauloises entre *Casaromagus* et *Augustomagus*. Or, la chaussée Brunehaut a 40,260 mètres depuis Beauvais jusqu'à Saint-Martin-Longueau; en mesurant de Saint-Martin à Senlis à vol d'oiseau, ce qui raccourcit nécessairement l'intervalle, on trouve 15,500 mètres; en tout 55,560 mètres, ou à-peu-près vingt-quatre lieues et demie. De plus, l'itinéraire indique quatre lieues gauloises, ou 9,072 mètres environ entre *Litanobriga* et *Augustomagus*; tandis que le mètre rectiligne de Pont à Senlis donne près de onze mille mètres. Ainsi, la distance totale et les mètres partiels diffèrent

(1) Hist. Valeis, tom. 1, pag. 47.

également des mesures de l'itinéraire, qui sont d'ailleurs bien plus conformes, comme on l'a vu plus haut, si l'on reconnaît *Litanobriga* au passage de l'Oise vers Creil.

La voie dont il s'agit quitte à Saint-Antoine de Marissel la route royale de Beauvais à Compiègne, qu'elle laisse à droite, et, marchant vers l'est en lignes brisées, elle vient toucher l'extrémité nord du village de Laversines; passer au nord de Brasles et de Rue-Saint-Pierre, pour arriver à Litz et pénétrer dans la forêt de Hez où sa chaussée a été démolie. Elle traverse la rivière de Brèche près de Ronquerolles, et celle d'Aré sur la digue de l'étang de Cressy aujourd'hui desséché; de là elle se continue dans le parc de Fitz-James, au-dessous du bois Saint-Jean, puis vers le sud-est dans le bois de Breuil-le-sec, et sur la lisière du bois de Nointel; elle passe aux deux moulins à vent de Catenoy, coupe à l'est de ce village la route de Compiègne, d'où elle parvient en droite ligne à Saint-Martin-Longueau.

On la connaît sous le nom de *basse-chaussée*, tant aux environs de Beauvais que dans la plaine de Catenoy.

Ses traces ne sont plus visibles après Saint-Martin-Longueau, et il est probable qu'elle est enfouie dans les marais, ou recouverte par les alluvions anciennes de l'Oise. On croit généralement qu'elle se continuait sur le tracé de la route de Flandre jusqu'à Pont-Sainte-Maxence; toutefois, on ne pourrait donner aucune explication plausible du détour que cette supposition lui ferait faire, et l'on sait maintenant que Pont ne fut pas un passage romain. Le ruisseau de la *Frête*, qui longe la grande route, indique par son nom significatif que la voie romaine devait le franchir et par conséquent se continuer au-delà. On a dit aussi qu'elle arrivait sans doute à Verberie, mais la prolongation de l'alignement rectiligne ne l'amène pas devant cette ancienne ville qui n'existait pas aux bords de l'Oise sous la domination romaine, et où il n'y avait ni gué, ni autre passage. Il serait moins invraisemblable d'en chercher la continuation vers le pont de Rouanne, près de Rhuis, où elle aurait rejoint une autre voie romaine; toutefois, l'alignement rectiligne contrarie cette donnée.

Après avoir examiné les lieux, nous inclinons à penser que la basse-chaussée se prolongeait sur la limite des territoires de Saint-Martin et de Bazicourt, précisément dans l'axe de son alignement, qu'elle arrivait au voisinage de Sarron, où il existe encore un sentier nommé la *haie des romains*, seul reste, peut-être, de l'ancienne communication, et qu'elle passait l'Oise près de la ferme de l'Évêché, à proximité d'une prairie dite des *bières*, où l'on trouve quantité de sarcophages. Une autre ligne appelée chaus-

sée de Pontpoint arrivait de Senlis à-peu-près vers le même lieu. Il serait donc possible que les deux appartenissent à une seule voie; par laquelle on allait des environs de Senlis dans le Beauvaisis. C'est toutefois une simple indication à vérifier soigneusement avant de l'admettre comme réelle.

Cette voie a subi de nombreuses anticipations, et elle est réduite à l'état de sentier sur une grande partie de sa longueur; cependant, on peut reconnaître encore ses dimensions auprès de Litz et dans la plaine de Sacy, où le remblai est fort apparent.

#### XV.° De Saint-Martin-Longueau à Amiens.

(Chaussée Brunehaut.)

Celle-ci s'embranche sur la précédente, sous un angle aigu, au lieu-dit l'*homme mort*, près du tertre de Sacy, canton de Liancourt. On l'appelle *haute-chaussée*, sans doute parce qu'elle traverse un pays plus élevé que le parcours de la voie allant sur Beauvais. Après avoir croisé la route royale de Compiègne à sept cents mètres à l'est de cette voie, elle court sur la lisière des bois de Favière et de Lucty, — entre Mainbeville et Le Plessier-sur-Saint-Aubin, — vers *Rémécourt*, où elle n'est plus reconnaissable, mais on la retrouve au nord du village, — dans Erquinvillers, — à la ferme de la Folie, après laquelle la route royale d'Amiens emprunte son tracé pour traverser *Saint-Just-en-Chaussée*; cette route la laisse à droite devant le bois de Trémonvillers et la voie poursuivant son alignement rectiligne, passe à l'est de Morviller, — traverse *Ansauvillers-en-Chaussée*, — les bois de Bonvillers, — touche presque à ce village, arrive à Paillart d'où elle se continue jusqu'aux limites de la Somme vers le bois de la Falaise, et ensuite à *Chaussoy-Epagny, Estrées*, etc.

Elle forme une seule ligne de quarante mille mètres environ depuis le point de départ jusqu'à la limite, n'offrant dans ce long parcours qu'une légère inflexion au-dessous de Ghépoix.

Elle traverse dans Saint-Just la voie de Beauvais à Saint-Quentin, et reçoit à l'entrée de Paillart celle qui venait de Bratuspance.

Elle a conservé dans les bois de Bonvillers son profil entier de dix mètres; mais elle n'a plus que vingt pieds en pleine campagne; ce qui la fait nommer la *petite-chaussée* aux environs de Breteuil. Elle dessine une écharpe remarquable pour passer le ravin de Bonvillers dont un côté est abrupte, et cependant elle n'a encore douze à treize pour cent d'inclinaison. La chaussée est relevée de quatre mètres sur ce point; son remblai est rabaisé ou même effacé dans les autres parties de son étendue.



Plusieurs anciens plans la dénomment *vieux chemin d'Amiens à Paris*, et *chemin des poissonniers*.

#### XVI.° De Nanteuil-le-Haudouin à Montdidier.

L'existence de cette voie a été signalée par Carlier (1), qui indique son tracé sur Rozières, Fresnoy-le-Luat, Rully et le pont de Rouanne, jusqu'à Estrées-Saint-Denis. Nous ignorons le point exact de sa sortie de Nanteuil, mais nous la croyons représentée par le vieux chemin qui, traversant la Nonnette au grand moulin, tourne le bois de Plémont pour arriver contre les jardins de Droizelles; de là, il court au nord sur la lisière du buisson de *La Chaussée*, passe à l'ouest de Lessart où il est appelé chemin de l'*Estrées*, vient à Rozières et à Fresnoy-le-Luat. La suite n'est pas reconnaissable sur le terrain; Carlier l'a mentionnée dans Rully, en laissant l'église à gauche ce qui conduit à Chamicy, de là sur la droite de Raray ou plutôt dans la grande rue de ce village, d'où l'on devait prendre le chemin de Roberval, descendre le vallon de Noël-St.-Martin, passer dans Becquel, à droite du *Mont-Catillon*, et arriver à l'Oise que l'on franchissait sur le pont de Rouanne, vis-à-vis le moulin de Rhuis, après avoir traversé ce village au lieu-dit *le corps-de-garde*.

La voie devait venir à Lorméon, couper le marais en remontant au nord sur l'une des chaussées encore existantes, ou sur une autre plus directe qui serait enfouie. Fléchissant un peu vers l'ouest, elle venait à gauche de Fayel, où l'on retrouve ses traces, à droite de Villersenu, à l'ouest d'Arsy, sur la lisière du grand bois, et à l'église d'*Estrées-Saint-Denis*.

Nous sommes parvenu à établir, avec quelque certitude, la suite de cette communication importante. Elle est représentée en quittant Estrées-Saint-Denis, par le chemin de Warnavillers qui longe le bois de Frenel; elle laisse à droite la ferme de Warnavillers pour prendre à l'ouest de Moyenneville le chemin de Wacquemoulin, traverse l'Aronde, suit la rue de Wacquemoulin qui passe devant l'église et devant la ferme de *La Chaussée*; elle s'élève de là vers le nord sous le nom de *chemin des chars*, vient à l'est de Menévillers, entre les bois du Fay et de Méry, et au carrefour des sept chemins où elle croise la voie de Beauvais à Vermand, et où on l'appelle *basse-chaussée*; elle semble ensuite avoir été engabie, mais certainement elle aboutit à la commanderie de Tricot, et de là au village du Ployron à partir duquel on a établi, dans le dix-huitième siècle, sur son parcours, une route qui arrive à Montdi-

(1) Hist. Valois, tom. 2, pag. 167.

dier. Elle reprend aux approches de cette ville le nom de chaussée-Brunehaut, et M. Buteux pense qu'elle devait aboutir à la station *Setucis*, sur la voie d'Amiens à Noyon.

La butte de Coivrel, à l'ouest de cette voie, a un lieu appelé la *Châtelet*.

Carlier rapporte que de son temps la chaussée était enterrée de deux pieds dans le marais de Noël-Saint-Martin. Il dit aussi qu'elle fut réparée au douzième siècle par Philippe d'Alsace. Elle est fort apparente entre Montdidier et Tricot, à Wacquemoulin et près de Villerseau; mais elle a subi de grandes dégradations et quelquefois une destruction complète dans le reste de son parcours.

D'après l'histoire du Valois, on la considérait en 1540 comme un grand chemin venant de Meaux pour aller à Flandre; Il est probable dès-lors qu'elle tendait par Silly-le-long, vers la voie de Senlis à Meaux, pour la rejoindre près de Saint-Pathus ou de Saint-Soupleta; toutefois ces indications provisoires ne doivent pas être admises avant d'avoir été confirmées par la découverte de preuves matérielles.

#### XVII.° De Montdidier à Venette.

(Chaussée Brunehaut.)

La plupart des cartes gravées pendant le dix-huitième siècle qualifient de chaussée Brunehaut le chemin direct qu'on suivait de Montdidier à Compiègne, avant l'établissement de la nouvelle route par Rollot et Cuvilly. C'est en effet une voie romaine, mais seulement jusqu'aux approches des fermes de Porte, le reste de la route par Monchy-Humières étant une construction moderne. Elle est encore nommée chemin de Montdidier à Compiègne dans le canton de Maignelay, quoiqu'elle n'y soit plus fréquentée par les voyageurs.

Elle s'embranche sur la précédente aux portes de Montdidier, n'importe où d'ailleurs elle est presque détruite; elle passe près de la ferme de Foy, descend dans le vallon de Vaux, longe les haies du village près desquelles l'empierrement est très-visible; de là, au bout du *Arroy*, et laissant à l'est le *Trenquoy*, arrive à Courbelle-Epauelles, où elle rencontre la voie de Vermand; elle vient à l'est de Méry, au télégraphe de *Belloy* et au bout de ce village où on l'appelle la *grande voie*; elle traverse les friches de Lataule pour arriver dans le vallon de Saint-Maur et remonter à *Porte*; ici son tracé n'est plus distinct, mais on sait qu'elle descendait dans la vallée d'Aronde par la cavée qu'on nomme le vieux chemin de Montdidier, et qu'elle passait devant le château de Monchy-Humières, autrefois *Monchy-le-Perreux*, et à Baugy; elle venait ensuite à la

ferme des *Sept-Voies*, à celle de Normandie, et enfin à Venette, près de l'église.

Elle a dix mètres de largeur entre Saint-Maur et Porte, où le remblai est très-visible; ses vestiges sont apparens près de Normandie.

On lit dans l'histoire de Montdidier du père Daire (1), que saint Martin, servant dans la cavalerie romaine, logea au village de *Pas*, qui se trouvait sur l'ancienne route d'Amiens à Reims; cette croyance populaire atteste l'antiquité du chemin; mais il ne pouvait être qu'une voie secondaire, car la ligne directe va par Noyon et Soissons (n.° 1 ci-dessus).

Elle passait l'Oise pour toucher à Saint-Germain-de-Compiègne, l'ancienne Villeneuve des chroniques. En poursuivant sa direction sur le même alignement, on entrerait dans la forêt de Compiègne, on passerait près du Vivier-Corax, où il a été trouvé des antiquités romaines, près du carrefour de *Maupas*, et on aboutirait probablement sur la voie de Senlis à Soissons dans les environs de Champ-lieu. M. Georgette Dubuisson nous a signalé l'existence d'une chaussée en pavé, qui tendait de Champ-lieu vers le carrefour des Amoureux. Des recherches nouvelles devront faire reconnaître la relation possible de ce chemin enfoui avec la voie de Montdidier.

#### XVIII.° De Cuts vers Ham?

Cette-ci a dû être un embranchement de la route directe d'Amiens à Soissons; elle s'en sépare sur le plateau du mont de Choisy qui domine la commune de Cuts, pour descendre vers le nord entre ce village et le hameau de Gizancourt, formant ce qu'on appelle le *chemin de la montagne*.

Elle est large de huit à neuf mètres, fort dégradée, mais encore exhaussée de quatre pieds sur divers points: on y rencontre quelques blocs et des lambeaux de la chaussée; on remarque aussi son empierrement pavé à gauche et au-dessus du chemin creux qui arrive directement dans Gizancourt.

Elle n'est plus distincte au bas de la colline où le sable l'a sans doute recouverte. On en a retrouvé des traces plus au nord, vers la ferme du *Frétoy*; elle allait de là entre Brétigny et Quierzy, car en 1837, lors des fouilles pratiquées dans la vallée de l'Oise pour l'établissement du canal latéral, on rencontra sa chaussée formée de matériaux énormes dont l'origine romaine ne laissait aucun doute.

La continuation de cette voie fut constatée l'année suivante par

(1) Histoire de Montdidier, pag. 174.

M. Paffe, à côté du tombeau découvert près de sa manufacture d'Estay (ci-dessus pag. 73), commune d'Apilly; elle présentait un massif de quatre ou cinq pieds en blocs de grès, supportant un pavé brut.

En suivant l'alignement des points déjà reconnus, on arriverait vers la ville de Ham par les villages ou territoires de Mondescourt, Grandru, Crépigny et *Caillouel* (Aisne), Beaugies, Guivry (Aisne), Beines, Collezzy, Golancourt et Muille-Villette (Somme). On a rencontré dans le village de Beaugies, à une assez grande profondeur, des restes d'une chaussée pavée. Nous avons parlé des tuiles dont on voit les débris près de Collezzy, et nous sommes informé qu'on a recueilli d'autres antiquités romaines à Muille-Villette. Ces faits nous semblent suffisans pour justifier de nouvelles recherches sur la ligne indiquée.

### XIX.° De La Ferté-Milon à Noël-Saint-Martin.

Carlier a signalé cette voie (1) sous le nom de chemin de Baupaume, qu'elle portait pendant le moyen-âge, lorsqu'elle servait aux relations de la Picardie et de l'Artois, avec les foires de Champagne. Elle avait aussi, avec plusieurs autres, la dénomination de chemin de Flandre, et les vieux plans l'appellent la *voie flandreuse*; enfin, elle a été désignée dans le treizième siècle sous le titre de chemin d'*Estrées*.

Elle arrivait d'Oulchy-le-Château et de Neuilly-Saint-Front (Aisne) à la Ferté-Milon et à Crépy. Nous ne connaissons pas avec précision le point de son entrée dans le département de l'Oise, mais nous avons lieu de croire qu'elle parcourait la rue de la Ferté-Milon qu'on appelle encore *La Chaussée*, d'où elle venait à Préciamont, ensuite à Billémont, Boursonne, aux environs d'Ivors et de Gondréville, pour arriver à Crépy par le chemin de Saint-Lazare.

De Crépy, elle prenait au nord de Duvy où elle franchissait la rivière de Sainte-Marie sur un pont de plusieurs arches; elle passait au bois de Balizy, au midi de Trumilly et du Plessis-Cornéfof, traversait Chavarcy, et tournant au nord-ouest, arrivait à Raray où on la connaît sous le nom de chemin de Long-feu; elle s'y réunissait à la voie de Nanteuil à Montdidier (ci-dessus n.° 16).

Ce chemin est presque effacé dans toute son étendue; cependant, en le parcourant avec attention, on y remarque des restes qui n'ont pu appartenir qu'à une vieille chaussée.

(1) Hist. Valois, tom. 2, pag. 166.

## XX.° De La Ferté-Milon à Nanteuil-le-Haudouin.

Nous trouvons encore dans Carlier (1) l'indication d'une autre voie qui tendait de La Ferté-Milon vers Nanteuil-le-Haudouin ; il n'en donne pas l'itinéraire, mais en se réglant sur la ligne la plus courte, on reconnaît qu'elle devait passer aux environs de Marolles et de Thury-en-Valois, de Bétz et de Villers-Saint-Genest ; à peu près sur la direction de l'ancien chemin royal détruit aujourd'hui, appelé autrefois la route du Sacre.

Nous pensons qu'une large voie traversant le buisson de la queue d'Ham, entre Marolles et le vallon d'Authenil, pourrait être un vestige de cet antique chemin ; en suivant la même direction on arrive à La Villeneuve-sous-Thury, lieu fort ancien, rempli de souvenirs se rapportant à une époque reculée, et dont le sol fournit des antiquités ; on affirme qu'une chaussée est enterrée à deux pieds sous la place de l'église. On vient de là à Thury-en-Valois où les tuiles et médailles abondent, et que M. Héricart de Thury a, comme nous l'avons dit, des motifs de croire bâti sur une station romaine. Nous avons signalé d'autres antiquités recueillies près d'Antilly, toujours sur la même ligne. On remarque entre Villers-Saint-Genest et Nanteuil, notamment contre le bois du *Trençay*, des vestiges de remblai et d'empierrement qui, selon toute apparence, ont dû faire partie de notre voie.

Elle joignait, près de Nanteuil, la route ci-dessus n.° 16, motif pour lequel sans doute Carlier la désigna comme chemin de La Ferté-Milon à Meaux par Nanteuil. Nous serions porté à croire qu'après avoir croisé cette voie elle se prolongeait vers l'ouest jusqu'à Senlis, supposition d'ailleurs qui ne peut être regardée, quant à présent, comme bien fondée.

C'est aussi le chemin du château royal de Bargny à Paris, dont Carlier (2) a parlé d'après Grégoire de Tours.

## XXI.° De Senlis à Pontpoint.

On retrouve tous les caractères d'une voie romaine sur l'ancien chemin qui sort de la ville de Senlis par le faubourg de Villevert, et qui, traversant la forêt de Halatte, est bien connu sous le nom de chaussée de Pontpoint. Son alignement est rectiligne ; il se montre constamment exhaussé et laisse apercevoir un empierrement d'une épaisseur considérable. Cette chaussée, avant d'entrer dans la forêt, borde à l'ouest le parc du Plessis-Chamant ; elle va de là

(1) Hist. Valois, tom. 1, pag. 167.

(2) *Id.* pag. 124.

au carrefour Saint-Prest, au poteau des blancs-sablons, à la croix Saint-Rieul; elle est entière vis-à-vis Saint-Christophe, où elle présente huit pieds d'élévation et six mètres de largeur, avec des talus ayant ensemble une dimension égale; on perd ses traces au poteau du grand-maître pour les rencontrer un peu plus loin; elle laisse à droite la sommité du Mont-Pagnotte, où une tradition confuse dit qu'il y avait un campement romain, descend à la croix Frapotel et à l'église de Saint-Gervais de Pontpoint. On n'en voit pas la continuation, mais il paraît très-probable qu'elle passait l'Oise pour se raccorder avec la voie signalée ci-dessus n.° 14 de Beauvais à Saint-Martin-Longueau. Dans cette supposition, on aurait eu une communication directe d'*Augustomagus* à *Cæsaromagus*, et une autre d'*Augustomagus* à *Saramobriva* au moyen de la haute chaussée (ci-dessus n.° 15.)

La chaussée de Pontpoint arrive sur le cours extérieur de Senlis, vis-à-vis la rue Saint-Sanctin. Elle a dix mètres de largeur et deux de hauteur à la sortie de la ville.

## XXII.° De Senlis à Lamorlaye.

(Chaussée Brunehaut.)

Cette autre ligne est le prolongement sans interruption de la voie qui venait de Senlis à Soissons (voyez ci-dessus, II, 4), et si l'itinéraire d'Antonin n'eût pas compris la section de Senlis à Soissons dans la voie de *Samarobriva* à *Suessones* par *Augustomagus*, on aurait été conduit naturellement à voir comme une seule et même ligne toute la chaussée Brunehaut depuis Soissons jusqu'à Lamorlaye et au-delà, avec d'autant plus de raison qu'elle ne touche pas à Senlis même, comme nous l'avons déjà remarqué.

Elle traverse la route de Paris près de la poste aux chevaux, passe entre l'hôtel-dieu des marais et Saint-Lazare; se continue dans les friches de Saint-Léonard, pénètre dans la forêt de Chantilly où elle court parallèlement à la route des brayères, au nord de la Table; ensuite à la route des tombes, au-dessus des étangs de Comelle; elle arrive au sortir de la forêt près du lieu où était l'ancienne maison royale nommée *Marlacum* (1), traverse la vallée de Thève où ses traces sont apparentes, et se continuant toujours sur le même alignement, coupe en biais la route royale d'Amiens pour rentrer dans le bois de Bonnet, après lequel elle semble aller du côté de Viarmes (Seine-et-Oise). Elle rejoignit probablement la voie directe de Beauvais à Paris (ci-dessus n.° 5), aux environs de Saint-Martin-du-Tertre.

(1) Lebeœuf, Dissertations sur l'hist. ecclésiastiq. et civile, tom. 2, pag. 126.

## XXIII.° De Sentis à Gouvieux.

Nous signalerons encore une autre voie établie sans doute pour communiquer d'*Augustomagus* au camp de Gouvieux, ou qui a dû tout au moins faciliter ces relations. Les historiens de Sentis l'ont mentionnée comme un embranchement de la grande voie de Soissons (2). On croit qu'elle traversait la ville de la porte Bellon à celle de Creil, et en effet on peut voir son encaissement à la première descente de la route de Creil qu'elle laisse sur la droite pour se continuer à l'est sous le nom de chemin-vert dans les champs de Courteuil et de Saint-Firmin; elle y est peu visible, mais signalée cependant par une série de tombes qui semblent indiquer son tracé. Elle devait passer au nord de Vineuil, traverser la route d'Amiens au-dessus du grand canal de Chantilly, et arriver au hameau de *La Chaussée* près duquel on reconnaît encore ses vestiges. On a lieu de croire qu'elle descendait ensuite par Chaumont à *Toutvoye* où, selon une version locale conservée d'âge en âge, il y avait un passage de la rivière. Aucune continuation de cette route n'a été constatée jusqu'à présent au-delà de l'Oise.

*Voies incertaines.*

La crainte d'augmenter inconsidérément le nombre des voies déjà si multipliées qui rayonnent autour de Beauvais, nous a seule empêché d'y comprendre l'ancienne route de cette ville à Montdidier. Elle ne présente pas, dans l'ensemble de son tracé, cette rectitude d'alignement qui est généralement admise comme un des caractères essentiels des chemins romains, mais elle porte dans les cantons de Nivillers et de Froissy le nom significatif de *Basse-Chaussée*. Elle se sépare près de Tillé de la voie qui conduisait à Bratuspance, passe à l'ouest de Tilloy, à *Bontier*, au moulin d'Hénu, à Lafraye, formant limite entre les territoires d'Oroër et de Velennes; elle traverse la Brèche à la ferme de Mau regard, longe le bois du *Perreux*, de là à Gouy, à Thieux, au moulin de Waviguies, à Ansaillers, à Gannes où l'on dit qu'on la qualifiait anciennement de chaussée-Brunehaut; elle passe ensuite à l'ouest de Longbus et de Morenvillers, sur la lisière du bois Dufour, et se détourne à Lamorlière pour traverser Abbemont; mais nous pensons que la voie romaine, si elle a réellement existé, se continuait au-dessous de Welles pour toucher au hameau de Pérennes, autrefois nommé *Pierresair*, selon le père Daire. On devait aller de là vers Montdidier par le territoire du Mesnil-Saint-Georges (Somme).

---

(2) Brousse, recherches historiques sur Sentis, pag. 209.

On nous a signalé dans les mêmes parages une autre chaussée-Brunehaut qui tendait de Montdidier vers Saint-Just-en-Chaussée, par les environs de Domélien, le lieu-dit la vieille ville au sud-est de Ferrières, le village du Caurel qui n'existe plus, la Fosse-Thibaut et le vallon de Plainval. Nous avons fait mention des tuiles romaines dont les débris sont apparens dans Domélien; le nom de Ferrières est significatif et l'alignement rectiligne, mais ces indices qui acquièrent une grande valeur lorsqu'ils se joignent à des vestiges incontestables de chaussée, ne peuvent, ce nous semble, les suppléer complètement, et nous n'avons retrouvé sur le tracé signalé ni encaissement, ni remblai, au moins bien certains; les restes de l'ancien chemin de Montdidier qui n'a pas été occupé sur tous les points par la nouvelle route départementale, ne présentent pas des caractères assez authentiques; nous ne croyons donc pas pouvoir, sans des recherches plus fructueuses, ajouter cette voie aux trois qui sillonnent déjà le canton de Maignelay.

On assure qu'une autre chaussée a dû exister dans la direction probable de Choisy-au-bac vers la ville de Noyon. Plusieurs personnes nous ont certifié que la grande rue de Choisy portait anciennement le titre de Chaussée-Brunehaut et qu'elle recouvre des fondations considérables. On connaît l'importance de Choisy (*Cauciacus*) sous les rois Mérovingiens. La colline qui domine le village est appelée le *Châtelet*. On allait de là au Plessis-Brion par la forêt de Laigue, et à l'est de Montmacq sur l'emplacement même de la maison royale de Maumacque (*Mammacæ*), autre résidence de la première race; nous avons signalé les tuiles romaines trouvées près de ce village; la prolongation de l'alignement rectiligne conduit au bord de l'Oise, à l'est de Bellerive, sur un point où il reste des vestiges d'un pont dont le souvenir s'est conservé dans le pays; de là on passerait près de La Vérue et de la ferme du *Chaussoy* (à l'est de Ribécourt), qu'on écrit aussi Saussoy par corruption, ce qui ferait arriver vers Noyon en tournant le mont Renaud. On ne voit plus sur place aucune preuve matérielle de cette communication; il est possible qu'elle soit enfouie sous les alluvions anciennes de l'Oise, comme la chaussée retrouvée aux approches d'Estay (n° 18); cependant on doit présumer qu'on l'aurait rencontrée comme celle-ci en creusant le canal latéral. L'incertitude où nous laisse l'absence de débris apparens ne semble pas permettre de porter définitivement la ligne dont il s'agit sur notre inventaire; mais nous serions peu surpris que de nouvelles études révélassent des preuves certaines de son ancienne existence.

Quelques personnes considèrent aussi comme chemin romain l'ancienne route de Noyon à Nesle par Ecuville et Beaulieu. Elle



commence près de Noyon , sur la voie d'Amiens à Soissons , qu'elle laisse à gauche ; elle vient passer à Sermaize , près de Béhancourt , au bout de Catigny , et dans la grande rue commune aux villages d'Ecuvilly et de Beaulieu. Elle tourne ensuite au nord pour traverser la forêt de Bouvresse , atteindre Ognoles , puis dans le département de la Somme , Cressy et Nesle. Le tracé sinueux dans ses détails est direct cependant de Noyon à Beaulieu ; de là , si au lieu de tourner au nord vers Ognoles , on persévérât dans le même alignement en suivant à-peu-près le chemin des Blanches-Voies , on rejoindrait près du bois de Glandon la voirie dite le *chemin de César* , qui conduit au village de Solente , désigné par la tradition locale comme un emplacement romain ; ce chemin a tout-à-fait l'aspect d'une voie. Il resterait à savoir si la ligne se continuait sur Balatre , sur Biarre , ou si elle se raccordait à un chemin très-droit qui aboutit d'Omancourt à Nesle ; ces recherches sont dévolues aux archéologues du département de la Somme.

Le chemin dont il s'agit a été rétabli plusieurs fois par la maison de Nesle , qui fit peut-être construire la section détournée au nord en sortant de Beaulieu ; des titres de cette maison , remontant au treizième siècle , l'appellent chaussée de Nesle ou de Beaulieu. Malgré ces probabilités , l'incertitude de son tracé ne semble pas permettre de le comprendre , quant à présent , au nombre des chaussées.

L'ancienne route de Flandre , venant de Roye à Crapeaumesnil , canton de Lassigny , a sur plusieurs points l'aspect et le renom d'une voie romaine ; elle est rectiligne jusqu'à Canny-sur-Matz ; elle longe vis-à-vis Fresnières le bois de *La Chaussée* et l'emplacement du *Tronquoy* , signalé par l'abondance de ses tuiles. Nous croyons qu'elle laissait Canny à l'ouest pour monter à Gury par l'ancien chemin de Roye à Compiègne ; mais nous ignorons si elle se continuait par Mareuil-Lamotte et Marigny-sur-Matz , ou par Elincourt-Sainte-Marguerite , Marést et Chevincourt. De nouvelles recherches sont nécessaires dans ces cantons et même dans les plus voisins , où il existe , depuis Bailleul-le-soc jusqu'à Coudun , plusieurs larges chemins descendant au midi , ressemblant plus ou moins à des chaussées , dont l'origine est fort obscure.

#### *Autres voies à rechercher.*

Carlrier rapporte , dans son histoire du Valois , que la route de Soissons à Noyon se séparait en deux branches aux environs de Vic-sur-Aisne , et que l'une de ses divisions aboutissait au port d'Attichy où eut lieu en 545 l'embarquement du corps de saint Médard , lors de sa translation de Noyon à Soissons.

Cette branche devrait donc exister dans la vallée de l'Aisne sur le territoire de Bitry, et de plus se diriger d'Attichy vers la ville de Noyon d'où venait le convoi de saint Médard. On n'en voit pas de trace aux environs d'Attichy, et M. l'abbé Lefevre qui a bien voulu, sur notre demande, continuer à rechercher les vestiges de son tracé, n'a pu en constater aucun jusqu'à présent.

Peut-être se prolongeait-elle dans la vallée par Berneuil et Reihondes jusqu'à Choisy-au-bac, où dans cette supposition, elle aurait joint la voie de Montmacq dont il a été question plus haut.

Le chemin de Pont-Sainte-Maxence ou plutôt de Pontpoint à Crépy-en-Valois, connu sous le nom de *chemin pontois*, est une voirie d'une grande antiquité qui passe sur la lisière de la forêt de Halatte, puis au fond Maillet, au nord de Villeneuve-sur-Verberie, à la ferme de Laborde, près de Vérines, entre Trumilly et Rocquemont, et à Duvy, pour arriver à Crépy du côté de Sainte-Agathe. Elle est large, bien alignée, relevée en plusieurs lieux. Son remblai a un mètre de hauteur entre Laboissière et Vérines, tout près du point où l'on croise la voie de Soissons à Senlis, et l'on voit sur place de gros blocs qui, sans doute, ont été retirés de ses fondations; un peu plus loin l'encaissement paraît à découvert près de Rocquemont, et le volume de ses matériaux rappelle tout-à-fait la couche inférieure des chaussées romaines. Cette ligne nous semble mériter de nouvelles et soigneuses recherches.

L'ancien chemin de Beauvais à Abbeville, montre au lieu-dit les Blamonts, dans la vallée de Juvignies, un remblai caillouté si considérable qu'on est porté à le considérer comme d'origine romaine. La rectitude de l'alignement, non moins remarquable partout où on peut en trouver les traces, conduisait par Blicourt, Lihus, Conteville et le bois de l'Hétroit ou de l'*Estroit*, jusqu'aux limites de la Somme. M. Bresseau a bien voulu nous faire connaître qu'il y avait dans un autre bois de la Hétroi, entre Poix et Fumechon, des vestiges évidens d'une voie; cette indication se raccorderait à la ligne que nous avons jalonée plus haut, mais jusqu'à présent aucune rencontre intermédiaire n'est venue établir l'existence réelle de la communication entre les deux extrémités. Une investigation minutieuse du terrain et des anciens titres procurerait peut-être des éclaircissemens sur le tracé de cette chaussée, qui, si elle a été ouverte, aura été démolie, à en juger par sa disparition totale. On doit éviter d'ailleurs de la confondre avec le chemin dit *des Anglais*, et avec celui des *chasses-marées*, anciennes routes du moyen-âge qui traversent les mêmes cantons. Le premier passe

par Oudeuil, Hautépine, Prévillers, Hamel, Cempuis, Sommereux, Dargies et Frocourt (Somme). Le deuxième va bien de Beauvais à Lihus, mais il tourne ensuite vers Hétomesuil et Rieux pour rejoindre à Sommereux le chemin des Anglais.

Nous avons présumé depuis long-tems que l'ancien chemin de Beauvais en Normandie par la vallée de Bray, pouvait remonter à l'époque de la domination romaine, et nos suppositions ont été fortifiées en apprenant que cette ligne conduisait à Lyons-la-Forêt (Seine-Inférieure), lieu bâti sur une station, et à Transières (Eure), dont le nom est très-significatif, comme l'a remarqué M. Le Prévost (1). La ligne indiquée va par Saint-Aubin-en-Bray, Epau-bourg, Cuigy, passe entre Saint-Germer et la côte Sainte-Hélène, dans des terres où l'on voit des tuiles dont l'origine n'est pas douteuse, et arrive au Neumarché, après avoir franchi l'Epte sur le pont de Bretel, commune de Saint-Pierre-ès-champs. C'est surtout au passage de l'Epte, vers Bretel, que nous serions tenté de reconnaître une si haute antiquité, et à la suite du chemin jusqu'aux approches de Saint-Germer, car à partir de ce lieu célèbre, peut-être traversait-on la vallée dans une autre direction mieux alignée sur Beauvais.

Nous serions porté à croire aussi qu'il a dû exister, entre *Cæsaromagus* et *Suessones*, une communication directe dont on trouverait l'indication naturelle dans la route (ci-dessus n° 13) conduisant à Bulles. Nous avons déjà parlé de la prolongation probable de celle-ci jusqu'à Lieuvillers. En continuant toujours vers l'est on passerait aux environs de La Neuville-roy, et l'on parviendrait près de Montmartin ou de Remy, bourg où M. Vannacque a constaté en 1832 l'existence d'une chaussée pavée, enfouie sous les habitations, orientée à-peu-près dans la direction de La Neuville-roy à Compiègne; nous avons fait mention des antiquités dont les débris abondent autour du même lieu. Le prolongement de la ligne arriverait à la vallée de l'Aisne, vers Choisy-au-bac ou Attichy, par conséquent à la rencontre de la grande voie de Soissons en Picardie, ou de son embranchement présumé vers Attichy.

Quelques traditions locales signalent l'existence d'une communication antique entre Noyon et Montdidier, et l'on peut présumer en effet que les voies romaines, si multipliées dans le

---

(1) Le Prévost, Notice archéologique de l'Eure, pag. 77.

Beauvaisis, n'ont pas dû être moins nombreuses aux environs de Noyon, où nous n'avons pu noter cependant que la voie de Soissons avec un embranchement vers Cuts. On fait vaguement mention à Boulogne-la-grasse et à Conchy-les-pots d'une route ancienne dont on ne peut plus reconnaître le tracé; d'autre part, les vieux plans marquent sur la montagne de Larbroye, entre Noyon et Cuy, des lieux-dits le *Frestoy* et *Cauchelle*, dont les noms sont significatifs, et la colline qui domine Cuy porte celui de *Châtelet*. Ce serait donc aux environs de Vauchelle, Cuy, Lassigny, Canny-sur-Matz, Roye-sur-Matz, Conchy et Boulogne, que les recherches devraient être portées. Le hameau de Pont-lérier, près de Conchy, autrefois *Pont-lettré* et *Pont-l'Estré*, était peut-être sur la direction ou dans le voisinage de la route, dont l'existence n'a pu être constatée jusqu'à présent par aucun indice certain.

Enfin, on mentionne aussi, mais sans aucune indication précise, une autre voie qui aurait tendu directement d'*Augustomagus* à *Luticia*. On prétend qu'elle devait passer au vieux château de Pontarmé, au pont-Remeux, et vers le village de La Chapelle en Serval, à partir duquel la route royale de Paris serait assise sur sa chaussée, jusqu'aux approches de Louvres en Parisis. Nous enregistrons ces traditions seulement pour les constater, et dans l'espérance que des investigations ultérieures permettront de les apprécier à leur juste valeur.

Il reste à rechercher encore le passage romain qu'on prétend avoir existé à travers le pays de Bray, pour aller de Picardie en Normandie; la ville de Gournay lui doit, dit-on, son origine; elle fut bâtie au point où la chaussée, venant de *Ferrières*, touchait le sol normand. Outre le nom significatif de *Ferrières*, on trouve près de là une ferme de l'*Estre* et un hameau appelé *Pierrepont*. Ce sont les premiers points au moyen desquels on pourra jalonner des études rationnelles.

Les voies romaines du département sont construites, en général, avec les matériaux recueillis à pied-d'œuvre. Dans tout le pays de craie leur élément exclusif est le caillou-silex entassé de manière à former des remblais plus ou moins considérables. Les fossés dont quelques-unes de ces voies étaient accompagnées, ont eux-mêmes un revêtement de cailloux. Les plus gros silex étaient réservés pour le fond de l'encaissement. On ne distingue pas dans la chaussée les quatre couches nommées *statumen*, *rudus*, *nucleus* et *summa crusta*, dont elles auraient dû être composées selon Ber-

gier et les autres auteurs qui ont traité de cette matière. Nous ne connaissons guère d'exemple de *statumen*, ou fondation cimentée, que dans les fragmens de la voie découverte près de Longavesne au nord de Songeons (n.º 9.)

Quant aux voies du pays de calcaire grossier, leur construction a été plus soignée, ce qui est justifié sans doute par la nature trop tendre et trop peu résistante des matériaux employés. Partout où l'on a pu observer leur profil, on les a trouvées assises sur des blocs de calcaire équarris, ou de grès brut, ayant plusieurs pieds cubes, et à partir de cette base, le volume des matériaux décroît progressivement jusqu'à la surface du sol. Cette disposition était très-apparente sur la voie d'Amiens à Soissons, entre la ville de Noyon et l'Oise, avant qu'on l'eût rétablie en route départementale. On peut la reconnaître aussi sur la voie de Senlis à Soissons, à cause des coupures que la chaussée fort exhaussée a dû subir pour le passage des chemins dans la forêt de Compiègne. Ces routes paraissent plus larges que celles assises sur la craie, et l'on y remarque rarement des vestiges de fossés latéraux. Les *margines* ou accotemens, en général peu distincts, sont quelquefois profilés en talus; on voit sur les flancs de quelques-uns des espèces de bornes équarries, derniers restes de la muraille dont ils étaient soutenus.

La rectitude de l'alignement est un caractère bien connu des voies romaines: elles ne se détournent point, ou presque point, devant les difficultés naturelles du terrain, telles que les vallées, les coteaux, les rivières, les terrains fangeux; elles arrivent droit sur l'obstacle et y poursuivent leur trajet. Nous n'avons guère rencontré qu'une exception à cette règle de tracé, et nous l'avons citée à l'article de la route d'Amiens vers la rivière d'Oise (n.º 15). En général, on ne les aperçoit plus au fond des vallées, où l'on serait tenté de croire qu'elles n'ont pas été construites, mais en fouillant sous le terrain superficiel transporté par les eaux, on est à-peu-près sûr de les retrouver. Elles sont très-apparentes, au contraire, sur les pentes des coteaux, et c'est là qu'on peut distinguer nettement leurs dimensions et les restes des fossés qui défendaient la chaussée.

Leur direction, selon la ligne la plus courte, a été expliquée par l'absence de lieux importans entre ceux auxquels elles tenaient, et surtout par le défaut de gros transports auxquels il eût été impossible de franchir les pentes et rampes naturelles conservées dans leur tracé. On doit remarquer aussi que le pays entier était couvert de bois à l'époque où elles furent établies. La forêt de Cuise ou de Compiègne, qui n'était pourtant qu'une dépen-

dance de celle de Brie, comprenait sans discontinuité dans son étendue les forêts de Laigue, de Villers-Cotterets, d'Ermenonville, de Halatte, de Chantilly. Toute la plaine entre Rully et Crépy était boisée. Au nord, la forêt de Bouvresse qui occupait les cantons de Lassigny et de Guiscard tenait à celle de Laigue par les bois de Cuts, d'Ourscamp et de Carlepont; au midi les forêts de Chantilly et du Lys descendaient jusqu'à l'Oise. De l'autre côté de la rivière commençait aussitôt la forêt de Thelle qui s'étendait sur toute la partie crayeuse des cantons de Neuilly, Noailles, Méru, Chaumont, Coudray; les bois de Trie et de Loconville en étaient une dépendance. On arrivait de là au pays de Bray, couvert de la forêt qui portait son nom et dont le défrichement n'a été achevé qu'au treizième siècle. Quant à la contrée intermédiaire entre le Bray et le Vermandois, les témoignages historiques de son défrichement graduel pendant le moyen-âge abondent dans les archives des monastères. L'abbaye d'Oroër, fondée au sixième siècle, était au milieu d'une vaste forêt touchant d'un côté à celle de Guignecourt, et de l'autre aux bois de Fouquerolles qui tenaient eux-mêmes à la forêt de Hez; celle-ci s'avancait jusqu'à Bulles et Fay-Saint-Quentin. Tout le pays au nord de Saint-Just-en-Chaussée est resté boisé jusqu'au douzième siècle. La forêt de Cressonsacq qui occupait la contrée orientale de ce canton, fut arrachée vers la même époque. Les bois de Crevecœur, Malmifait, Achy, Luchy, Hardivillers, formaient une seule masse jusqu'à ceux de Lahérelle et de Maignelay vers l'est, et jusqu'au Varbeaumont, du côté opposé. Il est tout naturel que sur un pays entièrement couvert, les routes aient été percées en ligne droite, comme le sont encore de nos jours les chemins pratiqués pour la vidange ou le parcours des forêts.

On remarquera que la plupart des lieux mentionnés dès le tems des Mérovingiens, sont situés sur le trajet ou dans le voisinage des chaussées Brunehaut : Béthizy (*Bistisiacum*), Champlieu, Pierrefonds, sur la voie de Senlis à Soissons; le Chêne-Herbelot (*Casnum*), Morienvall à portée de cette voie; Bargny (*Brinnacum*), près de la voie tendant de la Ferté-Milon à Nanteuil; Rully et le premier emplacement de Verberie, sur celle de Nanteuil en Picardie; Chambly près de la voie de Beauvais à Paris; Lagny-le-sec (*Latiniacum*), Ver (*Vernum*), dans le voisinage de la route de Senlis à Meaux; Lamorlaye (*Marlacum*) sur celle de Senlis à Viarmes; Nogent-les-Vierges (*Navigentum*) sur la ligne de Beauvais à Senlis; Oroër (*Oratorium*) sur la chaussée de Beauvais à Bratuspance; Loconville (*Lauconisvilla*) sur celle de Beauvais à *Petromantalum*; Saint-Just (*Sinomovicus*) au point de rencontre des chaussées allant de Beau-

vais en Flandre et d'Amiens vers Pontpoint; Quierzy (*Carisiacum*); Brétigny (*Brittenacum*), près de la voie de Cuts vers Ham (n.° 15). Cette considération nous ferait incliner en faveur de la chaussée dont l'existence est encore incertaine, de Choisy-au-bac (*Cauciacum*) à Noyon par Montmacq (*Mammacce*).

Ces voies ont probablement précédé l'établissement régulier des bourgs et villages qui peuplent aujourd'hui les campagnes; nous avons remarqué que sur un assez grand nombre de points elles servent de limites aux territoires communaux, d'où l'on doit conclure qu'elles ont été prises pour lignes de séparation, et qu'ainsi elles existaient avant les circonscriptions municipales. En effet, ces démarcations n'étaient pas connues, et l'on n'avait pas intérêt à les créer dans des contrées couvertes de forêts immenses, dont la population était trop rare et trop éparse pour sentir la nécessité des cantonnemens qui ont donné lieu plus tard à la formation des paroisses. L'utilité de la possession exclusive d'un territoire distinct ne pouvait être sentie lorsque les ressources naturelles suffisaient à tous les besoins, et quand le mouvement social groupa les populations rurales par centres distincts, on dut adopter par tout où la chose était possible, les voies romaines comme limites, parce que leur antériorité les plaçait hors de contestation; elles eurent à cet égard une valeur et une utilité égales à celles des rivières.

Voici une liste des territoires communaux entre lesquels elles servent encore de démarcation :

N.° 1 de Soissons à Amiens par Noyon : Autrèches, Bitry — Bitry, Moulin-sous-Touvent — Nampcel, Lombray (Aisne) — Noyon, Morlaincourt — Noyon, Vauchelles — Porquéricourt, Beaurains — Sermaize, Lagny — Lagny, Catigny — Candor, Ecuville — Avricourt, Beaulieu — Avricourt, Margny à Cerises.

N.° 2 d'Amiens à Soissons par Senlis : Le Crocq, Hardivillers — Hardivillers, Ourcel-Maison — Ourcel-Maison, Maisoncelle — Muidorge, Abbeville-Saint-Lucien — Bray, Brasseuse — Vérines, Raray — Morienval, Saint-Jean-aux-bois — Pierrefonds, Saint-Etienne — Chelle, Hautefontaine.

N.° 3 de Beauvais à Petromantalum : Jouy, Bachivillers — Liancourt-Saint-Pierre, Fay — Lierville, Hadancourt — Arthieux, Banthelu.

N.° 5 de Beauvais à Paris : Frocourt, Allonne — Saint-Sulpice, Abbecourt — Abbecourt, Hodenc-lévêque — Silly, Tillart — Neuilly-en-Thelle, Ercuis — Neuilly, Crouy.

N.° 6 de Beauvais à Pontoise : La Neuville d'Aumont, Ressons — Ressons, Le Déluge — Ressons, Corbeilcerf — Saint-Grépin-

Ybouvillers, Corbeilcerf — Saint-Grépin, Lormaison — Saint-Grépin, Méru — La Villeneuve, Amblainville — Hénonville, Amblainville.

N.° 7 de *Beauvais à Gisors* : Labosse, Boutancourt — La Houssoye, Auneuil.

N.° 8 de *Beauvais à Saint-Valery* : Fontaine-Lavaganne, Roy-boissy — Fontaine, Thérines — Thérines, Saint-Maur — Briot, Saint-Maur — Briot, Feuquières — Romescamp, Hescamps (Somme) — Romescamp, Agnières — Esclé, Fourcigny (Somme).

N.° 9 de *Beauvais vers Dieppe* : Héricourt, Ernemont — Héricourt, Campaux — Formerie, Villedieu (Seine-Inférieure) — Formerie, Grumesnil (Seine-Inférieure) — Formerie, Haucourt (Seine-Inférieure) — Canny, Bouvresse — Canny, Formerie.

N.° 10 de *Forges à Poix* : Romescamp, Hescamps (Somme).

N.° 11 de *Beauvais à Paillart* : Beauvais, Marissel — Guignecourt, Bonlier — Saint-Eusoye, Saint-André-Farivillers — Reuil, Noyers-Saint-Martin — Vendeuil, Breteuil.

N.° 12 de *Beauvais à Vermand* : Tillé, Terdonne — Tillé, Nivillers — Fay-Saint-Quentin, Essuile — Bulles, Le Plessier-sur-Bulles — Saint-Just, Nourard-le-franc — Le Plessier-sur-Saint-Just, Ravenel — Montigny, Saint-Martin-aux-bois — Montgérain, Tricot — Tricot, Méry — Boulogne-la-grasse, Hainvillers — Conchy-les-pots, Buts.

N.° 13 de *Beauvais à Bulles* : Laversines, Fouquerolles — Fay-Saint-Quentin, Fouquerolles — Fay-Saint-Quentin, Remérangle.

N.° 14 de *Beauvais à Saint-Martin-Longueau* : Nivillers, Therdonne — Laversines, Nivillers — Bresles, Rue-Saint-Pierre — Litz, Rue-Saint-Pierre — La Neuville-en-Hez, Etouy — Agnetz, Airion — Sacy-le-grand, Choisy-la-victoire — Bazicourt, Le Plessis-Villette.

N.° 15 de *Saint-Martin-Longueau à Amiens* : Catenoy, Epineuse — Cuignères, Erquinvillers — Valescourt, Lieuvillers — Saint-Just, Quinquempoix — Quinquempoix, Catillon — Catillon, Ansauvillers — Ansauvillers, Wavignies — Breteuil, Tartigny.

N.° 16 de *Nanteuil à Montdidier* : Chevrières, Fayel — Fayel, Grandfresnoy — Villerseau, Arsy — Francières, Estrées-Saint-Denis — Beaupuits, Rouvillers — Beaupuits, Moyenneville — Wacquemoulin, Menévillers — Menévillers, Méry — Montgérain, Méry — Montgérain, Tricot.

N.° 17 de *Montdidier à Venette* : Vaux, Le Frétoy — Neufvy, Belloy — Neufvy, Lataule — Lataule, Gournay-sur-Aronde — Méry, Courcelles.



N.° 21 de *Senlis à Pontpoint* : Senlis , Chamant — Fleurines , Villers-Saint-Frambourg.

N.° 22 de *Senlis à Lamorlaye* : Senlis , Saint-Léonard — Coye , Chantilly.

Ces faits, déjà multipliés, devaient l'être bien davantage autrefois, car la circonscription première des paroisses a subi de grands changemens par l'accroissement successif de leur nombre; l'influence des justices seigneuriales a provoqué une foule de modifications dans les démarcations territoriales, et dans des tems plus rapprochés les créations et suppressions de communes, les opérations cadastrales et d'autres motifs d'intérêt local ont fait accomplir des agglomérations et dislocations qui ont dû effacer beaucoup de limites primitives. Nous sommes donc porté à regarder comme un caractère des voies romaines, ou du moins comme un moyen d'investigation très-utile dans leur recherche, leur situation intermédiaire sur les territoires communaux, et lorsqu'on en rencontre une délimitation rectiligne qui se prolonge entre plusieurs communes, il est très-probable, au moins dans ce pays, qu'on est sur les traces d'une ancienne chaussée.

Quelques lieux traversés par ces voies appartiennent à des communes différentes, et ce cas paraît particulier aux villages qui portent le nom de La Chaussée. Ainsi, on trouve sur la voie tendant de Beauvais vers Saint-Valery un premier hameau appelé La Chaussée, dont la section ouest dépend de Thérines, tandis que l'autre ressort de Saint-Maur. A une lieue au nord-est un autre La Chaussée dépendant à l'est de Briot et à l'ouest de Feuquières.

Le hameau de La Chaussée, sur la voie présumée de Beauvais vers Dièppe, ressort au nord-est de Campeaux et d'Ernemont, au sud-ouest d'Héricourt-Saint-Sanson. Sur la même voie encore, un autre La Chaussée appartient d'un côté à Formerie, de l'autre à Villedieu (Seine-Inférieure).

La commune de La Chaussée-du-Bois-d'Ecu, sur la voie d'Amiens à Beauvais, n'était d'abord qu'un vicariat de la cure de Maulers; lorsqu'on l'érigea en paroisse distincte, on enveloppa dans la nouvelle circonscription une partie de Maulers, avec une section et des maisons de Francastel que la route séparait.

Le village d'Ansauvillers, sur la voie d'Amiens à Saint-Martin-Longueau, n'occupait que la section à l'est de La Chaussée; le côté ouest de la rue dépendait de la commune de Wavignies, et se nommait par ce motif le rang de *Wavignies*; c'est en 1823 seulement qu'on le réunit au bourg dont il était contigu.

Ces exemples tendent à prouver que les lieux dont il s'agit ont été bâtis après l'établissement des voies; ils étaient plus fréquens

avant que les travaux administratifs eussent opéré des réunions commandées par la nature des choses et l'intérêt des localités.

On peut remarquer encore que les lieux dont les noms comprennent les syllabes *rome*, *rem* et autres analogues, sont situés sur des chaussées Brunehaut, ou à portée de leur tracé. Ainsi *Remémouart* est sur la voie d'Amiens à Saint-Martin; *Remérangle*, sur celle de Beauvais à Bulles; *Remainval*, sur la voie d'Amiens à Beauvais; *Romescamps*, sur celle de Forges à Poix; *Campreny* près de la chaussée tendant de Beauvais à Bratspance, etc.

### *Moyen-âge.*

L'archéologie de la période comprise entre l'introduction du christianisme dans les Gaules et l'époque dite de la renaissance des arts au seizième siècle, embrasse surtout la connaissance des monumens religieux ou civils dont l'étude importe à l'histoire de l'architecture. Nous présenterons le tableau de tous ceux de ces édifices qui existent encore, soit entiers, soit par fragmens, ou même en ruine. Il a paru superflu d'y joindre, comme pour les époques celtique et gallo-romaine, une nomenclature de lieux où l'on a pu recueillir des produits de l'art du même tems; outre que ces objets n'ont pas, ce nous semble, l'intérêt historique des autres, ils sont bien moins nombreux, et l'on est à-peu-près sûr de trouver ceux qui ont échappé à la destruction, dans les églises, ou d'en découvrir, en fouillant, sur les points bien connus qui ont été le théâtre d'événemens militaires, autour de Gerberoy, par exemple, de Beauvais, de Milly, de Clermont, de Pierreponts, de Béthizy, de Crépy, au champ Dolent près de Verberie, à Mauconseil près de Noyon, au Château-Thierry près de Chury-sous-Clermont, à La Neuville-roy, au Bois-d'Ageux, à la Tour-Roland près de Lassigny, au champ Dolent de Mortevilliers, à La Neuville-en-Hez, etc., etc.

Nous croyons devoir faire précéder notre exposé des monumens, par deux autres listes comprenant les sarcophages et les souterrains.

#### 9.° *Sarcophages.*

On rencontre dans toute l'étendue du département, comme dans les contrées voisines, des cercueils de pierre enfouis à une faible profondeur. Ces restes des tems passés pouvant servir à reconnaître l'emplacement des lieux autrefois habités et maintenant délaissés, il nous a paru utile de bien préciser les points où il en a été découvert. Notre liste sera sans doute fort incomplète, car des recherches semblables ont dû être faites dès long-tems sans avoir

été constatées, et les découvertes nouvelles, dues chaque jour au hasard, permettent de présumer qu'il existe d'autres vestiges dont la trace ne s'est pas encore révélée.

Nous avons écarté de notre relevé les tombeaux en pierres grossières simplement rapprochées, dont on fait remonter l'usage à l'ère celtique (voir pag. 14 l'exemple cité à Ons-en-bray.) Nous n'avons pas dû y comprendre davantage les cercueils de plomb ou de briques, fort rares, rattachés par les débris qu'ils recélaient ou par leur présence dans des camps bien connus, à l'époque de la domination romaine. Nous avons eu pour objet spécial les tombes en forme d'auge, creusées dans la pierre et garnies d'un couvercle simplement rapproché par juxtaposition.

Toutefois une partie de ces sarcophages appartient incontestablement à l'époque gallo-romaine; les poteries, médailles, et autres objets d'art, mêlés aux ossements qu'ils renfermaient, ne peuvent laisser de doute sur leur origine; mais comme on ne peut distinguer à la forme ceux de cette période, lorsqu'ils ne contiennent point d'antiquités, que leur usage paraît être continué sans interruption depuis l'ère romaine jusqu'à une époque avancée du moyen-âge, que des sépultures romaines en grand nombre ont servi plus tard à des inhumations chrétiennes, qu'on tenterait vainement de faire la part de chaque époque, nous avons été conduit à rapprocher dans une même série tous les sarcophages dont la forme et la matière sont semblables; de nouvelles recherches pourront corriger ensuite ce que ces rapprochemens forcés peuvent avoir de confus.

Les cercueils de pierre sont remarquables par l'uniformité de leurs proportions; ils ont communément six pieds de longueur, quinze à dix-huit pouces de hauteur, sur une largeur égale vers une extrémité, mais réduite d'un tiers au bout opposé. Il n'y a guère d'exception à ce modèle général que dans quelques tombes rectangulaires, d'origine évidemment romaine, trouvées à Champ-lieu.

Nous ne connaissons que trois exemples de sarcophages dont l'intérieur figure en creux le relief du corps humain; savoir: à Champlieu encore, à la ferme d'Attiche et à Bellefontaine; ils appartiennent probablement à la période romaine. Tous les autres sarcophages montrent les bords de leur cavité parallèles aux faces extérieures des parois.

Quelques-uns sont percés d'un trou circulaire pratiqué dans le fond.

Tous sont en pierre provenant des bancs tendres du calcaire grossier, tels qu'on les exploite encore dans la vallée du Thérain

à Mouy, à Mérard, dans la vallée de l'Oise à Saint-Leu-d'Esserent, à Pont-Sainte-Maxence, dans l'arrondissement de Compiègne à Plessis-de-Roye, Chevincourt, Berneuil-sur-Aisne, etc. La même matière a été employée dans tout le pays de craie qui aurait fourni cependant des matériaux assez consistans pour un semblable usage.

Un autre caractère commun à ces tombes, est le défaut absolu d'inscriptions, de sigles ou d'ornemens quelconques, propres à faire reconnaître leur origine. L'incertitude où nous laisse cette absence de documens certains sur leur date, est surtout la cause principale qui nous a décidé à les réunir et à les placer entre l'ère romaine et le moyen-âge, comme lien des deux époques.

Beaucoup recèlent de petits vases de terre noire commune, contenant du charbon; la forme des pots nous paraît dénoter l'art romain. D'autres renferment des armes du moyen-âge. Quelquefois les débris des deux époques sont réunis dans une même tombe.

Quelques-uns ont des dimensions inusitées, et contenaient des corps d'une longueur extraordinaire. M. Rottée nous a montré un fémur recueilli à Champlicu, dont le sujet devait avoir sept pieds de hauteur. Des tombes pareilles ont été découvertes à Fontaine-Saint-Lucien, Ponchon, etc.

Il est plus habituel de rencontrer ces sarcophages en nombre considérable que de les trouver isolés.

Les lieux où ils sont abondans, portent presque toujours une appellation spéciale, telle que le vieux cimetière, le champ des huguenots, la prairie des tombes, etc. D'autres sont nommés le *champ-Luziau*, les *Luisiers*, le *Luzet*, mots dérivés d'anciennes expressions indiquant un lieu consacré à la douleur.

On en voit aussi autour de quelques églises, à Rue-Saint-Pierre, Saint Martin-Longueau, Neufvy, etc.; ils y sont disposés en files parallèles, de l'est à l'ouest.

Sur d'autres points, à Notre-Dame-du-Thil, Montjavoult, etc., ils ont été déplacés, puis entassés sans ordre; on les trouve remplis de terres et de déblais; les ossemens y sont pêle-mêle: un des sarcophages de Montjavoult contenait trois têtes, bien qu'il fût tout au plus assez grand pour recevoir un seul corps. C'est dans ceux-ci qu'on remarque ordinairement le mélange d'antiquités romaines et françaises, mentionné plus haut.

Ils ne paraissent pas assez constamment rapprochés des voies romaines pour prouver que ces sortes de sépultures aient toujours eu lieu au bord des grands chemins; mais on sait que cet usage suivi à l'origine s'est modifié par l'influence du christianisme. Il n'a pas été possible jusqu'à ce moment de saisir une relation habituelle

entre la situation des sarcophages et les antiquités dont ils renferment quelquefois les débris.

*Arrondissement de Beauvais.*

Le parc de l'ancienne abbaye de Saint-Paul paraît contenir un grand nombre de sarcophages; on en a extrait plusieurs sur l'emplacement même de l'église aujourd'hui démolie.

Le chemin creux qui descend de Notre-Dame-du-Thil entre l'église et l'enclos de l'abbaye Saint-Lucien, à ses talus remplis de cercueils. On en trouva quinze à vingt au milieu d'une butte située devant le portail de l'église lorsqu'on nivela la place en 1832.

L'enclos de l'abbaye en contient aussi un grand nombre.

Il a été fait mention (pag. 58) des cercueils en forme d'auge, rencontrés près de Saint-Martin-le-nœud, à côté du four à chaux, sur le chemin qui conduit de la grande route au village de Auxmarais; ils sont remplis de terre et d'ossements déplacés, mêlés d'antiquités romaines; quelques-uns portent un trou pratiqué sur la face inférieure; on en découvre journellement.

On en trouva aussi dans le cimetière qui entoure l'église isolée du même village, vingt-deux rangées régulières.

Le cimetière actuel de Beauvais où l'on a recueilli des poteries romaines, recérait autrefois des sarcophages.

On en découvrit un, il y a vingt ans, sur la côte de Notivillers, commune de Pierrefitte; il renfermait une épée.

Dans le canton de Chaumont, nous devons signaler ceux qu'on déterra en 1810 près du village de Boutancourt; ils contenaient plusieurs médailles dont l'origine n'a pas été constatée.

On en découvre quelquefois près de Tourly.

Le territoire de Parnes en recèle sur plusieurs points, notamment sur le chemin de Buchet au lieu-dit Saint-Martin près du hameau d'Aincourt-les-Godebins; la tradition l'indique comme le siège d'une ancienne paroisse; les cercueils contiennent des poteries.

On en voit aussi au lieu-dit les Ouches entre la ferme des Boves et Chaudry; on y a recueilli des médailles que nous n'avons pu nous procurer.

On en a déterré, il y a dix ans, vis-à-vis la ferme de Valécourt.

Il en existe près de la commune de Boubiers, sur la côte de Saint-Leu.

En défonçant dans l'année 1826 la place voisine de l'église de Montjavoult au lieu nommé le château, pour en extraire des matériaux de construction tout taillés, on mit à jour des murs épais

de cinq pieds et demi, composés presque entièrement de sarcophages garnis de leurs couvercles; on en compta plus de cent dont la dernière rangée était à huit pieds au-dessous du sol actuel; ils étaient remplis de terre et d'ossements entassés d'où l'on retira un grand éperon en bronze, une monnaie d'argent de Charles IX, et des poteries romaines noires.

En fouillant en 1836 dans une futaie du côté de Sainte-Marguerite, près de Trie-Château, on y trouva plusieurs autres sarcophages.

On en rencontra vers 1818, à la fontaine Lavigne, entre Talmontiers et Gueulancourt, canton du Coudray.

Il en existe aussi autour de la chapelle Sainte-Anne, commune de Flavacourt.

Le vaste territoire de Saint-Germer en recèle au lieu-dit la Gareine. On en a trouvé trois autres au champ Saint-Vaast, près du Moulin-Lévesque: ils contenaient chacun un squelette.

On en découvrit une certaine quantité lorsqu'on défricha, il y a quelques années, le parc de l'ancien château de Sérifontaine.

En fouillant en 1832 au bord de l'ancien chemin de Gisors à Gournay, on trouva près de Droitcourt plusieurs sarcophages, et à côté des squelettes enfouis sans aucune enveloppe.

Nous pouvons signaler, dans le canton de Songeons, un cercueil renfermant plusieurs armes, déterré en 1805 entre Ernemont et La Chaussée près de la voie romaine que nous avons présumé conduire aux environs de Dieppe.

Le cimetière de Fontenay-Farcy en a fourni un autre depuis peu.

On en découvre de tems en tems dans le village même de Thérines.

Près du hameau du Ply, même commune, on déterra en 1754 un sarcophage de l'intérieur duquel on retira plusieurs dés à jouer.

Nous n'avons à signaler jusqu'à présent, pour le canton de Formerie, que la rencontre de cercueils analogues, faite sur le coteau qui domine Saint-Arnoult près du bois, au lieu-dit le mont-Blanc.

M. de Malinguehen a bien voulu nous faire connaître qu'on en avait découvert en 1828 à la montagne de Quesnoy près de Saint-Omer-en-Chaussée, canton de Marseille.

On trouva en 1696, près du village de Fontaine-Saint-Lucien, canton de Nivillers, un grand sarcophage contenant un squelette, un javelot, et quelques armures romaines.

Vers 1820 on en rencontra plusieurs autres au lieu-dit le mont-Martelet sur le territoire de Guignecourt, près de la voie d'Amiens à Beauvais; ils étaient vides.

Il en existe en plus grand nombre à Rieux, non loin du mont-Martelet.

Le coteau qui domine le village de Hermes, canton de Noailles, déjà signalé par la découverte d'un ossuaire dont il a été question, page 18, recèle aussi des tombes en pierre, sur le chemin de Caillouet à Marguerie; celles qu'on a visitées ne contenaient que des ossements.

On mit au jour, vers 1800, au lieu nommé la presqu'île, près du hameau de Fercourt, commune de Cauvigny, un assez grand nombre de tombes contenant des poteries noires, et quelques ustensiles rongés par la rouille.

On a trouvé dans l'année 1836 deux autres sarcophages à Boncourt, hameau de la commune de Noailles, à portée de la voie romaine de Beauvais à Paris; l'un contenait un fer de lance fort usé par le tems.

On en a détérré un à Sainte-Geneviève, dans un jardin tenant à la grande route.

Un autre fut découvert au mois de mars 1831, à quatre pieds de profondeur, dans un champ près du hameau de Pierrepont, commune de Ponchon; il renfermait un squelette de taille gigantesque.

Le territoire de Silly, paroisse fort ancienne, paraît en receler un grand nombre. On en trouve journellement autour de l'église. Le vieux cimetière dit Notre-Dame-de-Morcourt, en contient aussi une quantité.

Celui de Tillart en est rempli.

On en a rencontré sous l'église du prieuré de Villers-Saint-Sépulcre, détruite aujourd'hui.

Il en existe encore au lieu-dit la garenne des morts, près de Cressy, commune de Saint-Sulpice.

On en découvrit en 1835 plus de quatre-vingts, près de l'ancien prieuré d'Amblainville, canton de Méru, dans le village même.

#### *Arrondissement de Clermont.*

M. Bazin a bien voulu nous faire connaître l'existence de sarcophages près du Mesnil-Saint-Firmin, canton de Breteuil; on les trouve au lieu-dit le champ de Serceu ou de Cercu, entre le bois et la route royale de Montdidier.

On en a rencontré de semblables en 1835, entre Lahérelle et Méry.

En 1831, on en déterra un dans le village même de Lahérelle, du côté de Gannes; il contenait quelques poteries.

Le territoire de Paillart en recèle sur deux points, dans le village et près du marais Bain; ils ont aussi des vases noirs.

Le cimetière de Vendeuil en a produit quelques-uns.

Le canton de Crevecœur parait en être parsemé comme le précédent. On en a trouvé à la côte de l'Aouette, au-dessus des prés de Catheux.

Le territoire de Croissy en recèle au lieu-dit le *champ de bataille*, près des carrières, à l'ouest du village; ceux qu'on a ouverts contenaient des ossemens et de petits vases d'une terre brune.

On en a tiré un grand nombre au cimetière de La Neuville (*Curmiliaca*), près de Cormeille; mais ceux-ci appartenaient à l'époque romaine, d'après la nature des poteries trouvées dedans.

Il en existe un dépôt sur la colline au nord-est de Fontaine-Bonneleau,

et un autre très-abondant, avec des poteries, près de Francastel, au lieu-dit la Vallée-du-Moulin, vers la Chaussée-du-Bois-d'Ecu.

On en déterre journellement encore au lieu-dit les Blanmons entre Luchy et Rotangy; quelques-uns recèlent des armes.

On connaît depuis long-tems ceux du cimetière de l'hôtel-dieu près du village de Reuil-sur-Brèche; la charrue en ramène chaque année les débris à la surface du sol; on peut y recueillir des poteries brisées et des épées rongées par la rouille.

Le cimetière dit de Saint-Pierre, siège d'un ancien monastère, près de Hardivillers en contient aussi un assez grand nombre.

Le canton de Maignelay en présente dans toute son étendue, peut-être à cause de la multiplicité des voies romaines qui parcourent le territoire.

On en trouve depuis long-tems dans le cimetière de Coivrel.

L'église de Crevecœur-le-petit en parait entourée.

On en a déterré aussi près de l'ancienne forteresse de Tronquoy.

Il y en a quantité au lieu-dit les Groettes, vers le bois au sud de Méry, sur un emplacement qu'on croit avoir été jadis le siège d'un établissement religieux.

On en trouve près de Courcelles-Epayelles, du côté de Tricot au lieu-dit le fond de Méry.



On en a rencontré en 1832, au triage nommé les Hayettes sur le chemin de Ménévillers à Tricot, non loin d'une chaussée; ils renfermaient des ossemens, des fioles et des vases d'origine romaine.

Un autre dépôt semblable, quant à ses produits, existe à l'arbre Saint-Antoine, près de Saint-Martin-aux-bois, sur un point où il y eut autrefois, dit-on, une chapelle.

On a trouvé un cercueil sur le territoire de Wacquemoulin, près du bois de Ménévillers; il était au bord de la voie tendant vers Montdidier, et renfermait des poteries.

On rencontra en 1811 quantité de sarcophages, au lieu-dit les *Luiziers*, sur le territoire de La Neuwilleroz, canton de Saint-Just, du côté de Montiers; plusieurs fournirent des poteries communes.

Les environs de Saint-Just-en-Chaussée en recèlent aussi.

On en trouve souvent sur la place d'en-bas, dans le village de Nourard-le-franc, sur un point où existait, dit-on, très-anciennement un prieuré.

Il y en a vis-à-vis de Saint-Remy-en-l'eau, au-dessous de l'église, vers la chapelle de Notre-Dame-du-Fort.

Dans le canton de Clermont on en a signalé près de l'ancien étang de Cressy, territoire d'Airion; à portée de la voie romaine qui venait de Beauvais.

On en connaît une grande quantité au nord du bourg de Bulles, dans la vallée de Brèche, sur le point appelé les *Luizets* ou le *Bosquet*.

Le cimetière de Rue-Saint-Pierre en paraît rempli; ils y sont disposés par rangées parallèles, orientées du nord au sud.

Ceux de la garenne Saint-Aignan, à Hondainville, canton de Mouy, ont été signalés depuis long-tems par M. de Saint-Morys; ils étaient alignés avec ordre, et renfermaient, outre des ossemens, des armes brisées, des poteries, des lacrymatoires, tous objets très-probablement romains.

Dans le même canton, à Bury, le coteau au nord-est de l'église en recèle beaucoup; on y a tiré des vases de terre noire.

On en trouve de pareils avec des poteries semblables sur la colline qui domine le village de Dury-Saint-Claude.

Non loin de là, dans le canton de Liancourt, il y en a un grand nombre au camp-Janot, près de l'église de Laigueville; mais ils paraissent d'origine romaine.

On en trouve d'autres près de Soustraine, hameau de la commune de Cauffry.

On en a rencontré sur le territoire de Catenoy, près de Saint-Antoine, au lieu où était autrefois une chapelle dédiée à saint Vaast.

Le cimetière de Saint-Martin-Longueau en est, pour ainsi dire, pavé, car les tombes y sont à fleur de terre. Il y en a aussi dans la même commune, au hameau de Longueau, touchant à la route royale de Flandre.

*Arrondissement de Compiègne.*

On trouva un grand nombre de sarcophages en fouillant, vers 1801, dans le cimetière de Caaly, canton d'Estrées.

On en a rencontré en 1835 un autre dépôt sur le même territoire, du côté de Jonquières, au lieu-dit le moulin d'en haut.

La commune de La Chelle en recèle une grande quantité, au triage nommé le camp-Roland, entre le village et les carrières; ils contiennent des produits de l'art romain.

Il en existe beaucoup aussi sur le territoire d'Hémévillers, au lieu-dit le *vieux cimetière*, au point où le chemin de Warnavillers traverse la route de Flandre.

Le village de Neufvy, canton de Ressons, en recèle en abondance; le cimetière, la place et les rues voisines de l'église, sont remplis de cercueils entassés, dans lesquels on a trouvé divers ustensiles et des armures du moyen-âge. Neufvy était, à l'origine, un monastère réduit ensuite en prieuré.

Il y en a d'autres au hameau du Bout-du-bois, près d'un champ où était une ancienne église paroissiale.

On a déterré sur l'emplacement du *camp de César*, à côté du bois de Plaisance, commune de Ressons-sur-Matz, un cercueil en forme d'auge, mais sans aucun indice qui justifiât le nom du lieu.

Le *camp-Luziau*, situé au nord du village de Baugy, paraît en contenir un grand nombre.

On a signalé depuis long-tems, dans le canton de Lassigny, les tombes qu'on voit en saillie dans le chemin creux qui monte du village de Gury à l'église; on y a trouvé des armes et des poteries.

Il y en a d'autres sur l'emplacement du hameau des Bocages, détruit pendant le cours du dernier siècle.

On découvrit en 1808 sur le flanc oriental de la montagne de Lagny, trente cercueils, dont quelques-uns contenaient des armes rongées par la rouille: le lieu était un ancien cimetière des Templiers qui eurent, dit-on, un établissement dans cette commune.

Le plateau de la chapelle Saint-Albin, au-dessus de Thiescourt,

célèbre autrefois par un grand pèlerinage , contient beaucoup de tombes. Nous avons parlé, pag. 71, des objets d'art qu'on y avait recueillis.

Le cimetière de Dominois, canton de Noyon, est rempli de cercueils en forme d'auge.

On en trouve aussi sur la colline de Babœuf, du côté oriental.

Il y en a une grande quantité sur la partie de la même colline qui dépend de Béhéricourt; on les a découverts en 1822 près d'un calvaire au bord du chemin de Grandru, sur un point où était autrefois l'église dite des trois-monts qui desservait les villages d'Apilly, de Babœuf et de Béhéricourt.

On en a rencontré trois en 1838 dans le bois dit de la Haut, sur la montagne de Cuts.

On nous a signalé dans le canton de Guiscard un autre sarcophage découvert en 1836 à Muirancourt même.

Il y en a un dépôt dans un bois près de la maison-Bigard, hameau dépendant de Crisolles.

Le canton de Ribécourt en recèle sur plusieurs points. On en trouve journellement à la ferme d'Attiche près du jardin du puits. M. Cambry rapporte (1) qu'on découvrit en 1776, au même lieu, des sarcophages en pierre dure, dont la cavité figurait les contours du corps humain; ils contenaient des antiquités romaines.

On a trouvé des tombes ordinaires cette année 1838 à la ferme de la Cense, au-dessus de Chevincourt.

En fouillant en 1827 au lieu-dit le vieux-mont, près de Cambronne, on rencontra de grands cercueils en pierre dure, entassés les uns sur les autres; ils étaient à dix-huit pouces au-dessous du sol, et ne contenaient que des ossemens.

Il y en a d'autres sur la même commune au lieu-dit le fond-Moine, et anciennement le Courtil-Fouquemberg, où l'on prétend qu'exista autrefois un monastère.

Cambry (loc. cit., p. 355) dit qu'on découvrit vers 1790 des cercueils et des poteries près de Longueil-sous-Thourotte, sous un tertre glaiseux haut de dix mètres.

Il en existe aussi dans le cimetière de Machemont.

Cambry a fait mention (loc. cit., pag. 386) de tombes trouvées à Bitry et à Saint-Pierre-les-Bitry, dont la forme extérieure et in-

---

(1) Description du département de l'Oise, tom. 1, pag. 393.

térieure était circulaire, et les squelettes qu'elles contenaient pliés selon la courbure de cette cavité. C'est une erreur manifeste; les cercueils découverts près de Saint-Pierre-les-Bitry sont tout simplement en forme d'auge, mais quelques-uns étaient arrangés comme des rayons autour d'un centre commun; cette disposition dont il y a des exemples dans d'autres contrées a été mal comprise par l'auteur de la description de l'Oise qui n'avait pas vu les lieux.

On trouve un grand nombre de sarcophages au lieu-dit les *Tombe*s du côté de la vallée de Laigue, territoire de Moulin-sous-Touvent.

Il y en a d'autres au hameau de Bellefontaine, commune de Nampcel dont le creux présente, comme dans ceux d'Attiche, le relief du corps humain.

On en voit beaucoup au lieu-dit la *croix des ormeaux*, sur le coteau au-dessus de Jaulzy; on prétend qu'il y eut une église sur ce point.

Il en existe un dépôt immense au-dessus de Berneuil sur-Aisne; on en a découvert plus de quatre cents sans avoir remué tout le champ qui paraît avoir été occupé par les Romains.

A Couloisy, au lieu-dit la platrière, touchant à la route de Soissons, sont enfouis une grande quantité de cercueils dans la forme ordinaire.

On a trouvé près de Bérogne un sarcophage renfermant deux corps et des poteries.

On en voit d'autres à la ferme du Rocher, au-dessus de Pièrefonds.

On en rencontre en quantité à Chelles, tant au lieu-dit le *camp des Sarrazins*, que dans le cimetière; nous avons mentionné, pag. 78, les antiquités recueillies dans ces tombes.

On a tiré en abondance des cercueils du cimetière de l'ancien monastère de Saint-Etienne à Choisy-au-bac, près de Compiègne.

On en a trouvé d'autres en 1837 près de Beaumanoir, commune de Remy, canton d'Estrées, à-peu-près entre Porte et Arsonval.

#### *Arrondissement de Senlis.*

Carlier (1) a mentionné les sarcophages qu'on découvrit de son tems entre l'église de Champlieu, canton de Crépy, et l'emplacement romain (ci-dessus pag. 52) du champ des Ouiés; il rapporte qu'on en trouvait de quarrés, d'autres plus étroits aux pieds qu'à la tête, d'autres taillés en dedans selon les proportions du corps humain, tous rangés à la suite. Il y avait aussi des cercueils

(1) Hist. Valois, tom. 1, pag. 40.

de plâtre et de brique. On en déterre encore chaque jour de pareils, et toute la plaine en parait remplie.

Le village de Néry recèle des tombes en forme d'auge, au lieu-dit la *Croix-rouge*.

On en a trouvé sur le triage appelé la Demoiselle, près de Pontdron.

Il en existe un grand nombre, et l'on en découvre tous les jours, à la carrière Lormolet, au-dessus du Berval, commune de Bonneuil-en-Valois.

On en trouva une, il y a peu de tems, en labourant au lieu-dit la *Croix-brisée*, à cinquante mètres du village de Trumilly.

Il y en a beaucoup à Auger-Saint-Vincent, à la ferme et dans la rue de l'église.

L'emplacement de l'abbaye du Parc-aux-Dames, dans la même commune, en parait rempli.

On en voit en quantité au lieu-dit le *vieux-cimetière*, près de Vaumoise, touchant à la route de Crépy à Villers-Cotterets.

On en trouve journellement dans le cimetière de Mareuil-sur-Ouercq, canton de Betz. On en a découvert aussi en 1832 près du presbytère.

Il y en a encore au lieu-dit la *Pièce-des-Tombes*, près du hameau de Rivière, même commune.

L'emplacement de la ferme de Migny, aujourd'hui détruite, sur le territoire de Rozoy-en-Mulcien, en recèle un grand nombre; on signale ce point comme un ancien cimetière.

On a rencontré un sarcophage isolé en 1835 près de Macquelines.

Le cimetière qui touche à l'église de Bouillancy, parait en contenir beaucoup.

Il y en a un très-grand nombre dans le canton de Pont-Sainte-Maxence, près de Fleurines, sur la montagne des sables; on les connait depuis 1829.

On en découvrit beaucoup en 1828, au lieu-dit le *cimetière des Huguenots*, situé dans un bosquet voisin de l'église de Bray; leur ensemble formait un tertre; on en retira les antiquités gauloises dont nous avons parlé, pag. 24.

La butte du mont Catillon près Rhuis, déjà citée pour sa tombe, recèle des sarcophages à forme d'auge.

On en trouve un grand nombre au lieu-dit la *prairie des bières*, dans la vallée de l'Oise, près de Pontpoint-Saint-Gervais.

Nous avons parlé de ceux qui indiquent sur le territoire de

Courteuil , canton de Senlis , le tracé de la voie romaine allant vers Gouvieux.

Il y en a d'autres sur la commune de Barberie, vers Montépilloy.

On en a trouvé dans Senlis même, à l'ancien cimetière de Saint-Sanctin.

La butte Mahet, près de La Chapelle-en-Serval, déjà signalée pour ses antiquités romaines, en recèle d'autres.

On en voit beaucoup près du hameau de Montgrésin, commune d'Orry-la-ville.

Le camp de Gouvieux, canton de Creil, contient en abondance des tombes dont l'origine romaine ne peut être douteuse.

On trouve en quantité des sarcophages sur le plateau qui domine le village d'Apremont, à l'emplacement de la ville de *Bracque*, déjà cité.

Un éboulement en a mis au jour plusieurs sur la colline au nord de Villers-Saint-Paul.

Le jardin du presbytère de Nogent-les-vierges, ancien cimetière, en recèle beaucoup.

On en voit d'autres dans le chemin creux, conduisant de Montataire à l'ancien cimetière situé à l'est de l'église de cette commune.

Le plateau au-dessus du village de Cramoisy, dans la vallée du Thérain, en recèle un dépôt abondant; plusieurs de ceux qu'on a ouverts contenaient des anneaux et des épées de bronze à lame courbe.

Enfin, on en signale beaucoup aussi à l'ancien cimetière de La Villeneuve, hameau de Cires, canton de Neuilly-en-Thelle.

#### 10.° Souterrains.

Les souterrains dont il est question ici paraissent analogues à ceux décrits et figurés dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions (1) : ce sont des retraites creusées sous terre avec le but évident de servir de refuge à la population; on les connaît généralement sous le nom de *forts*, expression qui signifie un lieu caché dans la campagne, et l'on ne peut les confondre ni avec d'anciennes carrières, ni avec les caves dont on rencontre par fois les ouvertures sous les forteresses détruites, ou autres résidences considérables du moyen-âge.

Ils appartiennent tous à la région crayeuse; la facilité avec laquelle on peut pratiquer des cavités dans la craie, sans causer

---

(1) Tom. 28, pag. 79.

d'éboulement, a été sans doute le motif déterminant de leur formation. On y descend par un boyau incliné, dont l'ouverture est placée, soit sous une église, soit au fond d'une carrière, ou même dans un pli de terrain. On rencontre, à une profondeur qui varie entre huit et quinze pieds, une allée horizontale, garnie sur ses deux côtés de chambres ou cellules dont on trouvera les proportions ordinaires à l'article de Noyers-Saint-Martin. Les forts considérables ont des allées qui se croisent sous divers angles; les plus simples consistent en un simple boyau terminé en cul-de-four. Quelques villages en ont plusieurs qui ne communiquent point quoique fort rapprochés. Ainsi ils présentent des variétés dans leur forme générale et dans leur étendue, mais ils ont tous le caractère commun d'être creusés dans la roche vive, de ne contenir aucun vestige quelconque de l'industrie humaine, et d'avoir une issue cachée.

L'abbé Lebœuf pensait que les souterrains dont il s'agit ont été pratiqués au neuvième siècle pour soustraire les populations aux cruautés des Normands. M. Bouthors (1), au contraire, dans un mémoire rempli de recherches savantes, a soutenu récemment qu'ils ne remontaient pas au-delà du quinzième siècle, et que selon toutes les probabilités on devait les regarder comme contemporains des dernières guerres de la France contre l'Espagne; il a fait remarquer que ces cryptes semblent être groupées de préférence aux environs de Montdidier, circonstance significative si on la rapproche des invasions espagnoles de 1656 et 1657. Sans prétendre repousser cette opinion qui pourrait être vraie à l'égard de quelques forts, et toutefois non susceptible de généralisation, nous devons dire que l'établissement des souterrains paraît avoir dépendu plutôt de la nature du sol que de toute autre cause: ainsi, on en trouve jusqu'aux environs de Beauvais et de Clermont, où l'on ne cesse pas d'être sur la craie, tandis qu'on en chercherait vainement dans les parties sublanceuses et argileuses des cantons de Ressons et de Lassigny qui avoisinent cependant Montdidier, et qui ont été, comme le Beauvaisis, ravagés au dix-septième siècle par les armées espagnoles. La tradition générale du pays est conforme au système de Lebœuf, et il est probable d'ailleurs qu'une fois établies, ces retraites auront été habitées de nouveau, augmentées même, à chaque occupation du sol par l'ennemi: il en a été ainsi à l'égard de plusieurs dans l'invasion de 1815.

---

(1) Mémoires de la Société d'Archéologie du département de la Somme, tom. 1, pag. 287.

Le plus grand nombre a été comblé depuis longues années, soit exprès, soit par l'affaissement du sol supérieur; le hasard en fait découvrir de tems à autre et il y a tout lieu de présumer que chaque village avait son refuge hypogée.

Voici la liste de ceux retrouvés jusqu'à présent :

*Arrondissement de Beauvais.* Il y a près de l'église de Fouquerolles, canton de Nivillers, un souterrain dont l'entrée découverte vers 1780, aujourd'hui comblée, correspondait à l'ancien presbytère. On y pénètre maintenant par la fosse creusée contre le portail pour recevoir les poids de l'horloge. Après avoir descendu perpendiculairement six à sept mètres, on rencontre un conduit en pente rapide et tellement étroit qu'on ne peut le parcourir que sur les genoux; il aboutit sous le milieu du cimetière à une excavation taillée en forme de croix.

Au mois de novembre 1837, un éboulement occasionné par le poids d'une voiture trop chargée a fait découvrir dans le même village un deuxième fort, semblable au précédent; on y entre par un trou de deux pieds de diamètre pratiqué horizontalement à deux pieds et demi de hauteur sur un pli de terrain; ce passage long de sept pieds conduit à une galerie.

On signale à Novillers, canton de Noyelles, un autre refuge à peu-près pareil dont l'entrée est oblitérée; il commençait à une butte dite du jardin-Mogneux, et se dirigeait du côté de La Chapelle-Saint-Pierre.

L'ancienne forteresse de Gerberoy avait aussi une crypte dont l'entrée se trouvait près de la porte Saint-Martin; elle était creusée dans la craie sans aucune maçonnerie quelconque. La tradition locale prétend qu'on pouvait aller par-là jusqu'au bourg d'Hanvoile, distant de plus d'une lieue, mais il y a évidemment exagération. Il est probable que cette galerie était tout simplement une issue secrète de la place.

Il existe dans le village de Colagnies-le-bas, canton de Formerie, un boyau qui s'enfonce au-dessous de la ferme; on n'en connaît pas la fin, et on le dit considérable.

On en trouve un autre à Prévillers, canton de Marseille.

Il y en a aussi près du Mesnil-Conteville, canton de Grandvilliers; l'ouverture, aujourd'hui perdue, était pratiquée dans un vallon, au lieu-dit le laris; on y pénétrait encore en 1780.

Le village de Cempuis en contre un très-vaste qui est presque comblé par des éboulemens; il ouvre dans le village même par une entrée garnie de vingt-deux marches.

Il y en a un autre composé de plusieurs allées à Daméraucourt; l'entrée est à l'herbage de la mare du soir.



A Laverrière, on a constaté l'existence d'un fort qui commence au-dessous de la ferme : c'est une seule allée, longue de cinquante mètres, terminée en cul de four; on nomme ce boyau les *antipodes*.

*Arrondissement de Clermont.* Presque toutes les maisons comprises dans l'ancienne enceinte fortifiée du bourg de Bulles, ont des cryptes communiquant entr'elles, en sorte qu'il y a pour ainsi dire une ville souterraine. Les matériaux retirés en creusant ces cachettes, forment, sur la place du prieuré, une éminence conique considérable qu'on pourrait prendre pour une tombelle, si on n'en connaissait l'origine. Bulles est un des points où le souvenir des Normands s'est le mieux conservé.

Le village de Rémérangle, voisin du précédent, est aussi miné de plusieurs souterrains pratiqués à dix pieds au-dessous du sol; quelques galeries ont jusqu'à quatre-vingts pieds de longueur, et beaucoup sont comblées. L'église qui a des parties de style roman, est bâtie sur un tertre formé par les déblais de ces caves.

On en voit un considérable dans le canton de Saint-Just, près du village de Cressonsacq. Il s'étend depuis les ruines de l'ancien château jusqu'au bois situé au midi du village; c'était sans doute une issue de la forteresse.

Presque tout le village de Nourard, du même canton, est bâti sur des souterrains.

On en connaît à Quinquempoix un dont l'entrée est près du cimetière, sur le chemin de Trémonvillers. Il se prolonge au loin dans la direction de l'est. On en retrouva l'ouverture en 1636; la population s'y réfugia pendant l'invasion des troupes espagnoles qui brûlèrent le village, et que l'on désigne dans le pays sous le nom de *Polacres*. L'éboulement des terres empêche maintenant d'y pénétrer.

Le plus considérable de ceux qui ont été reconnus dans l'étendue du département, appartient au canton de Froissy. Il est situé sous l'église de Noyers-Saint-Martin. Il fut découvert en 1750 par un ouvrier, qui perçant un puits tomba dans l'une des allées. La seule ouverture retrouvée, car il y en a d'autres sans doute, aboutit sur la petite place de l'église; on descend par une allée rapide sous une voûte dont l'entrée est murillée, le reste étant creusé dans le roc vif. On rencontre à dix mètres de profondeur trois galeries horizontales divergentes, dont on n'a pas atteint le bout jusqu'à présent, mais dont l'étendue interceptée par l'éroulement du plafond paraît très-prolongée. Chacune d'elles a des embranchemens, et l'on ne parvient à quelques-uns qu'en franchissant plusieurs marches. Ces allées, taillées en voûtes un peu anguleuses sont à peine assez hautes pour qu'un homme de moyenne

stature puisse se tenir debout vers le milieu. Elles sont garnies des deux côtés et sur toute leur étendue de cellules longues de quatre mètres, larges de deux ou trois, sur deux mètres au plus d'élévation. Chacune de ces chambres communique avec la galerie par une ouverture étroite et basse, sur le contour de laquelle on remarque une rainure qui était destinée sans doute à recevoir une clôture mobile; mais il n'y a aucune trace de gonds ou de ferrures sur les parois. Quelques cellules communiquent aussi entr'elles au moyen de trous par lesquels on ne passe qu'à plat-ventre; d'autres se distinguent par leurs dimensions un peu plus considérables, surtout dans le sens de la largeur. Nous avons compté jusqu'à deux cent quarante chambres, et il en existe au moins autant auxquelles on ne peut plus parvenir à cause de l'interruption des galeries. Toutes les parois semblent usées ou polies par le frottement. Quelques puits ont été pratiqués dans l'étendue de ce vaste souterrain.

Le village de Campremy a aussi un fort dans lequel on pénètre par un puits très-profond; l'entrée est à vingt pieds au-dessous du sol; cette crypte est à-peu-près comblée.

L'une des carrières de Saint-André-Farivillers est établie aux dépens d'un souterrain; les galeries presque oblitérées aujourd'hui, ont dans leur prolongement des loges ou cellules qui ne peuvent laisser de doute sur l'origine primitive de l'excavation.

Tout le village de Fresnau est bâti sur des souterrains, comblés dans le dix-huitième siècle, pour prévenir les enfoncemens qui menaçaient l'existence du pays.

A Provinlieu, près de Froissy, on découvrit en 1837 un autre fort par l'éroulement de la voûte qui engloutit un cheval; on trouva un escalier conduisant à une allée presque comblée, dont trois cellules étaient encore accessibles.

Le coteau voisin du village de Blancfossé, canton de Creve-cœur, à l'est, est percé d'un souterrain, dont l'ouverture fut retrouvée vers 1780; elle avait une porte à gonds de fer d'une époque ancienne; cette excavation comprend un boyau long de soixante mètres, garni sur chaque côté de dix-huit chambres ou cellules, profondes de huit mètres sur deux de hauteur et de largeur. On communiquait de l'ouverture au bois qui couronne le coteau par un chemin creux encore nommé *fossé-blanc* ou *riou*, caché lui-même par des arbres touffus. Selon la tradition locale, le village situé à Saint-Remy, sur l'emplacement du cimetière, où l'on trouve en effet des fondations nombreuses, ayant été dévasté par les Normands, les habitans creusèrent le souterrain pour se soustraire à une destruction complète, et l'on bâtit plus tard, près de ce refuge un nouveau pays.

L'ancien château de Choqueuse-les-Besnard recouvrait un autre fort divisé en plusieurs allées, garnies de cellules comme le précédent.

Un refuge semblable existe dans la rue d'Enhaut du bourg de Cormeille; il fut indiqué, au mois de janvier 1834, par l'affaissement subit d'une maison et l'épuisement instantané d'une mare. La galerie avait quatre-vingt-deux mètres de longueur, les cellules cinq mètres de profondeur sur trois de largeur et hauteur; l'entrée donnait sur le chemin de Fontaine.

On trouve un souterrain pareil au précédent tout près du village de Croissy; il est connu sous le nom de *fort*.

Il y en a un autre percé sur le flanc gauche de la vallée de Selle, près de Fontaine-Bonneleau; son entrée est bouchée.

Le canton de Breteuil en recèle quelques-uns. A Breteuil même il y en a un près de l'hospice; l'allée principale est dirigée vers le nord.

A Villers-vicecomte il en existait un autre au lieu qu'on appelle encore le *fort*, dans un chemin creux allant à Blancfossé; on n'en connaît plus l'entrée.

On voit dans le village de Fléchy et dans la rue blanche qui conduit au chemin de Blancfossé, les traces d'un souterrain qui avait trois entrées et s'étendait au loin sous les champs voisins; l'une des ouvertures était garnie de marches et d'une porte murillée à meurtrières; on y a retrouvé des ferrailles et autres débris; c'est l'un des forts qui servirent de refuge dans l'invasion de 1636. Les galeries ont occasionné par leur affaissement quelques excavations autour du village.

Le bourg de Bonneuil a une autre crypte à l'ouest, dans le massif de la montagne à galets, s'ouvrant dans la rue dite d'En-bas. La population qui en conservait un souvenir confus, en rechercha l'entrée perdue, et s'y retira pendant l'hiver de 1776, à cause de la rigueur du froid. C'est une grande allée garnie de cent cinquante chambres au moins; elle est fort dégradée, et son parcours est devenu difficile.

On signale un autre souterrain dans la commune de Paillart; il est divisé en quatre allées dont l'une passe sous l'église et une autre s'ouvre dans le puits de Lamotte; on y a trouvé une porte en fer d'un travail peu ancien, dont nous serions tenté de rapporter l'emploi à l'invasion espagnole de 1636.

On connaît aussi un souterrain dans la commune d'Esquennoy; il existe à l'est du village.

A Roquemont, un affaissement près de la ferme a mis à dé-

couvert une galerie qui s'étendait sous la rue dite de la Montagne ; on assure que le village tout entier repose sur des cryptes.

On voit l'embouchure d'un autre souterrain à Mory-Maucrux près de l'église, au lieu-dit Lamotte; l'entrée a trois pieds de diamètre, et conduit à plusieurs allées garnies de chambres.

Il en existe un à Dompierre, canton de Maignelay, dans les bois en face du village, sur le côté droit de la vallée, au lieu-dit la Muche; c'est une allée longue de quatre-vingts pieds, avec des cellules pareilles à celles qui ont déjà été signalées.

*Arrondissement de Compiègne.* On connaît dans toute l'étendue du bourg de Ressons-sur-Matz des souterrains qui communiquent entr'eux; on les dit très-vastes.

On trouve un fort considérable près de l'église de Lachelle, canton d'Estrées, au-dessous de l'emplacement appelé S.-Arnoult.

Le village de Canly est traversé par une galerie dont l'ouverture aujourd'hui comblée aboutissait près de l'église.

Carlier (1) a mentionné le souterrain qui s'étend sous la montagne de Longueil-Sainte-Marie, en rapportant sa construction au commencement du dixième siècle. Une voûte en plein cintre, dit-il, appuyée sur des murs solides, régnait d'un bout à l'autre. On y descendait par un large soupirail en forme de puits revêtu de pierres de taille, défendu par deux grilles de fer, l'une au milieu, la deuxième au-dessus de la grande voûte; l'ouverture en fut bouchée vers 1690 pour prévenir les accidens; et l'on n'en connaît plus la place.

Nous doutons que cette sorte de retraite puisse être assimilée aux forts de la Picardie; sa description ne leur convient nullement; elle n'est pas creusée dans la craie, mais dans un sol sablonneux qui a obligé aux merveilles indiquées.

Nous rapporterons au contraire aux cryptes ordinaires le souterrain dont on trouve l'ouverture à la ferme du Chat sur le port de Verberie; c'est un long boyau garni de chambres latérales, ressemblant à toutes celles dont il a déjà été question.

Les terrains tertiaires montrent çà et là d'autres retraites dont l'origine est diversement expliquée, et qui peuvent appartenir en effet à différentes époques. De ce nombre sont les souterrains sur lesquels est bâti le village de Mortamer, canton de Ressons; ils ont dépendu sans doute de la forteresse qui commanda ce pays jusqu'au quinzième siècle; ils s'étendent, comme on sait, jusqu'au bois de Maziere.

(1) Hist. Valois, tom. 1, pag. 208.

On doit regarder comme analogue la grande cavité nommée le trou à l'argent qui pénètre sous les savards de Cuise-lamotte, canton d'Attichy, et s'ouvre dans le ravin dit la gorge du Ham; plusieurs autres semblables existent sur la même commune, notamment au lieu-dit le bois des hermites ou des remises, ainsi que dans la montagne de Croutoy.

On en trouve encore dans la vallée d'Autonne près de Béthizy-Saint-Martin. Il y en a un grand nombre sous la ville de Crépy en Valois.

### 11.° *Edifices religieux.*

Les institutions religieuses du département comprenaient, avant la révolution de 1789, soixante-sept abbayes ou couvents, vingt collégiales, quatre-vingts prieurés, sept cent dix-neuf cures ou paroisses, soixante-un vicariats ou secours, deux cent quatre-vingts chapelles, exception faite des chapelles castrales et des bénéfices nombreux existant sous le même titre dans la plupart des grands établissemens ecclésiastiques.

Chacune avait son église propre, dont le nombre total, réuni aux cathédrales de Beauvais, de Noyon et de Senlis, s'élevait à douze cent vingt-neuf.

La révolution a laissé debout les trois cathédrales et seulement un très-petit nombre d'églises abbatiales. Les constructions dépendant des abbayes ou communautés de Saint-Lucien, de Saint-Quentin-les-Beauvais, de Saint-Symphorien, Saint-Laurent, Saint-Nicolas de Beauvais, Notre-Dame du Chastel, Saint-Paul, Saint-Martin de Chaumont, Beaupré, Lannoy, Gomerfontaine, Froidmont, Pentemont, Breteuil, Saint-Just-en-Chaussée, Wariville, Saint-Corneille de Compiègne, Saint-Clément, Royallieu, Thourotte, Monchy-humières, Montcel, Notre-Dame-aux-bois, Saint-Eloy et Saint-Barthelemy de Noyon, Saint-Rieul, Saint-Maurice et Saint-Remy de Senlis, Saint-Nicolas d'Acy près de Senlis, la Victoire, Saint-Arnoult et Saint-Michel de Crépy, le Parc aux dames, ont disparu complètement ou présentent à peine quelques vestiges; celles des Minimes de Compiègne, de Choisy-aubac, d'Ourscamp, de Saint-Thomas à Crépy, de Lieu-Restauré, de Chaalis, de Saint-Aignaa à Senlis, de Saint-Evremont à Creil, n'offrent plus que des ruines échappées aux dévastations des spéculateurs. Des chapelles en très-grand nombre, plusieurs églises curiales, et la plupart de celles des prieurés ont été démolies.

Il reste debout sept cent quatre-vingt-onze églises dont nous allons présenter le tableau selon les divisions chronologiques généralement adoptées dans l'architecture religieuse, et en y joignant

aussi la mention des ruines et vestiges qui offrent encore des caractères appréciables. (1)

Nous avons pris pour règle de notre classification les principes de l'école normande, tels qu'ils ont été développés dans les ouvrages de M. de Caumont (2); ils sont applicables presque complètement à l'archéologie du département de l'Oise, dont une partie dépendait, comme on sait, de l'ancienne Normandie.

(1) Cent trente-huit de ces édifices sont des constructions modernes, ou ne montrent aucun caractère architectural propre aux styles du moyen-âge. Nous en donnons ci-après la liste, dont la publication pourra prévenir des investigations inutiles.

*Arrondissement de Beauvais.* — Abancourt; Auchy-en-bray; Beaumont-les-Nonains; chapelle du collège à Beauvais; Blicourt; Brocquiers, Brombos (1751); Buicourt; Colagnies (1784); Cuigy; Enancourt-léage; Fontaine-lavaganne (1676); Fontaine-Saint-Lucien; Fleury; Fouillo; Fouquerolles; Frétoy; Fretencourt (1697); Glatigny; Gourchelles; Grémévillers; Halloy; Hannaches; Hardivillers; Hautbos (1770); Hestomesnil (1662); Jouy-sous-Thelle (1606); La Houssoye (1753); Lalande-en-son (1620); La Neuville-Moliens; La Neuville-sur-le-Vault; La Neuville-sur-Oudenil (1777); Lannoy; Lattainville; Le Mesnil-Théribus (1777); Lhéraule; Lihus-le-petit (1760); Maisoncelle-Saint-Pierre; Montherlant; Oroër; Pisseleu; Puisseux-en-bray (1810); Redderie; Ressons-en-Vexin; Roncière; Rothois-Gaudechart; Saint-Deniscourt; Saint-Germain-la-Poterie; Saint-Omer; Sauqueuse; Songeons; Thieuoloy-Saint-Antoine; Ville-en-bray; Villers-sur-Trie; Wambez.

*Arrondissement de Clermont.* — Bazicourt; Beauvoir; Beauptits; Blancfossé; Blicourt; Cernoy; Cressonsacq; Cuignièrès; Epineuse; Fouilleuse (1644); Fournival; Fresnau; Grandviller-aux-bois; Lamécourt; La Neuville-Saint-Pierre; Le Crocq; Le Gallet; Le Mesnil-Saint-Firmin; Le Mesnil-sur-Bulles (1828); Le Plessier-sur-Bulles; Le Saulchoy; Liancourt (1578); Maisoncelle-Tuileries; Montgérain; Noirmont; Nourard-le-franc; Plainval; Puits-la-Vallée; Remecourt; Rouvroy; Saint-Remy-en-l'eau; Tartigny; Thieux; Valescourt; Viefvillers.

*Arrondissement de Compiègne.* — Amy; Arsy; Avricourt; Bailly; Beau-lieu; Beurains; Belloy; Berlancourt; Bienville (1614); Braisnes; Candor; Crisolles; Dominois; Evricourt; Fayel (1642); Fresnières; Frestoy; Golancourt; Hainvillers; Hemévillers (1646); Libermont; Margny-à-cerises; Maucourt; Mélicoq; Montmartin; Morlincourt; Muirancourt; Rucourt; Saint-Germain-de-Compiègne (1620); Sermaize; Suzoy; Trosly; Vieux-moulin.

*Arrondissement de Senlis.* — Beaurepaire; Chantilly; Coye; Ducy; Le Lys; Le Plessis-Belleville; Montmelian; Morangle; Ognon; Peroy-les-Gombries; Rozières; Sennevières; Thiers; Yvillers.

(2) Cours d'antiquités monumentales, 4.<sup>e</sup> partie, et Histoire sommaire de l'Architecture religieuse et civile et militaire au moyen-âge, in-8.<sup>o</sup> 1836. Ces ouvrages sont les seuls, jusqu'à présent, qui présentent un corps complet de doctrine sur les constructions du moyen-âge.

Notre plus ancien monument est l'église dite de la Basse-OEuvre à Beauvais, adossée à la cathédrale, et ayant servi elle-même de cathédrale pendant plusieurs siècles; elle fut démolie en partie lorsqu'on entreprit, au seizième siècle, la construction de la nef, restée inachevée, de la nouvelle basilique. C'est un de ces édifices, devenus si rares, qui montrent à l'extérieur le petit appareil romain traversé par des bandes horizontales de briques. M. de Caumont la comprend dans son style roman primordial; sa parfaite analogie avec les murs de la cité semble lui assigner une origine romaine.

Ce qui subsiste de la Basse-OEuvre forme un rectangle large de vingt-deux mètres à-peu-près, sur une hauteur de seize mètres jusqu'à la base du fronton. Le mur latéral du midi a vingt-huit mètres et demi de longueur; le côté opposé n'a guère conservé que vingt-cinq mètres. L'intérieur montre une nef et des latéraux séparés par cinq piliers carrés à angles tronqués, ayant un mètre de côté, supportant des arches en plein cintre qui soutiennent les grands murs.

Les paremens extérieurs sont revêtus de pastoureaux ou petits cubes de pierre.

La nef avait sur chaque face cinq fenêtres à plein-cintre, à clavoux séparés par deux ou trois briques cimentées. Un cordon horizontal, formé de briques accouplées, court d'une fenêtre à l'autre au niveau des impostes, et dessine l'archivolte. Les latéraux élevés aux deux tiers de la nef ont des fenêtres pareilles, mais un peu plus grandes.

La façade a une porte en plein-cintre large de trois mètres, à droite et à gauche une autre porte plus petite ouverte de deux mètres, et pour chacun des latéraux une porte large de trois mètres et demi; c'est-à-dire plus large que la principale et moins haute. Ces ouvertures sont déguisées par un avant-corps ajouté vers le milieu du dix-huitième siècle.

On ne voit, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, ni corniche, ni aucune moulure saillante ou ornement sur le nu des murs.

Il n'en est pas de même pour le reste de la façade. On trouve immédiatement au-dessus des arcades, un cordon ou ruban de billettes; ensuite, une fenêtre centrale en hémicycle, ornée d'une large archivolte chargée d'une broderie de chevrons croisés et encadrés, disposés symétriquement sur quatre rangs concentriques. Au-dessus de cette arcade sont trois statuettes grossièrement sculptées, dont le travail est si barbare qu'au premier coup-d'œil on les juge antérieures aux moulures délicates qui leur servent d'appui; aussi, la tradition prétend-elle que ces figures ont appartenu à un autre édi-

face. On voit au-dessus deux corniches, l'une profilée en biseau, ornée de lignes ondulées, et la deuxième de billettes, à la base du fronton. Celui-ci porte une croix encrée dont la branche supérieure est accompagnée de deux ouvertures rondes.

En examinant avec soin cette façade, on est conduit à reconnaître qu'elle est postérieure au corps de la Basse-OEuvre; elle est comme appliquée contre la tranche des murs latéraux auxquels elle ne se relie point; elle ne présente pas de cordons de briques (1), mais des ornemens qui n'existent pas sur les côtés; les arcades des fenêtres ne sont pas du même goût que l'hémicycle antérieur; les pastouraux du revêtement ont été évidemment remaniés, ce qu'on peut juger aux fragmens de briques dont ils sont parsemés sans ordre. Les corniches appartiennent certainement au style roman, et les dessins de l'archivolte ont du rapport avec les moulures de quelques édifices de même époque dans le midi de la France.

#### *Période romane.*

Ce n'est ni par le plan général, ni par les dimensions relatives de leurs parties principales, ni par l'appareil employé, qu'on peut apprécier, dans ce pays, l'âge des monumens religieux. La forme des arcades et surtout les ornemens sont les meilleurs guides dans cette étude compliquée.

Les moulures de la période romane sont en général celles dont M. de Caumont a donné les figures, pl. 49 de son cours. Le zigzag simple, multiple ou opposé est l'ornement le plus commun; il n'y a guère d'église à plein-cintre où on ne le trouve employé. La frête crénelée est beaucoup plus rare, et nous n'en connaissons d'exemple qu'à La Villetre, Tracy-le-val et Villers-Saint-Paul. Les billettes, les têtes de clous, les torsades, les étoiles, se mon-

---

(1) M. Woillez auquel on doit une notice intéressante sur la Basse-OEuvre (*Mémoires de la Société d'archéologie de la Somme*, tom. 1, pag. 227), a figuré deux rangées de briques sur la façade, et exprimé l'opinion que l'édifice était homogène. Nous pensons qu'il a été induit en erreur par les fragmens de terre cuite mêlés aux pastouraux. Ce mélange, commun dans toutes les constructions faites avec de vieux matériaux, existe de même sur des pans de mur de la cité évidemment remaniés près de la porte Limaçon, et dans la rue du Théâtre; on voit aussi des pastouraux employés après coup sur la clôture du jardin de l'évêché, rue du Limaçon, et dans le jardin de la cour d'assises. Le défaut de raccordement des murs latéraux nous paraît d'ailleurs un fait capital en faveur de l'opinion générale, qui signale la partie supérieure de la façade comme bâtie plus tard avec des démolitions d'anciens édifices, et les statuettes barbares comme incrustées dans la construction. C'est l'avis réfléchi de MM. de Caumont, Vitet, Ramée, Lambert et d'autres antiquaires avec lesquels nous avons eu occasion d'examiner la Basse-OEuvre.



trent çà et là. Quant aux têtes saillantes, aux masques ou têtes plates, aux figures d'animaux bizarres, il n'y a pas de monument un peu considérable qui n'en présente un grand nombre.

La dépression des contreforts est un caractère constant des églises à plein-cintre; elle suffit pour établir l'origine du petit nombre de ceux qui n'offrent point de moulures. Ordinairement ces éperons ne s'élèvent pas jusqu'à la corniche. Quelques-uns, dans les édifices ornés, s'arrêtent à moitié hauteur et portent deux colonnettes dont les chapiteaux prennent place dans les corbeaux de la corniche supérieure; on voit cette disposition peu fréquente à Saint-Etienne de Beauvais, Chelles, etc. Les contreforts de l'église de Morienvat sont carrés à leur base et cylindriques dans la moitié supérieure.

Les corniches présentent toutes les moulures indiquées par les auteurs; leurs modillons sont presque toujours à têtes saillantes, à masques, à têtes d'animaux, à corps bizarres par leur étrangeté; d'autres portent des bâtons croisés, des moulures ondulées, etc.

Les corniches formées d'une série d'arcades romanes garnies de contre-corbeaux, ne sont pas rares; elles appartiennent presque toujours à des monuments voisins de la transition et à ceux de la transition même; on peut citer en exemple les églises Saint-Etienne de Beauvais, de Fay-Saint-Quentin, Saint-Paul, Breteuil, Menévillers, Vaumoise, Chelles, etc. On les retrouve sur les clochers.

Ceux-ci sont ordinairement carrés à un ou plusieurs étages, et terminés en selle; les clochers romans à pyramides sont fort rares et tous remarquables.

La variété des dessins figurés sur les chapiteaux et sur les archivoltés est inexprimable, et c'est par là surtout que nos monuments ressemblent à ceux de Normandie. Quelques tailloirs montrent des chevrons croisés, des étoiles ou autres dessins.

La plupart des portes ont plusieurs arches infra-posées, ce que les uns nomment des rentrans et les autres des ordres.

Nous avons considéré comme de l'époque romane un certain nombre d'églises rurales dont l'appareil est petit, ressemblant aux pastoureaux, et dont les fenêtres dépourvues de tout ornement sont de petites baies étroites pratiquées vers le haut des murs; ces édifices appartiennent en général aux paroisses les plus anciennes, à celles qui, dans les premiers tems desservaient plusieurs villages; telles sont les églises de Montmille, Troissereux, Therdonne, Hermes, Poachon, etc., aux environs de Beauvais. On voit des fenêtres exactement semblables; mais décorées d'un arc de dente-

lures autour de la tête, à la nef de Trie-Château, ce qui semble justifier la date présumée des autres.

Les voûtes sont presque surbaissées dans les vieux édifices, et garnies de gros boudins qui descendent sur les chapiteaux des colonnes.

La division rigoureuse des édifices romans en style pur (secondaire de M. de Caumont), et en style de transition, est extrêmement difficile à établir dans ce pays. La forme de l'arcade, caractère essentiel donné par les auteurs, ne répond pas toujours à l'aspect des monumens. Nombre d'églises sont toutes en plein-cintre extérieurement, et toutes ogivales à l'intérieur; des clochers évidemment romans sont soutenus sur des arcades en tiers-point. L'église de la célèbre abbaye de Morienval a été bâtie vers 920; sa construction a duré, selon Carlier, plus de cent ans; mais les parties les plus anciennes doivent nécessairement être fort voisines de la date indiquée; c'est surtout le premier étage du chœur et la galerie étroite qui circule autour: on se croirait, en y pénétrant, dans une des plus vieilles églises de Normandie, à cause du volume des boudins et de la barbarie des chapiteaux; cependant les arcades ouvrant sur le chœur sont ogivales; beaucoup de monumens purement à plein-cintre sont postérieurs à celui-ci. Il nous a semblé que le choix et l'exécution des ornemens employés pourraient fournir un moyen plus certain de distinguer les différentes époques de la période romane.

On pourrait ranger parmi les édifices romans purs, ceux dont les chapiteaux portent des figures d'un dessin barbare, ou des feuilles fantastiques, des monstres, des moulures non symétriques dont les ciselures sont grossières; ils ont ordinairement des colonnes massives, disgracieuses, à piédestal étroit. Les fenêtres sont petites, espacées, les corniches peu ornées, mais les corbeaux sculptés en têtes bizarres, les moulures peu nombreuses sur les portes; le tympan ciselé; le chœur plus bas que la nef, court, arrondi en hémicycle, voûté en cul-de-four, les nervures formées d'un boudin unique: tels paraissent les églises d'Allonne, les latéraux de Saint-Etienne à Beauvais, le chœur de Trie-la-ville, les églises de Nointel, de Levémont, du prieuré de Bulles, de Sarron, de Saint-Etienne à Choisy-au-bac, de Morienval, de Tracy-le-val, de Laigneville, de Bury, de la Verne.

Et l'on considérerait comme appartenant à la transition, les édifices à sculptures profondément fouillées, dont les figures présentent du mouvement, dont les ornemens, divers et multipliés, sont entremêlés de feuilles découpées ou laciniées avec élégance; les nervures composées de deux tores, les fenêtres décorées de cordons

sculptés, les chapiteaux plutôt longs que carrés. Ces progrès dans l'exécution doivent indiquer un intervalle entre les deux manières.

La nef de Trio-Château, quoique tout à plein-cintre, devrait être reportée à cette catégorie, avec les clochers de Cauvigny, Cambronne, Bouconvillers, les églises de Croissy, Labruyère, La Villetette, Orrouy, la façade de Villers-Saint-Paul, etc.

Toutefois nous avons cru devoir suivre la règle généralement adoptée, en déterminant notre division sur la forme de l'arcade, et en rejetant à la période de transition tous les édifices à ornemens romans qui présentent des arcades en tiers-point; il est probable néanmoins que cette méthode rigoureuse nous a fait séparer sans motif valable des parties d'un même monument appartenant à une seule époque.

*Roman secondaire.* Les constructions les mieux caractérisées ou les plus remarquables de cette période, sont la façade d'Allonne, les latéraux et transepts de Saint-Etienne à Beauvais, le clocher de Bouconvillers, les restes du chœur de Levémont, le chœur polygone de Parnes, le clocher de Reilly, la nef et le portail de Trio-Château, les clochers de Cauvigny, de Hermes, de Nogent-les-vierges, le prieuré de Bulles, la façade de Nointel, les églises de Catenoy, Sarron, Labruyère, Cambronne-les-Clermont, Elincourt-Sainte-Marguerite, Coudun, Saint-Léger-aux-bois, le portail de Cuvrignon et celui de Villers-Saint-Paul, l'église de Chavres, la façade de Trumilly, la chapelle de Rhuis, une partie de Saint-Vaast de Longmont.

Le tableau suivant indique toutes les parties d'architecture romane dont nous avons pu constater l'existence (1).

(1) Nous avons adopté une seule série de numéros pour les cinq tableaux chronologiques de l'architecture religieuse. Les numéros de renvois portés dans la cinquième colonne font retrouver aisément et rapprocher par la pensée les parties d'un même édifice. Nous avons eu soin de disposer ces numéros dans l'ordre chronologique. Ainsi, étant donnée l'église d'Ully-Saint-Georges, par exemple, au numéro de la série générale 385 qui appartient à la série du style ogival primaire, le numéro de renvoi 253 antérieur à 385, indique tout de suite qu'une partie de l'église est de l'époque romane, et les numéros 463 et 976 postérieurs à 385 dénotent que d'autres parties sont des derniers tems des ogives.

Cet ordre admis, on comprend que la série romane ne peut pas avoir de numéros de renvoi antérieur, ni la période ogivale tertiaire, de numéro postérieur.

On reconnaîtra aisément aussi que lorsqu'un numéro de la série générale indiquant seulement une partie de l'église, n'a pas de numéro de renvoi, le reste de l'édifice est moderne, ou sans caractère appréciable. Ainsi, le numéro 33 indiquant le chœur de Chavançon sans renvoi, on doit en conclure que les autres parties de cette église n'ont pas d'intérêt archéologique.

COMMUNES OU lieux.	N.ºs d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Beauvais.</i>				
Frocourt : cure.....	1	clocher, 481.....		corbeaux simples, des colonettes aux angles de la tour.
La Neuville-Garnier : cure..	2	restes de corniche du chœur.		corbeaux à grimaces.
Saint-Paul : cure.....	3	chœur.....		corniche à corbeaux grimaçans et contre-corbeaux.
Valdampierre : cure..	4	voûtes du chœur?		
Allonne : cure.....	5	clocher et restes du portail primitif, intérieur de l'ancienne nef, 273, 489.		église double, tympan remarquable à la porte.
— St-Lazare : maladrerie..	6	portail, chœur, transepts, clocher, 274.		de la fin du plein-cintre, les baies du clocher sont subarrondies.
Beauvais, St-Etienne : cure.	7	arcades, transepts, latéraux, 275, 491.	997	transept fleuri remarquable, au nord.
— La Basse-œuvre...	8	façade, 276.		
— Madeleine : cure..	9	mur latéral et sacristie, 277, 494.		corbeaux variés.
Herchies : vicariat ...	10	nef.....		petites fenêtres sans ornemens.
Marissel : cure.....	11	l'ancien clocher confondu dans le toit, 279, 498.		
Montmille : prieuré..	12	fenêtres de la nef, et restes dans le chœur.		fenêtres sans ornemens ; une crypte sans caractère appréciable..
N.-D.-du-Thil : cure.	13	vieilles fenêtres du chœur 280, 499.		sans ornemens.
Saint-Martin-le-Nœud : cure.	14	petites fenêtres du chœur, 501.		sans ornemens.
Bouconvillers : cure..	15	chapelle latérale et clocher, 506, 506.		clocher à deux étages, l'un carré, le deuxième octogone ; longue pyramide.
Enencourt-le-sec : cure	16	corniche de la nef, 508, 512.		corbeaux à têtes plates monstrueuses.
Eragny : cure.....	17	corniche du chœur, 513.		
Fleury : cure.....	18	façade, 147, 515.		
Jaméricourt : cure...	19	arcade à billettes du portail, 284.		
Lévemont : cure.....	20	chœur à l'intérieur.		
Liancourt-Saint-Pierre : cure	21	clocher, 285, 519.....		à moitié détruit.
Lierville : cure.....	22	clocher, 149, 521.....		clocher à deux étages, l'un-carré, l'autre octogone ; pyramide à écailles de poisson.

CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Chaumont (suite).	Marquemont : cure ..	23	façade, 286, 523.....	....	portail remarquable à zigzags.
	Parnes : cure.....	24	chœur, clocher et quelques restes ailleurs, 402, 526.	....	chœur polygone.
	Reilly : cure.....	25	clocher, portail.....	....	portail remarquable, pyramide octogone.
	Senots : cure.....	26	chœur, corniche et voûtes, 527.	....	chœur carré.
	Trie-Château : cure..	27	façade et partie de la nef, 288, 531.	....	ornemens fleuris.
	Trie-la-Ville : cure ..	28	chœur, 532.	....	
Grandvilliers.   Lavacquerie : cure	29	chœur, 577.....	....	corniche à masques et arceaux, fenêtres simples sans ornemens.	
Marseille.	Achy : cure.....	30	petites fenêtres de la façade.....	....	sans ornemens.
	Bonnières : cure.....	31	petites fenêtres de la nef, 587.	....	sans ornemens.
	Oudeuil : cure.....	32	chœur, 594.....	....	chœur carré, fenêtres sans ornemens; corniche à grimaes.
Meru.	Chavançon : vicariat	33	chœur.....	....	chœur carré.
	Fresneaux - Montchevreuil : cure.	34	façade et corniche de la nef, 603.	....	
	Hénonville : cure. ...	35	un portail, côté nord de la nef, transept nord, 408, 604.	....	corniche remarquable à la nef.
	Pouilly : cure.....	36	arcade et corniche sur la façade.	....	
Nivillers.	Bresles : cure.....	37	nef et façade, 613.....	....	une croix encrée sur la façade.
	Fay-St-Quentin : cure.	38	chœur, portail, partie de la nef, 614.	....	des contre corbeaux.
	Guigucourt : cure... ..	39	nef, 615.....	....	petites fenêtres sans ornemens.
	Haudivillers : cure... ..	40	nef et sa corniche, 616.	....	
	Rochy-Condé : cure.	41	façade, 622.....	....	petites fenêtres sans ornemens.
Noailles.	Tillé : cure.....	42	nef, 624.....	....	petites fenêtres sans ornemens.
	Velennes : cure.....	43	façade et nef.	....	
	Abbecourt : cure....	44	façade et vieilles fenêtres de la nef.	....	fenêtres angustes sans ornemens.
	Cauvigny : cure.....	45	clocher, 295, 628.....	....	pyramide octogone, coupée, fleurie.
	Hermes : cure.....	46	fenêtres de la nef, clocher, 629.	....	fenêtres sans ornemens, clocher à deux étages.

COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATE certains.	SYMBOLE OBSERVATIONS. XIII
Merlemont : vicariat.	47	fenêtres de la nef.....		petites fenêtres, sans ornemens.
Noailles : cure.....	48	fenêtre de la façade, corniche, 638.		
St-Arnoult : chapelle.	49	chœur.		
Warluis : cure.....	50	clocher, vieilles fenêtres de la nef.		fenêtres petites sans ornemens.
Crillon : cure.....	51	nef, 646.....		petites fenêtres sans ornemens.
Fontenay-Torcey : cure	52	clocher, 413, 649.....		arcades entrecroisées.
<i>Arrondissement de Clermont.</i>				
Breteil : cure.....	53	nef de midi et corniche, 414, 668.	1164	corniche d'arcades romanes et contre-corbeaux.
Rocquencourt : cure.	54	portail, 169, 678.		
Avrechy : cure.....	55	chœur, 686.		
Bulles : prieuré.....	56	.....	1074	portail fleuri à trois retrans.
Rémérangle : cure...	57	façade, 306, 699.		
Rue-St-Pierre : cure.	58	façade, arcade du clocher à jour, 700.		
St-Aubin-sous-Erquery : cure.	59	portail, nef.		
Conteville : cure.....	60	chœur, 703.....		corniche d'arcades romanes.
Croissy : cure.....	61	portail, clocher, nef, 418.		corniche curieuse; édifice très-voisin de la transition.
Muidorge : vicariat..	62	une fenêtre de la nef....		petite, simple.
Ourcel-Maison : cure ..	63	chœur.....		fenêtres petites sans ornemens.
Catenoy : cure.....	64	façade, chœur, transept nord, clocher, 422.		portail fleuri remarquable
Cinqueux : cure.....	65	façade et nef, 312.....		piliers remarquables dans la nef.
Labruyère : cure....	66	façade, transept, chœur, clocher, 725.		église curieuse par ses ornemens.
Nointel : cure.....	67	façade, latéraux, clocher.		
Sacy-le-grand : cure..	68	collatéral nord, 426, 727.		petites fenêtres sans ornemens.
Sacy-le-petit : cure...	69	chapiteaux dans le chœur		
Sarron : cure.....	70	.....		curieuse.
Verderonne : cure...	71	voûtes du chœur, 428.		

CANTONS.	COMMUNES OU lieux.	Nos d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Maignelay.	Domfront : cure.....	72	clocher, 731.....	.....	à deux étages, sans pyramide.
	Léglantiers, St-Sauveur : chapelle.....	73	.....	.....	.....
	Le Tronquoy : vicariat	74	façade, nef.....	.....	ornemens curieux.
	Ménévillers : cure ...	75	façade, côté du nord de la nef, clocher, 740.	.....	fenêtres sans ornemens contre-corbeaux.
	Vaux : cure.....	76	portail, 748.	.....	.....
	Auvillers : cure.....	77	clocher, chœur.	.....	.....
	Cambronne : cure...	78	clocher, façade, latéral du nord, 319.	.....	clocher à deux étages, pyramide octogone élancée.
	Mouy.	Heilles : cure.....	79	clocher, 320.	.....
Neuilly-s-Clermont : prieuré.		80	façade, 431, 754.	.....	.....
Rousseloy : cure.....		81	clocher et restes de la nef, 432.	.....	.....
Saint-Just.	Erquinvillers : cure..	82	façade.	.....	.....
	Essuille : cure.....	83	nef, 759.....	.....	petites fenêtres sans ornemens.
	Montiers : cure.....	84	restes d'ornemens au portail, 766.	.....	.....
	Moyenneville : prieuré	85	restes d'ornemens.	.....	.....
	Pronleroy : cure.....	86	la tour du clocher, 768.	.....	.....
	St-Rimault : chapelle.	87	.....	.....	fenêtres simples, liées par un ruban d'étoiles.
<i>Arrondissement de Compiègne.</i>					
Attichy.	Bitry : cure.....	88	une seule fenêtre au bas du clocher, 324.	.....	.....
	Pierrefonds : cure...	89	intérieur du chœur et des chapelles, 328, 787... 1060	.....	.....
	St-Etienne : cure....	90	chœur, 791.....	.....	corniche à contre-corbeaux.
Compiègne.	Saint-Pierre-les-Bitry : cure.	91	côté nord de la nef, chœur, 792.	.....	corniche curieuse.
	Choisy. St-Etienne : abbaye.	92	façade.....	.....	en ruine, large arcade à quatre retrans.
	Jaux : cure.....	93	clocher, et restes d'ornemens à la nef, 802.	.....	.....
Estrées.	Canly : cure.....	94	chœur, portail.....	.....	chœur carré.
	Estrées-Saint-Denis : cure..	95	façade, portelatérale, corniche de la nef, 808.	.....	.....
	Le Meux : cure.....	96	portail, 815.	.....	.....
	Moyvillers : cure.....	97	chapelle, débris d'ornemens sur le clocher.	.....	.....
	Guiscard.   Quesmy : cure.	98	chœur, chapelles, partie de la nef, 825.	.....	trois absides.

COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Elincourt-Sainte-Mar- guerite : cure . . . . .	99	chœur, portail, 834.		
Gury : vicariat . . . . .	100	portail, nef . . . . .		petites fenêtres sans or- nemens.
Laberlière : cure . . . . .	101	clocher, 338.		
Lagny : cure . . . . .	102	clocher, façade, 835.		
yon.   Béhéricourt : cure . . . . .	103	chœur, corniche, clocher, 841.		cloche suspendue dans une arcade à jour.
Coudun : cure . . . . .	104	façade, chœur . . . . .		ornemens remarquables à la façade.
La Neuville-sur-Ressons : cure	105	portail . . . . .		
Neufvy : prieuré . . . . .	106	ornemens de la façade, corniche de la nef.		
Cambronne : cure . . . . .	107	niche sur le clocher, por- tail, 876.		
St-Léger-aux-bois : prieuré . . . . .	108	façade, côté nord de la nef, chœur.	1085	piliers remarquables à la travée centrale.
Tracy-le-val : cure . . . . .	109	façade, nef, chœur, 216, 889.		piliers carrés dans la nef, corniche curieuse.

*Arrondissement de Senlis.*

Autheull-en-Valois : cure . . . . .	110	façade, transept nord, chœur, 893.		portail fleuri, chœur po- lygone, sans ornemens.
— prieuré . . . . .	111	tout . . . . .		portail et corniche remar- quables.
Bargny : cure . . . . .	112	reste d'ornement à l'ab- side, 894.		
Boursonne : vicariat . . . . .	113	façade, côté nord de la nef, 897.		
Cuvergnon : cure . . . . .	114	portail, 899 . . . . .		portail à trois rentrans, moultures bizarres.
Fulaine : cure . . . . .	115	façade . . . . .		en ruine, portail à deux rentrans.
Cramoisy : cure . . . . .	116	clocher, 915.		
Creil : collégiale . . . . .	117	presque tout . . . . .		corniche à contre-cor- beaux ; voisin de la transition.
Nogent-les-Vierges : cure . . . . .	118	clocher, nef, 449, 920 . . . . .		clocher en selle à trois éta- tages ; cheminée dans la nef.
Tiverny : cure . . . . .	119	façade, 924.		
Villers-St-Paul : cure . . . . .	120	portail, 229, 450 . . . . .		très-fleuri, à cinq rentrans.
Béthizy-Saint-Pierre : cure . . . . .	121	chœur au nord, 234.		
Chavres, vicariat . . . . .	122	façade, nef, 933 . . . . .		arcades romanes simulées autour de la nef.



CANTONS.	COMMUNES OU lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	PAGES certaines.	OBSERVATIONS.
Crépy (suite).	Crépy, St-Germain : chapelle	123	chœur, corniche au midi, 935.		
	Feigneux : cure.....	124	portail, 369, 936.....	1090	
	Morienvil : abbaye..	125	chœur à l'extérieur et en bas, latéraux, chapiteaux dans la nef, les trois clochers, 241.....	920	
	Orrouy : cure.....	126	clocher, nef, 944.....		clocher en selle, à quatre étages.
	Séry : cure.....	127	portail et façade, 373.		
	Trumilly : cure.....	128	portail, 457.....	1050	quatre rentrans en zigzag.
Nanteuil.	Vaumoise : cure.....	129	chœur, transepts.....		corniche à contre-beaux.
	Chevreville : cure....	130	quelques restes de l'ancienne église.		
	Montlognon : cure....	131	portail.		
	Montagny-Sainte-Félicité : cure.	132	restes dans le chœur, 961.		
Neuilly.   Crouy-en-Thelle : cure..	133	chapiteaux bizarres dans le chœur, 381, 970.			
Pont.	Raray : cure.....	134	clocher, 981.		
	Rhuis : cure.....	135	chœur, nef, clocher.....		clocher curieux à quatre étages.
	St-Vaast-de-Longmont : cure.	136	chapelle, 260.		
	Verberie : cure.....	137	transept méridional, 983.		
	Verneuil : prieuré...	138	deux arcades du chœur, 984.		
Balagny-sur-Onette : cure...	139	intérieur de l'église, 986.		grps chapiteaux curieux	
Ognon : chapelle. ....	140	façade.			

*Transition.* A la troisième époque du style roman se rapportent plusieurs des principales constructions religieuses de ce pays, au nombre desquelles on doit indiquer en première ligne la cathédrale de Noyon. Le vaisseau central, les transepts terminés en abside, la base des tours appartiennent incontestablement à ce mélange du plein-cintre et de l'ogive dont ils fournissent de nombreux exemples; le chœur surtout montre dans la série de ses grandes arches la succession du roman pur à l'arc en tiers-point, qu'on retrouve aussi en s'élevant au triphorium et à la clair-voie; les chapiteaux sont extrêmement curieux par l'élégance et

la variété de leurs sculptures, et en somme, tout le monument peut être dans ses détails un sujet inépuisable d'études.

L'église abbatiale de Saint-Germer, quoique d'un aspect fort différent, appartient aussi à l'époque de transition : cet édifice remarquable qui date de la première moitié du onzième siècle, a la lourdeur et les ogives disgracieuses des constructions normandes du même tems ; ses transepts sont carrés et courts ; les nervures du chœur sont chargées de moulures variées curieuses, exemple unique dans le département ; les arches du triphorium sont découpées en zig-zag. La nef présente entre les grandes arches et la clairvoie deux ordres de petites fenêtres bouchées et une galerie appuyée sur des consoles ; la corniche extérieure formée d'arcs croisés à modillons et contre-corbeaux, est d'une extrême élégance ; une monographie signalerait dans cette église d'autres singularités intéressantes pour l'histoire de l'art.

On doit encore rapporter au style intermédiaire l'église abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent, dont les fondations furent jetées dans l'année 1080 ; mais elle est aussi élégante à l'intérieur que celle de Saint-Germer paraît massive. C'est une autre école. La façade est bien de transition avec les zig-zags normands et les arcades plein-cintre superposées aux ogives. On remarque comme une rareté au-dessus du portail et avant le corps de la nef une large galerie transversale dont les fenêtres sont purement romanes, tandis que le vaisseau intérieur est divisé en travées ogivales par des piliers et des nervures à double zig-zag d'un effet extraordinaire ; nous ne connaissons aucun autre exemple de construction pareille établie au-dessus d'un porche ; celle-ci est recouverte en pierre, et aboutit vers le midi à un clocher pyramidal ; deux autres tours carrées, romanes, accompagnent le chœur. La nef, les latéraux, les galeries, ont de larges arcades séparées par des colonnes à gros chapiteaux très-variés. La galerie qui règne au-dessus des arches était percée de baies alternativement à plein-cintre et circulaires. Les latéraux s'ouvrant vers le chœur, en fer à cheval, se continuent autour du sanctuaire qui est garni de cinq chapelles. La clairvoie, appartenant au style ogival à lancettes, est formée de quarante-deux arches à deux divisions et à dentelures. Le comble est soutenu par des arcs-boutans nombreux. L'ensemble de l'église semble faire passage de la transition au premier tems du style ogival.

La cathédrale de Senlis qui a été bâtie soixante-dix années plus tard, doit être rapportée aussi à l'époque de transition, mais avec une influence encore plus marquée de l'ogive. La grande façade,

les grandes arches de la nef et du chœur, une partie des latéraux, sont de 1154; une partie des chapelles appartient à l'époque des lancettes par la forme des fenêtres, et à celle de la transition par les ornemens. Le portail a un tympan enrichi d'un grand bas-relief, avec quatre archivoltés garnies de quarante-quatre statuettes. Les tours sont nettement de la transition; mais la pyramide octogone du côté méridional, hérissée de crochets, semble postérieure. Une monographie serait nécessaire pour indiquer toutes les particularités remarquables du monument.

Parmi les édifices d'une importance secondaire, on doit recommander à l'attention publique l'église de Lavilletterte, canton de Chaumont, construite d'un seul jet, toute romane à l'extérieur, toute ogivale en dedans; elle est haute, à arches étroites, à piliers épais, à chapiteaux bizarres, et elle mériterait par ses détails une description spéciale.

Nous mentionnerons encore comme remarquables dans l'architecture de transition, les églises de Boubiers, Délincourt, Fay, Lierville, Serans, Saint-Pierre-ès-champs, La Villeneuve-le-roy, Ivry-le-temple, dans la partie normande du département; — le chœur de la collégiale de Mouchy-Châtel, les ruines de l'abbaye de Beaupré, le chœur et le clocher de Breuil-sec près de Clermont, les églises ou parties d'églises d'Angicourt, Cauffry, Laigneville, Mogneville, Monchy-Saint-Eloy, Angy, Bury, Foulangué, la collégiale de Mello, la nef de Villers-Saint-Paul, — et dans le Soissonnais, les églises de Berneuil-sur-Aisne, Chelles, Cuise, Choisy-au-bac, les minimes de Compiègne, le clocher de Tracy-le-val, les églises de Dreslincourt, Thourotte, Bonneuil-en-Valois, une partie de l'abbatiale de Morienvall, le clocher de Lagny-le-sec, les églises de Saint-Gervais de Ponpoint, Saint-Vaast de Longmont, Saint-Christophe en Halatte, Villeneuve-sur-Verberie, etc.

Les constructions les plus récentes de l'époque romane tertiaire sont fort difficiles à distinguer du style dit à lancettes; le guide le plus certain, à ce moment de passage, est la considération du chapiteau dont les revêtemens sont constamment variés et irréguliers dans la transition, tandis que ceux du style ogival primitif sont toujours semblables, chargés de feuilles symétriquement appliquées et recourbées par le haut en volutes ou crochets marquant quatre angles au-dessous du tailloir.

Suit la liste complète des édifices de la troisième période romane :

COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Beauvais.</i>				
euil.   St-Paul : abbaye.	141	portail.....	1040	en ruines.
vais.   Savignies : cure.	142	côté nord du chœur, 502.	....	corniche à modillon.
Boubiers : cure.....	143	chœur, transepts, clo- cher, 505.	....	chœur carré; pyramide octogone, à écailles de poisson.
Courcelles-les-Gisors : cure .	144	clocher, chapelle, porte latérale, 398, 511.	....	clocher en selle.
Délincourt : cure....	145	chœur, chapelles, clocher	....	clocher en selle; chapi- teaux barbares.
Fay : cure.....	146	clocher, transept du mi- di, corniche de la nef, 400, 514.	....	clocher en selle.
Fleury : cure.....	147	18, clocher et une fenêtre latérale, 515.	....	
La Villetette : cure	148	tout l'édifice.....	....	église curieuse, romane en dehors.
Lierville : cure.....	149	22, chœur et nef, 521..	....	église en forme de T.
Loconville : cure....	150	clocher et corniche de la nef, 522.	....	clocher en selle.
Sérans : cure.....	151	chœur, transept, clocher, 528.	....	chœur en selle; fenêtres à plein cintre.
Vandencourt : cure .	152	clocher, 533.		
Saint-Germer : abbaye	153	nef, chœur, transepts, 404, 545.	1030	
St-Pierre-ès-champs : cure..	154	portail, chœur, côté nord de la nef.		
Sérifontaine : cure...	155	clocher, partie de la nef et de la façade, 546.		
erie.   Canny-s-Thérain : cure.	156	façade et nef, 552.		
Beaupré : abbaye....	157	ce qui en reste.....	1135	en ruines et presque rasée.
Roy-Boissy : cure ...	158	chœur.....	....	chœur carré; ogives étroites; chapiteaux et corniches à monstres.
Bornel : cure.....	159	chœur et chapelle laté- rale, 600.	....	corniche à masques.
Esches : cure.....	160	fenêtre au fond du chœur, dessous du clocher.	....	chœur carré.
Ivry-le-temple : cure.	161	chœur et transepts, cor- niche de la nef, 605.	....	chœur carré à trois lan- cettes inscrites; fenê- tres en roses.
La Villeneuve-le-Roy : cure.	162	façade, côté nord, chœur, 409.	1195	mélange de la transition et d'ogives en lancettes.
Monts : cure.....	163	nef, voûtes du chœur.		
St-Crépin-Yhouvillers : cure.	164	façade, transepts, chœur, 610.	...	chœur carré, à lancettes.

CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N.°s d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES. et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Songeons. Noailles.	Montreuil-sur-Thérain : vicariat.	165	nef et clocher.		
	Mouchy-Châtel : collégiale.	166	chœur, 298, 637	.....	chœur carré à petits treforts.
	Ernemont : vicariat.	167	portail, nef, 647	.....	ornement à zig-zag.
	Saint-Quentin : cure.	168	clocher et partie de la nef, 659.		
<i>Arrondissement de Clermont.</i>					
Creve-Cœur. Clermont.	Breteuil.   Rocquencourt : cure.	169	54, chœur et sa corniche,	.....	fenêtres à lancettes multiples sans ornemens.
	Breuil-le-sec : prieuré	170	chœur et clocher, 416, 688.	.....	très-voisins du tems lancettes.
	Fitz-James : prieuré.	171	côté nord de la nef, clocher, portail, 694.		
	La Neuville-en-Hez : cure.	172	clocher, 695	1187	
	Crevecoeur-le-grand : cure.	173	clocher		
	Francastel : cure.	174	chœur et clocher	.....	corniche à contrecourbes
	Maulers : cure	175	chœur, 710	1195	
	Angicourt : cure	176	clocher, 310, 419	.....	clocher en selle.
	Bailleval : cure	177	moitié sud du chœur, clocher, 420, 723.	.....	le clocher est peut-être du tems des lancettes
	Cauffry : cure	178	chœur et clocher	.....	l'extérieur est à plein-cintre, mais les arcades intérieures sont ogivales
Liancourt.	Laigueville : cure	179	façade, nef, clocher, 726.		
	Mogneville : cure	180	clocher, nef, transepts, 423.	.....	pyramide octogone, élevée, fleurie.
	Monceaux : prieuré.	181	transepts, intérieur du chœur.		
	Moschy-S.-Eloy : cure	182	chœur du midi, clocher, portail, 313.	.....	ornemens remarquables dans le chœur.
	Rieux : cure	183	façade, transept nord, nef, clocher, 425.	.....	pyramide massive.
	Rozoy : cure	184	façade, transepts, chœur, clocher.		
Mouy.	Angy : vicariat.	185	chœur, transept du nord, clocher.		
	Ansacq : cure	186	portail, chœur, 751.		
	Bury : prieuré	187	façade, nef, clocher latéral.	.....	les ouvertures sont à plein-cintre, et les arcades intérieures ogivales.
	Hondainville : cure	188	chœur, nef, façade, 752.		
	Saint-Félix : cure	189	portail, nef, 453, 755	.....	petites fenêtres à plein-cintre, sans ornemens

COMMUNES ou lieux.	N.ºs d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Compiègne.</i>				
Bellefontaine : chapel.	190			
Berneuil-s-Aisne : cure.	191	nef, 323, 777.		
Chelles : cure.....	192	clocher et chœur, 779. . . . .		monument curieux par ses ornemens. clocher en selle.
Couloisy : cure.....	193	portail, clocher . . . . .		
Cuise-lamotte : cure..	194	chœur, transepts, façade, 525, 782.		
Rethondes : prieuré .	195	façade, chœur, dessous du clocher.		à plein-cintre en dehors.
Choisy-au-bac : cure.	196	façade, clocher, nef, 529, 795.		portail à plein-cintre.
Clairoix : cure.....	197	clocher.		
Compiègne : minimes.	198	ce qui reste . . . . .		corniche remarquable.
La Croix-S-Ouen : cure	199	une des façades, 863.		
es. Longueil-Sté-Marie : cure.	200	fenêtres sur la porte, 816.		
Beaugies : cure.....	201	portail, chapelle, corniche du chœur.		
Guiscard : cure . . . .	202	façade, nef, 823. . . . .		très-voisine du style ogi- val à lancettes. bien caractérisé.
gny.   Roye-sur-Matz : cure.	203	façade, nef, chœur. . . . .		
Caisnes : cure.....	204	nef et chœur, portail, 842.		
Cutz : cure.....	205	façade, côté sud de la nef, 340, 843.		
Noyon : cathédrale..	206	chœur et ses chapelles, transepts, nef, base des tours, 344, 441, 847.		
Giraumont : cure....	207	chœur, transept du midi, 863.		
Marigny-s-Matz : cure.	208	portail, chœur, 866.		
Ressons-s.-Matz : cure	209	corniche de la nef, tran- sept nord, chœur, 871.		chœur polygon.
Ricquebourg : vicar.	210	façade, nef, chœur, 872.		
Vignemont : vicariat.	211	restes d'arcades intérieu- res, 874.		
Carlepont : cure.....	212	clocher, 877.		
Dreslincourt : cure..	213	façade, 880. . . . .		portail fleuri.
La Vêrue : chapelle..	214	façade, corniche, et peut- être le reste.		portail à plein-cintre.
Thourotte : cure....	215	chœur, façade, clocher, 888.		édifice curieux par les or- nemens ; chœur poly- gone.
Tracy-le-Val : cure..	216	109, clocher, 889 . . . . .		monument curieux par son élégance et ses or- nemens.

CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N.ºs d'ordre.	PARTIE DES ÉBIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Senlis.</i>					
Betz.	Acy-en-Mulcien : cure	217	nef, chœur, latéraux, base du clocher, 891.	1010	
	Betz : cure	218	façade, corniche de la nef, chœur, 895.		chœur carré.
	Boullars : cure	219	chœur, corniche de la nef, 896.		chœur carré, curieux colonnes annelées, cor- niche bizarre.
	Etavigny : cure	220	chœur, 900		chœur carré, voisin de style ogival à lancettes
	Ivors : cure	221	façade, côté nord de la nef, chœur à l'inté- rieur, 991.		portail à plein-cintre.
	Marolles : cure	222	façade, base du clocher, arcade centrale, 904.		portail fleuri à quatre re- trans.
	Rozoy-en-Mulcien : cure	223	clocher, voûtes du latéral nord, 908.		clocher en selle à deux étages.
Creil.	Mello : collégiale	224	nef, façade, 919.	1110	triphorium; portail la- teral très-voisin du sty- ogival à lancettes.
	Précý-sur-Oise : cure.	225	chœur, 921.		
	St-Leu-d'Esserent : abbaye.	226	façade, parties inférieures de la nef, chœur, les trois tours, 362.	1080	
	Saint-Maximin : cure.	227	façade, clocher, moins la pyramide.		
	St-Vaast-les-Mello : vicariat.	228	façade, nef, chœur, 923.		
	Villers-S.-Paul : cure.	229	120, nef, 363, 450.		curieuse par ses orne- mens bizarres.
	Villers-sous-Saint-Leu : cure.	230	un côté de l'église, clo- cher, non compris la flèche, 925.		
	Auger-Saint-Vincent : cure.	231	portail, clocher, voûtes du chœur, 364, 926.		
	Béthancourt : cure	232	façade, chœur, clocher, 928.		
	Crépy.	Béthizy-S-Martin : cure	233	clocher, 452, 929.	
Béthizy-S-Pierre : cure		234	121, portail, fenêtre à un transept, 950.		
Bonneuil-en-Valois : cure		235	chœur, transepts, clocher, façade, 931.		clocher à trois étages.
Champlieu : cure		236	ruines		portail presque du ten- des lancettes, à trois retrans.
Duyy : cure		237	clocher, un portail, 937.		clocher en selle.

COMMUNES OU lieux.	N.ºs d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines	OBSERVATIONS.
Emeville : cure.....	238	portail, clocher, voûtes du chœur, 454.		
Gillocourt : cure.....	239	façade en partie, 940.		
Glaignes : cure.....	240	nef, clocher, 370.		
Morienval : abbaye..	241	125, chœur à l'intérieur et en haut, voûtes, tran- sept gauche.		
Néry : cure.....	242	clocher, corniche du tran- sept sud, porte.		
Pontdrón : cure.....	243	clocher, 372, 945.		
Rocquemont : cure..	244	portail, clocher, chœur, transepts.		
Saintines : cure.....	245	clocher, 456, 948.		
Vauciennes : cure...	246	chœur, clocher, 374, 950.		
Veze : cure.....	247	façade, clocher, 375.		
Borest : cure.....	248	portail, nef, clocher, 952.		
Lagny-le-sec : cure ..	249	clocher, 959.....		roman à l'extérieur, vou- tes ogivales.
Silly-le-long : cure...	250	intérieur de la nef, 964.		
Foulangue : cure.....	251	intérieur de la nef, clo- cher, corniche du chœur 972.		nervures et chapiteaux curieux par leurs orne- mens; clocher octogone.
Fresnoy-en-Thelle : cure ..	252	chœur, transept, clocher, 973.		
Uilly-S.-Georges : cure	253	clocher, deux fenêtres la- térales, 385, 976.		
Noël-S.-Martin : cure.	254	tour.....		ornemens remarquables.
Pontpoint. S.-Gervais : cure.	255	portail, clocher, nef, chœur, 466, 979.		clocher remarquable à trois étages.
— St-Pierre : cure..	256	façade, nef, clocher, 467.		construction élégante.
Roberval : cure.....	257	façade, nef, 982.		
Rully : cure.....	258	façade, clocher, 468.....		portail fleuri, clocher cu- rieux.
Saint-Christophe-en- Halatte : prieuré.	259	tout.....		chœur carré, en forme de T.
St-Vaast-de-Longmont : cure	260	portail, clocher, chœur, 136.		très-fleuris; portail à plein cintre.
Villeneuve-sur-Ver- berie : cure.	261	chœur, portail, clocher, 984 bis.		construction remarqua- ble; clocher énorme.
Barbery : cure.....	262	travée du clocher, 987.		
Chamant : cure.....	263	clocher, voûte du chœur, 472, 988.		pyramide élancée.
Orry-la-Ville : cure..	264	façade, chœur, voûtes du clocher, 994.	1126	
Pailly : cure.....	265	base du clocher, 389, 474, 995.		



CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Senlis (suite).	Senlis : cathédrale . . .	266	façade, partie inférieure de la nef et du chœur, partie des latéraux, chapelles, 475, 999.	1164	triphorium.
	— St.-Aignan : cure.	267	clocher, 476, 1000.		
	— St.-Pierre : cure.	268	base du clocher, piliers du chœur et des transepts, 1002.		
	— S Vincent: abbaye	269	portail, nef, clocher, partie du chœur, 1003.	1150	
	Villers-St-Frambourg : cure.	270	clocher, 477, 1004 . . . . .	....	pyramide massive.

### *Période ogivale.*

Les monumens du style ogival que l'on a coutume de rapporter à quatre grandes divisions, nous paraîtraient, dans ce pays, pouvoir être répartis en deux catégories distinctes surtout, par le relief des moulures employées comme ornemens. Les formes cylindriques telles que les tores et les cannelures, conservées évidemment de l'architecture romane, caractériseraient la section la plus voisine de la transition, d'où il est souvent malaisé de la distinguer, tandis que les formes prismatiques ou anguleuses seraient l'attribut nettement tranché de la dernière classe.

Notre première division comprendrait les styles dits à lancettes, et à roses des archéologues normands, et la deuxième, le style qu'on a nommé flamboyant ou perpendiculaire, avec la période quatrièrme qui touche à la renaissance. La première section est une époque de progrès et de perfectionnement, la deuxième un tems de dégénérescence et de corruption. On retrouve la trace de ces deux influences en examinant avec quelque soin les édifices de chaque période.

Comme il est possible de distinguer dans notre première classe les monumens à lancettes de ceux où les roses dominent, nous nous sommes conformé à l'usage, en présentant un tableau pour chacune de ces sous-divisions.

*Style ogival à lancettes.* Nous ne connaissons pas de monument considérable qu'on puisse rapporter en entier à cette première phase de la période ogivale. Les parties élevées de l'église de Saint-Leu, de la cathédrale de Senlis, et de quelques autres constructions qui lui appartiennent par leurs caractères, se rattachent réellement par leurs accessoires et leurs formes massives à la période de transition; mais on en trouve un certain nombre parmi les édifices du culte paroissial.

En général ils sont moins fleuris que les églises normandes de même époque; on n'y voit point ou presque point de trèfles, de quatre-feuilles, de pinacles, et d'autres ornemens analogues si communs en Normandie. Leurs moulures se rapprochent davantage de celles de la transition. Les roses y sont fréquentes, mais plus petites que dans la période secondaire. Les dents de scie y sont multipliées au point d'acquérir presque la valeur d'un caractère.

Les colonnes sont grêles, montant jusqu'aux voûtes, couronnées par des chapiteaux réguliers à feuilles recourbées en volutes; on en trouve fréquemment d'annelées, mais ce mode appartient aussi à la transition. Les angles rentrants du chœur et des transepts, dans les édifices importants, sont occupés par des futs sur lesquels appuient les nervures des voûtes; celles-ci sont constamment formées de deux tores, souvent séparés par un filet.

Les parois intérieures sont quelquefois tapissées d'élégantes arcades simulées et de colonnettes.

Les portes ont souvent deux ou trois rentrants et autant de colonnettes sur lesquelles appuient des tores alternant avec des cannelures (Feuquières, Saint-Thomas de Beauvais, Saint-Frambourg à Senlis, Wacquemoulin, etc.)

Les chœurs sont terminés carrément et percés de trois ogives étroites dont l'intermédiaire dépasse les latérales (Méru, Trie-Château, Sommereux, Cinqueux, Conchy-les-pots, Belléglise, Saint-Jean-aux-bois.)

D'autres sont polygones (Notre-Dame-du-Thil, Feuquières, Seresvillers, Hautefontaine, Choisy-au-bac, Bouillancy, Feigneux.)

Les fenêtres des clochers sont presque toujours garnies de colonnes, et couronnées par un cordon dentelé.

Celles des nefs et des chœurs sont simples ou géminées, et dans

ce cas souvent accompagnées d'une petite rose remplissant la tête commune.

L'un des plus élégans édifices de ce tems est l'église royale de Saint-Jean-aux-bois, dans la forêt de Compiègne, construite en 1152 par la reine Adélaïde. Elle a trente-huit mètres de longueur, huit de largeur, quinze d'élévation sous voûte. Chaque transept s'ouvre en deux ogives surhaussées descendant sur une colonne intermédiaire, isolée, svelte. Les nervures comprennent trois boudins arrêtés sur le nu du mur à hauteur des impostes. Le fond de la nef est tapissé d'ogives simulées, et percé d'une grande rose bouchée entourant deux lancettes. La corniche a des corbeaux à masque alternant avec des violettes; tout l'édifice est empreint d'un caractère noble et simple.

On doit distinguer entre les autres constructions du style à lancettes, les restes de l'abbaye de Marcheroux, la façade de Saint-Etienne à Beauvais, la collégiale de Mouchy-Châtel, rapprochée de la transition par ses ornemens;

les églises de Breuil-le-vert, Cinqueux, Wacquemoulin, le chœur de Bury et celui de Cambronne-les-Clermont, la nef d'Angicourt;

le chœur de Pierrefonds, ceux de Saint-Jacques à Compiègne, de Conchy-les-pots qui a des arcades à plein-cintre, les ruines de l'abbaye d'Ourscamp, le porche de la cathédrale à Noyon;

l'élégante église de Bouillancy, celle de Mareuil-sur-Ourcq, la nef de Montataire, le clocher de Villers-Saint-Paul, les ruines de Saint-Thomas à Crépy, le chœur de Choisy-au-bac qui a trois absides polygones, la façade de Nanteuil-le-Haudouin à tours polygones, les églises de Cires-les-Mello, de Pailly, la collégiale de Saint-Frambourg à Senlis.

COMMUNES OU lieux.	N.º d'ordre.	PARTIE DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Beauvais.</i>				
Marcheroux : abbaye.	271	chœur et nef.....	1145	à l'état de grange, façade moderne.
Berneuil : cure.....	272	clocher, 480.....		carre; deux lancettes sur chaque face; dents de scie.
Allonne : cure.....	273	5, chœur, 489.....		chœur carre; corniche à feuilles et consoles.
— Saint-Lazare : maladrerie	274	6, nef et chapelle.		
Beauvais, St-Etienne : cure.	275	7, portail et première travée de la nef, 491.		tympa à personnages, plus récent.
— La Bassc-OEuvre : cure..	276	8, porte latérale ajoutée.		
— Madeleine : cure.....	277	9, restes de la nef, 494.		
— S.-Thomas : cure.....	278	portail et restes de la nef.		en ruines.
Marissel : cure.....	279	11, chœur, 498.		
N.-D.-du-Thil : cure.....	280	13, chœur, 499.....		polygone, sans ornemens, corniche à consoles.
Boissy-le-bois : cure ..	281	voûtes et colonnes du chœur, 504.		chœur polygone.
Fresnes-Léguillon : cure ..	282	chœur, transept, et façade non compris la porte, 516.		
Hadancourt : cure ..	283	intérieur du chœur, corniche de la nef, 517.		
Jaméricourt : cure... ..	284	9, chœur.		
Liancourt-St-Pierre : cure..	285	21, nef et transept sud, 519.		
Marquemont : cure ..	286	23, chœur et transept nord.		
Thibivillers : cure ..	287	chœur, 529.....		fenêtres géminées; rubans à dents de scie.
Trié-Château : cure ..	288	27, chœur, 531.....		chœur carre; contreforts à colonnes.
Oudray.   Flavacourt : cure	289	voûtes du chœur, 536.		
{ Feuquières : cure... ..	290	portail latéral, bouché, chœur, 574.		chœur polygone; portail à trois rentrans.
{ Sommereux : cure... ..	291	presque tout, 586.....	1200	belle église curieuse par ses ornemens; chœur carre, corniche romane en partie; portail à trois rentrans.
{ Amblainville : cure..	292	chœur, voûtes du clocher et des transepts, 597.		chœur carre, arcade circulaire embrassant trois lancettes.
{ Méru : cure ..	293	chœur, 608.....		chœur carre.
{ Neuvillebosc : cure ..	294	chœur, 609.....		chœur carre.

CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Noailles.	Cauvigny : cure . . . . .	295	45, chapelle au midi, 628.		chœur carré, lancet sans ornemens. chœur polygone. édifice curieux, très-sin de la transition.
	Hodenc-lévêque : cure	296	chœur . . . . .		
	Montreuil-s-brèche : vicariat	297	chœur . . . . .		
	Mouchy-Châtel : collégiale . .	298	166, nef et clocher, 637.		
	Ponchon : cure . . . . .	299	chœur en grande partie.		
	Silly : cure . . . . .	300	façade, nef, 642.		
	Songeons.   La Chapelle-sous-Gerberoy : cure.	301	une fenêtre, 654.		
<i>Arrondissement de Clermont.</i>					
Breuteuil.	Serévillers : cure . . . . .	302	chœur, 679 . . . . .		chœur polygone. clocher en selle.
	Vendeuil : cure . . . . .	303	chœur, 681.		
	Breuil-vert : prieuré . . . . .	304	clocher, chœur, nef, 689.		
	Choisy-la-victoire : cure . . . .	305	voûtes et colonnes annelées.		
	Etouy : curs . . . . .	306	fenêtres de la porte et du midi de la nef, 693.		
Clermont.	Litz : cure . . . . .	307	portail, nef, 697.		
	Rémérangle : cure . . . . .	308	57, voûtes sous le clocher, 699.		
	Crevecœur.   Auchy-la-montagne : cure.	309	chœur.		
Liancourt.	Angicourt : cure . . . . .	310	176, façade, nef, transept méridional, 419.		chœur carré.
	Brenouille : cure . . . . .	311	transepts, 421.		
	Cinqueux : cure . . . . .	312	65, chœurs, transepts . . . . .		
	Monchy-S.-Eloy : cure	313	182, chœur et nef au nord.		
	Rantigny : prieuré . . . . .	314	chœur.		
Maigre-lay.	S.-Martin-Longueau : prieuré	315	voûtes sous le clocher.		portail à trois rentrant chœur carré; nef voisine de la transition.
	Dompierre : cure . . . . .	316	portail et rose au-dessus, 732.		
	Wacquemoulin : cure.	317	portail, chœur, 749 . . . . .		
Mouy.	Bury : prieuré . . . . .	318	chœur, transepts . . . . .	1239	chœur carré; nef voisine de la transition. voisine de la transition
	Cambronne : cure . . . . .	319	78, chœur, surtout les parties hautes, nef, latéral sud.	1239	
	Heilles : cure . . . . .	320	79, chœur, transept.		
	Mouy : cure . . . . .	321	chœur et transepts, 429, 753.		
	Thury-sous-Clermont : cure.	322	nef, chapelle . . . . .		
<i>Arrondissement de Compiègne.</i>					
Attichy.	Berneuil : cure . . . . .	323	191, latéral du midi, 777.	1235	belle pyramide octogone
	Bitry : cure . . . . .	324	88, clocher, 778 . . . . .		
	Couloisy : cure . . . . .	325	194, chœur et transept nord.		

COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Hautefontaine : cure..	326	chœur, 783. ....	....	chœur polygone.
Jaulzy : cure.....	327	transept nord, 784.		
Pierrefonds : cure...	328	89, chœur et chapelle à l'extérieur, 787.	1206	périmètres polygones.
Choisy-au-bac : cure..	329	196, chœur, chapelle, 795.	....	trois absides polygones.
Compiègne, Saint-Antoine : cure.	330	travée centrale, transepts, partie de la nef, 798.	1199	
— S.-Jacques : cure.	331	chœur, galeries, nef à l'intérieur, transepts, 799.	1199	
La Croix-S-Ouen : cure	332	chœur, 803.		
Margny-les-Compiègne : cure	333	voûtes du chœur.		
St.-Jean-aux-bois : abbaye..	334	tout.....	1152	édifice noble et simple.
Venetie : cure.....	335	débris de colonnes dans le chœur, 805.		
atrées.   Houdancourt : prieuré..	336	portail et corniche, 812.		
oisicard.   Catigny : cure..	337	chœur.....	....	sans ornemens.
Laberlière : cure....	338	101, voûtes du chœur.		
Thiescourt : cure....	339	chœur, façade, chapelles.	....	chœur polygone, corniche à masque, fenêtres sans ornemens.
Cuts : cure.....	340	205, chœur, 843.....	....	chœur carré.
Genvry : cure.....	341	chœur, 844.....	....	chœur carré.
Grandru : cure.....	342	façade, 440, 845.		
Larbroye : vicariat..	343	chœur.		
Noyon : cathédrale...	344	206, porche, tour du sud en haut, tour du nord au milieu, 441, 847.		
Pontoise : cure.....	345	chœur, 851.		
Boulogne-la-grasse : cure..	346	chœur.....	....	chœur carré.
Conchy-les-pots : cure	347	chœur, 861.....	....	chœur carré, quelques fenêtres sont à plein-cintre.
Monchy-Humières : cure..	348	chœur, 868.....	....	chœur polygone, corniche à modillons.
Villers-sur-Coudun : cure..	349	fond du chœur, 875.		
Chiry : cure.....	351	clocher, voûtes du chœur, 879.		
Ourscamp : abbaye...	350	étage inférieur, 444.....	1154	ruines.
Ribécourt : cure.....	352	restes sur la façade et le clocher, 887.		
<i>Arrondissement de Senlis.</i>				
Bouillancy : cure....	353	chœur, transepts.....	....	chœur polygone.
Brégy : cure.....	354	voûte du chœur au nord, 898.		
Gondreville : vicariat.	355	portail.		

CANTONS.	COMMUNES OU lieux.	N.º d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Betz (suite).	LaVilleneuve-s-Thury : cure.	356	chœur, transept à gauche, 902.	....	corniche à masques.
	Mareuil-sur-Ouse : cure.	357	nef, chœur, latéraux, transepts.	....	arcades plein-cintre, simulées dans les latéraux.
	Neufchelles : cure.	358	clocher, transept, 905.	....	
	Varinfroy : cure.	359	portail, transept sud, clocher, 910.	....	clocher en selle.
Creil.	Gouvieux : cure.	360	intérieur.	....	quelques chapiteaux historiés, une cheminée; bel édifice.
	Montataire : collégiale.	361	nef, 448.	....	monument riche et élégant à l'intérieur.
	St-Leu-d'Esserent : abbaye.	362	226, clairvoie, arcs boutans, chapelles du chœur	....	pas de pyramide.
	Villers-S.-Paul : cure	363	120, 229, clocher, 450.	....	
	Auger-S-Vincent : cure	364	231, un côté du chœur.	....	
	Besmont : cure.	365	intérieur de la nef, 451, 977.	....	lourd.
	Crépy-S-Aubin : cure.	366	une travée de la nef, clocher, 934.	....	façade à deux étages.
	— St-Denis : cure.	367	ce qui reste, sauf la pyramide, 453.	....	roses nombreuses, mais du tems des lancettes
	— St-Thomas : collégiale.	368	124, chœur, 938.	....	chœur polygoné.
	Crépy.	Feigneux : cure.	369	240, portail, chœur, transept nord.	....
Glaigues : cure.		370	portail, travée centrale, voûtes du transept sud, 942.	....	
Morcourt : cure.		371	245, portail, chœur, 945	....	
Pontdron : cure.		372	127, chœur, transepts.	....	
Séry : cure.		373	246, façade, nef, transepts, 950.	....	
Nanteuil.	Vauciennes : cure.	374	247, chœur.	....	chœur carré.
	Veze : cure.	375	façade, nef en partie, 962	....	porte entre deux tours hexagones.
	Nanteuil-le-Haudouin prieuré.	376	façade, nef.	....	chœur carré.
	Ver : cure.	377	chœur, 966.	....	
Neuilly.	Belléglise : cure.	378	porte, nef, 967.	1195	
	Boran : cure.	379	façade, nef, latéraux, arcades du chœur, 969.	....	portail à quatre retrans, grande rose au-dessus.
	Circs-les-Mello : cure.	380	133, chœur et fenêtres au nord, 970.	....	
	Crouy-en-Thelle : cure	381	chœur, chapelles, 972	....	toit en pierre.
	Dieudonne : vicariat.	382	chœur, chapelles.	....	une chapelle polygoné.
	Foulangue : cure.	383	253, façade, 463, 976	....	
Puiseux-le-hauberger : cure.	384				
Ully-S.-Georges : cure	385				

COMMUNES ou lieux.	N.ºs d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Brasseuse : cure...	386	façade, nef, 977.....	1257	
Courteuil : cure.....	387	une fenêtre du chœur, 989		
Montlevêque : cure..	388	transepts, travée centrale, 992.		
Plailly : cure.....	389	265, arcades intérieures, façade, fenêtres, 474, 995.		
Saint-Léonard : cure.	390	chœur, 998.....		carré.
Senlis. — Saint-Fram- bourg : collégiale..	391	presque tout (1001).....	1257	beau vaisseau; portail à trois retrans.

**Style ogival à roses ou rayonnant.** Cette sous-division diffère de la précédente par ses moulures plus nombreuses, et surtout par la multiplicité des ouvertures rondes, ou roses d'où elle a tiré sa dénomination. Presque toutes les têtes d'ogives sont garnies de roses décorées de festons, les grandes fenêtres en ont trois ou même cinq; on en trouve sur les façades, dans les transepts, et jusque sur le nu des murs où elles sont quelquefois simulées. Les arcades trilobées paraissent être aussi un caractère de cette époque, considérée, à juste titre dans ce pays, comme le développement le plus parfait du système ogival. On sait que la tête des ogives peut inscrire un triangle équilatéral entre les impostes et l'amortissement.

Les chapiteaux ont souvent deux rangs de feuillages, et les plus gros sont garnis à leur base de feuilles de vignes appliquées. Les portes sont ornées de nombreuses cannelures et de tores soutenus sur des colonnettes dont le fut est une continuation de la moulure : ces caractères et plusieurs autres assimilent l'ogive rayonnante de l'Oise à celle de Normandie.

Le chœur de la cathédrale de Beauvais est un magnifique exemple de cette architecture magique par sa hardiesse, sa légèreté, et l'emploi multiplié du triangle ogival. La clairevoie, appuyée sur une galerie à jour, et portée à une hauteur qui n'a pas été égalée, excite, à juste titre, un étonnement et une admiration qu'une attention soutenue ne diminue point (1).

Vue à l'extérieur, l'effet n'est plus le même, la multiplicité des contreforts et des arcs-boutans rendue nécessaire par l'élévation excessive du comble, donne à tout le monument un aspect massif, disgracieux qu'il n'était guère possible d'éviter.

La chapelle Notre-Dame de Saint-Germer est aussi une cons-

(1) Voir sur ce monument gigantesque la publication récente de M. Woillez, sous le titre de Description de la Cathédrale de Beauvais.



truction très-remarquable du style rayonnant; c'est plutôt une deuxième église, car elle est entièrement séparée de l'abbatiale à laquelle une galerie étroite, d'une charmante architecture, la rattache, disposition très-rare dont on ne peut citer aucun autre exemple dans ce pays; elle n'est pas tout-à-fait alignée dans l'axe de l'église principale. C'est pour ainsi dire une cage de verre, éclairée par quinze fenêtres, comprenant cinquante ogives trilobées, autant de petites roses, vingt-cinq quatre-feuilles, quinze grandes roses; la face opposée au chœur est percée d'une magnifique rosace à seize rayons, sous-divisés vers la circonférence en trente-deux, séparant autant de têtes trilobées et de quatre-feuilles. L'abondance de la lumière était tempérée par les vitraux qui ajoutaient autrefois à la richesse de l'architecture en se mariant aux fresques dont tout le soubassement était revêtu. Ce délicieux petit monument a de l'analogie avec la Sainte-Chapelle de Paris; et la date précise de sa construction a donné lieu à une controverse dont la solution existe dans les titres de l'abbaye. On lit en effet sur le nécrologe des abbés : 36. *Guillelmus de Vuesencourt per duodecim annos, capellam B. Mariæ in eadem ecclesia mirificè ædificavit; obiit 1272.* Il avait pris possession en 1259.

La grande église de l'abbaye de Saint-Martin-aux-bois appartient encore à l'ogive secondaire, comme on en peut juger aisément par la ressemblance de son sanctuaire polygone avec le chœur de Beauvais; elle est moins ornée et d'un goût plus sévère que les édifices précédens, mais remplie de détails dont l'étude importerait; elle n'a ni chapelles, ni transepts, et point de galerie autour du chœur; les latéraux sont tapissés d'ogives et de roses simulées : ce monument, qui domine tout le pays par son élévation, a été mutilé et tronqué dans le quinzième siècle.

On doit comprendre au nombre des autres édifices distingués du style rayonnant, l'église entière de Tillart, le prieuré de Reilly, le chœur de Sarcus;

la nef et les transepts d'Agnetz, la façade de Mogneville; celle de l'Hôtel-Dieu de Compiègne, la salle des morts à Ourscamp et la partie élevée des ruines de l'église;

la nef de Creil, le chœur et le clocher de Montataire, le chœur très-élégant de Nogent-les-vierges bâti par saint Louis, celui de Villers-Saint-Paul, la pyramide de Saint-Thomas à Crépy, les restes de l'abbaye de Chaalis, le chœur de Trumilly, l'église de Chambly remarquable par ses trois absides, la pyramide de la cathédrale de Senlis.

Suit la liste complète des constructions que nous rapportons à cette époque :

COMMUNES ou lieux.	N.ºs d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Beauvais.</i>				
meuil.   Ons-en-bray : cure	392	une fenêtre du chœur, 483.	1348	
Beauvais. Saint-Barthélemy : collégiale.	393	façade, nef, transept oriental, 490.		
	— Saint-Pierre : cathédrale.	394	chœur et presque toutes les chapelles, 496.	1225
— Chapelle du bureau des pauvres.	395	fond du chœur.....		chœur carré.
Bouconvillers : cure..	396	15, chœur à l'extérieur, 506.		
Boury : cure.....	397	chœur, 507.		
Courcelles-les-Gisors : cure	398	144, transept sud, 511.		
Euencourt-le-sec : cure	399	16, transept à roses festonnées, 512.		
Fay : cure.....	400	146, transept du nord, 514.		
Laillery : cure.....	401	tout ce qui en reste....	1225	
Parnes : cure.....	402	24, chapelle du nord, 526.		
Reilly : prieuré.....	403	tout.....	1307	
oudray.   St-Germer : abbaye..	404	153, chapelle Notre-Dame, 545.	1259	
romerie   Romescamp : cure.	405	façade, 562.		
(Dameraucourt : cure.	406	chœur, voûtes du clocher.		
Sarcus : collégiale. ...	407	chœur, 583.....		trèfles dans les têtes d'ogives.
Hénonville : cure ...	408	55, moitié de la façade, transept sud en partie, 604.		
La Villeneuve-le-roy : cure	409	162, transept méridional.		
Ponchon : cure.....	410	deux fenêtres du chœur.		
Tillart : cure.....	411	tout, sauf le lambris, 643.	1342	édifice remarquable.
Villers-St-Sépulcre : prieuré.	412	chœur et transept nord, 644.		
ongeon.   Fontenay-Torcy : cure..	413	52, chœur et transept, 649.		lancettes simples au chœur qui est polygone.
<i>Arrondissement de Clermont.</i>				
reuil.   Breteuil : cure..	414	53, une fenêtre et une porte bouchées.	1249	
Agnetz : cure. ...	415	façade, nef, transept, clocher, 684.		contreforts à arcs-boutans.
	Breuil-le-sec : prieuré.	416	170, fenêtre du chœur, 688.	
Clermont : cure.....	417	portail, base du clocher, latéral nord, fenêtres de la nef, 691.	1327	portail à sept retrans.

CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Liancourt.	Crevecœur.   Croissy : cure.	418	61, chœur.		
	Angicourt : cure.....	419	176, 310, chœur et transept nord.	....	chœur carré.
	Bailleval : cure.....	420	177, deux fenêtres du chœur, 723.		
	Brenouille : cure....	421	311, chœur.....	....	chœur plat.
	Catenoy : cure.....	422	64, fenêtres aux transepts et au chœur.		
	Mogneville : cure....	423	180, façade, chœur....	1381	
	Nointel : cure.....	424	chœur.		
	Rieux : cure.....	425	183, chœur et transept méridional		
	Sacy-le-grand : cure.	426	68, nef au midi, fenêtres au transept nord, 727.		
	Verderonne : cure...	427	71, fenêtres du chœur, arcades de la nef.		
Maignelay.   St-Martin-aux-bois : abbaye.	428	nef et ses latéraux, chœur.			
Mouy.	Mouy : cure.....	429	321, façade, nef, 753...	....	contreforts à arcs-boutans.
	Neuilly : chapelle de la commanderie.	430			
	Neuilly : prieuré....	431	80, chœur, clocher, 754.		
	Rousseloy : cure.....	432	81, une fenêtre du chœur.		
	Saint-Félix : cure...	433	189, chœur, 755.		
<i>Arrondissement de Compiègne.</i>					
Compiègne.	Attichy.   Autrèches : cure.	434	chapelle latérale, 776.		
	Compiègne : Hôtel-Dieu...	435	façade.....	....	portail à moulures profondes.
	S-Pierre-en-chastres : prieuré	436	porte et fenêtres.....	....	en ruine.
Guiscard.   Libermont : chapelle du temple.	437		....	sans ornemens.	
Noyon.	Lassigny.   Canectancourt : vicar.	438	chœur, 828.....	1315	sans ornemens.
	Brétigny : prieuré...	439	chœur et chapelles.		
	Grandru : cure.....	440	342, transepts, 845.....	....	entre le style à roses flamboyant.
	Noyon : cathédrale...	441	206, 344, haut de la tour du nord, chapelles à gauche de la nef, cloître, 847.		
Ribécourt.	Pontlévêque : cure...	442	fond du chœur, 850.		
	Longueil-Oise : cure.	443	façade, fond du chœur, 882.		
	Ourscamp : abbaye..	444	350, fenêtres supérieures.	....	ruines.
		445	salle dite des Morts.		

COMMUNES ou lieux.	N.°s d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Senlis.</i>				
Creil : cure.....	446	nef, portail, 916.....		une cheminée; portail à moulures nombreuses.
Maysel : cure.....	447	façade, 918.		
Montataire : collégiale	448	361, chœur, clocher.....		arcades trilobées simulées autour du chœur.
Nogent-les-vierges : cure..	449	118, chœur, porche.....	1241	très-élégant.
Villers-St.-Paul : cure	450	120, 229, 365, chœur et transepts.		arcades ogives simulées sur les murs; très-voisin du style à lancettes.
Besmont : cure.....	451	365, côté nord de la nef, 927		
Béthizy-Saint-Martin : cure..	452	255, porte latérale, fenêtré du chœur, voûtes, 929.		une fenêtre triangulaire curviligne.
Crépy. St-Thomas : collégiale.	453	368, pyramide du clocher	1370	crochets nombreux.
Emeville : cure.....	454	258, chœur.....		chœur carré.
Néry : cure.....	455	chœur.		
Saintines : cure.....	456	245, chœur méridional, 948.		
Trumilly : cure.....	457	128, chœur, transept....		chœur élégant, corniche curieuse.
Chalais : abbaye.....	458	ruines de l'église et chapelle.	1202	
Ermenonville : cure..	459	façade, 956.		
Balagny-sur-Thérain : cure.	460	chœur, transept nord....		chœur carré.
Chambly : cure.....	461	tout, sauf les voûtes de la travée centrale et une chapelle, 968.		bel édifice à trois absides.
Neuilly-en-Thelle : cure..	462	façade, fenêtres au midi, 975.		
Ully-S.-Georges : cure	463	253, 585, chœur, 976....		trois absides.
Bray : cure.....	464	transept.		
Moncel : abbaye.....	465	sacristie.....	1334	
Pontpoint, St.-Gervais : cure.	466	255, transept nord, 979.		
— Saint-Pierre : cure	467	256, chœur.		
Rully : cure.....	468	258, chœur et transepts.		
Verberie : chapelle ..	469	.....	1330	fort dégradée.
— cure.....	470	137, chœur, 983.		
Chamant : cure.....	472	265, chœur, 988.		
Montépilloy : cure..	473	façade, nef, 991.....		corniche singulière.
Plailly : cure.....	474	265, 589, pyramide du clocher, 995.		hérissée de crochets.
Senlis : cathédrale...	475	266, pyramide du clocher, 997.		très-ornée.
— St.-Aignan : cure	476	267, chapelle, 1000.		
Villers-St-Frambourg : cure..	477	270, chœur, chapelles, 1004.		

*Style ogival flamboyant ou prismatique.* La troisième section de la période ogivale a été divisée par M. de Caumont en style tertiaire, comprenant l'architecture flamboyante proprement dite, et en style quairaire dont le commencement est assigné à l'année 1450, et dont le caractère réel est l'altération générale des formes du moyen-âge par le mélange qui précéda l'époque de la renaissance. Cette distinction est puisée dans une observation exacte de la marche de l'art; cependant nous n'avons pas cru devoir l'introduire dans notre inventaire archéologique, parce que le nombre de nos édifices tertiaires est si réduit, et celui des constructions quairaires tellement considérable, que leur distinction en deux listes eût été sans utilité pratique.

Le style tertiaire correspond précisément à l'époque des plus grands désastres subis par ce pays aujourd'hui si florissant, autrefois si dévasté. Depuis le milieu du quatorzième siècle jusqu'aux approches du seizième, le territoire du département demeura le théâtre de guerres sans cesse renaissantes, qui accablèrent les habitans de maux inouis, et couvrirent de ruines toute la contrée. Les Bourguignons surtout commirent des brigandages affreux qu'on peut comparer aux destructions exécutées par les Normands du neuvième siècle. Ils incendiaient les villages, détruisaient sur pied les récoltes, massacraient les populations entières. On porte à plus de quatre-vingts le nombre des églises rurales qu'ils brûlèrent en 1472 seulement; lors du siège de Beauvais. En jetant les yeux sur une carte on reconnaîtra que la région du nord, siège le plus habituel de ces désastres, n'a conservé que quelques fragmens épars d'architecture antérieure au quatorzième siècle. On ne pouvait guère penser à construire pendant cette longue période de désolation, et lorsque la paix eut permis à la civilisation de reprendre son mouvement naturel, le moyen-âge touchait à sa fin. On remarque en effet un saut brusque, une interruption presque complète dans la série chronologique de nos monumens, depuis 1350 jusqu'au seizième siècle.

On ne connaît en style tertiaire que des chapelles ajoutées dans les cathédrales ou églises abbatiales, la collégiale de Gerberoy, le chœur de Saint-Barthelemy à Beauvais, celui de Varinfroy, canton de Betz, celui de Gillocourt, et des fragmens de quelques autres édifices. On reconnaît cette époque aux compartimens contournés des remplissages dans les roses et les tympanes des ogives et portes, disposition qu'on désigne par l'expression de *flamboyante*; les divisions des jours sont pointues, et les moulures anguleuses, au lieu de présenter les contours arrondis des périodes précédentes; les nervures des voûtes sont anguleuses aussi et couvertes par des fleurons sur les points de rencontre.

Ces caractères se continuent en s'amplifiant pendant la période quairaire qui termine le moyen-âge. On y trouve presque constamment, dans les divisions des fenêtres, un mélange d'ogives et

d'arcs circulaires qui rappelle en sens inverse l'époque de la transition ; en effet, plus on approche de la renaissance, et plus la quantité des divisions arquées l'emporte sur celle des ogives ; les arcades générales deviennent aussi à plein-cintre, et ne se rattachent plus au style pointu que par un petit nombre d'ornemens fort altérés eux-mêmes dans leur relief.

Un autre caractère propre à cette époque abatardie consiste dans l'addition qui fait paraître les divisions des fenêtres *tréflées* ; cette disposition est tellement constante que nous ne croyons pas avoir rencontré une seule fenêtre ogivale du seizième siècle dont les sections, soit pointues ; soit arrondies, ne fussent garnies de tréflés à leur extrémité supérieure : le même ornement se reproduit dans les panneaux et arcades simulées.

Les festons, les panneaux, les niches à dais pyramidaux sont très-communs.

Les voûtes de ce tems sont la plupart chargées de pendentifs, soit simples, soit multiples, presque toujours placés aux points d'intersection. On en voit aussi sur les nervures dans les édifices ornés ; les plus somptueux portent des armoiries ou des statues, comme à Maignelay et à la chapelle Notre-Dame de la cathédrale de Noyon.

Les voûtes sont appuyées sur des piliers cylindriques ou évidés, mais toujours ramifiés en nervures multiples qui s'étendent sur l'intrados. Des églises en très-grand nombre n'ont plus de voûtes ; la pauvreté des paroisses mettait déjà comme à présent la considération de la dépense au-dessus de tout autre. Les berceaux de pierres sont remplacés par des lambris dont les poutres figurent des gueules de dragons, des têtes monstrueuses ou grimaçantes, et des bizarreries imitées évidemment de la période romane. Les points d'intersection sont cachés par des figures du soleil, d'étoiles, ou d'objets divers, quelquefois par les instrumens de la passion.

C'est aussi à la période qu'on doit rapporter presque tous les clochers pyramidaux en bois, couverts d'ardoises, qui peuplent nos cantons limitrophes de la Picardie ; la plupart imitant grossièrement les flèches élancées qu'ils remplacent ; plusieurs sont considérés comme des chefs-d'œuvre dans l'art du charpentier.

Les églises construites en briques, qu'on voit éparses depuis les environs de Noyon et d'Aumale jusqu'au canton de Noailles, appartiennent encore au seizième siècle ; quelques-unes ont des chaînes de pierre, mais la plupart sont complètement en terre cuite, avec des fenêtres ogiviformes, et même des moulures ; leurs portes sont presque toujours en accolade ; on y rencontre des corniches et des modillons figurés par des briques présentées angulairement ; un petit nombre (à Romescamp par exemple) a de véritables modillons fabriqués et cuits exprès.

En général, les églises rurales ont un chœur en pierre d'appareil, bien voûté, plus ou moins orné, à larges contreforts, et une nef chétive, lambrissée, construite en moellons, en cailloux ou briques; cette différence vient de ce que le chœur a été rétabli par les gros décimateurs, tandis que la nef était à la charge d'une population misérable.

Dans ce cas, le chœur est plus haut que le reste de l'église, disposition inverse de celle de la période romane où presque toujours la nef dépasse le chœur en étendue et en élévation.

Les édifices du style ogival flamboyant sont très-nombreux, parce qu'on a renouvelé, dans ce goût, tous ceux qui avaient été détruits au quinzième siècle, et qu'à la même époque, des additions furent faites à la plupart des autres églises. On a même continué jusqu'au dix-septième siècle l'emploi ou l'imitation de quelques moulures propres à la dernière période du moyen-âge.

Nous trouvons parmi les monumens considérables de cette époque, d'abord les transepts de la cathédrale de Beauvais, beaucoup plus regardés que le chœur et bien moins dignes d'attention cependant; une chapelle très-richement sculptée dans la nef de la cathédrale à Noyon; les transepts et la partie supérieure de la cathédrale à Senlis; le chœur de Saint-Etienne à Beauvais, dont la forme disgracieuse a outré les défauts déjà nombreux du genre; le chœur de Saint-Antoine à Compiègne, surchargé à l'extérieur d'ornemens voisins de la renaissance; le portail plus correct du même édifice; la tour de Saint-Jacques à Compiègne; l'église de Maignelay, intermédiaire entre le style ogival et la renaissance.

On peut citer encore : le portail à festons de Marissel près Beauvais, imité des transepts de la cathédrale, et dû peut-être au même architecte; l'église Saint-Jean à Chaumont; les nefs de Parnes, le portail de Sérans; un clocher très-élégant à Flavacourt; l'église de Bouvresse canton de Formerie, remarquable dans un canton dont presque tous les édifices sont en bois; le clocher anormal de Saint-Crépin-Ybouvillers; les églises de Chépoix, de Lahérelle, d'Hardivillers, de Welles-Pérennes, à voûtes spacieuses; celle de Montigny, le clocher de Ravenel; l'église de Clermont, dont le lambris imite les pendentifs; le clocher de Grandfresnoy.

Dans l'arrondissement de Senlis, on doit remarquer le chœur de Creil, qui est du style tertiaire, et le clocher de la dernière période; le clocher de Boran; le chœur de Neuilly-en-Thelle; le portail de Verberie; l'église de Verneuil; la nef et la pyramide de Saint-Pierre à Senlis;

Dans le Valois, les églises de Baron, d'Eve, de Montigny, toutes quartaires; la nef de Lieu-Restauré, ou plutôt ses ruines; le clocher de Béthisy-Saint-Pierre; les églises de Betz, de Marolles;

Dans le Soissonnais et le Noyonnais, l'église de Babœuf; celles du Plessis-de-Roye, de Guiscard; le clocher de Venette; l'église de Saint-Crépin-aux-bois; le clocher de Saint-Sulpice à Pierre-

fonds, l'église de Hautefontaine, celle d'Autrechtes dont tous les sommets sont garnis de festons renversés, et les pyramides de ces deux édifices.

COMMUNES ou lieux.	N.° d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Beauvais.</i>				
Auneuil : prieuré . . . . .	478	nef.		
Auteuil : cure . . . . .	479	fond du chœur.		
Berneuil . . . . .	480	272, chœur et portail . . . . .		portail surbaissé.
Frocourt . . . . .	481	1, chœur et chapelle.		
Mont-Saint-Adrien : chapelle.	482	entière . . . . .	1493	
Onsenbray : cure . . . . .	483	392, voûtes en bois.		
Porchenx : cure . . . . .	484	voûtes en bois.		
Rainvillers : cure . . . . .	485	chœur.		
Saint-Léger-en-Bray : cure . . . . .	486	chœur . . . . .	1547	porte latérale à fronton et à panneaux.
Troussures : chapelle.	487	. . . . .	1540	édifice en bois.
Villers-S.-Barthelemy : cure.	488	chœur.		
Allonne : cure . . . . .	489	5, 273, la nef nouvelle et ses voûtes, et la façade.		portail fleuri.
Beauvais. St.-Barthe- lemy : collégiale.	490	393, chœur.		
— St-Etienne : cure . . . . .	491	7, 275, chœur . . . . .	1506	pendentifs.
— St-Jacques : cure . . . . .	492	ce qui en reste.		
— St-Jean : cure . . . . .	493	porte latérale . . . . .		édifice en bois.
— Madelaine : cure . . . . .	494	9, 277, voûtes de la sa- cristie.		
— Sainte-Marguerite : cure.	495	ce qui en reste.		
— S.-Pierre : cathédr.	496	394, transepts . . . . .	1499	
Goincourt : cure . . . . .	497	chœur.		
Marissel : cure . . . . .	498	11, 277, portail et nef.		
Notre-Dame-du-Thil : cure . . . . .	499	13, 280, façade et fenêtres méridionales de la nef.		
Saint-Just-des-Marais : cure.	500	portail.		
Saint-Martin-le-Noeud : cure.	501	14, chœur.		
Savignies : cure . . . . .	502	142, côté sud du chœur et de la nef.		
Rachivillers : cure . . . . .	503	chœur . . . . .		chœur carré.
Boissy-le-bois : cure . . . . .	504	281, chapelle latérale.		
Boubiers : cure . . . . .	505	143, façade et nef . . . . .		contreforts à clochetons.
Bouconvillers : cure . . . . .	506	15, 396, chœur à l'inté- rieur.		
Boury : cure . . . . .	507	397, porte latérale.		
Boutencourt : cure . . . . .	508	chœur.		
Chambors : cure . . . . .	509	chœur . . . . .	1532	
Chaumont : cure . . . . .	510	tout, sauf la tour qui est du tems de la renaissance .		portail fleuri de 1417.
Courcelles-les-Gisors : cure . . . . .	511	144, 398, chœur et fenê- tre de la nef.		
Enencourt-le-sec : cure . . . . .	512	16, 399, chœur . . . . .		chœur carré.



CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Chaumont (suite).	Eragny : cure . . . . .	513	17, fenêtres et lambris du chœur.		
	Fay : cure . . . . .	514	146, 400, chœur.		
	Fleury : cure . . . . .	515	18, 147, chœur et transept sud.	1557	chœur carré.
	Fresnes-Léguillon : cure . . . . .	516	282, nef en dedans, clocher et chapelle latérale	....	clocher en selle.
	Hadancourt : cure . . . . .	517	283, voûtes et clocher.		
	Hardivillers : cure . . . . .	518	portail . . . . .	1593	
	Liancourt-S.-Pierre : cure . . . . .	519	21, 285, chœur et transepts, nord.		
	— prieuré . . . . .	520	fenêtre de la façade.		
	Lierville : cure . . . . .	521	22, 149, fenêtres du chœur, portes latérales.		
	Loconville : cure . . . . .	522	150, chœur.		
	Marquemont : cure . . . . .	523	23, 286, clocher . . . . .	....	en selle.
	Montagny : cure . . . . .	524	chœur . . . . .	....	abside circulaire.
	Montjavoult : cure . . . . .	525	chœur et nef . . . . .	....	le portail et le clocher sont de la renaissance.
	Parnes : cure . . . . .	526	24, 402, nef, latéral et portail.	....	portail fleuri, pendentifs
	Senots : cure . . . . .	527	26, portail et chapelle latérale.		
	Sérans : cure . . . . .	528	151, nef, portail, contreforts.	....	portail fleuri.
	Le Coudray.	Thibivillers : cure . . . . .	529	287, portail et transepts.	
Tourly : cure . . . . .		530	chœur et fenêtres de la nef		
Trie-le-Château : cure . . . . .		531	27, 288, lambris de la nef.	1480	
Trie-la-Ville : cure . . . . .		532	28, chapelles et gargouilles		
Vaudencourt : cure . . . . .		533	152, chœur et nef.		
Blacourt : cure . . . . .		534	chœur et transepts . . . . .	....	lambris du même tems.
Epaubourg : cure . . . . .		535	tout : voûtes en bois . . . . .	....	en briques.
Flavacourt : cure . . . . .		536	289, clocher et chapelles.	....	clocher élégant à deux étages, dont le supérieur octogone.
— S-Sulpice : chapelle . . . . .		537	fond du chœur.		
Hodenc-en-Bray : cure . . . . .		538	chœur, chapelles, lambris de la nef.	....	pendentifs.
Labosse : cure . . . . .		539	chœur, et toutes les voûtes en bois.	....	édifice en briques.
La Chapelle-aux-pots : vicariat . . . . .	540	lambris de la sacristie.			
Lalandelle : cure . . . . .	541	chœur et lambris . . . . .	1517		
Le Coudray : cure . . . . .	542	chœur et lambris.			
Le Vaumain : cure . . . . .	543	lambris.			
Le Vauroux : cure . . . . .	544	tout . . . . .	1557	en briques, sans ornement	
Saint-Aubin-en-Bray : cure . . . . .	545	lambris du chœur en partie			

COMMUNES OU lieux.	N os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Saint-Germer : abbaye	545	153, 404, piliers de la fa- çade.	1504	
Sérifontaine : cure ..	546	155, chœur, chapelle du sud.		pendentifs.
Talmoniers : cure....	547	chœur et clocher.		
Blargies : cure.....	548	chœur en partie, lambris.		
Boutavant : cure....	549	lambris en partie.		
Bouvresse : cure.....	550	chœur et façade.....		belle église.
Campeaux : cure.....	551	fenêtre au fond du chœur, lambris.		
Canny-s-Thérain : cure	552	156, voûtes du chœur.		
Esclès : cure.....	553	façade, nef, lambris.		
Formerie : cure.....	554	chœur.....		corniche élégante de tor- sades et feuillages, pen- dentifs.
Héricourt.St.-Sanson : cure.	555	chœur.		
Lannoy-Cuillère : cure	556	lambris du chœur.		
Moliens : cure.....	557	lambris du chœur.		
Monceaux-labbaye : vicariat.	558	chœur et lambris.....	1500	
Mureaumont : vicariat.	559	chœur.		
Omécourt : cure.....	560	chœur, lambris.....	1501	
Quincampoix : cure..	561	restes du lambris.		
Romescamps : cure ..	562	405, lambris.		
Rothois-sur-Bresle : cure...	563	lambris de la nef.		
Saint-Arnoult : cure..	564	chœur, chapelle, une fe- nêtre de la nef.		
Saint-Sanson : cure..	565	chœur, lambris de la nef.		
Saint-Valery : cure ..	566	lambris.		
Villers-Vermont : cure	567	transepts, chœur, lam- bris de la nef.		pendentifs.
Beaudéduit : cure....	568	façade, chœur, nef.....		portail orné, à statuettes.
Briot : cure.....	569	façade.....		point d'ornemens.
Cempuis : cure.....	570	façade, transept, chœur, clocher.		
Dargies : cure.....	571	nef, chœur, lambris.		
— Sainte-Restitue : chapelle.	572	tout.....		belle construction, lam- bris orné.
Elencourt : cure....	573	partie du chœur et lambris		
Feuquières : cure....	574	290, façade, nef, clocher.		
Grandvilliers : cure ..	575	latéraux et portail latéral.		
Hamel : cure.....	576	chœur.....	1541	pendentifs de la renais- sance.
Lavacquerie : cure... 577	29, deux fenêtres du chœur, clocher.			
Laverrière : cure.... 578	porte et quelques fenêtres			de la dernière époque.
Le Mesnil-Conteville : cure . 579	une fenêtre du chœur et le lambris.			

CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N.ºs d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Grandvilliers (s.)	Offoy : cure . . . . .	580	chœur.		
	Saint-Maur : cure . . . . .	581	fenêtre du chœur, lambris		
	S.-Thibault : cure . . . . .	582	chœur.		
	Sarcus : collégiale . . . . .	583	407, transepts . . . . .	1515	
	— N.-D.-de-la-Vieville : cure.	584	chœur.		
	Sarnois : cure . . . . .	585	à peu près tout.		
Marseille.	Sommereux : cure . . . . .	586	291, une fenêtre du transept nord.		
	Bonnières : cure . . . . .	587	31, latéraux, portail.		
	Gaudechart : vicariat . . . . .	588	nef, chœur.		
	Hautépine : cure . . . . .	589	chœur, porche . . . . .		pendentifs.
	Lihus : cure . . . . .	590	chœur et façade.		
	Marseille : cure . . . . .	591	chœur et porte latérale . . . . .	1509	
	— chapelle . . . . .	592	toute entière . . . . .	1533	
	Milly : cure . . . . .	593	nef . . . . .	1530	
	Oudeuil : cure . . . . .	594	32, nef, portail . . . . .	1520	
	Préwillers : vicariat . . . . .	595	deux fenêtres du chœur.		
	Villers-s.-Bonnières : vicariat.	596	chœur.		
	Méru.	Amblainville : cure . . . . .	597	292, chapelle au midi . . . . .	
Andeville : cure . . . . .		598	chœur . . . . .	1547	des pendentifs.
Anserville : cure . . . . .		599	chœur . . . . .		du dernier tems.
Bornel : cure . . . . .		600	159, façade et partie de la nef.		
Corbeilcerf . . . . .		601	portail, nef, porche.		
Fosseuse : vicariat . . . . .		602	chœur . . . . .		ornemens intérieurs de la renaissance.
Fresneaux : cure . . . . .		603	34, chœur . . . . .	1528	pendentifs de la renaissance.
Hénonville : cure . . . . .		604	35, 408, chœur et chapelles latérales . . . . .		pendentifs.
Ivry-le-Temple : cure . . . . .		605	161, voûtes du chœur . . . . .		pendentifs.
Lardières : vicariat . . . . .		606	une fenêtre du chœur.		
Nivillers.	Lormaison : cure . . . . .	607	chœur.		
	Méru : cure . . . . .	608	293, transepts et latéraux . . . . .		le côté méridional est plus ancien que l'autre.
	Neuvillebosc : cure . . . . .	609	294, fenêtre de la façade, transept du midi.		
	S.-Crépin-Ybouvillers : cure.	610	164, voûtes de la nef; clocher.	1450	pyramide massive octogone, terminée par une lanterne de la renaissance.
	Baillieu-sur-Thérain : cure . . . . .	611	chœur et nef . . . . .		
	Bonlier : vicariat . . . . .	612	portail et nef . . . . .	1529	lambris à pendentifs.
	Bresles : cure . . . . .	613	37, chœur et chapelles.		pendentifs.
Fay-S.-Quentin : cure.	614	38, fenêtre du sanctuaire, latéral.			

COMMUNES OU lieux.	N. et d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Guignecourt : cure...	615	39, portail, transept, chœur.	1540	
Haudivillers : cure...	616	40, une chapelle et une gargonille.		
Juvignies : cure.....	617	chœur.		
La Fraye : vicariat..	618	fenêtre au fond du chœur.		
Laversines, S.-Germain, cure	619	tout.....	1522	en briques.
— S.-Martin : cure.	620	le chœur.		
Nivillers : cure.....	621	portail, nef.		
Rochy-Condé : cure..	622	41, chœur.		
Therdonne : cure....	623	chœur et transepts.		
Tillé : cure.....	624	42, chœur.....	1550	
Troissereux : cure...	625	chœur.....		des derniers tems.
Verderel : cure.....	626	tout.....	1500	
Berthecourt : cure...	627	façade, chœur, lambris.		
Cauvigny : cure.....	628	45, 295, façade, sanc- tuaire, voûtes.		
Hermes : cure.....	629	46, chœur, transepts...	1559	pendentifs.
Laboissière : cure....	630	chœur, lambris de la nef.		chœur polygone du der- nier tems.
La Chapelle-S.-Pierre : cure.	631	quelques fenêtres, voûtes.		pendentifs.
La Neuville-d'Aumont : cure.	632	tout : peu d'ornemens.		
Le Coudray-Bellefeuille : vic.	633	lambris.....	1538	
Le Déluge : vicariat ..	634	lambris, chœur.		
Mortefontaine : vicariat ..	636	chœur et portes latérales.		
Mouchy-Châtel : collégiale..	637	166, 298, chapelles.		
Noailles : cure.....	638	48, chœur double.		
Novillers : chapelle ..	639	bas de la nef.		
Ste.-Geneviève : cure.	640	voûtes.		
Saint-Sulpice : cure..	641	chœur et transept sud, lambris.	1556	
Silly : cure.....	642	300, lambris..		
Tillart : cure.....	643	411, lambris.		
Villers-S.-Sépulchre : prieurf.	644	412, transept sud.		
Bazancourt : cure....	645	lambris.		
Crillon : cure.....	646	51, chœur.....	1540	pendentifs.
Ernemont-Boutavent : vicar.	647	167, chœur.....	1521	
Escames : cure.....	648	tout.....	1560	
Fontenay-Torcy : cure	649	52, 413, façade et lambris de la nef.		
Gerberoy : collégiale.	650	tout.....	1451	chœur carré.
Hanvoile : cure.....	651	chœur et lambris.....	1522	
Hancourt : cure.....	652	chœur et lambris.....	1510	
Hécourt : cure.....	653	chœur et lambris.....	1500	
La Chapelle- Gerberoy : cure	654	301, voûte sous le clocher.		
Loueuse : vicariat ....	655	.....	1550	
Martincourt : cure...	656	bâtiment et lambris....	1545	

CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Songeons (suite).	Morvillers : vicariat . . .	657	le bâtiment et le lambris.	1503	
	Mothois : cure . . . . .	658	lambris.		
	S.-Quentin-des-Prés : cure . .	659	168, lambris du chœur.		
	Senantes : cure . . . . .	660	partie du chœur.		
	Sully : cure . . . . .	661	chœur, transepts . . . . .		pendentifs. en accolade.
	Thérines : cure . . . . .	662	portail . . . . .		
	Villers-s.-Auchy : cure	663	chœur et lambris . . . . .	1520	
Vrocourt : cure . . . . .	664	nef . . . . .	1541	sans ornemens.	
<i>Arrondissement de Clermont.</i>					
Breteuil.	Ansauvillers : cure . . .	665	portail, lambris, chapelle.		
	Bonneuil-le-Plessis : prieuré.	666	chœur en partie, portail, clocher.	....	pendentifs de la renais- sance.
	Bonvillers : cure . . . . .	667	chœur.		
	Breteuil : cure . . . . .	668	53, 414, portail, clocher.	1500	
	Broyes : cure . . . . .	669	portail, chœur . . . . .	1534	
	Chépoix : cure . . . . .	670	chœur . . . . .	1500	chœur très-vaste.
	Esquennoy : vicariat.	671	chœur, clocher . . . . .	1540	pendentifs.
	Fléchy : vicariat . . . . .	672	portail, chœur . . . . .	1558	
	Gouy-les-groseillers : cure . .	673	chœur et son lambris.		
	La Hérelle : cure . . . . .	674	chœur . . . . .	....	beau chœur.
	Mory-Maucreux : vicariat . .	675	portail, voûtes du chœur.		
	Paillart : cure . . . . .	676	chœur, portail latéral . . . . .	....	pendentifs.
	Plainville : vicariat . . .	677	chœur, lambris.		
Rocquencourt : cure . . .	678	54, 169, clocher et nef.			
Serévillers : cure . . . . .	679	302, clocher, latéral, tran- sept.			
Troussencourt : cure . . .	680	chœur.			
Vendeuil : cure . . . . .	681	303, transept méridional, clocher, portail, voûtes du chœur.			
Villers-Vicomte : cure	682	chœur . . . . .	....	pendentifs de la renais- sance.	
—S.-Denis : chapelle	683				
Clermont.	Agnetz : cure . . . . .	684	415, chœur . . . . .	1540	pendentifs ; balustrades
	Airion : cure . . . . .	685	chœur et base du clocher.		
	Avrechy : cure . . . . .	686	55, transepts et latéraux.	1550	pendentifs ; façade de renaissance.
	Avregny : cure . . . . .	687	chœur, clocher.		
	Bailleul-le-soc : cure . . .	688	170, 416, chœur.		
	Breuil-le-vert : prieuré	689	304, portail, chapelle . . .	1500	
	Bulles : cure . . . . .	690	église et clocher . . . . .	1579	galerie sur la porte.
	Clermont : cure . . . . .	691	417, chœur, chapelles, côté méridional de la nef.	1540	
	Erquery : cure . . . . .	692	une fenêtre du chœur, contreforts.		

COMMUNES OU lieux.	N.° d'ordre	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Etouy : cure.....	693	306, chœur.....	1540	pendentifs; contreforts de la renaissance.
Fitz-James : prieuré..	694	171, côté méridional de la nef, chœur.		
La Neuville-en-Hes ; cure..	695	172, chœur.....	....	pendentifs.
—Lagarde : couvent..	696	portail.....	1480	
Litz : cure.....	697	307, chœur.....	1542	pendentifs.
Mainbeville : cure....	698	.....	....	pendentifs.
Rémérangle : cure...	699	57, 306, chœur, chapelle, fenêtre de la façade.	....	pendentifs de la renaissance.
Rue-S.-Pierre : cure..	700	58, chœur.		
Catheux : cure.....	701	chœur.		
Choqueuse : cure....	702	chœur et lambris.		
Conteville : cure....	703	60, lambris.		
Cormeille : cure.....	704	façade, nef, lambris.		
Crevecoeur-le-grand : cure..	705	façade, nef.		
Doméliers : cure.....	706	lambris.		
Fontaine-Bonneleau : cure..	707	portail, lambris.		
La Chaussée-du-Bois-d'Ecu : vicariat.	708	les fenêtres seulement.		
Luchy : cure.....	709	restes dans la nef.		
Maulers : cure.....	710	175, nef.		
Rotangy : cure.....	711	chœur.		
Abbeville-S.-Lucien : cure..	712	chœur.		
Bucamp : cure.....	713	portail.		
Campremy : cure....	714	chœur, lambris.		
Froissy : cure.....	715	chœur.....	1577	pendentifs.
Hardivillers : cure...	716	chœur.....	....	pendentifs, beau vaisseau.
Le Quesnel-Oby : cure...	717	chœur, portail.		
Montreuil-sur-Brèche : cure..	718	un transept.		
Noyers-Saint-Martin : cure..	719	chœur.....	1500	
Reuil-s.-Brèche : cure..	720	chœur.....	1551	pendentifs ornés.
S.-André-Farivillers : cure..	721	chœur, portail.....	1521	pendantifs.
Saint-Eusoye : cure....	722	chœur.....	1500	
Bailleval : cure.....	723	177, 420, portail, chœur au nord.		
Catenoy : prieuré S.-Antoine)	724	.....	....	de la fin du quinzième siècle.
Labruyère : cure....	725	66, porte, fenêtre, un latéral.		
Laigneville : cure....	726	179, chœur.		
Sacy-le-grand : cure..	727	68, 426, fenêtres du chœur, voûtes, portail, transept nord.	....	pendentifs.

CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.	
Maignelay.	Coivrel : cure.....	728	portail, nef, lambris...	1521	pendentifs de la renaissance.	
	Courcelles-Epayelles : cure..	729	chœur.....	.....		
	Crevecoeur-le-petit : cure ..	730	lambris.	1560	fenêtres simples.	
	Domfront : cure.....	731	72, chœur.....			
	Dompierre : cure.....	732	316, chœur.....	.....	sans ornemens.	
	Domélien : cure.....	733	nef, lambris.	.....		
	Ferrières : cure.....	734	portail, chœur.	1560	sans ornemens.	
	Godenvillers : cure.....	735	chœur, latéral, lambris.			
	Le Frétoy : cure.....	736	chœur.....	1500	passage des ogives à la renaissance; porche remarquable.	
	Léglantiers : cure.....	737	portail, clocher, chœur.			
	Le Ployron : cure.....	738	chœur, fenêtre de la nef.	.....		
	Maignelay : cure.....	739	tout.....			
		Menévillers : cure.....	740	75, côté méridional de la nef.	.....	
		Méry : cure.....	741	chœur, transept gauche, clocher.		
	Montgérain : cure ..	742	chœur.	.....	pendentifs fleuris; le clocher est de 1431, à coupole.	
	Montigny : cure.....	743	nef, chœur, transept, clocher.			
	Morenvillers : cure...	744	chœur, lambris.....	1533	corniche de festons.	
	Royaucourt : vicariat.	745	chœur.	.....		
	Sains : cure.....	746	chœur, lambris de la nef.	.....	pendentifs; ornemens extérieurs de la renaissance.	
	Tricot : cure.....	747	chœur et transepts.	.....		
	Vaux : cure.....	748	76, chœur.....	.....		
	Wacquemonlin : cure.	749	317, deux fenêtres de la nef.	.....	choeur très-vaste.	
	Welles-Pérennes : cure	750	portail, chœur.....	.....		
	Ansacq : cure.....	751	186, une fenêtre au chœur et une travée de la nef.	.....	pendentifs.	
	Hondainville : cure ..	752	188, transepts.	.....		
	Mouy : cure.....	753	321, 429, dernière travée de la nef.	.....	arcs boutans triples.	
	Neuilly : prieuré ..	754	80, 431, nef.....	.....		
	Saint-Félix : cure.....	755	189, 433, fenêtres au midi.	.....	clocher de la renaissance.	
	Angivillers : cure.....	756	chœur, chapelles, portail.	.....		
	Brunvillers : cure.....	757	.....	.....	1520	
	Catillon : cure.....	758	nef, clocher.....			
	Essuile : cure.....	759	83, chœur.	.....	1539	
	Fumechon : cure ..	760	portail.....			
	Gannes : cure.....	761	chœur, portail.....	.....	pendentifs.	

COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Grandviller-aux-bois : cure.	762	façade.		
La Neuville-roy : cure.	763	chœur.		pendentifs.
Le Plessier-sur-S.-Just : chap.	764	chœur.	1481	
Lieuwillers : cure.	765	voûtes du chœur.		
Montiers : cure.	766	84, latéraux.		
Noroy : prieuré.	767	chœur, portail.	1522	
Pronleroy : cure.	768	85, chœur, porte.		
Quinquempoix : cure.	769	tout, moins un latéral.	1531	
Ravenel : cure.	770	chœur, clocher.		pendentifs; le clocher est de 1550, à ornemens mi-partie de la renaissance.
Rouvillers : cure.	771	portail.		
S.-Just-en-Chaussée : cure.	772	chœur.		
Trois-Estots : cure.	773		1544	presque de la renaissance : en brique.
Wavignies : cure.	774	chœur, porte.	1551	
<i>Arrondissement de Compiègne.</i>				
Attichy : cure.	775	chœur et transepts.		pendentifs : presque de la renaissance.
Autrèches : cure.	776	434, tout, sauf une chapelle.		bel édifice, pyramide octogone.
Berneuil : cure.	777	191, 323, portail, chœur, transept, clocher.		
Bitry : cure.	778	88, 324, façade, nef, chœur, transept.		pendentifs.
Chelles : cure.	779	192, nef.		
Courtieux : cure.	780	chœur.		chœur carré.
Croutoy : cure.	781	nef, chœur.		
Cuise-Lamotte : cure.	782	194, 325, latéraux.		
Hautefontaine : cure.	783	326, nef, latéraux, clocher.		pendentifs : énorme clocher pyramidal.
Jaulzy : cure.	784	327, chœur, transept sud.	1551	ornemens de la renaissance en partie.
Moulin-sous-Touvent : cure.	785	chœur, transept, nef au midi.	1554	portail de la renaissance.
Nampcel : cure.	786	chœur et chapelles.		
Pierrefonds : cure.	787	89, 328, nef, portail.		clocher de la renaissance 1552.
Rethondes : cure.	788	chœur.		
S.-Crépin-aux-bois : cure.	789	à-peu-près tout.	1552	belle construction; ornemens en partie de la renaissance.
S.-Croix-d'Offémont : couvent.	790	les pignons.		presque de la renaissance.
Saint-Etienne : cure.	791	90, nef et lambris.		
Saint-Pierre-les-Bitry : cure.	792	91, voûtes du chœur.		
Tracy-le-mont : cure.	793	presque tout.		
Trosly-Breuil : cure.	794	chœur, lambris de la nef.		



CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFIÈES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Compiègne.	Choisy-au-bac : cure.	795	196, 329, fenêtre sur la façade.		
	Clairoix : cure . . . . .	796	latéraux et contreforts.		
	Compiègne. St.-Corneille : abbaye.	797	restes sur la place du marché.		
	— S.-Antoine : cure.	798	330, portail, chœur, latéraux.	1537	très-fleuri.
	— S.-Jacques : cure.	799	331, latéraux, chapelles du chœur, clairevoie, clocher, voûtes.		
	— Hôtel-Dieu : sacristie . . . . .	800	fenêtres, voûtes.		
	Janville : cure . . . . .	801	chœur.		
	Jaux : cure . . . . .	802	95, chœur, porte.		
	La Croix-S-Ouen : cure	803	199, 332, nef.		
	Saint-Sauveur : cure.	804	tout, sauf le clocher . . . . .	1540	presque de la renaissance pendentifs.
	Venette : cure . . . . .	805	335, chœur, portail, clocher.	....	longue pyramide.
Estrées.	Armancourt : cure . . . . .	806	chœur, transepts.		
	Chevrières : cure . . . . .	807	chœur, transepts . . . . .	1545	
	Estrées-S.-Denis : cure	808	95, chœur.		
	Francières : prieuré . . . . .	809	chœur.		
	Grandfresnoy : prieuré . . . . .	810	portail, chœur, clocher.	....	clocher en. dôme; édifié de la renaissance plus qu'ogival.
	— Ste.-Catherine : chapelle.	811			
	Houdancourt : prieuré	812	336, chœur, latéraux.		
	Jonquières : cure . . . . .	813	.....	1520	
	Lachelle : cure . . . . .	814	.....	1532	
	Le Meux : cure . . . . .	815	96, chœur, transepts . . . . .	....	pendentifs.
Longueil-Sainte-Marie : cure.	816	200, chœur.			
	Remy : cure . . . . .	817	presque tout l'intérieur . . . . .	1564	presque de la renaissance pendentifs.
Guiscard.	Rivécourt : prieuré . . . . .	818	tout . . . . .	1513	
	Bussy : cure . . . . .	819	portail.		
	Campagne : cure . . . . .	820	bas du clocher.		
	Flavy-le-Meldeux : vicariat.	821	fenêtres, corniche.		
	Freniches : cure . . . . .	822	quelques fenêtres.		
	Guiscard : cure . . . . .	823	202, chœur et transepts, un transept.		
	Ognoles : cure . . . . .	824	.....		
	Quesmy : cure . . . . .	825	98, fenêtre sur la porte.		
	Solente : cure . . . . .	826	fenêtre sur la porte.		
	Villeselve : cure . . . . .	827	fenêtres bouchées.		
Lassigny.	Canectancourt : vicariat . . . . .	828	438, latéraux.		
	Cany-sur-Matz : cure.	829	chœur, transepts, portail.		
	Crapeaumesnil : cure.	830	portail, dessous du clocher, une fenêtre.		

COMMUNES ou lieux.	Nos d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Cuy : cure.....	851	latéral.		
Dive : cure.....	832	chœur, transept.....	1555	
Ecuivilly : cure.....	833	chœur.		
Elincourt-S-Marguerite : cure	854	99, transepts.		
Lagny : cure.....	835	102, fenêtres du chœur.		
Lassigny : cure.....	836	nef et chœur.....	1520	
Mareuil-lamotte : cure	837	chœur.		
Plessis-de-Roye : cure	858	tout, sauf le clocher....		pendentifs ; festons au portail.
Apilly : cure.....	859	transepts.		
Babœuf : cure.....	840	chœur, portail, latéral..		pendentifs ; balustrade.
Behéricourt : cure...	841	103, transept nord.		
Caisnes : cure.....	842	204, voûtes d'une chapelle		
Cuts : cure.....	843	205, 340, transepts.		pendentifs.
Genvry : cure.....	844	341, transept gauche.		
Grandru : cure.....	845	342, 440, chœur.....		pendentifs.
Mondescourt : cure..	846	transept méridional.		
Noyon : cathédrale ..	847	206, 344, 441, chapelle N.-D. et quelques autres		chapelle N. D. 1506 très- fleurie ; pendentifs.
— Madeleine : cure.	848	ce qui en reste.		
Passel : cure.....	849	chœur, nef.		
Pontlévêque : cure...	850	442, transepts.		
Pontoise : cure.....	851	345, transept, nef.		
Porquéricourt : cure.	852	transept, chœur.		
Salency : cure.....	853	chœur.....		pendentifs ; façade de la renaissance.
Sempigny : cure.....	854	nef, chœur, transepts.		
Varesnes : cure.....	855	chœur.		
Vauchelles : cure....	856	chœur, nef, chapelle.		
Ville : cure.....	857	porte, bas du clocher,		
Antheuil : cure.....	858	chœur, un transept.		
Baugy : cure.....	859	chœur, transept nord...	1515	
Biermont : cure.....	860	portail, chœur, transept nord.		
Conchy-les-pots : cure	861	347, transept nord.		
Cuvilly : cure.....	862	portail, chœur, nef en partie.		corniche à festons.
Giraumont : cure....	863	207, transept méridional.		
Gournay-s.-Aronde : prieuré.	864	chœur et base du clocher.		en partie de la renaissance
Lataule : cure.....	865	partie du chœur.		
Marigny-s-Matz : cure	866	208, fenêtre de la façade, collatéral nord, transept.		
Marquégglise : cure...	867	porte, voûtes du chœur.		
Monchy-Humières : cure ..	868	348, porte latérale, fenê- tres de la nef, voûtes du chœur et des transepts.	1460	porte à festons, pendentifs
Mortemer : vicariat ..	869	chœur, transepts.		

CANTONS.	COMMUNES ou lieux.	N. <sup>os</sup> d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Ressons (suite).	Orvillers : cure.....	870	chœur, fenêtres nord de la nef.	....	lambris à pendentifs.
	Ressons : cure.....	871	209, latéraux, transept méridional, piliers de la nef.		
	Ricquebourg : vicariat	872	210, chapelle latérale..		
	Saint-Nicaise : cure ..	873	chœur, porte.		
	Vignemont : vicariat.	874	211, transept, chœur.		
	Villers-sur-Coudun : cure ..	875	349, façade, voûtes.		
	Cambronne : cure...	876	107, piliers de la nef.		
	Carlepont : cure.....	877	212, chœur, chapelles, piliers de la nef.	....	pendentifs.
	Chevincourt : cure...	878	une chapelle.....	....	pendentifs.
	Chiry : cure.....	879	351, façade.		
Ribécourt.	Dreslincourt : cure ..	880	213, transept et chœur..	1500	
	Le Plessis-Brion : cure	881	chœur.....	....	sans ornemens.
	Longueil-s.-Oise : cure	882	443, fenêtres latérales, voûtes.		
	Machemont : cure ...	883	chœur, transept.....	1504	
	Marest : cure.....	884	transept nord.		
	Montmacq : cure ....	885	chœur, transept, lambris.		
	Pimprez : cure.....	886	voûtes des transepts.		
	Ribécourt : cure.....	887	352, nef, latéraux.....	....	pendentifs.
	Thourotte : cure.....	888	215, latéral nord.		
	Tracy-le-val : cure..	889	109, 216, latéraux.		
Vandelicourt : cure..	890	portail.			

*Arrondissement de Senlis.*

Betz.	Acy-en-Mulcien : cure	891	217, transept et peut-être la pyramide du clocher.		
	Antilly : vicariat.....	892	chœur, transepts.		
	Authieux-en-Valois : cure ..	893	110, transept sud, latéral nord, voûtes du chœur.		
	Bargny : cure.....	894	113, chœur et latéral.		
	Betz : cure.....	895	218, fenêtre au fond du chœur et deux autres.		
	Boullars : cure.....	896	219, transept, voûtes de la nef.		
	Boursonnes : vicariat.	897	113, chœur et transepts.	....	pendentifs.
	Brégy : cure.....	898	354, nefs.....	....	pendentifs.
	Cuvergnon : cure ....	899	114, chœur et transepts.		
	Étavigny : cure.....	900	220, transept, voûtes de la nef.		
	Ivors : cure.....	901	221, latéral nord, côté sud de la nef, fenêtres du chœur.	1550	
	La Villeneuve-s-Thury : cure.	902	356, transept sud.		

COMMUNES ou lieux.	N <sup>os</sup> d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Lévignen : cure.....	903	chœur, fenêtres de la nef.	1539	pendentifs de la renaissance.
Marolles : cure.....	904	222, chœur, transepts, latéral du midi.		
Neufchelles : cure...	905	358, chœur.....	1538	
Ormoÿ-le-Davien : cure...	906	façade, fenêtre de la nef, chœur.	....	presque de la renaissance.
Rouvres : cure.....	907	tout, excepté le clocher.		
Rozoy-en-Mulcien : cure...	908	223, façade, chœur, latéral.		
Thury-en-Valois : cure	909	portail, transepts, voûtes.		
Varinfroy : cure.....	910	359, chœur, transept nord, nef en partie.	1420	
Villers-S-Genest : cure	911	façade.....	....	porte en accolade.
Apremont : cure.....	912	chœur.		
Blaincourt : vicariat...	913	chœur.		
Bonqueval : prieuré.	914	tout.....	....	sans ornemens.
Cramoisy : cure.....	915	116, chœur.		
Creil : cure.....	916	446, chœur et chapelle, clocher.	1500	pour le clocher; petite pyramide.
Lamorlaye : cure....	917	chœur et transepts.		
Maysel : cure.....	918	447, chœur.		
Mello : collégiale....	919	224, plusieurs fenêtres.		
Nogent-les-Vierges : cure...	920	118, 449, deux fenêtres dans la nef.		
Précy-sur-Oise : cure.	921	225, nef, clocher.....	1500	arcs-boutans nombreux.
Saint-Maximin : cure.	922	chœur et pyramide du clocher.		
S.-Vaast-les-Mello : vicariat.	923	228, latéraux.		
Tiverny : cure.....	924	119, chœur.		
Villers-sous-Saint-Léu : cure.	925	231, une chapelle et pyramide du clocher.		
Auger-Saint-Vincent : cure...	926	231, 364, fenêtre à la nef, au chœur, et à un transept.	....	pendentifs.
Besmont : cure.....	927	365, 451, chœur et transept gauche.	....	pendentifs.
Béthancourt : cure...	928	232, nef.		
Béthizy-Saint-Martin : cure...	929	233, 452, portail, fenêtres à la façade et au chœur, sur les côtés, voûtes du latéral nord.		
Béthizy-Saint-Pierre : cure...	930	121, 234, transept méridional, clocher.	1520	
Bonneuil-en-Valois : cure...	931	235, latéraux.....	....	pendentifs.
Bouillant : cure.....	932	.....	....	pendentifs.
Chavres : vicariat....	933	122, chœur.		

CANTONS	COMMUNES ou lieux.	N. <sup>os</sup> d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Crépy (suite.)	Crépy-S.-Denis : cure.	934	367, chœur, transepts, façade.	1456	pendentifs.
	— S.-Germain : chapelle.	935	123, façade.		
	— S.-Ladre : chapelle	936	chœur.....	....	voisin de la renaissance
	Duvy : cure.....	937	237, latéral et un portail.		
	Feigneux : cure.....	938	124, 369, transepts et nef.	1540	pendentifs.
	Fresnoy-la-rivière : cure. . .	939	presque tout.....	....	très-beau chœur de la fin du style ogival.
	Gillocourt : cure . . . . .	940	239, chœur, latéraux..	1450	
	Lieu-Restauré: abbaye	941	ce qui reste de la nef.		
	Morcourt : cure.....	942	371, chœur, transept nord, clocher.	....	en ruine.
	Ormoy-Villers : cure..	943	chœur.		
	Orrouy : cure.....	944	126, chœur.....	....	à pendentifs.
	Pontdron : cure.....	945	243, 372, transept.		
	Rouville : cure.....	946	chœur.		
Saint-Clément : cure..	947	porte, nef.....	....	en ruine.	
Saintines : cure.....	948	245, 456, façade, nef...	....	pendentifs.	
Vattier-voisin : chapelle. . . .	949	.....	....	sans ornemens.	
Vauciennes : cure . . . . .	950	246, 374, une fenêtre de la façade.			
Nanteuil.	Vérines : cure.....	951	chœur, transept.....	1540	
	Baron : cure.....	952	à-peu-près tout.....	....	pendentifs ; clocher ramidal.
	Boissy-Fresnoy : cure.	953	quelques restes.		
	Borest : cure.....	954	248, chœur, latéraux...	....	pendentifs.
	Droizelles : cure.....	955			
	Ermenonville : cure..	956	459, chœur.....	....	pendentifs.
	Eve : cure.....	957	portail, chœur, latéraux, clocher.	....	flèche octogone.
	Fresnoy-le-luat : cure.	958	clocher.....	....	pyramide octogone.
	Lagny-le-sec : cure... .	959	249, chœur, transepts.		
	Le Luat : cure.....	960	chœur.....	....	transepts de la renaissance
	Montagny-Ste.-Félicité : cure.	961	132, nef, latéraux, clocher	1600	aiguille octogone.
	Nanteuil-le-Grandouin : prieuré	962	376, portail latéral.		
	Ognes : cure.....	963	voûtes.....	....	pendentifs.
Silly-le-long : cure... .	964	250, latéraux.....	....	pendentifs.	
Versigny : cure.....	965	chœur, latéraux, clocher.	....	pyramide octogone..	
Belléglise : cure.....	966	378, chapelle, et plusieurs fenêtres du chœur.			
Neuilly.	Boran : cure.....	967	379, chœur et clocher, chapelles.	....	clocher à balustrade et ramide.
	Chambly : cure.....	968	461, voûtes de la travée centrale, chapelle au nord.	....	pendentifs.
	Cires-les-Mello : cure.	969	380, murs latéraux du chœur.		
	Crouy-en-Thelle : cure . . . .	970	133, 381, chapelles. . . .	....	pendentifs.
	Ercuis : cure.....	971	chœur, transepts.		

COMMUNES ou lieux.	N. os d'ordre.	PARTIES DES ÉDIFICES et numéros correspondans.	DATES certaines.	OBSERVATIONS.
Foulangue : cure . . .	972	251, 383, moitié du chœur, fenêtres au midi, porte latérale.		
Fresnoy-en-Thelle : cure . .	973	252, deux fenêtres de la nef.		
Mesnil-S-Denis : cure.	974	462, portail, chœur, nef.	....	clocher de la renaissance; pendentifs.
Neuilly-en-Thelle : cure . . .	975	462, chœur, latéral, clocher.	....	passant à la renaissance; pendentifs.
Ully-S-Georges : cure.	976	253, 385, nef, lambris, latéral au sud.	...	pendentifs.
Brasseuse : cure . . . . .	977	386, chœur, transepts.	....	pendentifs.
Fleurines : cure . . . . .	978	façade, les deux nefs.		
Pontpoint. S.-Gervais : cure.	979	255, 466, transept méridional.		
Pont-Sainte-Maxence : cure .	980	nefs, deux portes.		
Raray : cure . . . . .	981	134, portail, nef, chœur.		
Roberval : cure . . . . .	982	257, chœur, transepts.		
Verberie : cure . . . . .	983	137, 470, nef, latéraux, transept nord.	....	portail fleuri.
Verneuil : prieuré . . .	984	158, chœur, nef, façade, porche, clocher.		
Villeneuve-sur-Verberie : cure.	984	261, nef en dedans, fenêtre du chœur.	1506	
Aumont : cure . . . . .	985	chœur, transepts . . . . .	....	pendentifs.
Balagny-sur-Onette : cure . .	986	139, fenêtre du chœur.		
Barbery : cure . . . . .	987	262, transepts, chœur.	1586	
Chamant : cure . . . . .	988	263, 472, chapelle, porte latérale.		
Courteuil : cure . . . . .	989	387, façade, une fenêtre.		
La Chapelle-en-Serval : cure.	990	voûtes, fenêtres.		
Montépilloy : cure . . . . .	991	473, chœur, voûtes.		
Montlévêque : cure . . .	992	388, portail, chœur, chapelles.	....	pendentifs.
Morfontaine : cure . . .	993	porte, intérieur . . . . .	....	porte en accolade.
Orry-la-ville : cure . . .	994	264, une fenêtre du chœur, voûtes de la nef.		
Plailly : cure . . . . .	995	265, 389, 474, voûtes..	....	pendentifs.
Pontarmé : cure . . . . .	996	chœur.		
Saint-Firmin : cure . . . .	997	nef, chœur, latéraux . .	1543	
Saint-Léonard : cure . . .	998	390, nef, latéral		
Senlis : cathédrale . . . .	999	266, 475, transepts, claire-voie, plusieurs chapelles	1510	pendentifs.
— S.-Aignan : cure . . . .	1000	267, 476, chœur.		
— Saint-Frambourg : cure . .	1001	391, les divisions des fenêtres seulement.		
— S.-Pierre : cure . . . . .	1002	268, façade, nef, chœur, transepts, pyramide du clocher.	....	fleuri
— S.-Vincent : cure . . . .	1003	269, voûtes du chœur.		
Villers-S.-Frambourg : cure .	1004	270, 477, nef, latéraux, voûtes des chapelles.		

12.° *Edifices militaires.*

Le territoire du département a été couvert autrefois de châteaux comme le reste de la France; ils y étaient même si nombreux que la plupart des villages avaient un manoir fortifié indépendamment des grandes forteresses destinées à la défense générale du pays. Les guerres des quatorzième et quinzième siècles, le changement des mœurs, le progrès de la civilisation ont amené leur destruction successive, et nous n'avons guère que des ruines à signaler dans cette partie de notre travail.

Les ornemens fournissent pour les monumens militaires, comme pour ceux de l'ordre religieux, les caractères les plus certains de leur classification chronologique; toutefois les moulures sont aussi rares sur les châteaux qu'elles sont abondantes dans les églises, et comme les restes de l'architecture militaire ne se réduisent la plupart qu'à des masses informes ou dépouillées de leurs revêtemens, leur étude présente quelquefois des obscurités insolubles. Nous avons diminué les difficultés de ces recherches en prenant pour guide les règles exposées dans la cinquième partie du cours d'antiquités de M. de Caumont.

Nous devons signaler comme la plus ancienne construction du genre, le Louvre ou château royal de Senlis que les rois de France ont habité jusqu'au règne de Louis XIII. C'est un édifice à base romaine comme les murs d'enceinte auxquels il est adossé; il a un revêtement de petit appareil allongé; sa forme n'est plus reconnaissable, mais les pans de murs tenant aux tours de la cité ont des fenêtres à plein-cintre dont les archivoltes sont ornées de tuiles rouges formant zig-zag, ou séparant des claveaux égaux; la muraille est traversée par des lits horizontaux de briques. Ces restes sont accompagnés d'autres vestiges qui doivent appartenir à l'époque de la transition; on y voit au-dessus d'arcades ogives, des fenêtres plein-cintre à boudins et colonnettes; quelques-unes ont des cordons de dentelures; on remarque aussi une grande rose à dents de scie entourant une fenêtre romane. Enfin une addition contiguë montre une cheminée en encorbellement et d'autres débris de l'époque de la Renaissance. Ces ruines ont de l'intérêt par les souvenirs qui s'y rattachent; on les appelle le *châtel du roy*, et le *vieux château*.

Nous ne connaissons pas, dans l'étendue du pays, d'autres constructions romaines après les murs des cités dont il a été question plus haut. Les historiens du Valois ont indiqué la colline de Martimont, canton d'Attichy, comme le siège d'un temple dédié à Mars, auquel succéda une église qui a subsisté jusqu'à la fin du

dix-huitième siècle. On ne trouve sur place aucun vestige ni de l'église ni du temple, mais on y voit un mur de grand appareil appuyé sur un contrefort, sans aucun caractère, seul reste d'un donjon nommé autrefois les tourelles de Martimont; nous n'avons pu vérifier si, comme on le prétend, il reposait sur des fondations d'origine romaine.

Il ne subsiste depuis long-tems aucune trace apparente des maisons royales assez nombreuses, dont les chroniques et diplômes de la première race font mention.

On ne connaît même pas à Bargny le siège du palais appelé *Brennaecum* ou *Brinnacum*, ni à Chambly celui de la maison du fisc nommée *Camliacum* et *Cameliacum*.

On croit que *Cauciacum* ou *Cauciacus* tenait à l'abbaye de Saint-Etienne dont les ruines sont voisines de l'église actuelle de Choisy-au-bac.

Le palais appelé *Casnum* est indiqué par son arbre nommé de toute antiquité le Chêne-Herbelot, entre Pierrefonds et Bérogne, au midi de Saint-Etienne.

La maison royale de Maumagues (*Mamaccæ*) existait, dit-on, sur le point appelé Royalieu à l'est du village de Montmacq, canton de Ribécourt; on y a trouvé quelques fondations qui n'ont pas fourni la preuve certaine de leur origine.

Le palais *Morlacum* était, d'après les recherches de Leboeuf, à l'est de La Morlaye, dans la vallée de Thève, sur le coteau de Beaularris; il n'en reste aucun vestige.

Celui bien connu sous les noms de *Vern*, *Vernum*, *Verninpte*, a existé certainement, ainsi que le même auteur l'a démontré, à Ver, canton de Nanteuil; on croit qu'il était situé à l'est du village près du moulin, sur le chemin d'Ermenonville.

Le premier palais de Verberie a complètement disparu de même que le deuxième bâti par Charlemagne, et Carlier a commis une étrange erreur en indiquant (1) la tour carrée d'Haramont qui est ogivale, comme un reste du château royal.

On ne connaît plus l'emplacement du palais de *Veneue* (*Vennita*), et l'on sait seulement que celui de Trosly (*Trosleium*) était dans la vallée de l'Aisne, entre Trosly et Breuil, au lieu-dit la Terre-à-carreaux; on y a déterré quelques débris de constructions.

Tous ces édifices furent entièrement détruits dans la première irruption des Normands.

L'année 1836 a vu démolir les derniers restes du célèbre palais de Quierzy (*Carisiacum*) sur la limite du département de l'Aisne,

(1) Hist. Valois, tom. 1, pag. 145.



seul vestige, dans le pays, de l'architecture du tems de Charlemagne.

*Période romane.* Les ruines du château de La Villetterre, dans le Vexin français, offrent un exemple authentique de l'architecture à plein-cintre. Il ne reste que le donjon, de forme rectangulaire ayant quinze mètres sur douze, élevé de vingt mètres; son revêtement est plutôt en blocage qu'en appareil régulier. Les faces du nord et de l'est ont des fenêtres romanes, larges, ornées de tores et de colonnettes portant des chapiteaux carrés garnis de feuilles variées; on remarque au-dessus quelques meurtrières et des petites baies carrées. Une tourelle polygone occupe l'angle nord-ouest. Les murs épais de deux mètres étaient entourés de fossés dont les vestiges sont encore apparens. Cette forteresse fut détruite en 1418 par les Anglais.

Cambrý en a publié une figure médiocre dans l'atlas de la Description du département de l'Oise, pl. 16.

Il reste à peine deux ou trois massifs de tours de l'ancien château construit vers le dixième siècle, sur le tertre qui domine la ville de Chaumont en Vexin. Cette place très-forte affectait un plan elliptique dont le centre était occupé par une motte supportant le donjon, précisément selon l'exemple gravé à la planche 64 de M. de Caumont; il y avait des fossés murillés autour de la motte, et une deuxième enceinte fort reconnaissable, garnie de dix tours. Le château de Chaumont, après avoir joué un rôle important pendant les guerres du douzième siècle, fut abandonné lorsque le duché de Normandie eut été réuni à la France. Les restes du donjon qui formaient un fief sous le nom de Tour-aubègne, ont été rasés en 1795.

Il existe un plan assez exact de la forteresse dans les *Antiquités nationales* de Miller.

On voit à trois lieues de Chaumont, dans la vallée de l'Epte, près de la route royale qui conduit à Evreux, les ruines assez considérables du château de Courcelles-les-Gisors, célèbre par la bataille livrée en septembre 1198 entre Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion. L'enceinte, conservée sur une partie de son élévation, était rectangulaire. Le donjon occupait l'un des angles et avait seize mètres de côté, avec des murs épais de deux mètres; il y reste une porte à plein-cintre, une cheminée, une fenêtre carrée, et des escaliers dans l'épaisseur de la muraille.

Les forteresses de Boury et de Sérifontaine (1), voisines de

---

(1) Le château actuel de Sérifontaine est une élégante construction moderne en briques, dont les fenêtres imitent les arcs aigus et les roses à festons du style ogival secondaire.

celle-ci, appartenant à la même époque, sont détruites depuis des siècles.

On doit rapporter évidemment à la période romane, la tour qui flanque la muraille nord-ouest du palais épiscopal de Beauvais, donnant sur le jardin. C'est le seul reste du château des comtes de Beauvais, tel qu'il existait au commencement du onzième siècle lorsque la seigneurie temporelle fut réunie à la dignité ecclésiastique. Elle a pour soubassement une des tours de la cité romaine, dont elle conserve le diamètre. On voit à moitié hauteur une corniche à tores, sur laquelle appuient deux fenêtres bouchées dont les arcades à plein-cintre sont dessinées par un double rang de billettes. Au-dessus règne un autre boudin horizontal, ensuite un deuxième ordre de fenêtres à billettes inscrites dans un arc dont le tympan, à damier, couronne deux baies simulées, largement trilobées et garnies de fleurons. Un cordon intermédiaire à damier court à la hauteur des têtes. On remarque, à partir du ruban en boudins, des colonnettes à long fût appliqué appuyant sur une tête monstrueuse, et se terminant par une autre tête dans la corniche supérieure. Celle-ci est formée de modillons à masques et de petits arcs romans à filets entourant des contrecorbeaux pointus; elle est pareille à la corniche de Saint-Etienne, et indique probablement une époque commune de construction. On sait qu'une deuxième tour semblable s'est écroulée en 1828.

Le château de Milly dont il reste à peine quelques vestiges, montrait encore, en 1854, une de ses trois portes, démolie depuis; elle était ogive, défendue par deux tourelles et appuyée à de longs remparts. Comme la forteresse était déjà ancienne en 1197, lorsque l'évêque Philippe de Dreux y fut pris par les Anglais, on doit admettre qu'elle existait pendant la période romane.

Il ne subsiste que des vestiges peu caractérisés du fort château que Philippe-Auguste avait fait élever à Oudeuil-le-grand, canton de Marseille.

La commune de La Neuville-roy, arrondissement de Clermont, montre aussi des restes d'architecture romane. C'était dès le onzième siècle une place importante sur les frontières de Picardie, réparée en 1190 par Philippe-Auguste. La porte dite d'Amiens ou d'Enfer, encore debout, est formée d'une ogive romane décorée d'un cordon de dentelures, au-dessus de laquelle règne une corniche dont les modillons figurent des masques et des têtes monstrueuses d'animaux; ces ornemens de la transition semblent se rapporter précisément à l'époque rappelée ci-dessus. Le reste des fortifications est postérieur.

On ne voit que la motte d'une autre place considérable qui existait à Soisy ou Choisy, canton de Clermont; c'est un tertre ovale large de vingt mètres, élevé de dix, avec des vestiges de fossés et de murs d'une énorme épaisseur. Le fort fut rasé au quinzième siècle.

Nous rapportons au même tems le donjon rectangulaire qui seul est resté debout après la destruction du château de Clermont en Beauvoisis. Confondu maintenant avec la prison centrale, il présente un massif de vingt-cinq mètres sur dix-sept, et une élévation du vingt-neuf mètres, quoique les assises supérieures aient été enlevées. Les murs épais de dix pieds, et construits en gros moellons parementés, sont flanqués de douze contreforts plats montant jusqu'aux deux tiers. On y compte quatre-vingts fenêtres carrées, petites, disposées en quatre étages. Ce monument qui domine la ville, ne montre ni ornemens ni aucun caractère architectural; mais sa construction vers le onzième ou douzième siècle est à-peu-près certaine, et les documens historiques, d'après lesquels on peut établir la filiation des événemens dont il a été le théâtre, n'indiquent point qu'il ait été rebâti depuis son origine.

Les restes de Béthizy-Saint-Pierre, dans la vallée d'Autonne, sont de 1030 à-peu-près, date de la construction de cette forteresse célèbre par la reine Constance. Elles occupent, comme celles de Chaumont et de Clermont, le sommet d'un mamelon isolé. On n'y voit plus que la base de l'enceinte intérieure, celle qui entourait immédiatement le donjon; c'est un ovale de soixante mètres sur quarante-cinq. Les murs sont en moellons à bain de mortier, avec revêtement de moyen appareil. L'enceinte extérieure, beaucoup plus considérable, était garnie d'une muraille de grand appareil, large de deux mètres. Les souterrains, nombreux et étendus, étaient voûtés à plein-cintre. Les talus sont extrêmement rapides vers le sommet.

Nous ne connaissons point d'autre édifice qu'on puisse faire remonter avec certitude à l'époque romane.

*Période ogivale.* Les constructions élevées pendant le tems où l'ogive dominait dans les édifices religieux, ne sont ni assez nombreuses, ni assez caractérisées, pour qu'il paraisse nécessaire ni qu'il soit aisé de les répartir, sans erreur, entre les trois ou quatre époques du style pointu. Nous les présenterons donc dans une seule série, selon l'ordre des arrondissemens.

*Arrondissement de Beauvais.* Le hameau du Bout-du-Bois, commune de Montjavoult, dans le Vexin-Français, avait un manoir fortifié dont il resté encore sur pied une tourelle polygone; la porte est à plein-cintre, à cannelures et vives-arêtes dans le

gout du quinzième siècle; on reconnaît les traces des fossés qui décrivaient un périmètre ovale.

Le château de Bertichères, près Chaumont, ancienne dépendance de la grande maison de Trie, a une réputation d'antiquité qui ne peut pas cependant remonter plus loin que le quinzième siècle. On y voit une tour angulaire, cylindrique, massive, percée de baies carrées. Le corps de logis appartient au style de la renaissance; il montre des fenêtres à chambranles ornés de médaillons, losanges, arabesques, etc., de larges frises sculptées, des pilastres latéraux en encorbellement. Quelques grandes fenêtres ont des filets et des meneaux croisés. L'escalier est enfermé dans une tour polygone saillante sur le mur de l'est, à angles décorés de colonnettes engagées et de pilastres. La porte a un fronton curviligne contenant un écusson. Le plan de l'édifice est déguisé par des additions modernes.

L'ancien manoir de Montchevreuil, dont il ne reste qu'un grand corps de logis, nous a paru d'une date plus reculée, au moins quant à la face du nord, dont les fenêtres, ornées de tores, doivent appartenir à la fin du treizième siècle. La face méridionale repose sur un stylobate décoré de festons; ses fenêtres ont des cannelures garnies de pampres, une porte simulée couronnée d'un fronton pointu et de panneaux à ogives triflées, qui signalent clairement la dernière période du style ogival.

Nous ne pensons pas que les tours restées debout sur l'emplacement du grand château de Trie, soient d'une époque plus ancienne; elles n'ont pas de caractère.

Le château du Vaumain, construit en briques, a un corps de logis terminé en dos d'âne, et deux grosses tours polygones aux angles sud-est et nord-ouest. Les cheminées sont massives, carrées, à retraits, les pignons à redans; cet édifice ne doit pas être antérieur à la fin du seizième siècle.

Le manoir seigneurial de Jouy-en-Thelle, autrefois considérable et entouré de larges fossés, est réduit à une seule tour crénelée, construite en 1549, dépourvue d'ornemens; tout le reste a été détruit, notamment une aile très-élégante qui avait été bâtie au seizième siècle, par le cardinal de Pellevé.

On voit à Auneuil une autre tour plus ancienne que la précédente, seul fragment d'un château jadis considérable; son périmètre ovale a quatorze mètres sur douze; ses murs, épais de six mètres, se réduisaient à cinq pieds en s'élevant; ils étaient percés de meurtrières. Cet édifice, qu'on appelle improprement tour de César, recouvre des souterrains à voûtes en ogive.

Les débris de la forteresse de Goulancourt, détruite au quin-

zième siècle, existent encore dans la vallée de Bray, près du hammeau de ce nom, commune de Senantes. C'était le siège d'une châtellenie du vidame de Gerberoy, que Philippe de Dreux, prélat guerrier, fit fortifier pour le léguer ensuite à ses successeurs. La place fut réparée en 1357 ; mais on fut obligé de la démanteler vers 1420. Il ne paraît plus possible d'en restituer le plan. On y voit les ruines de neuf tours, d'une porte ogive à tourelles hexagones, et du donjon encore haut de dix mètres. L'une des tours montre les ogives à rosaces de la chapelle que l'évêque Simon de Neslé y fonda dans l'année 1312 ; on remarque les traces d'un double fossé autour de la place, et des restes d'ouvrages avancés, notamment de tours dites Houdan et Baignecamp. Leur étendue atteste l'importance de cet ancien château.

Le château de Merlemont, près de Beauvais, qui a reçu plusieurs additions, montre, vers le pignon du nord, deux tourelles cylindriques en encorbellement, et une grande ogive bouchée, analogue aux arcades religieuses de la fin du quinzième siècle.

Il reste encore quelques pans de murs de l'enceinte de Gerberoy, mais ils datent des premières années du dix-septième siècle, et nous les mentionnons seulement pour ne pas laisser dans l'oubli cette forteresse célèbre.

Le château d'Hannaches, bien entier, construit en briques, à quatre tourelles cylindriques, des fenêtres encadrées à meneaux croisés, des pignons dentelés ; il doit avoir été bâti à la fin du quinzième siècle.

Vers le nord de l'arrondissement, on trouve, à Fontaine-Lavaganne, des fragmens de l'ancien château, qui joua un rôle considérable depuis le treizième siècle jusqu'au tems de la ligue. Une grosse tour, appelée Ganelon, datant peut-être de l'époque de transition, a été démolie vers 1810. Il en subsistait une autre carrée, à angles arrondis, garnie de machicoulis dont les consoles ont trois redans, une troisième tour cylindrique, sans couronnement, et entre les deux un vieux mur en cailloux et grès, percé de meurtrières et de très-petites fenêtres carrées. Les fossés, dont on voit une partie avec une contrescarpe muraille, dessinaient, assure-t-on, un périmètre pentagone. La tour à machicoulis et le gros mur, nous paraissent dater du quatorzième siècle, c'est-à-dire, avoir précédé le siège que la place subit en 1419, de la part des Anglais qui la ruinèrent après la capitulation. La tour cylindrique est certainement une addition du quinzième siècle.

Il n'existe plus de traces visibles d'autres forteresses dont on trouve, dans divers historiens, la mention indiquée à Bailleu-

sur-Thérain, Berneuil, Boubiers, Chambors, Dameraucourt, Dargies, Flavacourt, Hodenc-en-Bray, Hodenc-lévêque, Lihus, Lormaison, Montagny, Mouchy-le-Châtel, Ons-en-Bray, Sandricourt, Sérans, Sillery, Sorcy, etc. Les châteaux d'Achy, Bresles, Crillon, Lépine, Le Ply, Marivaux, Mercatel, Méru, Marseille, Mouchy-le-Châtel, Troissereux, sont des édifices postérieurs au moyen-âge. Ceux de Frocourt, d'Hanvoile, de Sarcus, productions caractérisées de la renaissance, ont été démolis depuis vingt-cinq ans. MM. Daudin à Pouilly, et Houbigant à Nogent-les-vierges, ont transporté dans leurs résidences une partie des élégantes arcades du château de Sarcus, bâti en 1523.

*Arrondissement de Clermont.* Le château de Francastel, autrefois le Franc-Chastel, qui eut une grande importance pendant les guerres du quinzième siècle, n'est plus représenté que par une motte informe haute de plusieurs mètres, voisine de l'église. Il fut détruit par l'armée bourguignonne après son échec devant Beauvais en 1472.

On trouve à Catheux une autre motte ovale, longue de cinquante mètres sur vingt-six de hauteur et largeur; avec les traces des fossés, des boulevards et d'un ouvrage avancé qui complétait sa défense. On l'appelle le *Vieux-Catheu*. Ce lieu était au douzième siècle une châtelainie relevant du comté de Breteuil. Ainsi, selon toute apparence, l'ancienne construction devait dater de la période romane: cependant on la dit bâtie vers le milieu du treizième siècle.

On ne voit de la forteresse de Lahérelle, si importante pendant les guerres du quatorzième siècle, que l'enceinte encore subsistante de ses fossés larges de dix mètres; ils forment un rectangle ayant cent mètres de côté; ils sont entourés d'une plateforme à escarpe, et défendus en outre par deux ravins descendant de la forêt.

Les châteaux de Bonneuil et de Breteuil, comme celui-ci, n'ont laissé d'autres vestiges que le tertre qui servait de base au donjon.

On voit encore le périmètre ovale dessiné par les vestiges des fossés, du fort du Tronquoy, rasé en 1475 par ordre de Louis XI; c'est tout ce qui en reste, la motte même a été aplaniée depuis six ans.

A Maignelay il reste debout une tour et quelques parties de fossés de l'ancienne forteresse dont la maison d'Halluin fit relever l'enceinte vers la fin du quinzième siècle; ces débris n'ont pas d'intérêt historique.

Les boulevards du château que Philippe-le-Bel fit construire; dit-on, à Montigny, tout près de Maignelay, sont fort apparens

dans la plus grande partie de leur continuité; ils dessinent un carré irrégulier limité par un retranchement en terre, élevé de dix mètres, et par un fossé encore visible quoique comblé; la superficie est d'environ huit hectares; la motte centrale a vingt mètres de rayon avec un double fossé : ce lieu est connu sous le nom de Fort-Philippe.

La forteresse de La Neuville-roy dont nous avons déjà cité la porte à corbeaux romans, était une véritable place de guerre entourée de remparts et de larges fossés détruits et rétablis plusieurs fois pendant le cours du quatorzième siècle; elle avait près de cinq cents mètres d'étendue dans sa plus longue dimension, trois portes, des murs épais garnis de meurtrières. La citadelle, qu'on appelle le fort, était retranchée par un mur crénelé, épais de quatre mètres, et par un fossé, de manière à offrir une grande résistance. Le donjon encore sur pied est une tour hexagone revêtue de briques, soutenue par de larges contreforts angulaires. On place vers la fin du quinzième siècle l'abandon total des fortifications dont Monstrelet a vanté la force et l'aspect.

On voit à une lieue au midi de La Neuville-roy les restes d'un château considérable, celui de Cressonsacq, autrefois Cressonsart et Cressonnessart; il servait, comme les autres places du Beauvoisis, à la défense des frontières vers la Picardie, et fut ruiné en 1422 par les Anglais. Les fondations des murs ont été enlevées à la révolution; il ne subsiste qu'une grosse tour cylindrique sans caractère, dominant tout le pays; le château, carré, entouré de larges fossés, en avait une pareille à chaque angle.

Le château de Mouy, important par sa position qui commandait la vallée du Thérain, fut détruit sous la ligue; il n'en reste qu'une petite tour avec un pan de mur.

Celui de La Neuville-en-hez, brûlé aussi sous la ligue, n'est plus connu que par un terre ovale de cent huit mètres de longueur sur quatre-vingts de largeur, situé entre le village et la forêt.

Cette courte énumération laisse pressentir à quel point les destructions des places fortes ont été poussées à la fin du moyen-âge dans la région centrale du département. On peut citer comme ayant complètement disparu les forteresses d'Argenlieu, Ansacq, Blin, Bulles, Canettecourt, Catenoy, Cinqeux, Choqueuseles-Besnard, Chepoix, Eraine, Ferrières, Gincourt, Hondainville, Litz, Montreuil-sur-Brèche, Méry, Nointel, Noyens, Nourard-le-Franc, Provinlieu, Puits-la-Vallée, Saint-Just-en-Chaussée, Tricot, Warty, le château Thierry. Les résidences actuelles de Crevecœur, Le Plessier-sur-Saint-Just, Liencourt, Maignelay,

Plainville, Verderonne, ont remplacé des manoirs fortifiés.

*Arrondissement de Compiègne.* Il ne reste guère que la base du donjon et quelques pans de murailles insignifiants du fort de Longueil-Sainte-Marie, important pendant les événemens de la Jacquerie et les guerres du quinzième siècle. Sa destruction fut prescrite en 1431 par Charles VII, et l'on acheva en 1750 de démolir les débris des remparts.

Une autre place forte du canton d'Estrées, le château de Remy, a conservé sa muraille extérieure entourée d'un boulevard et d'un double fossé; elle embrasse une superficie elliptique de cinquante-sept mètres sur quarante-quatre, mais toutes les constructions intérieures ont été détruites; le donjon avait, dit-on, quatre-vingts pieds de hauteur. Cette place fut ruinée en 1588 sous la ligue.

Le château de Mortemer, reconstruit en 1424 et démolí par les Bourguignons en 1433, a laissé pour vestiges un pont de trois arches, une section d'un large fossé et la base de trois grosses tours cylindriques; ces débris existent à l'est du village actuel de Mortemer, canton de Ressons.

Il y avait une autre place considérable au hameau du Bout-du-Bois entre Belloy et Neufvy; on voit encore deux des quatre tours cylindriques qui marquaient les angles des fortifications et quelques pans de gros murs échappés aux ravages du quinzième siècle.

Le château de Ressons-sur-Matz qui a péri dans le même tems n'a laissé que le tertre du donjon ayant huit ou dix mètres de diamètre; près du chemin de Séchelles; elle avait un revêtement de grosse maçonnerie et des fossés reliés avec ceux du bourg autrefois fortifié.

On ne trouve aussi que la motte et quelques traces de fossés du château de Vignemont, près de l'église de ce village.

Le canton de Lassigny ne nous offre que des ruines comme les précédens. A Dive, on voit une tour, un pan de mur, des fossés avec une arche, reste de l'ancien manoir fortifié du lieu.

A Fresnières, dans le bois de La Motte, on trouve une enceinte circulaire bordée de fossés, ayant vingt-cinq toises de diamètre, et recouvrant des fondations; on l'appelle le château de Plaisance, mais on n'explique ni l'origine, ni l'époque de la destruction de cette forteresse.

La Tour-Roland à Lassigny, dont il ne reste aussi qu'une motte circulaire ayant soixante mètres de largeur, et de grands fossés, est un autre débris pour lequel les renseignemens historiques nous manquent jusqu'à présent. On la dit construite par la maison de Coucy.



Le château du Plessis-de-Roye, bâti par les seigneurs de la maison de Roye; encore entouré de fossés murillés, a été rebâti sous le règne de Louis XII; on y remarque un pignon chargé d'ornemens dans le goût de la renaissance.

La forteresse de Beaulieu, que le séjour momentané de la pucelle d'Orléans après sa capture devant Compiègne a rendue célèbre, fut détruite au mois de juin 1445 par les Bourguignons sous le commandement du comte de Charollois. Cette place très-forte avait un périmètre octogone et un donjon central de même figure, haut de cinquante mètres, dominant au loin la campagne; on en voit encore la base. Les fossés, larges de douze mètres, étaient défendus par des ouvrages avancés.

Nous pouvons signaler aux environs de Noyon, comme monument caractérisé, le mur d'enceinte de l'ancien château de Béhéricourt, dont la porte ogive est défendue par deux massifs carrés, et couronnée d'une fenêtre du quatorzième siècle. La maçonnerie est belle, mais dégradée.

A Mondescourt, un bâtiment, qu'on dit avoir appartenu aux Templiers, de forme rectangulaire, avec pavillon en retour d'équerre, entouré de fossés comblés, a des restes de machicoulis dont les consoles indiquent le quatorzième siècle, des meurtrières, quelques rares fenêtres à meneaux en croix, et d'autres simples, plus petites; les murailles, épaisses d'un mètre au moins, sont assises sur un soubassement de grès.

La forteresse de Brétigny, placée au bord de l'Oise qu'elle commandait, ruinée depuis long-tems, était enceinte d'un double fossé, dont l'extérieur communiquait avec la rivière. Le pont qui aboutissait à la place existe encore; les murs du rez-de-chaussée, solidement bâtis en grès, ont six mètres au moins d'épaisseur; on y remarque près des contreforts, sous le toit actuel, des culs-de-lampe, restes évidens de constructions supérieures; il y a aussi une petite tour cylindrique et une tourelle.

On voit à l'ouest de Ribécourt, sur la montagne du Pierreux, les restes du château de la Folie, ruiné au quatorzième siècle, pendant les troubles de la Jacquerie; c'est un pan de mur d'une maçonnerie très-solide en grès, épais de deux mètres, au bord d'un fossé large de quatre. Il est impossible d'assigner une date précise à ces ruines dépourvues de caractère.

A Chelles, canton d'Attichy, il y a une tour couronnée par un toit conique de pierres; ses fenêtres étroites sont divisées par une traverse horizontale; c'est le seul reste du château, jadis important; de ce lieu déjà mentionné plusieurs fois dans notre inventaire.

Près de là sont les ruines si connues de Pierrefonds, dont il

été publié un nombre infini de gravures pittoresques, mais dont on attend encore un dessin exécuté avec une précision artistique. Cette forteresse célèbre, bâtie, comme on sait, vers 1390, par Louis, duc d'Orléans et comte de Valois, fut démantelée en 1617, par ordre de Louis XIII.

On détruisit à cette époque les ouvrages avancés, et l'on pratiqua, aux dépens des murs, les profondes entailles qu'on y voit encore, car le reste de l'édifice est demeuré intact. L'enceinte embrasse six mille sept cent vingt mètres carrés, et figure un pentagone irrégulier, présentant au nord un front de quarante mètres, soixante-quatre mètres à l'ouest, quarante-un au sud, et dixante-dix-neuf mètres en une ligne brisée, vers l'est. Les neuf tours qui protégeaient le rempart, et qui ne sont pas comprises dans ces dimensions, ont chacune quinze mètres de diamètre, et qui donnent un développement total de trois cent quarante-quatre mètres. La maçonnerie excite l'admiration des architectes. Les murs, dont les murailles ont cinq mètres d'épaisseur à la base, élèvent à trente-six mètres. Tout l'édifice est garni de machicoulis dont les consoles énormes sont divisées en trois retraits. Les fenêtres, irrégulièrement percées, sont carrées et encadrées dans des tores; celles de la chapelle placée dans la tour du sud-est, sont étroites et à moulures cylindriques, descendant sur des socles anguleux, ce qui indique assez bien la fin du quatorzième siècle. Les tours portaient à l'extérieur des niches ogives, encadrées de feuillages, contenant des statues d'une riche exécution, aujourd'hui mutilées. Le donjon était formé de deux bâtimens carrés, inégaux; contigus, à cinq étages; ses fenêtres, larges, carrées, ont des colonnettes et des meneaux transverses; on y voit une rampe cheminée polygone à grosses colonnes engagées, et une voûte à guirlande de feuilles découpées. Le tuyau est terminé en cylindre. Il y a des guérites extérieures en encorbellement. Les pignons dans des pignons sont ornés de tores. Tels sont les caractères chronologiques encore visibles de ces restes imposans.

L'église de Saint-Jean-aux-bois, dans la forêt de Compiègne, est entourée d'une muraille et d'un fossé qui délimitaient, dans les temps anciens, la maison royale de Cuise. On y accède par un pont de deux arches et une porte couverte à plein-cintre, défendue par deux tourelles, couronnée de machicoulis simples; cette construction n'est pas nettement caractérisée, mais nous la croyons postérieure à l'église que nous avons dit bâtie dans le douzième siècle.

Quant aux châteaux dont il ne reste plus de traces importantes, on peut indiquer comme les plus connus ceux de Bailly, Boulogne-

la-grasse, Canny-sur-Matz, Coudun, Foisselles, Freniches, Gournay-sur-Aronde, Guiscard, Hémévillers, Lagny, Marigny-sur-Matz, Mareuil-lamotte, Mauconseil, Thourotte. Les résidences actuelles de Fayel, Lataule, Marquégise, Monchy-Humières, Ricquebourg, Séchelles, Sorel, Tracy-le-val, sont bâties sur l'emplacement d'anciennes forteresses.

Les châteaux d'Avricourt et du Plessis-Brion appartiennent au style de la renaissance.

*Arrondissement de Senlis.* La section orientale de l'arrondissement comprenait la plus grande partie du pays de Valois, dans lequel on comptait au seizième siècle, selon un auteur contemporain (1), cent dix-sept maisons ou châteaux de gentilshommes de race et d'armes, et cent cinquante-six seigneurs fiefés, ayant aussi leurs châteaux. Il ne reste presque rien de cette architecture féodale.

On retrouve, encore entier, le grand donjon du château de Saintines, qui fut bâti vers 1513, à la place de constructions ruinées par les guerres du siècle précédent. C'est une grosse tour carrée, couronnée de machicoulis à longues consoles, dont les intervalles sont anguleux. Les fenêtres, petites, ouvertes et retirées, sont encadrées dans des moulures à vive-arête. La porte est inscrite entre des pilastres supportant un fronton aigu. L'escalier est contenu dans une tour hexagone qui monte jusqu'à la plateforme.

Le château, élevé sur de vieilles fondations, fut rétabli au même tems que le donjon; il a des tourelles, des contreforts et des arcades ogives bouchées, à colonnettes grêles, conservées de l'édifice antérieur.

Il ne reste plus à Morienval que des lambeaux informes d'un château bâti dans le treizième siècle, à côté de l'église, pour la défense du monastère, mais ils permettent de juger que son étendue dépassait celle de Pierrefonds. On y voit des corniches accompagnées de corbeaux, des portions de tours, des souterrains considérables, une porte à machicoulis.

À Vez, première capitale du Valois, subsiste encore l'ancien château, dont la construction est de deux époques. La forteresse fut relevée peu après 1214, année de la donation de la seigneurie à Raoul d'Estrees par Philippe-Auguste. Il reste, de ce tems, l'enceinte extérieure et la porte à plein-cintre flanquée de deux tourelles, avec un bâtiment appelé le vieux château, qui a une fe

(1) Bergeron, Valois royal, 1583, in-12.

nêtre ogive, une galerie à machicoulis et des tourelles ornées de dents de scie.

On y ajouta, vers 1360, l'énorme tour qui domine le pays. Elle est pentagone, à six orages avec galerie, machicoulis, gargouilles, et cinq tourelles angulaires montant jusqu'à la plateforme. Les guérites forment encorbellement en saillie. Les murs ont vingt pieds d'épaisseur, et leur maçonnerie a beaucoup d'analogie, par sa perfection, avec celle qu'on admire à Pierrefonds. Les larges fossés murailés qui défendent de tous côtés l'accès de la place, sont du même tems, ainsi que plusieurs parties du mur extérieur.

Le château des comtes de Crépy-en-Valois, qui subsiste encore, est un édifice massif et disgracieux, rétabli, en grande partie, sous le règne de Louis XII. Ses fenêtres rappellent, par leur petitesse et leur espacement, les constructions du treizième siècle. Cependant on en remarque, sur le pignon du midi, trois caractérisées, l'une à meneaux cruciformes, les deux autres bouchées, à ogives géminées, triflées. La porte du château est du tems d'Henri IV; les vantaux ont des clous dont les têtes figurent des H et des M. en mémoire du roi et de Marguerite de Valois. Ce manoir a été mutilé en dedans comme à l'extérieur.

On voit à Autheuil, canton de Betz, à côté de l'église, deux grossés tours cylindriques qui semblent avoir protégé l'entrée d'un château fort. La tradition locale les désigne comme les restes d'un couvent de moines rouges. Il est impossible de déterminer par leur aspect l'époque précise de leur construction.

On trouvait encore il y a six ans dans la rue de Thury, à Mareuil-sur-Ourcq, autrefois nommé Mareuil-la-Ferté, le massif dépouillé d'une tour haute de vingt mètres, appartenant au château qui fut ruiné dans le seizième siècle. On l'a rasée en 1837; de vastes souterrains s'étendent sous les propriétés voisines.

Dans le canton de Pont-Sainte-Maxence, nous trouvons à Poussin deux tours semi-circulaires de l'ancien château de Fécamp, lieu primitif du château de Pont qui fut depuis confondu avec l'abbaye royale de Montcel; elles ne sont pas caractérisées, mais leur aspect est tout-à-fait celui des constructions analogues du quatorzième siècle.

Il ne subsiste des fortifications de Pont-Sainte-Maxence qu'un pan de muraille voisin de la rue de Cavillé; il tenait au rempart qui fut relevé en 1575 par l'ordre d'Henri III; tout le reste a été détruit.

On voit à Montépilloy des ruines considérables de la forteresse importante édiflée au quatorzième siècle sur l'emplacement d'une autre qui datait de l'époque romane; des fossés larges de quinze

mètres déterminent encore la figure heptagone de l'enceinte. Des boulevards en terre défendent les approches de la porte qui est flanquée de deux tours semi-circulaires réunies par une construction à petites fenêtres carrées à meneaux. Le donjon était rectangulaire, tenant au mur principal par une tour carrée en saillie; il en reste un pan de muraille à machicoulis. A l'autre bout du donjon et vers le centre de la place, s'élève la grande tour qui domine le pays. C'est un massif cylindrique d'une maçonnerie aussi belle que celle de Pierrefonds, percée de meurtrières et de petites fenêtres carrées, rares, et couronnée de gros machicoulis et de gargouilles. Elle a quarante-cinq mètres de hauteur et vingt de diamètre à la base. Elle ne subsiste qu'au tiers environ de sa circonférence. Le reste a été détruit au moyen de la mine, de même que les autres fortifications.

L'enceinte complète du château de Thiers qu'on trouve à une lieue au midi de Senlis, montre un plan carré de soixante-dix mètres de côté, défendu par neuf tours, entouré de fossés et de boulevards; les murailles en grès s'élèvent encore à huit pieds. Les tours ont onze mètres de diamètre. Les fenêtres sont des ogives couronnées de quatre-feuilles. La tour du sud-est où était la chapelle a une autre fenêtre simulée en ogive trilobée avec des colonnettes à chapiteaux chargées de feuilles en volute; c'est la manière du treizième siècle. On remarque à l'ouest un grand pignon et quatre consoles de machicoulis. La porte, pratiquée du côté opposé, avait dix pieds de profondeur entre deux tours.

Cette forteresse fut démantelée en 1557 avec nombre d'autres, par ordre du régent.

Il existe au sommet de la butte de Montmélian la carcasse d'un petit château rectangulaire, bâti en grès et en meulière, dont les murs ont de quatre à six pieds d'épaisseur, et deux étages de fenêtres, les inférieures simples, longues, à plein-cintre, les supérieures embrassant deux ogives en lancettes, ce qui indiquerait le douzième siècle pour date de la construction; une cheminée intérieure semble plus récente de trois siècles. Ce bâtiment recouvre de vastes souterrains.

Les débris du château de Creil montrent une grosse tour cylindrique à machicoulis dont les consoles ont trois retraits, et des fenêtres longues, étroites, encadrées dans des tores interrompus par des chapiteaux à deux rangs de petites feuilles. Le corps du bâtiment a de très-grandes fenêtres larges, à encadrements simples ou doubles pareils à ceux de la tour. Les voûtes sont à boudins croisés, et la corniche formée de trois tores superposés.

Ce sont les restes du palais fortifié que Charles V fit rebâtir

vers 1370 pour servir de demeure aux comtes de Clermont de la maison de Bourbon ; c'est là que Charles VI fut enfermé pendant sa démente.

A Montataire, quelques-unes des tours sans ornemens du château sont du commencement du quinzième siècle ; les bâtimens intermédiaires sont modernes.

Le château de Mello, dont les fondations ont mille ans d'existence, et qui a été reconstruit quatre ou cinq fois, a deux tours principales à bases du douzième siècle, des tourelles à encorbellemens et une chapelle à ogives flamboyantes établies en 1480 ; le reste date de 1770. Le donjon qui s'élevait à une hauteur considérable, a été démoli au commencement de ce siècle.

Les forteresses mentionnées dans les auteurs, dont il ne subsiste plus de traces, sont, outre le grand château de Chantilly, ceux de Betz, Bonneuil-en-Valois, Boran, Bouillancy, Chaveroy, Coye, Cramoisy, Gondreville, Houssoy près de Varinfroy, Ivors, La Grange-Saint-Arnoult, Le Lys, Lévignen, Montléveque, Nanteuil, Pontarmé, Précy-sur-Oise, Verneuil, Uilly-Saint-Georges. A ceux de Brasseuse, Acy-en-Mulcien, Ermenonville, Fontaine-les-Cornu, Baray, Villers-Saint-Paul, ont succédé des maisons de plaisance.

Quant aux fortifications des places de guerre, elles ont disparu par l'effet du changement des mœurs et du mouvement de la civilisation. Il ne reste plus rien ou presque rien des enceintes de Beauvais, Mouchy-le-Châtel, Gerberoy, Clermont, Breteuil, Gournay-sur-Aronde, Compiègne, Noyon, Crépy-en-Valois, Baron, Pont-Sainte-Maxence, Verberie, Creil, Mouy, etc., dont les vicissitudes remplissent l'histoire militaire de la Picardie pendant le moyen-âge.

Il serait difficile d'assigner une date précise à la grosse tour des anciens remparts de Compiègne, qu'on nomme improprement tour de Jules-César et de Saint-Louis, mais elle appartient à coup sûr au moyen-âge.

### 13.° *Edifices civils.*

Nous mentionnerons dans ce chapitre les monumens destinés à des services publics autres que l'exercice de la religion ou la défense du pays. Leur nombre plus restreint que celui des châteaux, ne comprend guère que des palais épiscopaux ou des hôtels-de-ville échappés au mouvement général de reconstruction qui se manifesta vers l'époque de la renaissance, et ne se ralentit guère que dans les désastres qui marquèrent la fin du règne de Louis XIV.

Aucun ne remonte au-delà du quatorzième siècle.

Le palais épiscopal de Beauvais, dont nous avons déjà cité une tour romane, a été rebâti au commencement du seizième siècle, sous l'épiscopat de Louis de Villers, en même tems que les transepts de la cathédrale. La façade extérieure n'a de remarquable que trois larges fenêtres à encadrures évidées au rez-de-chaussée, et dans le toit, une fenêtre rectangulaire à traverse horizontale, accompagnée de pilastres à pinacles, et d'un fronton curviligne contenant un écusson.

La façade intérieure est plus ornée : on y voit au rez-de-chaussée une petite porte en accolade, et deux tourelles polygones, l'une qui renferme l'escalier en spirale, a une fenêtre en accolade et soutient un beffroi à jour; l'autre, arrêtée sur un encorbellement à retraits, contient une chapelle à cinq fenêtres ogives gracieuses, séparées par des pilastres ornés posant sur des feuilles. Il y a une riche corniche de pampres. Les fenêtres du corps de logis sont très larges, à encadrures prismatiques; elles forment deux ordres, et on en trouve dans le toit un troisième garni de pilastres à clochetons. Cet édifice, d'un caractère sévère, porte bien l'empreinte de son époque.

Les deux grosses tours et les bâtimens de l'entrée en avant de la cour sont plus anciens, ainsi qu'on en peut juger aisément au premier aspect. Ils furent élevés en 1506 par l'évêque Simon de Nele; au moyen d'une somme de huit mille livres parisis que la ville de Beauvais fut obligée de lui payer par forme d'amende, à la suite d'une émeute pendant laquelle on avait mis le feu à l'évêché.

Les tours sont divisées par deux bandeaux ou cordons aigus entre lesquels on a pratiqué de petites fenêtres simples à plein-cintre; on voit au-dessus d'autres tours carrés dont les angles supérieurs sont coupés par des arcs de cercle; des meurtrières sont interposés. La corniche est formée de feuilles lobées plates, à lobes arrondis, comprises entre deux filets. Le bâtiment qui sépare les deux tours montre derrière la galerie trois arcades plein-cintre et une tourelle en saillie; la corniche et les petites fenêtres carrées s'y continuent.

L'allée a deux parties, une antérieure à voûte curviligne, à colonnettes grêles engagées, libres et groupées, à petits chapiteaux portant deux rangées de feuilles. On y remarque deux passages de bœufs et des machicoulis; la deuxième a des voûtes ogives à arcs doubleaux prismatiques, de minces piliers polygones et des pampres. On retrouve à l'intérieur de la cour les fenêtres carrées et la corniche sur le bâtiment supérieur et sur la tourelle polygone de l'escalier. Les constructions donnant dans la rue de Limaçon sont en grande partie du même tems.

Ainsi, le palais épiscopal de Beauvais appartient à quatre époques; son soubassement est romain; la tour vers le jardin est romane; celles de l'entrée sont de style ogival secondaire, et l'hôtel est de la fin des ogives.

L'ancien Hôtel-Dieu de Beauvais a une porte à plein-cintre ornée d'un cordon aigu, et deux grandes fenêtres à meneaux croisés, dont les parties supérieures inscrivent des ogives trilobées; le reste est dégradé: nous rapportons cet édifice au commencement du quatorzième siècle.

L'hôtel-de-ville de Clermont, autrefois siège des juridictions du comté, paraît avoir été construit sous le règne de Charles-le-Bel. Il présente en avant un grand pignon, divisé par un contrefort servant d'appui à un beffroi polygonal qui dépasse seulement de quelques mètres le sommet de la façade. On voit de chaque côté une arcade surbaissée, large, renfermant une porte carrée; au-dessus, des fenêtres sans ornemens, dans les angles et sur le contrefort à la hauteur des fenêtres, trois niches ogives à tores finissant en colonnettes à socles anguleux. Un deuxième ordre comprend des fenêtres à encadrements creux et à meneaux.

L'édifice rectangulaire, en dos d'âne élevé, se termine vers l'ouest par une galerie à machicoulis qui faisait suite au mur d'enceinte de la place.

L'hôtel-de-ville de Compiègne construit, dit-on, en 1499, montre une façade régulière dont le rez-de-chaussée est occupé par une fontaine centrale; des fenêtres carrées à angles supérieurs émoussés, ornées de moulures et d'un fronton aigu à feuillages. Il y a deux petites fenêtres aveugles à côté de la fontaine. La porte figurée en anses de panier, avec des cannelures et une guirlande de feuillages, est pratiquée sous la première fenêtre de droite.

L'étage a un cadran central, quatre fenêtres à peu-près pareilles à celles du rez-de-chaussée, et de petits jours carrés ornés de moulures et de frontons. Six niches à dais ciselés fleuris, alternent avec les fenêtres. L'ordre est couronné d'une double corniche de feuillages et d'une balustrade à jour garnie de trois gargouilles; les angles sont occupés par une tourelle hexagone.

Le beffroi placé au-dessus de l'horloge est hexagone aussi, et muni sur la face antérieure de deux tourelles cylindriques; il a des fenêtres arrondies figurant des ogives geminées. On remarque au-dessus de la balustrade une fenêtre ornée, couronnée comme toutes les autres, par un fronton à feuillages.

L'hôtel-de-ville de Noyon est à peu-près du même tems; il est masqué en partie par une maison appuyée contre la façade, adossement fort étonnant sur un édifice public.



Le portail est moderne; on voit à droite six petites ogives, à moulures, couronnées d'un fronton ciselé à crochets avec deux pilastres latéraux montant jusqu'à la corniche supérieure; cet ensemble figure un panneau. La corniche qui règne sur toute la façade est revêtue d'animaux, d'enfans, de fruits, de palmes, etc. Les fenêtres du premier étage, au nombre de trois, sont carrées, encadrées, avec fronton aigu chargé de crochets et d'animaux, et des pampres dans les moulures; quatre autres fenêtres plus petites alternent avec celles-là, et toutes sont entremêlées de niches sculptées dont la base porte un écusson, et dont le dais est chargé de feuilles découpées. La partie supérieure de l'édifice est moderne.

La cour intérieure a une porte en ogive large, enrichie de moulures et des crochets figurant des monstres. Les fenêtres sont moins nombreuses, mais pareilles à celles de la façade. La corniche montre des animaux alternant avec des feuillages. L'escalier, chargé d'ornemens semblables, est dans une tourelle latérale octogone.

Le palais épiscopal de la même ville nous a paru appartenir au style de la renaissance.

Les édifices analogues de la ville de Senlis n'ont pas d'intérêt historique.

#### 14.° *Edifices privés.*

Nous terminerons l'inventaire de nos monumens départementaux par l'indication succincte des constructions qui, n'ayant été consacrées à aucun service public, offrent cependant des caractères propres à faire apprécier leur âge architectonique. Le nombre en est petit, sans doute, eu égard à la masse des maisons qui forment tous les lieux habités du pays; néanmoins, nous n'avons pu encore en dresser le catalogue général, et nous considérons cette partie de notre travail comme fort incomplète, surtout en ce qui concerne les derniers tems du moyen-âge. Au reste, la plupart de ces édifices ont peu d'intérêt comme productions de l'art, et beaucoup ont perdu leurs ornemens à la suite de leur appropriation aux usages modernes.

Presque toutes les maisons en pierre, échappées à l'action destructive du tems, ont appartenu à des corporations religieuses, si même elles n'ont été consacrées à l'exercice du culte. Nous avons suivi l'exemple de M. de Caumont, qui a cru devoir les séparer des monumens religieux proprement dits.

#### *Période romane.*

Nous plaçons en première ligne, comme étant probablement

le plus ancien monument du genre, la maison de la place Saint-Pierre, n.° 1875, à Beauvais, au moins quant à la partie de la rue Limagon, celle qui fait l'encoignure de la rue du Prévoist appartenant au quinzième siècle.

Cet édifice dont les murs ont une grande épaisseur, montre au premier étage quatre arcades à plein-cintre ornées de boudins et de cannelures contenant des fleurons et des feuilles laciniées; elles sont séparées par des groupes de trois colonnettes à chapiteaux carrés, ciselés profondément en feuillages. Au-dessus de chaque groupe était assis un personnage barbu, en relief plat, vêtu d'une tunique, mais toute sculpture a presque disparu sous le crépissage maladroitement exécuté de la façade. On voit, dans le haut, une corniche profilée en biseau, chargée de feuilles plates, découpées, précisément dans le style de la nef de Sainte-Etienne, de l'église de Tric-Château, de Chelles, et de quelques autres monuments du dixième ou onzième siècle. L'origine de celui-ci est ignorée. Les uns y veulent trouver une église; d'autres, l'évêché primitif, avant l'établissement des prélats dans le château des comtes. Cambry n'a pas craint d'avancer (1) qu'il était, du temps des rois francs de la première race, et qu'il reposait sur la base d'un palais romain.

Une autre maison de l'époque romane, mais d'un style moins fleuri, existe dans la rue Saint-Antoine de la même ville. Elle est construite en grand appareil, et montre plusieurs arcades à plein-cintre, bouchées, et vers le haut, d'autres plus petites, entourées d'un tore. La corniche est un boudin soutenu par de gros corbeaux variés. Nous n'avons pu parvenir à reconnaître l'origine de cet édifice, qui a dû être une église ou au moins une chapelle.

*Tric-Château.* L'ancienne prison de la seigneurie a des fenêtres romanes embrassant deux divisions lancéolées, mais qui semblent ajoutées, des colonnettes simples à chapiteaux chargés de feuilles recourbées; des arcades de boudins et cannelures. Ces fenêtres appuient sur une corniche ou sur un transverseal de feuilles découpées, enroulées, alternativement de haut en bas et de bas en haut. Il y a aussi des vestiges de dents de scie, ce qui nous paraît indiquer l'époque de la transition.

*Laillory, près Chaumont.* On voit dans la rue de l'église une maison ayant une grande arcade romane bouchée, décorée d'un boudin et d'un ordon d'étoiles; les fenêtres sont divisées par une croix.

(1) Description du département de l'Oise, tom. 2, p. 224.

Une autre maison voisine a une porte en plein-cintre à retraits, et aussi des fenêtres à meneaux cruciformes.

*Neufvy.* On remarque près de l'église une ferme qui conserve des restes de murailles considérables, des arcades à plein-cintre, des colonnettes, des corbeaux remaniés. On prétend y voir les débris d'un couvent détruit par un incendie.

### *Période ogivale.*

#### 1.° *Constructions en pierres.*

*Beauvais.* La maison située rue Sainte-Véronique, servant autrefois de refuge à l'abbaye de Saint-Paul, présente, sur la rue, un pignon percé de trois fenêtres ogives liées par des colonnettes intermédiaires communes. Les arcades sont décorées de tores un peu anguleux sur impostes polygones. Il y a un trèfle inscrit dans la tête des ogives. Chaque fenêtre est couronnée d'un fronton aigu, garni de crochets en boule, et portant au sommet un bouquet de feuilles. Des cordons transverses, aigus, divisent le mur du mur. Nous attribuons cette construction au quinzième siècle.

Dans la même rue, n.° 1867, maison en grand appareil, avec stylobate. Portail formé d'un arc-tudor, garni de pampres et de griffons; fenêtres encadrées, à moulures et filets. Les vantaux de la porte sont chargés d'arabesques, de médaillons à figures caractérisées, et de pilastres sculptés portant des animaux et des personnages — seizième siècle.

Même rue, au n.° 1868, on voit un portail en arc très-surbaisé, avec un encadrement dont les moulures sont arrêtées sur des loups en saillie.

Rue du Limaçon. Maison à mur énorme, avec gros corbeaux carrés, portant des feuilles découpées. Corniche à cannelures et filets — seizième siècle.

Rue Saint-Paul. La maison n.° 1851 a une corniche à modillons en consoles, qui rappellent ceux du style ogival à lancettes. C'est peut-être le reste d'une église.

Rue des Prisons, vis-à-vis le n.° 1639. Petite porte surbaissée, avec pampres sur des culs-de-lampe en bas-relief, et l'inscription BONIS OMNIBUS.

Même rue, au coin de celle de la Belle-Image. Large porte carrée à angles émoussés, à cannelures garnies de feuilles découpées. Il y a un ancrissement chargé de feuilles multilobées — seizième siècle.

Rue du Prévost, n.° 1922. Large maison ayant un ancrissement étroit à retraits et à filets. A côté, grande porte surbaissée.

sée, à corniches prismatiques, avec un fronton et une niche ogive à dais pyramidal épineux.

Dans la même rue, la maison d'encoignure sur la place Saint-Pierre, a l'apparence d'une église; on y voit des fenêtres bouchées, ogives géminées, à têtes trilobées inscrites dans de larges arcades — quatorzième siècle.

*Saint-Labare.* Les bâtimens nombreux qui avoisinent l'église ont leurs pignons soutenus par de gros contreforts étroits, et des fenêtres ogives géminées, sans ornemens, avec une moulure anguleuse autour de la tête courante.

*Emoucourt-le-sec.* La ferme est un ancien manoir à fenêtres divisées par des meneaux croiformes prismatiques, à grandes cheminées, et plafonds décorés de sculptures. Une tourelle voûtée, à nervures anguleuses, paraît être du quatorzième siècle.

*Rodily.* La ferme voisine de l'église a des fenêtres carrées, encadrées dans des moulures prismatiques appuyant sur des pilastres. La porte est en arc-tudor.

*Villers-Saint-Sépulcre.* L'ancien prieuré montre de grands pignons soutenus par un contrefort central et des cheminées cylindriques à rebord — quatorzième siècle.

*La Vaquerie.* La principale ferme a des fenêtres à moulures prismatiques et une porte en arc-tudor.

*Clermont.* On voit près de l'église, au n.° 6, une maison en briques à un étage, ayant au-dessus du toit et entre les deux ordres deux corniches ou frises chargées de pampres et de raisins; elle a une fenêtre dont les chambranles portent des ornemens semblables.

La maison n.° 421, en pierre de taille, a deux fenêtres et une porte encadrées, avec une corniche appuyée sur de petits culs-de-lampe; les moulures sont mêlées d'oiseaux et de figures qui indiquent un tems voisin de la renaissance. L'escalier est dans une tourelle intérieure.

Il y a un autre édifice de la même époque dans la rue des anciennes prisons; une niche est posée à l'encoignure.

*Epinouss.* La ferme est une grande construction à fenêtres garnies de moulures prismatiques et de meneaux croisés — seizième siècle.

*Rémérangle.* On voit dans la grande rue une maison à fenêtres carrées, ornées de moulures prismatiques.

*Saint-Martin-aux-bois.* L'un des bâtimens qui dépendaient de l'abbaye est une construction de grand appareil avec une corniche composée de petites arcades ogives inégales, séparées par de gros corbeaux sans ciselures; nous le rapportons au douzième siècle.

La porte extérieure de l'enclos était garnie de machicoulis encore apparens.

*Lieuwillers.* La ferme voisine de l'église est un manoir construit en briques, auquel on ajouta dans le seizième siècle un autre bâtiment qui a des niches ogives. Les planchers et lambris étaient peints en rouge.

*Monchy-Humières.* Le principal corps de logis du château a cinq larges et hautes fenêtres ornées de moulures à vire-arête. Les tours latérales sont cylindriques à petits jours. Cette partie de l'édifice est de 1550, le reste du règne de Louis XIV.

*Thourotte.* Le siège de la prévôté, encore subsistant, est une maison à encorbellement, à petites fenêtres sans ornemens, entourée de murs et de fossés — seizième siècle.

*Chelles.* Le bâtiment de Martimont, qu'on dit avoir été un couvent de moines rouges, est une petite construction en pierres d'appareil, ayant de grandes fenêtres divisées par des meneaux cruciformes, embrassant des ogives trifléées. D'autres fenêtres sont larges, simples, à tête courte et triflée. Il y a au-dessus de la porte une tour cylindrique en encorbellement. Nous pensons que cet édifice est du quinzième siècle.

*Béthizy-Saint-Pierre.* On voit près des ruines du château une maison dont certaines fenêtres sont entourées d'un cordon arrêté à hauteur des impostes, et d'autres figurées en ogives trilobées; elle nous paraît appartenir à la fin du quatorzième siècle.

*Néry.* Le château de Lesigny, situé vis-à-vis l'église, construit en briques avec chaînes de pierre, a des fenêtres divisées par des meneaux transversaux. Le mur d'enceinte montre deux tourelles en encorbellement avec un contrefort muni d'une meurtrière transversale. La porte de la cour est couronnée de machicoulis plus anciens que le reste de l'édifice qui doit être de la fin du quinzième siècle.

*Crépy-en-Valois.* Cette ville fort ancienne avait un grand nombre de constructions caractérisées dont la plupart ont disparu.

On y voit, rue des Boucheries, une maison remarquable, de grand appareil, à ouvertures espacées. La porte, entourée de moulures prismatiques, était carrée; à côté est une petite fenêtre avec moulures semblables dont les filets se croisent dans les angles. Au premier étage une fenêtre du même goût a les angles supérieurs arrondis, et une autre, des chapiteaux sur les moulures; elle est entourée d'un cordon arrêté au tiers de la hauteur sur des statuettes accroupies qui portent des écussons. On remarque au-dessus deux petits jours carrés et des consoles figurant des machicoulis, avec trois gargouilles. Une cheminée au rez-de-chaussée a quatre mètres d'ouverture, trois rubans superposés

de feuilles entremêlées de griffons, et un écusson central. Un panneau supérieur a des ogives obtuses et une niche. Cet édifice du quinzième siècle servait, dit-on, de caserne aux gardes du Roi.

Grande rue, n.° 45. Maison en pierre à redans. Le rez-de-chaussée a une porte en arc-tudor avec de nombreuses moulures, et une fenêtre carrée encadrée de filets, à base prismatique, divisée par un meneau. Le premier étage montre une fenêtre semblable plus large et simple; le deuxième a de petites baies carrées, accouplées. La corniche est cylindrique. L'escalier est contenu dans une tourelle polygone à toit pyramidal.

Même rue, n.° 50. Petite maison, ayant au premier étage une fenêtre carrée à moulures sur socle anguleux.

Rue des Marmousets, n.° 11. Maison à deux étages limités par des bandeaux. La porte est un arc surbaissé et à moulures prismatiques; le deuxième étage a des fenêtres carrées à meneaux et à moulures.

La maison au bas de la grande rue a des fenêtres ogives contiguës, divisées en deux ogivettes trilobées avec trèfles dans le tympan; les moulures sont cylindriques, les colonnettes groupées. Cet édifice gracieux a l'aspect d'une église, et doit être de la fin du treizième siècle.

*Acy-en-Mulcien.* On remarque dans la rue principale une maison en pierre d'appareil, dont la porte, aujourd'hui bouchée, était une ogive ornée d'un tore descendant sur des colonnettes grêles groupées, à chapiteaux chargés de deux rangs de feuilles. Le premier étage montre cinq fenêtres ogives, divisées chacune en deux ogivettes trilobées, avec une rose à quatre-feuilles; ces fenêtres ne sont séparées que par les groupes de colonnettes qui leur sont communes. Il y a un trèfle à lobes arrondis à côté de la porte. Ce petit monument qui n'est pas sans intérêt, a de l'analogie avec le précédent et appartient comme lui à la deuxième période du style ogival.

La ferme d'Acy est un ancien manoir connu autrefois sous le nom de *grand-hostel*; les plafonds sont peints en rouge avec des arabesques jaunes, ce qui est un usage du quatorzième siècle; le donjon est une grosse tour ronde, changée en colombier, et recouvrant des cachots.

*Plailly.* Le château de Bertranfosse, aujourd'hui converti en grange, est une grande construction rectangulaire ornée de quatre tourelles posées sur des encorbellemens. La porte est encadrée de filets; les fenêtres ont des moulures nombreuses et des meneaux en croix, celles des tours ont seulement des traverses,

quelques autres sont ouvertes en ogives larges avec des moulures prismatiques. On remarque au-dessus du toit deux fenêtres garnies de pilastres qui s'élevaient jusqu'à la hauteur d'un fronton intermédiaire, dont les arêtes sont chargées de griffons; il y a une niche au milieu. Cet édifice est du seizième siècle.

*Barbery.* La principale ferme est aussi une construction du même tems, dont les fenêtres sont encadrées dans des moulures, et divisées par des meneaux croisés.

*Senlis.* L'hôtel occupé par la sous-préfecture est, dit-on, une propriété des templiers; il a été remanié, mais on y voit encore un escalier inscrit dans une tourelle dont la porte est décorée d'une ogive trilobée simulée. Le toit est un cône de pierre; cet édifice date certainement de la fin du treizième siècle.

*Pontpoint.* La maison dite Saint-Symphorien, était, assure-t-on, l'ancienne chancellerie du château royal de Fécan; elle a des fenêtres pareilles à celles qui déjà ont été signalées pour les édifices du quinzième siècle.

On trouve plusieurs autres constructions du même tems dans la commune.

*Pont-Sainte-Maxence.* On y remarque quelques édifices du moyen-âge.

Le principal a dû être le palais prétendu des ducs de Bourgogne, qu'on appelle l'Iraïne ou Yraigne. Il n'en reste que la façade, ayant une fenêtre carrée à meneaux croisés et des colonnettes latérales grêles à petits chapiteaux; la porte est large et ogive; ces ruines ont le caractère du quatorzième siècle.

Dans la même rue de Cavillé, n.º 19, la maison dite la Vieille-Poste, a plusieurs fenêtres à meneaux, et une à ogive embrasant deux ogivettes triflées et un quatre-feuilles. Nous la croyons du quinzième siècle.

Encore dans la rue de Cavillé, n.º 14, autre du même tems, mais à petites fenêtres ogives.

*Verberie.* On y trouve aussi une maison du quatorzième siècle, à ogives bouchées, près de la chapelle du Haut-Mont.

La tour d'Haramont, qu'on prétend être un pavillon du palais bâti par Charlemagne, montre une ogive bouchée du treizième siècle sur l'une de ses faces.

*Ully-Saint-Georges.* La porte de la grange dixmeresse est flanquée de deux grosses tours cylindriques qui sont peut-être les restes du château — quatorzième siècle.

## 2.º Constructions en bois.

Celles-ci, bien plus nombreuses que les précédentes, appar-

tiennent presque toutes au seizième siècle; elles sont, la plupart, intermédiaires à la dernière période du style ogival, et au commencement de la renaissance.

Les plus considérables de ces constructions ont deux ou trois étages en saillie, un toit en dos d'âne aigu, le pignon tourné vers la rue, position qui indique, assure-t-on, les demeures des anciens *communiars*, des véritables bourgeois dont les ancêtres avaient juré la charte des libertés et coutumes locales. Elles sont distinguées par les sculptures qui ornent les membrures et pièces fortes de la façade. L'extrémité des poutres saillantes est presque toujours ornée de têtes bizarres ou monstrueuses. Le soubassement critique un arc de cercle dont les bouts retombent sur des tablettes soutenues par des consoles. Il y a quelquefois des festons et des pendentifs, ou d'autres ornemens dans cette partie supérieure de l'édifice. Les plus simples se reconnaissent aux moulures en accolade et aux filets qui déguisent les arêtes des poutres transverses. Les encorbellemens reposent sur des consoles très-variées dans leur forme, leur dimension et leurs ornemens. Quelques-unes portent des attributs de profession ou des signes relatifs à l'état du premier propriétaire, sorte d'indication qui tenait lieu des numéros dont l'usage est plus récent et qui a déterminé plusieurs fois les dénominations données encore à plusieurs rues.

La ville de Beauvais a été reconstruite presque entièrement dans ce goût après le siège dont elle subit, en 1472, les ravages. Un très-grand nombre d'édifices de ce tems subsiste; mais avec des changemens qui en ont défigurés le caractère. Chaque année voit détruire, sous prétexte d'embellissement, des façades caractérisées. On y comptait, au mois de décembre 1837, près de quatre cent soixante maisons portant des traces évidentes du seizième siècle; plusieurs ont déjà disparu. Nous allons en citer quelques-unes d'aspect varié.

Rue Saint-Jean, n.° 919<sup>b</sup>. Maison à saillie, encorbellement à plusieurs moulures dont une chargée d'écaillés imbriquées; grandes consoles avec des têtes et des feuilles.

— N.° 2312. Maison à deux encorbellemens chargés de filets et de moulures prismatiques; fenêtres à meneaux croisés; sur les pieds-droits, petits pilastres carrés, terminés en clochetons épineux. Celle-ci est du quinzième siècle.

— N.° 2360. A deux étages et à pignon; encorbellemens à moulures; une console porte une statuette en robe, joignant les mains.

— N.° 2063. Maison dite l'*Image Saint-Jean*. A deux étages couronnés d'un gable inscrivant une lucarne bouchée. Les tru-



mieux du rez-de-chaussée ont de petits pilastres ciselés portant des arabesques et des médaillons. Les consoles de la porte soutiennent deux bas-reliefs représentant, l'un Hercule terrassant un lion à coups de massue, l'autre Hercule déchirant un lion, tous deux d'un dessin remarquable. Les encorbellements portent des ovales, des feuilles reconstruites, des encadrures, les têtes des poutres sont sculptées en médaillons représentant des bustes en demi-relief. Le remplissage est un réseau à mailles en quatre-feuilles. Cet édifice, très-profond, a dans la rue Beauregard un rez-de-chaussée de grand appareil avec une corniche à cannelures, et des poutres à têtes grimaçantes.

Rue de l'École-de-chant, n.° 1862. Maison en pierre au rez-de-chaussée; étage en bois sur un encorbellement à filets, angles émoussés à festons. Poutres saillantes à têtes avec longues oreilles; bustes et dessins divers.

Place Saint-Pierre, n.° 1959. Maison à deux étages. L'encorbellement inférieur a, dans chaque travée, un ornement en torsade retenu par des têtes ou des animaux; ses consoles sont longues et ornées. Le deuxième a des moulures creuses finissant sur des têtes.

Rue de la Belle-Image, au coin. Grande maison en bois sur rez-de-chaussée en pierre. Son encorbellement est à filets, et les consoles portent des personnages jouant de divers instruments; — remarquable, mais gâtée.

Rue des Prêtres, n.° 57. Maison à un étage, dont l'encorbellement, ciselé figure un bâton couvert de feuilles lancéolées; ses consoles sont évidées. Un trumeau a des traverses croisées, dont les espaces sont en quatre-feuilles. Trois consoles portant des statues, une desquelles représente saint Martin à cheval, coupant un pan de son manteau qu'il donne à un mendiant.

Rue Saint-Pantaléon, n.° 1987. Maison en bois hourdé, retouchée, dont le poteau cornier porte deux sauvages armés de massues. Au-dessus, statuette dans une niche ogive à dais pyramidal mutilé — quinzième siècle.

— N.° 1982. Maison à traverses croisées, façade ornée de médaillons, mascarons, têtes à feuillages, etc. L'encorbellement montre six à sept rangs d'arabesques; quelques trumeaux ont leurs mailles en quatre-feuilles.

Rue de l'Écu, n.° 368. Grande maison à deux étages, ayant un large encorbellement à moulures, et des consoles formant arc-boutant, chargées de statuettes.

— N.° 356. Maison à deux étages. Les pieds droits du rez-de-

chaussée sont chargés d'arabesques et d'écussons; les consoles à feuilles frisées. L'encorbellement est étroit.

— N.° 26. Maison à traverses croisées, avec remplissage de briques vertes et écarlates. Grand encorbellement à moulures; larges consoles en arc-boutant, ornées de feuilles. Une fenêtre en lucarne à pieds droits sculptés.

— N.° 54. Maison à traverses droites, encorbellement orné de feuilles et de pampres arrêtés sur des têtes. Grandes consoles dentelées, sculptées en têtes tenant dans la bouche des pampres chargés de fruits. Relief plat.

— N.° 347. Petite maison à large encorbellement, ornée de torsades et de feuilles de vignes; consoles à feuilles. Restes de moulures aux fenêtres.

Rue Saint-Thomas, n.° 265. Maison en bois bourdé; encorbellement en filets; longues consoles portant des statues — mutilées.

— N.° 211. Maison à un étage, ayant un encorbellement à deux retraits orné de moulures et de dentelures découpées. Gable à grande lucarne appuyant sur des traverses dont les consoles sont réunies par une accolade; arc à pendentif. Le poteau cornier a une niche à statuette avec un dais pyramidal épineux. Les fenêtres ouvertes dans la rue de la Rose-Blanche sont en accolades — quinzième siècle.

— N.° 208. Maison à deux étages et à pignon. L'encorbellement inférieur est orné de torsades et d'arabesques, avec larges consoles disposées en arcs-boutants. Au-dessus, panneaux à damier et à mailles figurées en quatre-feuilles garnies de carreaux vernissés et de briques rouges, jaunes ou vertes. Le deuxième encorbellement a des moulures en torsades arrêtées sur des têtes; des poutres saillantes chargées de grosses têtes; des consoles ayant d'autres têtes en demi-relief d'une expression remarquable. Au-dessus et jusque dans le pignon, la façade est plaquée de carreaux vernissés à fleurs de lis, enroulements, damiers, fleurs, mouchetures, etc. — Cette maison curieuse devrait être dessinée avec soin.

Rue du Moulin-à-l'huile, n.° 184 et 185. Maison à encorbellement chargé d'arabesques jusque sur les larmiers; consoles à vieilles figures expressives et à feuilles laciniées.

— N.° 186 et 187. Petite maison à encorbellement étroit orné d'accolades et de festons; petites fenêtres à meneaux cruciformes et à pilastres terminés en clochetons épineux — quinzième siècle.

Rue Huc-le-Lievre, au coin. Grande maison ayant un encorbellement profond à trois retraits, à moulures prismatiques, des consoles en arc-boutant, et sur le poteau cornier, une statuette avec un quadrupède à pied fourchu.

Rue des Trois-Coinets. Maison à encorbellement étroit chargé de moulures prismatiques. Les pieds droits portent de petits pilastres avec pyramides à crochets — quinzième siècle.

Petite rue Saint-Martin, n.° 1546. Maison dite le château de Versailles, à deux étages. La face donnant sur la rue de la Bordée a, au rez-de-chaussée, une grande fenêtre encastrée, et six petites baies centrées, hautes, séparées par des pilastres; l'encorbellement porte des moulures encastrées. Une des consoles est chargée d'un dauphin; toutes appuient sur des pilastres grêles, sculptés, descendant jusqu'au soubassement. Les étages sont semblables, sauf le nombre moindre des baies.

Le poteau cornier a, au rez-de-chaussée, une niche sculptée, à dais carré, embrassant deux têtes d'ogives entourées de dentelles; elle recouvre un groupe mutilé. Au-dessus, autre niche sur deux pilastres, avec une statuette mutilée qui semble avoir porté une couronne; dais à ogives. On voit dans la corniche supérieure un personnage tenant une couronne, entouré de nuages.

Le côté de la rue Saint-Martin montre un pignon à bords sculptés. Les fenêtres ont des moulures prismatiques et des crochets cruciformes. La tradition veut que des rois aient logé dans cette ancienne hôtellerie.

La maison voisine, curieuse par le luxe de ses ornemens, est de l'époque de la renaissance.

— N.° 1488. Maison à encorbellement étroit orné de moulures et de filets. Poutres saillantes portant des bustes, consoles à statuettes — mutilée.

— N.° 1559. Maison dont les traverses figurent des zig-zag, des damiers et des réseaux à mailles de quatre feuilles; encorbellement ciselé; consoles chargées de feuilles et de têtes saillantes à grimaces; au-dessous, pilastres à chapiteaux ioniques — presque de la renaissance.

— N.° 1558. Maison à pignon et à deux encorbellemens, dont le supérieur a des consoles ornées de raisins et de feuilles. L'une porte une enseigne composée de deux feuilles, une équerre et une étoile.

— N.° 1563. Maison à encorbellement chargé de moulures prismatiques; consoles ornées portant des statuettes. L'une d'elles a un bas-relief représentant un coq sur un chapeau.

Rue Saint-Sauveur, n.° 1325. Maison à pignon double; porte centrale en arc-tudor, et accolade soutenant un vase à deux anses rempli de fleurs de lis. On voit d'un côté un ange armé d'un glaive, de l'autre un personnage agenouillé devant un prie-dieu. Le premier encorbellement a des moulures prismatiques et de

ongues consoles terminées en dais ogival, recouvrant des statues curieuses, l'une desquelles représente un évêque avec sa crosse. Le deuxième encorbellement n'a pas de statues — quinzième siècle.

Rue de la Poulaitrie, n.° 642. Maison à deux étages avec des panneaux réticulés à mailles en quatre feuilles; des médaillons, et au rez-de-chaussée un pied droit portant un bâton en spirale et un animal en raccourci.

— N.° 648. Grande et large maison à pignon; à encorbellements profonds, à longues consoles décorées d'ogives et de moulures du quinzième siècle.

Rue de l'Hôtel-Dieu, n.° 564. Maison large à encorbellement chargé d'arabesques, avec des têtes saillantes bizarres, et de grandes consoles à feuilles taillées; pieds droits de la porte ornés de statues et de feuillages. Pour le cornier ayant au premier étage une niche à dais pointu recouvrant une statuette.

— N.° 1368. Maison à panneaux réticulés et en damier avec mailles en quatre feuilles. Le deuxième encorbellement porte une torsade ornée, des têtes à grimaces, des consoles à statuette sous ogive. Le pignon a un pendentif.

Grande rue Saint-Martin, n.° 1374. Maison à encorbellement orné de filets et de torsades; consoles en arc-boutant; saillie des poutres à têtes bizarres.

— N.° 1377. Petites maisons dont les têtes saillantes sont barbues.

— N.° 1262. Maison à deux étages et à deux pignons; le premier encorbellement est décoré d'ogives, de feuilles, etc.; ses consoles portent des statuette et des fleurs de lis; celles du deuxième étage sont plus grandes et sans statues.

Rue des Trois-Carles, n.° 1361. Maison à encorbellement avec moulures et torsades arrêtées sur des têtes; poutres saillantes portant chacune deux têtes de vieilles femmes; fenêtres ornées de petits pilastres à clochetons épineux.

— N.° 2025. Maison dont l'encorbellement a des moulures écailleuses, des consoles à filets et à médaillons; une porte surbaissée; une lucarne à fronton trilobé.

Rue des Mauves, n.° 560. Maison à encorbellements chargés de torsades et de moulures; poutres saillantes à étoiles; corniche à écussons et médaillons divers.

— N.° 564. Grand encorbellement à moulures avec festons dans les angles et travées.

Au premier étage, panneau simulant des têtes d'ogives. Le côté, en retour dans la rue des Tanneurs, a un pignon à lucarne.

Rue du Poivre-Bouilli, n.° 1153. Maison à deux étages; le

deuxième encorbellement a des cannelures avec des fleurs de lis et une torsade arrêtée sur des têtes; corniche à arabesques et quatre-feuilles.

— N.° 1208. Large maison en bois à saillies, dont le premier étage montre un panneau d'ogives tertiaires.

Rue des Tanneurs, n.° 710. Maison remaniée. L'une des consoles porte une image de saint Nicolas, habillé en évêque, avec trois enfans; au-dessous un écusson.

— N.° 702. Maison dont les poutres saillantes sont terminées par de gros masques; consoles concaves à statuette, dont il ne reste que les piédestaux; petites fenêtres au rez-de-chaussée; les supérieures ont un montant croisé.

Rue des Teinturiers, n.° 351. Maison dont l'encorbellement a quatre retraits chargés de moulures; fenêtres à meneaux cruciformes; panneaux figurant des ogives larges, accolées; triflées—quinzième siècle.

Rue des Jacobins; n.° 712. Maison sans encorbellement à pignon; lucarne ornée sur consoles, ayant pour pendentif un serpent à oreilles. Date de 1598.

— N.° 719. Maison à saillie avec des retraits ornés d'encadrures; grosses consoles dont l'extrême représente un boulanger tirant des pains du four, et à côté un étal de petits pains; poutres saillantes à têtes bizarres.

Rue Jeanne-Hachette, n.° 770. Petite maison dont le rez-de-chaussée a de petites baies carrées; encorbellement à moulures prismatiques; poutres dentelées.

— N.° 775. Large maison, à encorbellement étroit chargé de tores, de torsades, de feuilles et pampres arrêtés sur des têtes ou sur des encadrures. Une des poutres en saillie est ornée de feuilles, une autre montre un écusson à trois fleurs. Les fenêtres inférieures sont ouvertes en accolade renversée; les supérieures ont des moulures prismatiques et des pilastres.

Rue du Pied, vers le milieu. Maison à saillie et grosses consoles formant app-boutant. L'une porte des feuilles et un pilon à tan. C'est encore aujourd'hui une maison de tanneur.

Rue Saint-Pierre, n.° 1938. Maison carrée, à larges encorbellemens divisés en plusieurs retraits ornés de pampres entourés d'un ruban à spirale, de feuilles frisées, et de spirales simples. L'une des consoles porte une image de saint Pierre. Au-dessus des fenêtres supérieures, il y a un ruban en spirale.

— N.° 1940. Maison à pignon; double saillie à moulures et festons dans les angles des travées; au-dessus, lucarne à trois fenêtres ogives avec festons.

Rue du Châtel, n.° 1906. Grande maison, à deux saillies. Les pieds droits du rez-de-chaussée ont des pilastres cannelés, et sur une plinthe : PAX HUC DOMVI. ....

Au-dessus, huit petites fenêtres plein-cintre à chambranles de moulures et fleurons; quatre grosses consoles portent deux bustes d'hommes barbus, et deux autres de femmes dont les bras sont tournés en spirale; le reste du corps est caché dans des feuilles. Les saillies ont aussi des bustes. On lit sur la frise : 1560. M. TE. DNE. SPERAVI. NON. CONFUNDAR. IN. ETERNUM. 1560. IN JUSTICIA. TVA. LIBERA. M. P. EP. IN. 1560. DOMV. REFUGI. VI. SALVV. MI. FACIAS. 1560.

Le reste de la maison a été remanié. On lit sur le côté de la rue Beauregard : AVXCLIV. ME. V. A. DOMINO. Les moulures sont plutôt de la renaissance que du moyen-âge. La date de 1560 est la plus ancienne inscrite sur nos maisons en bois, et il est singulier qu'une remarque semblable ait été faite à Rouen (1).

— N.° 1606. Maison ayant un premier encorbellement profond à moulures variées, des consoles à grosses têtes, et une niche ogive avec une statue vers l'angle de l'impasse Beauregard. Une deuxième saillie est ornée de salamandres et de feuilles de vigne, avec des têtes à expression.

— N.° 1625. Maison à deux larges saillies remaniées. L'inférieure montre des spirales arrêtées sur des têtes; et des consoles chargées de petits pilastres épineux. On voit sur la console intermédiaire un groupe de personnages grotesques, dont l'un foule avec une presse au fond d'un tonneau d'où partait couler du vin dans un pot placé au bas. Le deuxième personnage est un moine à capuchon, et le troisième un grand singe.

— N.° 2017. Maison à pignon, ayant des rubans de dentelures à l'entresol, et une saillie soutenue par de nombreuses consoles en arc-boutant, ornées de filets et terminées en têtes grotesques; il y a des accolades entre les têtes. Gable à festons gâtés.

Rue du Sachet, n.° 623. Maison dont le rez-de-chaussée a des pieds droits figurés en pilastres ornés d'arabesques, lesquels semblent soutenir les consoles en arc-boutant. L'une de celles-ci a une niche ogive avec une madonne. L'encorbellement a des moulures prismatiques.

Rue de la Taillerie, n.° 2025. Maison à pignon et à deux saillies, à moulures en spirale, écailles, etc.; poutres saillantes et consoles à tête. La lucarne a un serpent pour pendentif.

— N.° 2021. Maison à deux saillies, à pignon, panneaux réti-

(1) La Querrière, Description historique des maisons de Rouen, pag. 89.

en les amantilles ou quatre-feuilles. Consolés inférieurs portant des statues, et les supérieurs des bustes. Gable à festons et pendentifs.

— N.° 2020. Maison à double saillie et à pignon. Les consoles supérieures ont des statuettes curieuses, notamment un chevalier armé; l'encorbellement a des moulures ainsi que les saillies des portes. La lucarne a un serpent ou dragon pour pendentif.

— N.° 2019. Maison carrée à large encorbellement et têtes saillantes. Les consoles portent des statuettes.

Les autres maisons de cette rue qui en avait de fort curieuses, ont été mutilées.

Rue du Cûre, n.° 448 et 449. Large maison à saillie et longues consoles à dentelures. Les fenêtres ont des chambranles de moulures prismatiques. Au-dessous du toit large frise concave chargée de pampres.

Place de l'hôtel de ville, n.° 617. Maison dite l'Herminette, à pignon et double saillie. L'encorbellement inférieur a trois pendants et des consoles en arc-boutant, chargées de feuilles; têtes saillantes grotesques. Les consoles supérieures ont des statuettes et les poutres sont terminées en buste. Blistres cannelés situés au-dessus des consoles.

— N.° 615. Maison à pannaons nézicelles, à pignon et saillie double, l'une et l'autre chargées d'arabesques; longues consoles en arc-boutant avec feuilles et figures grimées.

— N.° 570. Maison à pignon avec une saillie élevée dont l'encorbellement est chargé de têtes, feuilles, spirales. Les consoles de la lucarne ont des têtes ornées. Le pendentif central est figuré en dragon.

Aucune autre ville n'a conservé autant de maisons anciennes que celle de Beauvais.

Chaumont. On voit dans la grande rue une maison dont le rez-de-chaussée, simple, soulève un étage étroit en saillie, à consoles chargées de statuettes.

Il y a une frise ornée de pampres. — C'est encore du seizième siècle.

Mouchy-Châtel. On en voit deux du même temps, mais moins ornées; dans le faubourg de Beauvais, une seule a un encorbellement.

Mouy. Dans la rue Pavée, maison en encorbellement sur grandes consoles.

Compiègne. Rue de la Corne-de-Cerf, n.° 15. Maison à pignon et à deux saillies, la supérieure en accolade ainsi que le gable.

**Dragon en pendentif.** Sur le côté, en retour d'équerre, longues consoles portant des écus armoriés; encorbellement à filets.

Rue neuve, n.° 9. Maison à un étage avec fronton à accolades latérales; fenêtre couronnée d'une guirlande de feuilles entourant une tête.

Rue des Cordeliers, n.° 21. Maison en pierre et brique, avec un étage en bois. Fenêtres à deux rangs composés chacun de quatre panneaux à angles supérieurs émoussés, pieds droits chargés de colonnettes grêles écailleuses. Le poteau cornier a une statuette couverte d'un dais ogival pyramidal.

Rue du Pont-Neuf, n.° 16. Maison à deux encorbellemens; l'un orné d'un rameau portant de grandes feuilles découpées; pieds droits à grosses têtes; l'autre à spirales, cordes, accolades, etc. Consoles ayant des statuettes curieuses. Têtes saillantes au-dessus. Petites fenêtres.

Rue du Vieux-Pont, n.° 43. Grande maison ayant un pignon sur la rue des Trois-Barbeaux. Le rez-de-chaussée a une corniche simple. Le deuxième étage est en encorbellement avec accolades et pieds droits à pilastres et écussons. Les consoles supportent de grosses têtes. Le poteau cornier a une statuette, et la corniche a les mêmes moulures que la saillie. On la retrouve sur la face du pignon dont les pieds droits sont ornés d'écailles et de dragons.

— N.° 49. Maison à pignon et à deux saillies ornées d'accolades. Les consoles très-longues portent des couronnes et autres attributs. Le deuxième encorbellement supporte des pilastres épineux. Le poteau cornier est garni d'une niche ogive avec statuette.

Rue Saint-Nicolas, n.° 37. Maison à étage en bois dont l'encorbellement a des accolades et des consoles plates. Corniche semblable au-dessous du pignon.

Place du Marché aux toiles, n.° 1. Grande maison à saillies soutenues par de grandes consoles à accolades. Têtes saillantes mutilées. Consoles à armoiries sous le toit.

Rue Saint-Antoine, n.° 889. Maison en pierre avec étage en bois; saillie sur grosses consoles. Pignon à lucarne, dont l'accolade descend sur des ogives trilobées soutenues par des consoles.

Rue du Portail Saint-Antoine, n.° 2. Maison en bois hourdé, à encadrures, avec deux faibles saillies. Les pieds droits appuyant sur des socles, ont des crochets et se terminent par un bouquet. Encorbellement à feuilles découpées, têtes bizarres, consoles chargées d'écussons; les deux sont pareils. Corniche ou frise curieuse d'oiseaux et animaux bizarres.



*Pont-Sainte-Maxence.* Dans la rue de la Ville, au coin, maison du seizième siècle, en bois et en brique.

— Même rue, n.° 10, 12, 14. Maisons à encorbellemens pareilles à celles de Beauvais.

— N.° 23 et 77. Maisons à encorbellemens ciselés, toujours dans le même goût.

Rue des Vendredis, n.° 30. Autre maison pareille.

*Mello.* Dans la rue qui mène à Cires, on voit plusieurs maisons à encorbellemens garnis de filets et de dentelures.

Ici se termine notre relevé incomplet des constructions privées du moyen-âge; des recherches nouvelles lui donneraient aisément une extension beaucoup plus considérable; nous croyons toutefois que les exemples cités présentent un aperçu exact de cette branche trop négligée de l'archéologie du pays.

Cet inventaire monumental du département aurait pu être augmenté :

1.° De la liste des sources et fontaines qui sont encore l'objet de certaines croyances médicales et le but de certaines pratiques dérivées, assure-t-on, de l'époque celtique: leur nombre est considérable;

2.° De l'indication des arbres conservés dans la campagne avec un respect qui annonce assez leur ancienneté; les uns ont pris, dit-on, la place de dolmens ou autres pierres celtiques, d'autres ont été substitués aux pierres milliaires des voies romaines: plusieurs servaient, comme on sait, de siège aux justices seigneuriales. Tels sont l'ormelet de Verberie, l'orme de la Tour, l'arbre de Baugy, le tilleul de Bethencourt, l'orme de Cohan, le dieu de Frettencourt, l'arbre de Belloy près Saint-Omer, et beaucoup d'autres;

3.° Du catalogue des croix de cimetière, des baptistères caractérisés et des vitraux peints, de différens âges, dont les débris ornent un certain nombre d'églises.

Mais il nous a paru que parmi ces objets, les uns appartiennent à l'histoire des mœurs et usages, les autres au domaine de l'art proprement dit, plutôt qu'à celui de l'archéologie. Nous avons donc cru pouvoir en réserver la nomenclature pour un autre travail.

## TABLE DES NOMS DE LIEUX.

### A

- Abancourt, *pag.* 100-143.  
 Abbecourt, 95-120-150.  
 Abbenmont, 112.  
 Abbeville-Saint-Lucien, 13-120-183.  
 Achy, 99-150-199.  
 Acy-en-Multien, 24-160-188-207-215.  
 Agnetz, 121-170-171-182.  
 Agnicourt, 60.  
 Aiguisy, 76.  
 Aincourt-les-Godebins, 126.  
 Airion, 121-130-182.  
 Allonne, 13-120-147-148-149-165-177.  
 Amblainville, 121-128-165-180.  
 Amy, 143.  
 Audeville, 180.  
 Angicourt, 49-50-69-156-158-164-166-172.  
 Angivillers, 184.  
 Angy, 89-156-158.  
 Ausacq, 158-184-200.  
 Ansauvillers, 105-112-121-122-182.  
 Anserville, 180.  
 Authueil, 187.  
 Antilly, 80-110-188.  
 Apilly, 10-73-109-187.  
 Apremont, 81-90-135-189.  
 Argenlieu, 200.  
 Armancourt, 186.  
 Arsy, 106-121-143.  
 Attiche, 26-75-124-132.  
 Attichy, 25-77-114-185.  
 Auchy-en-bray, 143.  
 Auchy-la-Montagne, 166.  
 Anger-St-Vincent, 134-160-168-189.  
*Augustomagus*, 37-87.  
 Aumont, 90-191.  
 Auneuil, 92-121-177-197.  
 Auteuil, 177.  
 Authueil-en-Valois, 110-153-188-205.  
 Autrèches, 120-172-177-185.  
 Anvillers, 152.  
 Avrechy, 151-182.  
 Avregny, 182.  
 Avricourt, 85-120-143-204.

### B

- Babœuf, 15-50-73-132-176-187.  
 Bachivillers, 62-120-177.  
 Bacouel, 106.  
 Bailleul-le-soc, 182.  
 Bailleu-sur-Thérain, 46-60-173-180-197.

- Bailleval, *pag.* 158-172-183.  
 Bailly, 143-203.  
 Bains, 26-71-102.  
 Balagny-sur-Onette, 91-154.  
 Balagny-sur-Thérain, 191.  
 Barbery, 24-81-135-161-191-216.  
 Bargny, 80-110-119-153-188-193.  
 Baron, 176-190-207.  
 Baugy, 107-131-187.  
 Bazancourt, 181.  
 Bazicourt, 104-121-143.  
 Beaudéduit, 179.  
 Beaugies, 14-109-159.  
 Beaulieu, 114-120-143-202.  
 Beaumanoir, 133.  
 Beaumont-les-Nonains, 143.  
 Beaupré, 20-99-142-156-157.  
 Beaupuits, 121-143.  
 Beaurains, 120-143.  
 Beaurepaire, 143.  
 Beauvais, 26-48-54-121-123-126-142-143-144-149-163-165-169-171-174-176-177-195-207-208-211-212-217-219.  
 Beauvoir, 22-65-143.  
 Béhancourt, 114.  
 Béhéricourt, 15-50-132-153-187-202.  
 Bellay, 96.  
 Belle-Assise, 25.  
 Bellefontaine, 84-85-124-133-159.  
 Belléglise, 163-168-190.  
 Bellerive, 113.  
 Belloy, 107-121-143.  
 Belloy-Saint-Omer, 100.  
 Berlancourt, 143.  
 Bernapré, 100.  
 Berneuil, 13-115-165-177-199.  
 Berneuil-sur-Aisne, 77-133-156-159-166-185.  
 Bérogne, 77-133-193.  
 Berthecourt, 63-181.  
 Bertichères, 6-197.  
 Besmont, 168-173-189-196.  
 Béthancourt, 160-189.  
 Béthembus, 102.  
 Béthizy-Saint-Martin, 91-142-160-173-189.  
 Béthizy-Saint-Pierre, 119-123-153-160-176-189-214.  
 Betz, 110-160-176-188-207.  
 Bienville, 77-143.  
 Biermont, 187.  
 Billemont, 109.  
 Bitry, 115-120-132-152-166-185.  
 Blacourt, 178.

Blaincourt-le-Précy, 189.  
 Blargies, 13-100-179.  
 Blancfossé, 87-139-143.  
 Blicourt, 115-143.  
 Blin, 200.  
 Blincourt, 143.  
 Bocqueteaux, 92-98.  
 Bois-de-Molle, 97.  
 Bois-Morel, 96.  
 Boissy-Fresnoy, 190.  
 Boissy-le-bois, 92-165-177.  
 Boncourt, 95-128.  
 Bongenoult, 95-97.  
 Bonlier, 112-121-180.  
 Bonneuil, 87-140-199.  
 Bonneuil-en-Valois, 134-156-160-182-189-207.  
 Bonnières, 150-180.  
 Bonqueval, 189.  
 Bonviller, 96.  
 Bonvillers, 105-182.  
 Boran, 168-176-190-207.  
 Borest, 11-95-161-190.  
 Bornel, 157-180.  
 Boublers, 126-156-157-177-199.  
 Bouconvillers, 148-149-171-177.  
 Bouillancy, 134-163-164-167-207.  
 Bouillant, 189.  
 Boulincourt, 23.  
 Boullars, 80-160-188.  
 Boullaume, 93.  
 Boulogne-la-grasse, 26-71-102-117-121-167-203.  
 Bourguillemont, 47-48.  
 Bourneville, 80.  
 Boursonne, 109-153-188.  
 Boury, 171-177-194.  
 Boulavant, 13-179.  
 Boulavent, 23.  
 Boutencourt, 59-121-126-177.  
 Bouvresse, 13-121-176-179.  
 Braisnes, 13-143.  
 Brasseuse, 120-169-191-207.  
*Bratuspantium*, 22-23-31-65-101.  
 Bray, 24-91-120-134-173.  
 Brégy, 167-188.  
 Brenouille, 8-50-166-172.  
 Bresles, 20-62-104-121-150-180-199.  
 Brétel, 116.  
 Breteuil, 22-64-101-121-140-142-146-151-171-182-199-207.  
 Bretigny, 9-75-108-120-172-202.  
 Breuil-le-sec, 156-158-171.  
 Breuil-le-vert, 164-166-182.  
 Briot, 13-60-121-122-179.  
 Brivois, 89.  
 Bronbos, 99-143.

Broquiers, 13-143.  
 Broyes, 64-182.  
 Brunvillers-lamotte, 184.  
 Bucamp, 183.  
 Buchoire, 15.  
 Buicourt, 143.  
 Bulles, 67-102-121-130-138-147-151-182-200.  
 Bury, 70-89-130-147-156-158-164-166.  
 Bus-Manbert, 71.  
 Bussy, 186.

## C

*Casaromagus*, 26-87-92-95.  
 Caillouet, 89-128.  
 Caisnes, 10-15-159-187.  
 Cambronne, 132-153-188.  
 Cambronne-les-Clermont, 148-152-164-166.  
 Campagne, 186.  
 Campeaux, 13-121-122-179.  
 Campremy, 23-49-68-123-139-183.  
 Candor, 15-72-120-143.  
 Canly, 131-141-152.  
 Canectancourt, 172-186.  
 Cannetcourt, 200.  
 Canny-sur-Matz, 114-117-186-204.  
 Canny-sur-Thérain, 121-157-179.  
 Caply, 65-101.  
 Carlepoint, 159-188.  
 Carville, 90.  
 Catenoy, 23-49-68-104-121-131-148-151-172-183-200.  
 Catheux, 129-183-199.  
 Catigny, 114-120-167.  
 Catillon, 121-184.  
 Cavillon, 96.  
 Cauche, 96.  
 Cauffry, 130-156-158.  
 Cauvigny, 128-148-150-166-181.  
 Cempuis, 116-137-179.  
 Cernoy, 143.  
 Chaalis, 12-142-170-173.  
 Chamant, 91-122-161-173-191.  
 Chambly, 119-170-173-190-193.  
 Chambors, 177-199.  
 Chamicy, 106.  
 Champlicy, 25-52-78-91-108-119-124-133-160.  
 Chantilly, 82-122-143-207.  
 Chaudry, 126.  
 Chaumont, 20-142-176-177-194-224.  
 Chaumont-Gouvieux, 112.  
 Chavançon, 6, 150.  
 Chavercy, 109, 207.  
 Chayres, 148-153-189.

- Chelles, 78-91-120-133-146-156-159-185-202-214.  
 Chepoix, 105-176-182-200.  
 Chevincourt, 75-114-132-188.  
 Chevreuille, 154.  
 Chevrières, 121-186.  
 Chiry, 167-188.  
 Choisy-au-bac, 77-113-115-120-133-142-147-152-156-159-163-164-167-186-193.  
 Choisy-la-victoire, 121-166-196.  
 Choqueuse-les-Bénard, 140-183-200.  
 Cinqueux, 151-163-164-166-200.  
 Cires-les-Mello, 164-168-190.  
 Clairoux, 26-51-76-77-159-186.  
 Clermont, 67-123-171-176-182-196-207-209-213.  
 Coivrel, 69-107-120-184.  
 Colagnies-le-bas, 137-143.  
 Collezey, 72-109.  
 Comelle, 111.  
 Compiègne, 142-156-159-164-167-170-172-176-186-207-209-224.  
 Conchy-les-pots, 117-121-163-164-167-187.  
 Condé, 90.  
 Conteville, 115-151-183.  
 Corbeilcerf, 13-97-120-121-180.  
 Cormeille-le-crocq, 42-68-87-120-140-183.  
 Coudun, 148-153-204.  
 Couloisy, 133-159-166.  
 Courcelles-Campeaux, 99.  
 Courcelles-Epayelles, 23-69-102-107-121-129-184.  
 Courcelles-les-Gisors, 157-171-177-194.  
 Courroy, 99.  
 Courteuil, 112-135-169-191.  
 Courtieux, 185.  
 Coye, 1-122-143-207.  
 Cramoisy, 53-135-153-189-207.  
 Crapaumesnil, 71-114-186.  
 Creil, 142-152-170-173-176-189-206-207.  
 Crépy, 79-109-115-123-142-154-164-168-170-173-190-205-209-214.  
 Cressonsacq, 138-143-200.  
 Cressy, 104-130.  
 Cressy-Saint-Sulpice, 128.  
 Crevecoeur, 158-183-200.  
 Crevecoeur-le-petit, 129-184.  
 Crillon, 13-151-181-199.  
 Crisolles, 14-73-132-143.  
 Croissy, 129-140-148-151-171.  
 Croutoy, 142-185.  
 Crouy-en-Thelle, 120-154-168-190.  
 Cuignières, 121-143.  
 Cuigy, 116-143.  
 Cuise-lamotte, 19-25-77-142-156-159-185.  
 Cumont, 72-86.  
*Curmiliaca*, 42-87.  
 Cuts, 15-75-84-85-108-132-159-167-187.  
 Cuvergnon, 25-148-153-188.  
 Cuvilly, 187.  
 Cuy, 117-187.

## D.

- Daméraucourt, 60-137-171-199.  
 Dargies, 116-179-199.  
 Délincourt, 6-156-157.  
 Dieudonne, 53-168.  
 Dive, 187-201.  
 Domélien, 69-113-184.  
 Doméliers, 183.  
 Domfront, 152-184.  
 Dominois, 132-143.  
 Dompierre, 141-166-184.  
 Dreslincourt, 75-156-159-188.  
 Droittecourt, 127.  
 Droizelles, 106-190.  
 Ducy, 143.  
 Dury-Saint-Claude, 70-130.  
 Duvy, 109-115-160-190.

## E.

- Ecatelet, 99.  
 Ecuivilly, 114-120-187.  
 Elencourt, 179.  
 Elincourt-Saint-Marguerite, 71-114-148-153-187.  
 Emeville, 161-173.  
 Enencourt-Léage, 98-143.  
 Enencourt-le-sec, 149-171-177-213.  
 Epineuse, 121-143-213.  
 Eraguy, 149-178.  
 Eraine, 200.  
 Erceuis, 120-190.  
 Ermenonville, 12-80-94-173-190-207.  
 Ermenont-Boutavent, 121-122-127-158-181.  
 Erquery, 182.  
 Erquinvillers, 105-121-152.  
 Escames, 181.  
 Esches, 157.  
 Esclé, 121-179.  
 Espaubourg, 116-178.  
 Esquennoy, 140-182.  
 Essuilles, 70-121-152-184.  
 Estay, 73-109.  
 Estrées-Saint-Denis, 76-106-121-152-186.

Etavigny, 160-188.  
 Etouy, 121-166-183.  
 Eve, 176-190.  
 Evricourt, 143.

## F

Fay-St.-Quentin, 102-121-146-150-180.  
 Fay-sous-Chaumont, 120-156-157-171-178.  
 Fayel, 106-121-143-204.  
 Feigneux, 154-163-168-190.  
 Fercourt, 128.  
 Ferrières, 113-184-200.  
 Feu, 91.  
 Feuquières, 121-122-163-165-179.  
 Fitz-James, 104-158-183.  
 Flamermont, 92.  
 Flavacourt, 59-127-165-176-178-199.  
 Flavy-le-Meldeux, 186.  
 Fléchy, 65-140-182.  
 Fleurines, 122-134-191.  
 Fleury, 149-157-178.  
 Flenzy, 143.  
 Foisselles, 204.  
 Fontaine-Bonneleau, 19-129-140-183.  
 Fontaine - Lavaganne, 99-121-143-197.  
 Fontaine-les-Cornu, 207.  
 Fontaine-Saint-Lucien, 87-127-143.  
 Fontenay-Torcy, 127-151-171-181.  
 Formerie, 13-121-122-179.  
 Fosseuse, 180.  
 Fouilleuse, 143.  
 Fouilloy, 99-143.  
 Foulangués, 156-161-168-191.  
 Fouquerolles, 101-102-121-137-143.  
 Fournival, 143.  
 Francastel, 122-129-158-199.  
 Francières, 26-121-186.  
 Freniches, 186-204.  
 Fresnau, 139-143.  
 Fresneaux Monchevreuil, 150-180.  
 Fresnes-l'Eguillon, 165-178.  
 Fresnières, 72-114-143-201.  
 Fresnoy-en-Thelle, 161-191.  
 Fresnoy-la-Rivière, 190.  
 Fresnoy-le-Luat, 106-190.  
 Frestoy, 143.  
 Frétoy-Grémévillers, 100-143.  
 Frocourt, 95-97-120-149-177-199.  
 Froidmont, 142.  
 Frettencourt, 143.  
 Froissy, 183.  
 Fulaine, 153.  
 Fumechon, 184.

## G

Gagny, 92.  
 Ganelon, 25-26-51-76-77.  
 Gannes, 112-129-184.  
 Gaudechart, 13-180.  
 Genvry, 167-187.  
 Gerberoy, 8-123-137-174-181-197-207.  
 Gicourt, 200.  
 Gillocourt, 161-174-190.  
 Giracourt, 159-187.  
 Gizancourt, 15-108.  
 Glaignes, 161-168.  
 Glatigny, 143.  
 Godenvillers, 184.  
 Goincourt, 58-177.  
 Golancourt, 109-143.  
 Gomerfontaine, 5-142.  
 Gondreville, 80-109-167-207.  
 Goulancourt, 197.  
 Gourchelles, 143.  
 Gournay-sur-Aronde, 121-187-204-207.  
 Gouvieux, 52-82-112-135-168.  
 Gouy-les-groseillers, 87-182.  
 Gouy-Noyers, 22-112.  
 Grandcamp, 92.  
 Grand-Fresnoy, 121-176-186.  
 Grandmesnil, 68.  
 Grand-ru, 15-73-109-167-172-187.  
 Grandviller-au-bois, 143-185.  
 Grandvillers, 179.  
 Grasse, 99.  
 Grémévillers, 13-143.  
 Gueulancourt, 127.  
 Guignecourt, 87-88-121-128-150-181.  
 Guiscard, 15-26-72-159-176-186-204.  
 Gury, 71-114-131-153.

## H

Hadancourt-le-haut-clocher, 93-120-165-178.  
 Hainvillers, 121-143.  
 Halloy, 143.  
 Hamel, 15-116-179.  
 Hannaches, 63-143-197.  
 Hanvoile, 181-199.  
 Hardivillers, 87-88-120-129-176-183.  
 Hardivillers-en-Vexin, 143-178.  
 Hatton, 101-102.  
 Haucourt, 13-181.  
 Haudivillers, 13-150-181.  
 Haubos, 143.  
 Hautépine, 116-180.  
 Hautefontaine, 91-120-163-167-177-185.  
 Hécourt, 181.

- Hédecourt, 101.  
 Heilles, 152-166.  
 Hémévillers, 131-143-204.  
 Hénonville, 60-97-121-150-171-180  
 Hénu, 112.  
 Herchies, 13-149.  
 Héricourt-Saint-Sanson, 13-121-122-  
 179.  
 Hermes, 18-21-89-90-128-146-148-  
 150-181.  
 Héronval, 15-73.  
 Hétomesnil, 13-116-143.  
 Hez, 7-8.  
 Hodenc-en-Bray, 199.  
 Hodenc-lévêque, 13-95-120-166-178-  
 199.  
 Hondainville, 70-89-130-158-184-  
 200.  
 Houdancourt, 167-186.  
 Houssoy, 207.
- I
- Ivors, 109-160-188-207.  
 Ivry-le-Temple, 156-157-180.
- J
- Jaméricourt, 149-165.  
 Janville, 186.  
 Jaulzy, 133-167-185.  
 Jaux, 152-186.  
 Jonquières, 14-131-186.  
 Jouy-la-grange, 92.  
 Jouy-sous-Thelle, 54-92-120-143-197.  
 Juvignies, 115-181.
- L
- Laberlière, 153-167.  
 La Boissière, 115.  
 Laboissière, 13-181.  
 Laborde, 24-91-115.  
 Labosse, 121-178.  
 Labruyère, 148-151-183.  
 La Cense, 132.  
 La Chapelle-aux-pots, 178.  
 La Chapelle-en-Serval, 81-117-135-  
 191.  
 La Chapelle-Saint-Pierre, 181.  
 La Chapelle-sous-Gerberoy, 166-181  
 La Chaussée-Briot, 122.  
 La Chaussée-de-Formerie, 99-122.  
 La Chaussée-de-Gouvieux, 112.  
 La Chaussée-d'Ernemont, 99-122-127.  
 La Chaussée-du-Bois-d'Écu, 87-88-  
 122-183.  
 La Chaussée-Saint-Maur, 99-122.  
 Lachelle, 131-141-186.  
 La Croix-Sainte-Léocade, 84.
- La Croix-Saint-Outin, 77-159-167-186.  
 La Folie, 105.  
 La Fosse-Thibaut, 113.  
 La Fraye, 112-181.  
 Lagarde, 183.  
 Lagny, 15-72-120-131-153-187-204.  
 Lagny-le-sec, 119-156-161-190.  
 La Grange Saint-Arnoult, 207.  
 La Hérelle, 19-22-64-129-176-182-  
 199.  
 La Houssoye, 98-121-143.  
 Laigueville, 23-50-69-89-130-147-  
 156-158-183.  
 Laillerie, 171-211.  
 La Lande-en-son, 143.  
 Lalandelle, 178.  
 Lamécourt, 143.  
 Lamorlaye, 111-119-189-193.  
 Lamorlière, 112.  
 La Neuville-d'Aumont, 13-97-120-  
 181.  
 La Neuville-d'Auneuil, 92-98.  
 La Neuville-en-Hez, 67-121-123-158-  
 185-200.  
 La Neuville-Garnier, 149.  
 La Neuville-Moliens, 143.  
 La Neuwillerois, 116-123-130-185-  
 195-200.  
 La Neuville-Saint-Pierre, 68-143.  
 La Neuville-sur-le-Vault, 143.  
 La Neuville-sur-Oudeuil, 143.  
 La Neuville-sur-Ressons, 153.  
 Lannoy, 142-143.  
 Lannoy-Cuillère, 179.  
 Larbroye, 74-117-167.  
 Lardières, 13-180.  
 La Saulx, 63.  
 Lassigny, 117-123-167.  
 Lataule, 26-71-107-121-187-204.  
 La Tour, 101.  
 La Tour-Roland, 201.  
 La Trinité, 97.  
 Lattainville, 143.  
 La Vacquerie, 150-179-213.  
 La Verrière, 137-179.  
 Laversines, 15-20-63-102-104-121-  
 181.  
 La Verne, 113-147-159.  
 La Villeneuve-le-Roy, 13-60-121-  
 156-157-171.  
 La Villeneuve-sous-Thury, 110-168-  
 188.  
 La Villeneuve-sous-Tillet, 135.  
 La Villetetre, 6-145-148-156-157-  
 194.  
 Le Bohon, 98.  
 Le Bois-d'Ageux, 123.

- Le Bout-du-Bois, 131-196-201.  
 Le Caurel, 113.  
 Le Château-Thierry, 200.  
 Le Chaussoy, 113.  
 Le Chênt-Herbelot, 119.  
 Le Clos-canone, 95.  
 Le Coudray-Bellegueule, 13-181.  
 Le Coudray-Saint-Germer, 178.  
 Le Crocq, 68-87-88-120-143.  
 Le Déluge, 120-181.  
 Le Fond-Maillet, 115.  
 Le Frétoy, 107-121-184.  
 Le Frétoy-de-Bréigny, 108.  
 Le Gallet, 143.  
 Léglantiers, 152-184.  
 Le Luat, 190.  
 Le Lys, 143-207.  
 Le Mesnil-Conteville, 137-179.  
 Le Mesnil-Saint-Denis, 191.  
 Le Mesnil-Saint-Firmin, 22-64-128-143.  
 Le Mesnil-sur-Bulles, 14-70-101-143.  
 Le Mesnil-Théribus, 143.  
 Le Meux, 152-186.  
 Le Mont-Chyprès, 77.  
 Le Mont-de-Choisy, 84-85-86.  
 Le Mont-Saint-Adrien, 177.  
 Le Parc-aux-Dames, 134-142.  
 Le Petit-Sarcus, 99.  
 Lépine, 199.  
 Le Plessier-sur-Bulles, 70-121-143.  
 Le Plessier-sur-Saint-Just, 101-121-185-200.  
 Le Plessier-sur-Saint-Aubin, 105.  
 Le Plessis-Belleville, 94-143.  
 Le Plessis-Brion, 113-188-204.  
 Le Plessis-Chamant, 110.  
 Le Plessis-Cornefroy, 109.  
 Le Plessis-Villette, 121.  
 Le Ploiron, 106-184.  
 Le Ply, 127-199.  
 Le Quesnel-Aubry, 183.  
 Le Saulchoy, 19-143.  
 Les Bocages, 131.  
 Les Boves, 126.  
 Les Loges, 84-85.  
 Lessart, 106.  
 Les Septvoies, 108.  
 Le Tronquoy, 107-129-152-199.  
 Le Val-de-l'Eau, 95.  
 Le Vaumain, 178-197.  
 Le Vauroux, 178.  
 L'Evêché, 104.  
 Levemont, 147-148-149.  
 Lé vignen, 189-207.  
 Le Vivier-Corax, 108.  
 L'héraule, 143.  
 Liancourt-Saint Pierre, 93-120-149-165-178.  
 Liancourt-sous-Clermont, 143-200.  
 Libermont, 143-172.  
 Lierville, 93-120-149-156-157-178.  
 Lieu-Restauré, 142-176-190.  
 Lieuvillers, 70-103-121-185-214.  
 Lihus, 115-116-143-180-199.  
 Litanobriga, 44-87-88.  
 Litz, 104-121-166-183-200.  
 Loconville, 92-119-157-178.  
 Longavesne, 18-99-118.  
 Longbus, 112.  
 Longueil-Sainte-Marie, 76-141-159-186-201.  
 Longueil-sous-Thourotte, 132-172-188.  
 Lormaison, 121-180-199.  
 Lorméon, 106.  
 Loueuse, 18-181.  
 Luchy, 13-129-183.  
 Lura, 41-84.

## M

- Machelmont, 132-188.  
 Macquelines, 134.  
 Maignelay, 175-176-184-199-200.  
 Mainbeville, 105-183.  
 Malassise, 90.  
 Maisonnelle-Saint-Pierre, 143.  
 Maisonnelle-Tuileries, 120-143.  
 Marcheroux, 164-165.  
 Marest, 114-188.  
 Mareuil-sur-Ourcq, 80-134-164-168-205.  
 Mareuil-lamotte, 71-114-187-204.  
 Margny-à-Cerises, 85-120-143.  
 Margny-les-Compiègne, 167.  
 Marguerie, 128.  
 Marigny-sur-Matz, 114-159-187-204.  
 Marissel, 13-57-102-121-149-165-176-177.  
 Marivaux, 199.  
 Marolles, 80-110-160-176-189.  
 Marquéglise, 51-187-204.  
 Marquemont, 150-165-178.  
 Marseille, 99-180-199.  
 Martimont, 192.  
 Martincourt, 13-181.  
 Mauconseil, 123-204.  
 Maucourt, 143.  
 Maulers, 87-122-158-183.  
 Mauregard, 14-112.  
 Maysel, 173-189.  
 Mélicoq, 143.  
 Mello, 24-156-160-189-207-226.

- Ménévillers, 69-106-121-130-146-152-184.  
 Mérard, 89.  
 Mercatel, 199.  
 Merle, 22-64.  
 Merlemont, 63-151-197.  
 Méru, 60-121-163-165-180-199.  
 Méry, 69-107-121-129-184-200.  
 Miauroy, 98.  
 Milly, 20-123-180-195.  
 Mogneville, 8-156-158-170-172.  
 Moliens, 13-179.  
 Monceaux, 158.  
 Monceaux-l'abbaye, 13-179.  
 Monceaux-Saint-Omer, 99.  
 Moncel, 142-173.  
 Monchy-Humières, 107-142-167-187-204-214.  
 Monchy-Saint-Eloy, 69-156-158-166.  
 Mondescourt, 109-187-202.  
 Montagny, 59-176-178-199.  
 Montagny-Sainte-Félicité, 154-190.  
 Montataire, 82-135-164-168-170-173-207.  
 Montchevreuil, 197.  
 Montépilloy, 24-81-173-191-205.  
 Montégerain, 102-121-143-184.  
 Montgresin, 135.  
 Montherlant, 143.  
 Montiers, 152-185.  
 Montigny, 102-121-176-184-199.  
 Montjavoult, 12-59-126-178.  
 Montlévêque, 169-191-207.  
 Montlognon, 154.  
 Montmacq, 75-113-120-188-193.  
 Montmartin, 116-143.  
 Montmélian, 143-206.  
 Montmille, 146-149.  
 Montoisel, 7-60.  
 Montplaisir, 14.  
 Montreuil-sur-Brèche, 14-158-166-183-200.  
 Monts, 157.  
 Morangle, 96-143-190.  
 Morcourt, 168.  
 Morenvillers, 112-184.  
 Morfontaine, 13-81-191.  
 Morienval, 79-119-120-146-147-154-156-161-204.  
 Morlincourt, 120-143.  
 Mortefontaine, 181.  
 Mortemer, 123-141-187-201.  
 Morvillers, 105.  
 Morvillers, 182.  
 Morv-Maucruix, 141-182.  
 Mothois, 182.  
 Mouchy-Châtel, 156-158-164-166-181-199-207-224.  
 Moulincourt, 96.  
 Moulin-sous-Touvent, 84-120-133-185.  
 Mouy, 166-172-184-200-207-224.  
 Moyenneville, 106-121-152.  
 Moyvillers, 152.  
 Muidorge, 13-87-120-151.  
 Muirancourt, 132-143.  
 Mureaumont, 13-179.

## N

- Nampcel, 84-120-133-185.  
 Nanteuil-le-Haudouin, 106-110-164-168-190-207.  
 Néry, 91-134-161-173-214.  
 Neufchelles, 168-189.  
 Neufvy, 121-131-153-212.  
 Neuilly-en-Thelle, 120-173-176-191.  
 Neuilly-sous-Clermont, 152-172-184.  
 Neuvillebosc, 165-180.  
 Nivillers, 101-102-121-181.  
 Noailles, 128-151-181.  
 Noël-Saint-Martin, 106-161.  
 Nogent-les-vierges, 17-23-24-69-81-88-89-119-135-148-153-170-173-189.  
 Nointel, 147-148-151-172-200.  
 Noirémont, 68-143.  
 Noirvaux, 101.  
 Normandie, 108.  
 Noroy, 185.  
 Notre-Dame-du-Thil, 58-98-126-149-163-165-177.  
 Nourard-le-franc, 70-101-121-130-138-143-200.  
 Novillers, 137-181.  
 Noviomagus, 39-84.  
 Noyers-Saint-Martin, 68-101-121-138-183-200.  
 Noyon, 9-39-73-74-85-113-120-142-154-159-164-167-172-175-176-187-207-209.

## O

- Offoy, 180.  
 Ognes, 190.  
 Ognoles, 114-186.  
 Ognon, 91-143-154.  
 Omécourt, 179.  
 Ons-en-bray, 14-19-171-177-199.  
 Ormoy-le-Davien, 189.  
 Ormoy-Villers, 190.  
 Oroër, 101-112-119-143.  
 Orrouy, 148-154-190.  
 Orry, 135-161-191.



Orville-Sorel, 188.  
 Oudeuil, 116-150-180-195.  
 Ourscamp, 75-87-142-164-167-170-172.  
 Ourcel-Maison, 87-120-151.

## P

Paillart, 101-105-129-140-182.  
 Parnes, 59-126-148-150-171-176-178.  
 Passel, 187.  
 Pérenne, 112.  
 Peroy-les-Gombries, 143.  
 Pierrefitte, 126.  
 Pierrefonds, 78-91-119-120-123-133-152-164-167-176-185-193-202.  
 Pierrepont, 128.  
 Pimprez, 188.  
 Pisseleu, 143.  
 Plailly, 161-164-169-173-191-215.  
 Plainval, 113-143.  
 Plainville, 64-182-201.  
 Plessis-de-Roye, 176-187-202.  
 Pommereux, 98.  
 Ponchon, 128-146-166-171.  
 Pontarmé, 117-191-207.  
 Pontavene, 7-60.  
 Pontdron, 134-161-168-190.  
 Pontlétrier, 117.  
 Pontlévêque, 172-187.  
 Pontoise, 41-74-85-167-187.  
 Pontpoint, 24-111-134-156-161-173-191-205-216.  
 Pont-Sainte-Maxence, 24-80-191-205-207-216-226.  
 Porcheux, 98-177.  
 Porquéricourt, 19-120-187.  
 Parte, 26-107.  
 Pouilly, 18-21-60-150.  
 Précy-sur-Oise, 109-160-189-207.  
 Prévillers, 116-137-180.  
 Propley, 152-185.  
 Provinlieu, 139-200.  
 Puisieux-en-Bray, 59-143.  
 Puisieux-le-Hauberger, 168.  
 Puits-la-Vallée, 22-87-88-143-200.

## Q

Quesmy, 152-186.  
 Quierzy, 193.  
 Quincampoix, 179.  
 Quinquempoix, 121-138-185.

## R

Rainvillers, 92-177.  
 Rantigny, 166.  
 Raray, 91-106-109-129-154-191-207.  
 Ravenel, 102-121-176-185.

Redderie, 143.  
 Reilly, 148-150-170-171-213.  
 Remainval, 123.  
 Remecourt, 105-123-143.  
 Rémérangle, 102-121-123-151-166-183-213.  
 Remy, 26-75-116-133-138-186-201.  
 Ressons-en-Vexin, 97-120-143.  
 Ressons-sur-Matz, 5-51-131-141-169-188-201.  
 Rethondes, 25-115-159-185.  
 Reuil-sur-Brèche, 101-121-129-183.  
 Rhuis, 12-24-106-134-143-154.  
 Ribauville, 97.  
 Ribécourt, 167-188-202.  
 Ricquebourg, 159-188-204.  
 Rieux, 69-158-172.  
 Rieux-Hamel, 116.  
 Rieux-Tillé, 88-128.  
 Riffin, 99.  
 Rivecourt, 186.  
 Rivière, 134.  
 Roberval, 15-106-161-191.  
 Rochy-Condé, 150-181.  
 Rocquemont, 115-140-161.  
 Rocquencourt, 151-158-182.  
 Roncières, 143.  
 Ronquerolles, 104.  
 Rome-camp, 13-48-59-100-121-12-171-175-179.  
 Rotangy, 129-183.  
 Rothois-Gaudechart, 13-143.  
 Rothois-sur-Brèle, 179.  
 Rousselois, 89-152-172.  
 Rouville, 190.  
 Rouvillers, 121-185.  
 Rouvres, 189.  
 Rouvroy-lez-Merte, 22-49-64-143.  
 Royallieu, 142.  
 Royaucourt, 184.  
 Roy-Boissy, 121-157.  
 Roye-sur-Matz, 9-117-159.  
 Rozières, 106-143.  
 Rozoy, 158.  
 Rozoy-en-Multien, 134-160-189.  
 Ruicourt, 143.  
 Rudoroire, 74-86.  
 Rue-Saint-Pierre, 23-67-104-121-130-151-183.  
 Rully, 106-119-161-173.

## S

Sacy-le-grand, 14-69-105-121-151-172-183.  
 Sacy-le-petit, 14-151.  
 Sains, 184.  
 Saint-André-Farivillers, 121-139-183.

- Saint-Antoine, 104.  
 Saint-Arnoult, 13-127-179.  
 Saint-Arnoult-de-Warluis, 151.  
 Saint-Aubin-en-Bray, 116-178.  
 Saint-Aubin-sous-Erquery, 151.  
 Saint-Christophe-en-Halatte, 111-156-161.  
 Saint-Clair, 99-100.  
 Saint-Clément, 190.  
 Saint-Crépin-aux-bois, 176-185.  
 Saint-Crépin-d'Ibouvillers, 120-121-157-176-180.  
 Saint-Cyr-sur-Chars, 6.  
 Saint-Denis-court, 13-143.  
 Saint-Etienne, 51-78-91-120-152-185.  
 Saint-Félix, 23-89-158-172-184.  
 Saint-Firmin, 112-191.  
 Saint-Germain-de-Compiègne, 108.  
 Saint-Germain-la-Poterie, 13-20-54-143.  
 Saint-Germer, 59-116-127-155-157-169-171-179.  
 Saint-Jean-aux-bois, 120-163-164-167-203.  
 Saint-Just-des-Marais, 177.  
 Saint-Just-en-Chaussée, 23-71-101-105-119-121-130-142-185-200.  
 Saint-Lazare, 213.  
 Saint-Léger-aux-bois, 148-153-177.  
 Saint-Léger-en-Bray, 13-92.  
 Saint-Léonard, 111-122-169-191.  
 Saint-Leu-d'Esserent, 155-160-168.  
 Saint-Lucien, 142.  
 Saint-Martin-aux-bois, 23-121-130-170-172-213.  
 Saint-Martin-le-Neud, 58-92-126-149-177.  
 Saint-Martin-Longueau, 69-104-131-166.  
 Saint-Maur, 13-99-121-122-180.  
 Saint-Maur-Autrevaux, 26-107.  
 Saint-Maurice, 99.  
 Saint-Maximin, 160-189.  
 Saint-Nicaise, 188.  
 Saint-Nicolas-de-Courson, 78-91.  
 Saint-Omer-en-Chaussée, 99-100-127-143.  
 Saint-Paul, 126-146-149-157.  
 Saint-Pierre-les-Bitry, 132-152-185.  
 Saint-Pierre-es-Champs, 116-156-157.  
 Saint-Pierre-en-Chastres, 172.  
 Saint-Quentin-les-Beauvais, 58-142.  
 Saint-Quentin-la-Forêt, 97.  
 Saint-Quentin-des-prés, 158-182.  
 Saint-Rimault, 101-152.  
 Saint-Remy-en-l'eau, 71-103-130-143.

- Saint-Sanson, 179.  
 Saint-Sauveur, 186.  
 Saint-Sulpice, 95-120-128-181.  
 Saint-Thibault, 99-180.  
 Saint-Valery, 179.  
 Saint-Vaast-de-Longmont, 148-154-156-161.  
 Saint-Vaast-lez-Mello, 160-189.  
 Sainte-Croix-d'Offémont, 185.  
 Sainte-Eusoye, 121-183.  
 Sainte-Geneviève, 13-128-181.  
 Sainte-Marguerite, 98-127.  
 Saintines, 161-173-190-204.  
 Salency, 15-26-73-187.  
 Sandricourt, 199.  
 Sarcus, 170-171-180-199.  
 Sarnois, 180.  
 Sarron, 104-147-148-151.  
 Sauqueuse-St.-Lucien, 23-143.  
 Savignies, 157-177.  
 Séchelles, 204.  
 Sempigny, 187.  
 Senantes, 182.  
 Senlis, 37-81-90-94-110-112-122-135-142-155-161-163-164-169-170-173-176-191-192-209-216.  
 Senots, 150-157-178.  
 Sennevières, 143.  
 Serans, 59-156-176-178-199.  
 Seresvillers, 64-163-166-182.  
 Sérifontaine, 127-157-179-194.  
 Sermaize, 114-120-143.  
 Séry-Magneval, 154-168.  
 Silly, 120-128-166-181-199.  
 Silly-le-long, 107-161-190.  
 Solente, 72-102-114-186.  
 Sommereux, 116-163-165-180.  
 Songeons, 21-48-63-143.  
 Sorcy, 199.  
 Sorel, 204.  
 Soustraine, 130.  
 Sully, 182.  
 Suzoy, 143.

## T

- Talmontiers, 127-179.  
 Tartigny, 121-143.  
 Therdonne, 21-89-121-146-181.  
 Thérines, 13-121-122-127-182.  
 Thibivillers, 165-178.  
 Thiers, 81-143-206.  
 Thiescourt, 26-72-131-167.  
 Thieuloy-Saint-Antoine, 143.  
 Thieux, 112-143.  
 Thourotte, 142-156-159-188-204-214.  
 Thury-sous-Clermont, 123-166.  
 Thury-en-Valois, 24-80-110-189.

Tillart, 95-120-128-170-171-181.  
 Tillé, 13-101-112-121-150-181.  
 Tilloy, 101-112.  
 Tiverny, 50-153-189.  
 Tourly, 126-178.  
 Toutvoyes, 112.  
 Tracy-le-mont, 185.  
 Tracy-le-val, 145-147-153-156-159-188-204.  
 Tricot, 106-107-121-130-184-200.  
 Triè-Château, 5-6-127-147-148-150-163-165-178-197-211.  
 Triè-la-Ville, 6-98-150-178.  
 Trois-Estots, 185.  
 Troissereux, 63-146-181-199.  
 Troslly-Breuil, 143-185-193.  
 Troussencourt, 182.  
 Troussures, 177.  
 Trumilly, 79-109-115-134-148-154-170-173.

## U

Ullly-Saint-Georges, -161-168-173-191-207-216.

## V

Valdampierre, 149.  
 Valécourt, 59-126.  
 Valescourt, 121-143.  
 Valheureux, 97.  
 Vandélicourt, 188.  
 Vendeuil, 31-101-121-166-182.  
 Varesnes, 187.  
 Varinfroy, 168-174-189.  
 Vattier-Voisin, 190.  
 Vauchelles, 117-120-187.  
 Vauciennes, 161-168-190.  
 Vaudancourt, 157-178.  
 Vaumoise, 80-134-146-154.  
 Vaumont, 102.  
 Vaux, 107-121-152-184.  
 Velenne, 112-150.  
 Venette, 108-167-176-186-193.  
 Ver, 94-119-168-193.  
 Verberie, 24-25-119-123-141-154-173-176-191-193-207-216.  
 Verderel, 181.  
 Verderonne, 69-151-172-201.  
 Vérines, 115-120-190.

Verneuill, 15-154-176-191-207.  
 Versigny, 190.  
 Vertefontaine, 99.  
 Vessencourt, 97.  
 Vez, 161-168-204.  
 Viefvillers, 143.  
 Vieux-Moulin, 143.  
 Vignemont, 159-188-201.  
 Ville, 9-187.  
 Ville-en-Bray, 143.  
 Villemétrie, 95.  
 Villeneuve-sur-Verberie, 115-161-191.  
 Villerseau, 107-121.  
 Villers-les-Catenoy, 69.  
 Villers-Saint-Barthélemy, 177.  
 Villers-Saint-Frambourg, 122-173-191.  
 Villers-Saint-Genest, 110-189.  
 Villers-Saint-Paul, 135-145-148-156-160-164-168-170-173-207-181-213.  
 Villers-Saint-Sépulcre, 7-128-160-189.  
 Villers-sous-Saint-Leu, 160-189.  
 Villers-sur-Auchy, 182.  
 Villers-sur-Bonnières, 180.  
 Villers-sur-Coudun, 11-169-188.  
 Villers-sur-Trie, 6-98-143.  
 Villers-Vermont, 179.  
 Villers-Vicomte, 140-182.  
 Villeselve, 186.  
 Villevert, 90-110.  
 Vineuil, 112.  
 Vrocourt, 13-182.

## W

Wacquemoulin, 69-106-107-121-163-164-166-184.  
 Wambeze, 8-143.  
 Wariville, 142.  
 Warluis, 151.  
 Warnavillers, 106.  
 Warty, 200.  
 Wavignies, 112-121-122-185.  
 Welles-Pérenne, 112-176-184.

## Y

Yvillers, 143.



## LIBRAIRIE DE CAPELLE.

- PECQUEUR (C.) DE LA PAIX**, de son principe et de sa réalisation. Ouvrage couronné en 1842, par la Société de la Morale chrétienne. 1 beau vol. in-8°. Prix : 7 fr.
- **THÉORIE NOUVELLE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET POLITIQUE**, ou Etudes sur l'organisation des sociétés. 1842. 1 fort et beau vol. in-8°. Prix. 8 fr.
- MICHEL CHEVALIER.**—COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE du collège de France, rédigé par M. A. Broët, et publié avec l'autorisation de M. Michel Chevalier, année 1841-42. 1 vol. in-8°. Prix. 6 fr. 50 c.
- DISCOURS prononcé à l'inauguration du cours et le discours d'ouverture du cours de l'année 1841-42. Se vend séparément. 1 fr. 25 c.
- FERRARI (J.) VICO ET L'ITALIE.** 1 gros vol. in-8°. 1842. Prix. 5 fr.
- IDÉES SUR LA POLITIQUE DE PLATON ET D'ARISTOTE, exposées en quatre leçons à la Faculté des lettres de Strasbourg; suivies d'un discours sur l'histoire de la philosophie à l'époque de la renaissance, 1 vol. in-8°. 1842. Prix. 2 fr.
- LECHEVALIER (Jules).** ÉTUDES SUR LA SCIENCE SOCIALE (théorie de Ch. Fourier), 1 fort vol. in-8°. Prix. 6 fr.
- GATTI DE GAMOND (Madame).** FOURIER ET SON SYSTÈME, 5<sup>me</sup> édition. 1842. 1 joli vol. grand in-18. Prix. 2 fr. 50
- RÉALISATION D'UNE COMMUNE SOCIÉTAIRE, d'après la théorie de Ch. Fourier. 1842. 1 vol. in-8°. Prix. 3 fr.
- POMPERY (Ed. de).** THÉORIE DE L'ASSOCIATION ET DE L'UNITÉ UNIVERSELLE de Ch. FOURIER; introduction religieuse et philosophique. 1841. 1 vol. in-8°. Prix. 6 fr. 50 c.
- SAINT-SIMON** (Oeuvres de), publiées par Olinde RODRIGUES. 1 gros vol. in-8° de 610 pages. 1841. Prix. 3 fr.
- NOUGARÈDE, BARON DE FAYET,** HISTOIRE DU SIÈCLE D'AUGUSTE et de l'établissement de l'empire romain. 1 fort et beau vol. in-8°. 1840. Prix. 5 fr.
- NOUGARÈDE (Auguste).** DE L'ÉLECTRICITÉ dans ses rapports avec la lumière, la chaleur et la constitution des corps. 1839. 1 v. in-8°. Prix. 2 fr. 50 c.
- NOTIONS GÉNÉRALES sur les sciences mathématiques et physiques, mises à la portée des gens du monde, avec figures dans le texte. 1 vol. grand in-18, format anglais. 1842. Prix. 2 fr.
- ESSAI SUR LA CONSTITUTION ROMAINE, et sur les révolutions qu'elle a éprouvées jusqu'à l'établissement du despotisme militaire des empereurs. 1 vol. in-8°. 1842. Prix. 3 fr.
- CHEVÉ,** CATHOLICISME ET DÉMOCRATIE, ou le Règne du Christ. 1 vol. in-18. 1842. Prix. 1 fr. 25 c.

POUR PARAÎTRE DANS LE COURANT DE 1843, A LA MEME LIBRAIRIE.

**TRAITÉ DE POLITIQUE AU POINT DE VUE DU CATHOLICISME ET DU PROGRÈS**, par P. J. B. BUCHEZ, docteur en médecine, auteur de l'introduction à la science de l'histoire, l'un des auteurs de l'Histoire parlementaire de la Révolution Française, etc.

Ce volume est le complément indispensable de l'ESSAI D'UN TRAITÉ COMPLET DE PHILOSOPHIE du point de vue du catholicisme et du progrès, qui a paru en 3 vol., de 1838 à 1840, du même auteur.





This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DEC 4 1976  
5519833  
DEC 2 1976

OCT 6 '77 H  
5712792  
APR 6 1977



Arc 830.26.15  
Notice archeologique sur le depart  
Widener Library 006312402



3 2044 081 016 917